★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9347 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 2 - LUNDI 3 FÉVRIER 1975

Les décisions du conseil central de planification

LA FRANCE CONSTRUIRA DOUZE CENTRALES NUCLÉAIRES EN 1976 - 1977

LIRE PAGE 24.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Majorité introuvable à Copenhague

Les démocraties occidentales commencent à se méfier des élections avant terme décidées pour dénouer les situations difficiles, mais qui les embrouillent à plaisir. M. Poul Hartling en fait à nouveau l'expérience au Danemark, décidément ingouvernable depuis que, en décembre 1973, le nombre des partis représentés au Folketing est passé de cinq à dix. La consultation anticipée du 9 janvier dernier n'a rien éclairci, et le chef du gouvernement, bien que son parti libéral ait connu un succès appréciable, n'est pas parvenu à trouver une majorité parmi les cent soixante-dix-neuf députés danois. Faute d'une seule voix, M. Hartling a dû se démettre, le 29 janvier, six jours seulement après l'ouverture de la session parlementaire. Une motion déposée par les sociaux-démocrates le sommait, en effet, d'élargir l'assise du gouvernement minoritaire qu'il avait maintenu au-delà des élections, sans lui donner pour autant les moyens d'une entreprise aussi difficile.

C'est désormais au président du Parlement, M. Karl Skytte, qu'il appartient de rechercher l'introuvable coalition majoritaire. Il n'a associé, que pour la forme, à ses premières consultations, les trois partis d'extrême gauche : communiste, socialiste du peuple et socialiste de gauche, dont les vingt députés — réclamant le retrait immédiat du Danemark de l'OTAN et de la C.E.E. — ne sont pas « récupérables ». En revanche, les sociaux-démocrates, les libéraux, les radicaux, les conservateurs, et même le Parti du progrès (dit encore « anti-impôts ») du pittoresque et démagogue M. Glistrup, se sont déclarés disposés à poursuivre les négociations sur les problèmes sociaux et les indispensables mesures de redressement économique. Hélas ! sociaux-démocrates et libéraux, qui disposeraient d'une confortable majorité avec quatre-vingt-quinze sièges, sont séparés par de graves désaccords. Le fait même que M. Hartling ait été acculé à la démission par les sociaux-démocrates ne porte guère à l'optimisme sur les chances d'entente entre le dirigeant évincé et M. Joergensen, qui devrait, en bonne logique, reprendre le flambeau.

Les problèmes intérieurs sont aggravés par l'incertitude que crée au Danemark l'attitude britannique à l'égard du Marché commun. Le Parlement danois n'avait approuvé l'adhésion en 1972 qu'en raison des liens économiques étroits existant entre Londres et Copenhague. Les dirigeants syndicaux et les sociaux-démocrates, pour convaincre à l'époque une base plutôt réticente, avaient promis que le Danemark suivrait le sort de la Grande-Bretagne. A en croire les déclarations des chefs de partis, cent neuf députés seraient déjà décidés à exiger un référendum si Londres se retirait de la C.E.E. après avoir jugé la « renégociation » infructueuse. Bon nombre de Danois, imputant à tort au Marché commun les difficultés économiques de leur pays, trouvent que les Norvégiens n'ont pas été si mal inspirés en refusant de s'y associer. Les épreuves que connaît la Communauté ne sont pas faites pour désarmer cette hostilité.

M. Poul Hartling avait réussi le prodige de gouverner son pays avec le soutien parlementaire d'un député sur neuf pendant une année. Cet exercice de corde raide a lassé les Danois, et il est apparu en fin de compte plus facile de mettre en œuvre des compromis au sein d'un cabinet, fût-il hétérogène, qu'en quêtant au coup par coup l'approbation des partis. Copenhague semble donc s'acheminer, cette fois, vers un gouvernement de coalition. Rien ne permet encore d'en discerner les composantes, et les négociations qui se poursuivent exigeront d'importantes concessions et de nouveaux délais.

L'ARMÉE ÉTHIOPIENNE SE LIVRE À DE SANGLANTES REPRÉSAILLES A ASMARA

(Lire nos informations page 2.)

LE PREMIER « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND DE 1975

M. Schmidt cherche à rapprocher les points de vue de Paris et de Londres sur la « renégociation »

La première des deux rencontres franco-allemandes « au sommet », qui, selon le traité de 1963, doivent se dérouler chaque année, s'ouvre le lundi 3 février à Paris. M. Schmidt, entouré d'une nombreuse délégation, s'entretiendra pendant deux jours avec M. Giscard d'Estaing dans une atmosphère apaisée après les malentendus de l'automne dernier. Comme l'explique notre correspondant à Bonn, le chancelier a le souci de faciliter la « renégociation » des conditions de l'adhésion de la Grande-Bretagne avant le premier « conseil européen » de Dublin, en mars prochain, et le référendum que compte organiser M. Wilson. Il souhaiterait faire office de médiateur entre Londres et Paris, dont l'attitude est jugée la plus « dure ».

De notre correspondant

Bonn. — A la veille du « sommet » franco-allemand, tout se passe comme si les causes de conflits, de malentendus, ou simplement les problèmes avaient été désamorcés ou masqués par des propos habiles. Les milieux officiels de Bonn donnent une image tranquille des rapports entre la France et la République fédérale, à l'instar des deux ministres des affaires étrangères qui, lors de leur récente rencontre dans la capitale fédérale, avaient déclaré que leurs gouvernements étaient fondamentalement d'accord sur tous les problèmes.

Les Allemands ne cachent pas que le mérite en revient, d'une part, à M. Giscard d'Estaing dont la politique étrangère « *aimable* » éloignerait bien des frictions inutiles, et, d'autre part, au chancelier Schmidt qui a joué à l'automne dernier, avec succès, le rôle d'« *honnête courtier* » entre les présidents français et américain. Le « *compromis* » de la Martinique a permis, dit-on ici, de dégeler la situation en ce qui concerne la coopération énergétique entre l'Europe et les Etats-Unis et d'éviter au gouvernement ouest-allemand de choisir entre Paris et Washington. Le « *malentendu* » provoqué en septembre dernier par le différend sur l'augmentation des prix agricoles est oublié, et la mini-crise de l'automne, à la suite d'un article du *Vorwaerts*, hebdomadaire du parti social-démocrate, et d'un article du *New York Times* indiquant que M. Schmidt était déçu par la politique giscardienne, est considérée comme une affaire de journalistes qui n'a pas affecté l'amitié entre les deux hommes d'Etat.

Un ordre du jour classique

La liste des thèmes qui seront évoqués lundi et mardi par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ressemble à l'ordre du jour de la plupart des « sommets » internationaux. On rappelle à Bonn qu'aucune décision ne saurait être prise à Paris sur les problèmes européens, car ni le gouvernement français ni le gouvernement ouest-allemand n'ont jamais voulu placer leurs partenaires devant un fait accompli. L'échange de vues entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt d'une part, leurs ministres d'autre part, devrait cependant servir à préparer le prochain « conseil européen » prévu les 10 et 11 mars à Dublin.

Le chancelier est accompagné des ministres Genscher (affaires étrangères), Apel (finances), Friderichs (économie), Ertl (agriculture), Leber (défense), Matthoefer (recherche scientifique), des secrétaires d'Etat Wischnewski (affaires étrangères), Rohr (agriculture), ainsi que de MM. Carlo Schmid, coordinateur franco-allemand, et Schutz, bourgmestre de Berlin-Ouest, chargé de la coopération en matière d'éducation. Malgré le démenti des milieux gouvernementaux allemands, il semble bien que la présence de M. Schutz ait posé quelques problèmes au gouvernement français, qui craignait les réactions soviétiques. Pour les Allemands, en effet, la présence du bourgmestre de Berlin-Ouest est aussi une manifestation politique des liens étroits entre la ville et la République fédérale.

Le porte-parole du gouvernement fédéral a indiqué que la France et l'Allemagne avaient une « *responsabilité particulière* » dans la politique de « *stabilisation des prix et de l'emploi* », c'est-à-dire dans la double lutte contre l'inflation et le chômage.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

NOUVEAU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT

M. Michel Poniatowski invite les républicains indépendants à soutenir le « réformisme moderne » de M. Giscard d'Estaing

Les réunions politiques du week-end prouvent que les reclassements imposés par l'élection présidentielle ne sont pas terminés. A Pau, les congressistes du parti socialiste débattent, en présence d'un invité attentif, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., des difficultés de l'union de la gauche. Et aussi des problèmes soulevés à l'intérieur du parti par le CERES.

A Paris, M. Michel Poniatowski, seul candidat à la présidence de la Fédération des républicains indépendants, a mis en œuvre une réorganisation du mouvement. Celui-ci est invité à accepter plus chaleureusement le « réformisme moderne » de M. Giscard d'Estaing et à soutenir la concurrence dont il est l'objet à l'intérieur de la majorité présidentielle.

Le comité central de l'U.D.R. se réunit dimanche dans sa nouvelle composition pour désigner le bureau exécutif du mouvement et pour entendre un discours de M. Jacques Chirac.

En marge de ces manifestations, le remaniement ministériel intervenu vendredi provoque des commentaires divergents, surtout en ce qui concerne la nomination comme secrétaire d'Etat à la défense du général Bigeard, dont la personnalité et le passé restent très contestés. A ceux qui saluent le réalisme des nominations gouvernementales s'opposent ceux qui s'inquiètent d'un retour à l'autoritarisme.

Dans la course à la réforme, qui s'est ouverte derrière M. Giscard d'Estaing, les républicains indépendants ne veulent pas être les derniers. Noblesse oblige, M. Jacques Chirac est parti le premier, à la tête du peloton de l'U.D.R. et avec pour objectif de réaliser le grand dessein social du gaullisme : la société de participation. Tandis que le premier ministre reprenait l'héritage de M. Jacques Chaban-Delmas, les autres formations définissaient, tour à tour, leur rôle au sein de la majorité. Le C.D.P. de MM. Duhamel, Fontanet, Stasi, Barrot, Achille-Fould, entend être son « aile marchante » ; le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet veut agir comme « *une force d'entraînement* » ; le parti radical de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber entend exercer sa pression pour la réforme en jouant, dans la majorité, le rôle de l'opposition ; les tout nouveaux démocrates sociaux (MM. Durafour et Rossi) se situent dans la gauche réformatrice.

Les républicains indépendants paraissent les moins touchés par la grâce réformatrice, les moins convaincus par la nécessité du changement. M. Giscard d'Estaing s'en était ouvert auprès de plusieurs de ses interlocuteurs et s'était irrité des pesanteurs « anti-réformistes » de ses propres amis. En retour, la liberté de manœuvre laissée à M. Chirac pour reprendre en main l'U.D.R., les encouragements tacites donnés à M. Durafour pour organiser la gauche réformatrice, pouvaient provoquer l'inquiétude des giscardiens. Invités par le président de la République à se reprendre, ils ont réalisé cet aggiornamento au cours de leur congrès sous la direction de M. Poniatowski, qui devait briguer, avec un succès assuré d'avance, la présidence du parti.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

Un round d'observation au congrès socialiste

De notre envoyé spécial

Pau. — La puissance, le renouveau du parti socialiste, se manifestent physiquement et visuellement : la sobre décoration de la salle dans laquelle sont rassemblées plus de mille cinq cents personnes, la masse des délégations étrangères, les applaudissements scandés saluant par exemple les représentants du parti communiste français ou ceux de la gauche chilienne, ne sont pas sans évoquer le style des congrès communistes. A ceci près que, au fil des heures, l'attention se lasse et que le brouhaha des conversations particulières, les allées et venues des délégués, redonnent aux assises socialistes une tonalité renouant davantage avec la tradition.

Autre signe de puissance et de renouveau, la présence de très nombreuses délégations étrangères, et notamment, pour la première fois, de délégués du parti communiste d'Union soviétique. M. François Mitterrand doit se rendre, comme on le sait, dans quelques semaines à Moscou, à l'invitation du comité central de ce parti.

La première journée du congrès a essentiellement été marquée, l'après-midi, par les réunions à huis clos des quatre courants qui traversent le parti socialiste et, le soir, par la première séance de la commission des résolutions.

La réunion du CERES (courant numéro deux, a été l'occasion pour les dirigeants de faire plusieurs mises au point sur le différend qui les oppose à M. Martinet à propos de la revue *Frontière*. Les délégués de cette tendance ont désigné leurs candidats au comité directeur et élaboré vingt et un amendements à la motion de M. Mitterrand qu'ils ont déposés le soir même à la commission des résolutions en vue de permettre une synthèse entre les deux textes qui restent en compétition. Comme prévu, en effet, les motions déposées par la Bataille socialiste et par M. Arthur Nortebart, député du Nord, sont éliminées pour avoir obtenu moins de 5 % des mandats.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

LE SYSTÈME DE DÉFENSE EN QUESTION

En désignant M. Yvon Bourges au poste de ministre de la défense et en confiant au général de corps d'armée Marcel Bigeard la charge, comme secrétaire d'Etat à la défense, de s'occuper plus particulièrement de la condition militaire, le président de la République mène sans doute une double opération. D'une part, il installe au ministère de la défense un haut fonctionnaire d'origine gaulliste et un gestionnaire qui appliquera des orientations suggérées par l'Elysée et par le premier ministre. D'autre part, il utilise, afin de rassurer une société militaire en désarroi, l'image de marque du général Bigeard.

Tenu depuis longtemps pour vraisemblable, le départ de M. Jacques Soufflet a néanmoins surpris. On pouvait escompter la désignation d'un nouveau ministre de la défense vers le mois de juin, alors que le chef de l'Etat devra choisir — parmi ceux auxquels il accorde sa confiance — les deux généraux qui prendront, au départ de leurs titulaires actuels, le poste de chef d'état-major des armées et celui de chef d'état-major de l'armée de terre. A un changement de ministre et de deux des responsables principaux de l'état-major pouvaient alors correspondre un changement de style, une évolution de la politique de défense et une réflexion nouvelle sur le type d'armée.

I. — La conjonction des mécontents

par JACQUES ISNARD

Le gouvernement doit, vis-à-vis de l'armée, se battre sur deux fronts. D'un côté, le « ras-le-bol » d'une partie du contingent, que des mouvements gauchistes et pacifistes tentent d'infléchir dans le sens d'un militantisme antimilitariste. De l'autre, le mécontentement de nombreux cadres de métier sensibles, de surcroît, aux marques d'intérêt des partis d'opposition pour les problèmes de la défense.

Parce qu'il n'est plus le seul à pouvoir se faire entendre d'une société militaire à l'intérieur de laquelle les mouvements d'insatisfaction se conjuguent, le pouvoir semble ne plus être tout à fait maître du jeu. Et pourtant, les avertissements ont été donnés chacun en son temps.

Durant les trente dernières années, pour ne pas parler de la défaite de 1940, l'institution militaire a été secouée par une série d'événements, intérieurs ou extérieurs, qui ont laissé des cicatrices souvent profondes : le dégagement des cadres en 1947 ; l'occupation, puis le stationnement en République fédérale d'Allemagne ; la guerre d'Indochine ; la campagne d'Algérie et les aventures du 13 mai 1958, des « barricades », du putsch des généraux et de l'O.A.S. ; la réorganisation des forces françaises après le retrait de l'OTAN et le départ d'outre-mer ; la modernisation nucléaire d'une armée dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a mis du temps à être acceptée par les civils comme par les militaires.

(Lire la suite pages 4 et 5.)

AU JOUR LE JOUR

Histoire de remanier

Si l'on a bien saisi la technique du remaniement à retardement, les « histoires de journalistes » correspondent à l'instant précis où l'on allume la mèche qui mettra le feu aux poudres destinées à souffler le malaise de l'armée et des P.T.T.

Les « histoires de journalistes » n'étant jamais agréables pour ceux qui partent, M. Giscard d'Estaing en a usé comme le font les infirmières qui détournent l'attention de leur victime en lui donnant une claque sur la fesse avant de planter la seringue.

Pour ne pas vexer le gouvernement, nous ferons comme si nous n'avions rien vu du manège. Mais ce sera difficile, car avec la nouvelle infirmière que vient d'engager le service de santé de l'armée, les claques sur les fesses risquent de faire plus de bruit que les « histoires de journalistes ».

BERNARD CHAPUIS.

UN MOIS A SAINT-DENIS

Hiver Prévert

» Je ne suis pas un aigle
» J'ai de la chance.
» Un moineau. »

Pour faire le portrait de Prévert, il faut se lever tôt et n'être sûr de rien. Et puis, la photo-anniversaire, à soixante-quinze ans, il y a de quoi s'effrayer.

Heureusement, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, ce sont ses amis qui, sous la conduite de Jean-Paul Liégeois, ont entrepris de le saisir. Sur la place, l'église, des poids lourds, des enfants, des bistrots, la pluie : quand la vie se met à ressembler à du Prévert.

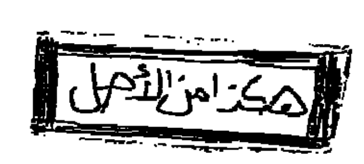
Au premier étage du théâtre, une manière de studio de cinéma se déroule en petit labyrinthe : une palissade de vrai bois et un mur de fausses briques. Des tas de photos les animent, approchent au plus près ce gros homme tout en finesse que les cuistres n'ont jamais pu enfermer : avec sa casquette, ses yeux ronds, ces vieux murs, ces petites rues secrètes, ce Paris fixe qui peut charrier le monde pour un pêcheur à la ligne, pour un Prévert qui écoute les images et qui regarde les mots filer en liberté sur le courant.

« Est-ce passe-temps d'écrire ?
» Est-ce passe-temps de rêver ? »

Des vitrines de magasin, bourrées de disques, de livres, de dessins, de traductions, démentent la légende du paresseux. Avec Braque, Picasso, Max Ernst, et d'autres, et ses poèmes en tchèque, en turc, en portugais : comme quoi le monde ne se nourrit pas de belle langue universelle mais de la parole d'un homme bien de son temps et bien de son peuple.

BERNARD RAFFALLI.

(Lire la suite page 18.)



AFRIQUE

CARNETS DE ROUTE EN ÉTHIOPIE « SOCIALISTE »

IV. — Maquis et embuscades ?

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

D'Addis-Abeba en Erythrée, de la révolution bavarde au silencieux Moyen Age, Jean-Claude Guillebaud a parcouru la diverse Ethiopie. Il nous ouvre aujourd'hui ses carnets de route sur la province du Tigré (« le Monde » des 30 et 31 janvier et du 1er février).

● Makalé (capitale du Tigré). Nous voici au cœur d'une province « dissidente ». L'absence de soldats *visibles* n'en est que *plus* surprenante. Makalé est un étrange bout du monde et, sitôt franchies les montagnes d'Alamata, le Tigré annonce un univers qui contraste avec l'Ethiopie des montagnes et des plateaux. Ce détail topographique n'est pas sans importance politique. Ici commence un pays de pierres et de sables, battu par un vent chargé de poussière. La route à proximité des villages est flanquée d'habitations aplaties dans la rocaille, faites de pierres sèches mal ajustées. Quelques cactus, de longues caravanes de chameaux, des bandes de hyènes au lever du jour. Un mot vient à l'esprit que l'on murmure comme malgré soi : *l'Arabie !*

Oui l'Arabie, car si le Wollo, plus au sud, participe encore d'un univers africain avec ses couleurs, ses cris aigus et ses palabres, le Tigré apporte sans transition une sorte de lenteur cérémonieuse, un paysage blanchi et minéral où les « chamas » de toile claire évoquent déjà la djellabah. Sur 300 kilomètres de route en lacets, taillée dans la pierre, entre Makalé et Asmara (capitale de l'Erythrée), le décor ne changera guère. Dans cet empire mal unifié que la révolution menace d'éclatement, il suffit donc de « voir » et de « sentir » pour comprendre un peu mieux cette vieille crainte que l'on évoque aujourd'hui à Addis : une sécession de l'Erythrée et du Tigré réunis. Les deux provinces ne sont-elles pas, déjà, rapprochées par la géographie, par l'histoire et la culture « Tigrinya » ?

Rodons d'abord dans Makalé, cette flaque de maisons insaisissable, sans autre grâce qu'une sorte d'indolence énigmatique. Près du palais du gouverneur, le « marché du sel » rassemble dans un fouillis de harnais et de cordes, les caravanes de chameaux venus de la dépression des Danakils, et du fabuleux lac Asale. Les bêtes sont chargées de blocs grisâtres découpés à la pioche dans les salines du désert et qui furent longtemps une précieuse monnaie d'échange. Mais aujourd'hui les mêmes caravanes et les mêmes chameliers danakils convoient parfois une marchandise moins innocente : des armes de contrebande, déchargées de quelques boutres, en face d'Aden, et destinées aux rebelles du F.L.E. Et les touristes ont déserté Makalé et son « *marché au sel* ».

Il n'est pas simple d'enquêter dans le Tigré, et l'on peut comprendre l'incohérence des informations publiées depuis des mois au sujet de cette province. La langue, tout d'abord, est à bien des égards un obstacle redoutable. L'*amarhique*, on le sait, est la langue officielle de l'Ethiopie — celle qu'on enseigne dans les écoles et dont use l'administration. Mais au Tigré et en Erythrée on parle deux dialectes incompréhensibles pour un Amarha : le « *tigrinya* » et le « *tigré* ». A plusieurs reprises notre jeune guide, originaire d'Addis-Abéba, secouera la tête. « *Ils comprennent très bien ce que je leur demande, j'en suis sûr — mais il refusent de parler amarhique.* » Ici, questionner quelqu'un en amarhique, c'est déjà placer la conversation sur un plan « politique », celui de la « domination culturelle » et du centralisme amarha. Il n'en faut pas plus pour que visages et bouches se ferment.

Sauf si l'on murmure un nom : Mengesha Seyoum. Un nom que n'importe qui comprend. Depuis des mois, tout Makalé parle de Mengesha Seyoum à mots couverts, tout le Tigré pense à Mengesha Seyoum. Tigréen lui-même, ce « *Ras* » (seigneur), ex-gouverneur du Tigré apparenté à l'empereur, dont il a épousé une petite-fille, a disparu de sa capitale en septembre 1974, lorsque le monarque a été destitué. Le régime militaire, après avoir vainement tenté d'arrêter ce « vestige du féodalisme », a mis sa tête à prix. Depuis lors, Mengesha Seyoum, qui du fond de sa clandestinité a annoncé la création d'un « Front de libération du Tigré », figure une sorte de mystérieux Robin des bois, tantôt annoncé à la tête de plusieurs centaines de soldats dans les campagnes du Tigré, tantôt présenté comme ayant rejoint les maquis érythréens, à qui il aurait apporté une alliance et un « nom ».

Tous ces récits contiennent un mélange d'information et d'hypothèses romanesques qu'il faut s'efforcer de ramener à de plus justes proportions. Après beaucoup de conversations et un maximum de recoupement, voici ce qui nous paraît être le plus proche de la réalité. Mengesha Seyoum — effectivement très populaire dans une province qu'il avait contribué à moderniser, mais sûrement pas dans tous les districts ni dans tous les milieux — s'est bien enfui de Makalé, au début du mois de septembre. C'est à cette occasion qu'il a pris contact avec une des branches de la rébellion érythréenne. Ce sont même, semble-t-il, des maquisards qui ont organisé sa fuite à destination du Soudan, en lui fournissant des « filières ». Mais l'alliance, à vrai dire contre nature, entre des guerilleros révolutionnaires et ce dissident d' « extrême droite » paraît s'être arrêtée là.

« *Les gens du F.L.E. n'ont peut-être pas envie de se compromettre avec Mengesha,* nous dit un jeune étudiant. *Et puis n'oubliez pas que, voici plusieurs années, sous l'empereur, c'est lui qui avait refusé d'aider les Erythréens, en coupant la route Makalé-Asmara, par exemple. Chacun son tour, n'est-ce pas ?* »

Installé à l'étranger, rejoint par son beau-frère (et voisin) de Gondar, l'ex-gouverneur du Begembber Neggar Tegegne (1), Mengesha, dit-on, « *organise la résistance* » au nouveau régime militaire en cherchant à se procurer de l'argent et des armes. Pourtant, s'ils ne doivent pas être négligés par qui veut comprendre ce qui peut se passer *demain* en Ethiopie, les maquis « loyalistes » du Tigré n'en sont encore qu'au stade embryonnaire. C'est le moins qu'on puisse dire. Les atouts dont dispose le « Ras » exilé sont pour l'instant limités. 1) Une « image de marque » : celle d'un aristocrate éclairé capable de rallier bien des nostalgies sans pour autant être trop compromis avec les excès du féodalisme. 2) Un noyau de fidèles. De nombreux chefs de districts ou de sous-districts appartenant à la bourgeoisie ou à la petite noblesse éthiopienne ont, eux aussi, « *disparu dans la nature* » (un témoin rencontré à Adigrat nous affirmera que sept chefs de sous-districts se sont enfuis de cette région pour gagner la campagne). 3) Une « montée des désordres » dans cette province que le « Deurg » n'a pas encore réussi à « reprendre en main ». Plusieurs districts (Adoua, Axum et Cheré) refusent de reconnaître le pouvoir et de payer l'impôt. Le banditisme se développe à la faveur de cette « sous-administration ». Autant de mécontentements que Mengesha Seyoum peut espérer catalyser et structurer en une véritable « dissidence ».

En revanche, il lui faudrait compter, le cas échéant, avec une « opposition interne » qui ne serait pas sans poids. A Makalé, toute la population n'est pas acquise à la cause de l'ex-gouverneur. Les étudiants, les enseignants et d'une façon générale tous les intellectuels constituent une « gauche » hostile à toute « restauration » du féodalisme, même éclairé. « *Mengesha ne pourrait compter que sur les paysans ignorants,* nous dit-on. *Les étudiants reprochent au contraire aux représentants du « Deurg » de ne pas être plus énergiques dans la répression.* »

M. Haïlé Selassié Belaï, nouveau gouverneur nommé par le « Deurg » à la place de Mengesha Seyoum, nous le confirme en hochant la tête. « *Si j'écoutais les étudiants je devrais faire arrêter immédiatement des dizaines de personnes. Il n'en est pas question. Nous n'arrêterons que ceux contre lesquels on pourra apporter des preuves précises de corruption.* » M. Belaï est un petit homme à moustaches qui loge encore à l'hôtel et paraît aborder les « affaires du Tigré » avec autant de précautions que s'il s'agissait de dynamite. Mélancolique, ce monsieur chargé d' « *installer le socialisme* » sur ces terres lointaines et qui fait craquer ses articulations en parlant. Il soupire un peu plaintivement : « *Ah ! Je suis sûr que vous vous attendiez à me trouvé entouré de soldats, protégé par des mitrailleuses. Regardez, moi, je circule sans escorte. Promenez-vous dans Makalé, vous verrez que ce n'est pas la guerre civile.* »

C'est vrai. Mais l'insistance avec laquelle M. Haïlé Selassié Belaï répète que « l'ordre règne dans le Tigré » — avant même qu'on lui pose la question — constitue tout de même une information.

(1) Le major général Neggar Tegegne est marié avec la seconde *petite-fille d'Haïlé Selassié, sœur de* l'épouse du « Ras » Mengesha Seyoum.

Prochain article :

IMPASSE EN ÉRYTHRÉE

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Wilson se félicite de l'identité des vues britanniques et américaines

De notre correspondant

Washington. — « *Aucun désaccord, aucun malentendu sur tous les problèmes discutés entre nous.* » C'est ainsi que M. Wilson a résumé ses entretiens avec le président Ford et M. Kissinger.

Dans la mesure, en effet, où les sujets litigieux n'ont pas été abordés, il peut considérer comme un succès ses premiers contacts avec le président Ford, qui, dit-on de source britannique, aurait très favorablement surpris son interlocuteur par sa connaissance des dossiers. De part et d'autre, en tout cas, on se déclare très satisfait. A tel point que, à la différence des entretiens récents du président Ford avec le chancelier Schmidt et le président Giscard d'Estaing, aucun communiqué n'est venu conclure cette rencontre.

A ceux qui s'en étonnaient, il fut répondu qu'un communiqué n'était pas nécessaire à l'issue de conversations très détendues entre des interlocuteurs qui sont en accord complet. Mais apparemment ni les problèmes de l'Europe ni ceux du golfe Persique n'ont été discutés. La politique énergétique, l'évolution de la situation diplomatique au Proche-Orient, l'affaire de Chypre, les perspectives de la détente, ont été au centre des échanges de vues.

Sur tous ces chapitres, M. Wilson s'est montré très proche des positions américaines et de la diplomatie de M. Kissinger. En ce qui concerne la détente, les deux hommes sont optimistes. En tout cas, les progrès accomplis à la conférence de la sécurité européenne rendent maintenant « très probable » une rencontre à l'échelon le plus élevé, comme l'avait déjà indiqué M. Kissinger au cours de sa dernière conférence de presse.

Au sujet de l'Europe M. Wilson a été particulièrement discret. Son discours au Press Club brillait par l'absence de toute référence aux relations de la Grande-Bretagne avec la Communauté. Il s'est contenté de répondre aux journalistes que si la renégociation évoluait dans un sens favorable, elle était encore loin d'avoir satisfait les demandes britanniques. Pour leur part, les dirigeants américains, bien qu'ils n'aient pas publiquement exprimé leurs vœux, souhaitent que la Grande-Bretagne reste en Europe dans la mesure où sa présence leur assure que la Communauté européenne ne se repliera pas sur elle-même.

Autre problème délicat, le pétrole de la mer du Nord. Les compagnies américaines sont plus préoccupées par l'intention du gouvernement britannique de contrôler 51 % des sociétés qui par l'imposition d'une taxe spéciale. Etant donnée l'importance des investissements prévus, qui se comptent en milliards de dollars les compagnies voudraient obtenir quelque assurance sur leur liberté d'action. Elles en discuteront dans quelques jours avec M. Harold Lever, principal conseiller financier du premier ministre.

Dans son discours au Press Club comme au cours de ses entretiens avec les leaders du Congrès M. Wilson avait dressé un tableau optimiste de la Grande-Bretagne cette île « *bâtie sur le charbon et entourée de pétrole* », prête à apporter une contribution majeure à la solution des problèmes énergétiques mondiaux. Les perspectives *pétrolières sont très* favorables, a-t-il dit en substance. « *Dans cinq ou six ans nous atteindrons l'indépendance énergétique grâce à nos propres ressources en pétrole sous-marin et en charbon* ». Selon M. Wilson, en 1980 la production de pétrole de la mer du Nord correspondra au total de la consommation pétrolière britannique prévue.

HENRI PIERRE.

Mexique

L'ÉCRIVAIN CARLOS FUENTES EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN FRANCE

Mexico (*A.F.P.*). — M. Carlos Fuentes, l'un des écrivains et auteurs le plus réputés du Mexique, a été désigné comme ambassadeur en France, a annoncé le ministère des affaires étrangères, le vendredi 31 janvier.

[Agé de quarante-six ans, M. Carlos Fuente débuta en 1950 dans la carrière diplomatique qu'il quitta en 1959 pour se consacrer exclusivement au journalisme et aux activités littéraires. Ses ouvrages — notamment *la Région la plus transparente* et *la Mort d'Artemio Cruz* — ont été traduits dans vingt langues, et ses pièces de théâtre ont été représentées avec succès à Barcelone, Paris, Bruxelles et au Festival d'Avignon. Le nouvel ambassadeur en France débuta dans les lettres en 1954. Plusieurs de ses romans ont été portés à l'écran et à la télévision. M. Carlos Fuentes, qui va succéder à M. Silvio Zavala, un historien de grand renom, avait vivement critiqué le gouvernement mexicain lors de la répression de la contestation universitaire en 1968. Il s'est rallié, ainsi que d'autres intellectuels éminents comme M. Octavio Paz, à *l'administration du président Luis* Echeverria.]

SELON DES TÉMOINS

L'armée se livre à de sanglantes représailles à Asmara

Asmara, capitale de l'Erythrée, est depuis vendredi 31 janvier le théâtre de violents affrontements entre rebelles du Front de libération de l'Erythrée et soldats éthiopiens. Le couvre-feu a été décrété vendredi soir, et samedi matin l'artillerie éthiopienne est entrée en action à l'ouest d'Asmara.

Selon des témoins, des patrouilles de l'armée éthiopienne ratissent la ville, tirant sur tout ce qui bouge, pénétrant à l'intérieur des maisons et y commettant des assassinats.

Les forces de l'ordre sont restées enfermées dans leurs casernements depuis plusieurs semaines. Elles sont maintenant en opérations, soit en ville, soit à la périphérie d'Asmara.

La situation est très confuse : il est encore impossible de préciser la nature et l'importance des affrontements. Les forces de l'ordre auraient lancé une opération de représailles. Selon certaines informations parvenues vendredi soir à Addis-Abeba, des maquisards érythréens armés de bazookas, de mortiers et de lance-grenades avaient pris position autour des casernes d'Asmara, contre les bâtiments desquelles ils avaient ouvert le feu.

Ces événements, les plus graves, *semble-t-il, qu'ait connus l'Erythrée* depuis le début de la rébellion, se produisent au moment même où le ministre éthiopien de l'information, qui se trouve, à Damas, à la tête d'une mission de bonne volonté, vient de déclarer : « Le gouvernement éthiopien n'est pas disposé à accorder l'indépendance à l'Erythrée. »

Angola

LISBONNE A TRANSFÉRÉ SES POUVOIRS A UN GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Luanda (*Reuter, U.P.I.*). — Le Portugal a officiellement transféré ses pouvoirs en Angola, vendredi 31 janvier, à un gouvernement de transition, chargé d'administrer le pays jusqu'à son indépendance totale, prévue pour le 11 novembre prochain.

La cérémonie de passation des pouvoirs s'est déroulée au palais du gouverneur à Luanda, en présence de délégués des trois mouvements nationalistes : Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), Union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA) et Mouvement populaire pour l'indépendance de l'Angola (M.P.L.A.). Cependant, aucun leader des trois mouvements n'assistait à la cérémonie, ceux-ci réservant leur arrivée dans la capitale angolaise pour le 4 février, date du quatorzième anniversaire du début de la rébellion armée angolaise.

Les quatre membres du conseil présidentiel ont prêté serment vendredi. Il s'agit du général Antonio Silva Cardoso, haut commissaire portugais en Angola, et de MM. Johny Eduardo (F.N.L.A.), Lopo Do Nascimento (M.P.L.A.) et José N'Delé (UNITA).

Le gouvernement comprend douze ministres, soit trois pour chaque mouvement de libération et trois Portugais.

ASIE

Indochine

L'épreuve de force paraît engagée entre le gouvernement de Saigon et les bouddhistes hoa-hao

L'épreuve de force paraît engagée entre le gouvernement de Saigon et la secte bouddhiste anticommuniste hoa-hao, dont le pouvoir veut dissoudre les milices privées (*le Monde* du 1er février). Les dirigeants de la secte affirment avoir deux millions de fidèles et cent mille miliciens. Deux cents d'entre eux ont été arrêtés vendredi 31 janvier dans le Delta, affirme le gouvernement. Des incidents sanglants ont éclaté : il y aurait déjà trois tués et une dizaine de blessés ; l'armée a reçu l'ordre de barrer les routes, de disperser les rassemblements et éventuellement de désarmer les miliciens. Dans une lettre à M. Thieu, le président Luong Trong Tuong, qui dirige la secte depuis onze ans, demande la libération de deux dirigeants hoa-hao arrêtés le 29 janvier et ajoute : « *Si le gouvernement manque de doigté dans la recherche d'une solution pacifique, des événements importants se produiront, susceptibles de nuire au pays. La responsabilité en incombera entièrement au gouvernement.* »

D'autre part, des combats ont lieu près de Tan-Chau, port fluvial situé à l'ouest de Saigon, là où se forment les convois remontant le Mékong jusqu'à Phnom-Penh. L'aviation saigonnaise intervient en force, mais un porte-parole a démenti qu'elle bombarde le Cambodge.

De l'autre côté de la frontière, la bataille continue pour le contrôle du fleuve ; vendredi, deux cargos ont réussi à passer avec près de 3 500 tonnes de riz, mais deux pétroliers sont bloqués par les Khmers rouges. Plus au nord, les révolutionnaires attaquent les positions républicaines face au palais royal de la capitale. Les Khmers rouges relancent, d'autre part, la guerre autour de Kompong-Chhnang, à 90 kilomètres au nord de Phnom-Penh et de Siem-Réap.

● A WASHINGTON, vingt et un membres démocrates de la Chambre des représentants ont entrepris, vendredi, une action en justice pour faire interdire les vols américains de reconnaissance et de transport d'aide au régime de Phnom-Penh. Se fondant sur des informations ayant pour sources le Pentagone et l'ambassade des Etats-Unis à Phnom-Penh, ces parlementaires ont ainsi demandé à un juge de Boston de déclarer illégal l'envoi de conseillers militaires américains au Cambodge. (*A.F.P., Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

Avant de se rendre au Caire

M. Gromyko séjourne à Dama[s]

M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, arrive, ce samedi 1er février, à Damas, pour une visite de quarante-huit heures. Il se rendra ensuite en Egypte, où il précédera de quelques jours le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, qui doit entreprendre, à partir du 10 février prochain, une nouvelle tournée au Proche-Orient.

Le séjour de M. Gromyko a été préparé par la visite, mercredi dernier, en U.R.S.S., du chef d'état-major syrien, le général Hikmat El Chehabi, qui s'est entretenu avec son homologue soviétique, le général Koulikov. Les importantes livraisons d'armes soviétiques à la Syrie vont se poursuivre et se compléter d'une aide civile.

Au Caire, où il est attendu lundi, M. Gromyko signerait, selon l'hebdomadaire égyptien *Akhbar El Yom*, d'importants accords économiques, et discuterait de nouveau de la question de la visite au Caire de M. Brejnev, qui a été ajournée. La question des livraisons d'armes soviétiques à l'Egypte figure aussi à l'ordre du jour. L'agence Tass a annoncé vendredi qu'un accord avait été conclu entre l'U.R.S.S. et l'Egypte, aux termes duquel les Soviétiques procéderaient au déminage d'un vaste espace maritime aux approches de Port-Saïd.

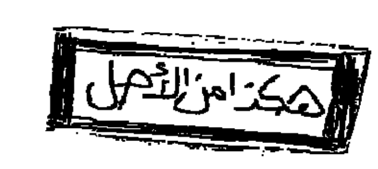
De son côté, le quotidien cairote *Al Akhbar* a publié vendredi une déclaration de M. Ismail Fahmi, dans laquelle le ministre égyptien des affaires étrangères affirme que « *l'Egypte est convaincue de la nécessité de voir la France, représentant l'Europe, participer officiellement à la conférence de Genève* ». Rappelons que M. Sadate avait envisagé cette éventualité lors de sa conférence de presse à Paris, le 29 janvier, mais « pas au début » des travaux de Genève.

● A TEL-AVIV, le ministre de la défense, M. Shimon Pérès, a déclaré vendredi que l'Egypte avait récemment violé l'esprit l'accord de dégagement en pro[cé]dant à des concentrations [de] forces sur la rive ouest du ca[nal] de Suez. En revanche, le géné[ral] Dayan a déclaré jeudi, au co[urs] d'une conférence, que « *l'Eg[ypte] s'est acquis une position qui permettrait de signer avec Is[raël] un accord de non-belligéra[nce] même sans l'assentiment des [au]tres Etats arabes* ». Il a aj[outé] que, pour un tel accord, Is[raël] devrait abandonner les cols [de] Mitla et de Giddi et les giseme[nts] pétroliers d'Abou-Rodeiss, [mais] devrait être assuré de rece[voir] des quantités de pétrole équ[iva]lant à la production de ces p[uits].

Un communiqué militaire is[raé]lien publié vendredi a anno[ncé] d'autre part, que dix Liba[nais] soupçonnés de coopération [avec] les fedayin et détenus par [les] autorités israéliennes avaient [été] libérés après interrogatoire, [et] rapatriés au Liban.

● A BEYROUTH, le col[onel] Moustah El Boudeiry, *chef d'é[tat]*-major de l'Armée de libératio[n de] la Palestine (A.L.P.), qui, s[elon] les chiffres couramment ac[ceptés] compte sept mille hommes, [prin]cipalement stationnés en S[yrie] a accusé, dans deux interv[iews] publiées vendredi par les jour[naux] *Al Hayat* et *The Daily Sta[r]* le président de l'O.L.P., M. Ya[sser] Arafat, d'entraver l'activité d[e ses] forces. Il a affirmé que M. A[rafat] refusait *de financer* les ac[hats] d'armes de l'A.L.P. en U.R.S.S. (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

● *M. Jacques Chirac a [reçu] une invitation à visiter l'Eg[ypte]*, écrit ce samedi 1er février le [quo]tidien *Al Ahram*. Du côté [fran]çais, on confirme de source [auto]risée que le président Sad[ate a] invité, au cours de sa vi[site à] Paris, MM. Giscard d'Esta[ing et] Chirac à se rendre en Egy[pte en] visite officielle. L'une et [l'autre] invitation ont été acceptée[s mais] aucune date n'a encore été [fixée] ni pour l'un ni pour l'aut[re des] deux voyages.



DIPLOMATIE

LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

Soviétiques et Américains vont s'efforcer de « transformer l'essai » de Vladivostok

Alors que les négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale se sont rouvertes le 30 janvier dans un climat de scepticisme, les conversations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ont repris vendredi à Genève sous des auspices beaucoup plus favorables. M. Semionov, chef de la délégation soviétique, qui s'est entretenu avant son arrivée à Genève avec M. Brejnev, a indiqué qu'il abordait ces nouveaux entretiens de « manière constructive et concrète » et qu'il croyait savoir que la délégation américaine adopterait la même attitude.

La raison de cet optimisme est évidente : depuis la suspension des négociations, le 5 novembre dernier, MM. Ford et Brejnev ont abouti le 24 novembre, à Vladivostok, à la « percée » recherchée depuis deux ans. Sans doute les démêlés surgis depuis lors à propos de la loi américaine sur le commerce ont-ils jeté une ombre sur les relations des deux Grands, mais rien n'indique, pour le moment, qu'elle doive avoir des retombées sur les négociations SALT, les plus secrètes mais aussi les plus « stables » que Washington et Moscou conduisent depuis plus de cinq ans à travers les hauts et les bas de la détente. En principe, les négociateurs de Genève n'ont donc plus qu'à « transformer l'essai » de Vladivostok, autrement dit à consigner en un traité en bonne et due forme, avant le prochain « sommet » soviéto-américain du mois de juin, l'accord établi dans ses grandes lignes il y a deux mois par MM. Ford et Brejnev.

Cet accord prévoit, rappelons-le, que pour une période s'étendant jusqu'à 1985 les deux parties disposeront chacune de deux mille quatre cents vecteurs d'armements nucléaires stratégiques : missiles balistiques terrestres, sous-marins, bombardiers à long rayon d'action. En outre, un nombre maximum de mille trois cent vingt missiles terrestres et sous-marins (les bombardiers sont exclus de ce « sous-plafond ») pourront être équipés d'ogives multiples indépendamment guidées, ou MIRV.

Les Américains disposaient déjà — en décembre — de huit cent vingt-deux missiles « mirvés », tandis que les Soviétiques viennent seulement de commencer à installer leurs premiers MIRV sur leurs missiles SS-18. Cette annonce, faite le 14 décembre par M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, est le seul fait nouveau intervenu depuis l'accord de Vladivostok. Attendu depuis longtemps, il ne devrait pas avoir d'influence sur les négociations de Genève, qui porteront sur trois sujets principaux :

1) *L'identification et la vérification du nombre de MIRV.* — Toute possibilité de contrôle sur place étant pratiquement exclue, on s'oriente, du côté américain, vers l'adoption d'un principe simple : tout missile soviétique ayant été identifié comme pouvant transporter des MIRV, c'est-à-dire le SS-17, 18 et 19, sera compté comme un MIRV, qu'il soit équipé effectivement ou non d'ogives multiples. Les Soviétiques, s'ils acceptent cette vue, demanderont-ils à leur tour à compter comme MIRV tous les engins Minuteman américains, alors qu'une partie seulement d'entre eux doit être rééquipée en ogives multiples ? Cela reste à voir. Les Américains estiment que le problème ne se pose pas pour eux, affirmant que leurs partenaires n'ont qu'à consulter les registres du Congrès, où toutes les décisions sont annoncées...

Les négociateurs devront aussi décider si les avions américains FB-111 et soviétiques Backfire doivent être classés parmi les vecteurs stratégiques. Leur rayon d'action leur permet, en effet, d'atteindre le territoire du partenaire à partir de leurs bases aux Etats-Unis ou en U.R.S.S., mais non de revenir.

2) *Le problème des missiles intercontinentaux mobiles* sera sans doute aussi évoqué : il s'agit d'engins basés à terre (sur camions ou wagons de chemin de fer, comme on l'envisage, dit-on, en U.R.S.S.) ou lancés d'un avion, comme les Américains en ont déjà fait l'essai. Ces procédés visent, certes, à réduire la vulnérabilité des forces, donc en principe à renforcer la dissuasion, mais ils compliqueront singulièrement le décompte des engins et la vérification des accords conclus. Le plus sage serait de renoncer purement et simplement, à terme, aux missiles terrestres, pour se concentrer sur les missiles sous-marins et les bombardiers. Mais l'on n'est évidemment pas près, dans les états-majors, à renoncer à ce volet jugé encore essentiel de la « triade ».

3) *Enfin la partie américaine devra tenir compte des réserves* avec lesquelles le congrès avait accueilli, à Washington, l'accord de Vladivostok, et qui portaient sur deux points : le plafond MIRV, a affirmé, notamment, le sénateur Jackson, a été fixé trop haut ; compte tenu de la supériorité soviétique dans le domaine de la puissance des missiles ou capacité d'emport (*throwweight*), l'U.R.S.S. pourrait acquérir, à la fin de son programme de « mirvage », vers 1985, un avantage significatif sur son partenaire.

En second lieu, on s'était inquiété à Washington d'une formulation un peu imprécise de l'accord de Vladivostok, selon laquelle les négociations pour la conclusion d'un nouvel accord pour la période postérieure à 1985 (SALT 3), ne commenceraient pas avant 1981. M. Kissinger a remis les choses au point à ce sujet, et indiqué que, dans son esprit, les conversations pourront reprendre dès cette année, après la signature de l'accord SALT 2, afin de parvenir à une réduction des plafonds.

Les critiques du Congrès semblent en tout cas être moins gênantes pour l'administration dans ce domaine, qu'à propos de l'accord commercial soviéto-américain. Plusieurs sénateurs influents, dont M. Edward Kennedy, ont déjà fait savoir qu'ils soutiendront l'accord de Vladivostok en échange de la promesse d'une reprise rapide des négociations. Il est vrai que M. Kissinger n'a sans doute pas eu de mal à démontrer qu'en acceptant la fixation de plafonds égaux, tant pour le nombre total de lanceurs que pour celui des MIRV, les Soviétiques ont fait une importante concession.

Ils s'y étaient refusés jusqu'à présent, en s'appuyant sur des arguments dont certains étaient peu convaincants : présence des « systèmes avancés » américains en Europe, des forces nucléaires française et britannique, toutes armes qui sont en fait « contrées » par des engins soviétiques à portée moyenne exclus des négociations Salt. D'autres avaient plus de poids : ainsi, la possession par les Etats-Unis de deux bases de sous-marins à Holy-Loch (en Ecosse) et Rota (en Espagne) leur permet de maintenir en patrouille, à nombre égal, plus de bâtiments que leur partenaire soviétique, qui doit faire parcourir à ses submersibles un long chemin depuis Mourmansk pour les amener en position de tir au large des côtes américaines. Cet avantage sera compensé dans les années à venir par la mise en service de nouveaux sous-marins soviétiques de classe « delta », capables, grâce à leurs missiles, de plus longue portée, de rester plus près de leurs bases. Mais les Soviétiques n'ont pas pour habitude d'anticiper sur leurs progrès à venir, et M. Ford a bénéficié là, sans doute en « cadeau de mariage », d'une concession qui avait été constamment refusée à M. Nixon.

MICHEL TATU.

LE REMPLACEMENT DES F-104

« Washington n'est pas en mesure d'ordonner aux compagnies américaines de se retirer de la compétition »

déclare l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris

Hôte d'honneur du déjeuner de l'Association de la presse anglo-américaine, le vendredi 31 janvier, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Kenneth Rush, a prononcé une importante allocution faisant le point des relations franco-américaines, qu'il a qualifiées d'« *assez satisfaisantes* ».

Il a déclaré notamment : « *A Paris tout comme à Washington se manifeste à nouveau la détermination de mener les affaires diplomatiques avec calme, cordialité, réalisme, et aussi peu d'acrimonie que le permet la nature humaine.* »

Parlant de la succession du Starfighter dans les forces aériennes sous commandement de l'OTAN, M. Rush a dit :

« *La France voit dans le Mirage le principal espoir de survie de son industrie aéronautique. En outre, si tous les acheteurs éventuels de cet avion, dans le cadre du « marché du siècle », devaient porter leur choix sur un autre appareil, elle craint les incidences fâcheuses — notamment en matière d'emploi — qu'aurait une telle décision sur la région de Toulouse. Les Français sont naturellement convaincus de la supériorité de leur avion ; mais ils soutiennent également que les Etats-Unis devraient considérer le remplacement du F-104 comme une question « de vie ou de mort » pour l'industrie européenne de l'aviation, et voir dans la survie et la prospérité de cette dernière un facteur d'une importance vitale pour les intérêts américains à long terme. La position des Etats-Unis est qu'aucune puissance étrangère ne saurait dicter aux gouvernements des Pays-Bas, de la Belgique, de la Norvège et du Danemark la décision à laquelle ils devraient s'arrêter quant au choix d'un nouvel appareil. Le gouvernement des Etats-Unis n'est pas non plus en mesure d'ordonner aux compagnies américaines de se retirer de la compétition dont ces contrats font l'objet. Quant aux considérations d'ordre intérieur, les Etats-Unis eux aussi connaissent un problème de chômage qui est considérablement plus grave que celui de la France. Mais par-dessus tout, il est préférable de s'en remettre au libre jeu de la concurrence commerciale et aux spécialistes capables de juger des capacités militaires de chaque appareil.*

» Les deux compagnies américaines qui se trouvent sur les rangs pour l'obtention du contrat, Northrop et General Dynamics, ont offert aux pays européens, y compris la France, la possibilité de participer à la construction de l'avion. Je suis convaincu qu'un marché très avantageux pourrait être conclu. »

Après avoir abordé le « *faux problème de la domination américaine* », l'ambassadeur a exposé sa conception de l'« identité européenne » :

« *Nous avons, de toute évidence, intérêt à ce que l'Europe soit plus forte et plus florissante ; or tel est précisément l'objectif du processus d'unification. Par la même logique, nous sommes contraints de nous opposer à la définition d'une identité européenne centrée sur l'idée d'une opposition systématique aux vues américaines.* »

Relevant « *la grande concordance de vues entre les Etats-Unis et la France quant à la crise de l'énergie* », M. Rush a dit :

« *Nos deux pays croient à la nécessité d'un dialogue entre producteurs et consommateurs. La seule divergence existant entre nous sur ce point porte sur le calendrier d'une telle réunion.* »

Le premier « sommet » franco-allemand de 1975

(Suite de la première page.)

Les milieux officiels allemands et le chancelier sont beaucoup plus pessimistes qu'on ne paraît le croire à Paris. Ils ne constatent aucune amélioration — c'est un euphémisme — des situations italienne et britannique, et ils n'ont pas une grande confiance dans la capacité de l'administration Ford à rétablir l'économie américaine. Les responsables de la politique économique allemande viennent de revoir, en baisse, les hypothèses qu'ils avaient formulées quelques mois plus tôt, sur 1975. Le P.N.B. ne devrait plus augmenter de 3 %, mais seulement de 2 %, alors que le taux moyen de chômage serait de 3 % (750 000 chômeurs) et non de 2 %. Certains instituts d'études économiques comptent même sur une croissance du P.N.B. de 1 % et un taux de chômage de 4 % (900 000 chômeurs). Le gouvernement s'attend à 1,5 million de sans-travail pour le début de l'été. L'efficacité de la « petite relance » décidée au mois de décembre est de plus en plus mise en doute. MM. Schmidt et Giscard d'Estaing se demanderont une nouvelle fois comment relancer l'activité économique pour lutter contre le chômage sans encourager l'inflation.

Ils parleront, d'autre part, de la situation monétaire internationale, après les décisions de Washington sur le recyclage des pétrodollars et la création du Fonds Kissinger. Pour l'énergie, M. Schmidt attend que M. Giscard d'Estaing précise ses conceptions sur la conférence préparatoire à la conférence producteurs-consommateurs. Le gouvernement de Bonn est favorable à la tenue de cette réunion, dans la mesure au moins où M. Kissinger ne place pas de nouveaux obstacles sur son chemin. Tel le « serpent de mer », la politique énergétique européenne, dont on discute toujours sans résultat, devrait également être évoquée. MM. Schmidt et Giscard d'Estaing chercheront à relancer le dialogue euro-arabe, alors que la participation des Palestiniens divise la France et ses huit autres partenaires.

La délégation ouest-allemande attache une importance particulière à deux sujets : la renégociation demandée par les Britanniques et la politique agricole commune. Sur le premier point, on prête au chancelier Schmidt, dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères, l'intention de servir de médiateur entre MM. Wilson et Giscard d'Estaing. La position française apparaît, en effet, plus dure que celle des Allemands. Le porte-parole du gouvernement fédéral a rappelé que Bonn attachait « *une grande importance à ce que la Grande-Bretagne reste dans la Communauté* ». Bonn a fait des concessions sur le Fonds régional, et les critiques de Londres au fonctionnement du Marché commun agricole ne paraissent pas, ici, déraisonnables. Seule la révision de la contribution britannique au budget communautaire gêne le gouvernement fédéral.

MM. Schmidt et Giscard d'Estaing confronteront leurs points de vue sur l'inventaire de la politique agricole commune, décidée à l'automne dernier. Sans remettre en cause les principes fondamentaux du Marché comun agricole, le gouvernement de Bonn voudrait éviter la constitution d'excédents subventionnés à grands frais. Les deux hommes d'Etat pourraient aussi s'efforcer de trouver un compromis entre la hausse des prix agricoles proposés par la France (13 %) et le maximum accepté par la R.F.A. (6 %). La politique agricole commune reste, en tout cas, le trouble-fête des relations franco-allemandes.

M. Leber devrait préciser, à l'intention de son nouveau collègue français, les idées sur la défense européenne qu'il vient d'exprimer dans un journal allemand. M. Leber estime que la politique commune de défense doit aller plus loin qu'une simple coopération en matière d'armements, tout en mettant en valeur le rôle de l'Eurogroupe de l'OTAN, dont la France ne fait pas partie.

DANIEL VERNET.

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA COOPÉRATION ET LA SÉCURITÉ SE TIENT A BELGRADE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — La deuxième conférence interparlementaire sur la coopération et la sécurité européennes a commencé ses travaux vendredi 31 janvier, à Belgrade. Ils dureront jusqu'au 6 février. Y assistent des délégations de vingt-neuf pays (y compris celles des Etats-Unis et du Canada), ainsi que des observateurs égyptiens, syriens, tunisiens, israéliens, etc. La délégation française est composée des sénateurs André Fosset (Union centriste), Léon Jozeau-Marigné (indépendant) et de Jean Geoffroy (P.S.).

Dès le premier jour des débats, la conférence a entendu le chef de la délégation soviétique, M. Alexis Chitikov, président du conseil de l'Union du Soviet suprême, qui a insisté sur la « réalité » de la détente et la nécessité de la rendre « irréversible ».

Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. John Jarman, député de l'Oklahoma, s'est prononcé en faveur de nouveaux efforts tendant à la limitation des armements stratégiques, au développement de la coopération économique et à la libre circulation des hommes et des idées entre les pays européens. — P. Y.

EUROPE

Portugal

L'U.R.S.S. POURRAIT OBTENIR DES FACILITÉS PORTUAIRES POUR SA FLOTTE DE PÊCHE DE L'ATLANTIQUE

Lisbonne (*A.P.*). — L'Union soviétique a demandé au gouvernement portugais des facilités portuaires pour sa flotte de pêche de l'Atlantique a-t-on appris de source officielle à Lisbonne le vendredi 31 janvier.

Les Soviétiques seraient intéressés par l'utilisation du port de Figueira Da Foz, un port de pêche à l'embouchure du Mondego, à quelque 240 kilomètres au nord de Lisbonne, sur l'Atlantique. C'est la première fois que l'Union soviétique tente de tirer un avantage de l'évolution à gauche du gouvernement portugais. L'OTAN attache un grand intérêt au Portugal, et les manœuvres navales organisées actuellement au large des côtes lusitaniennes en sont une preuve supplémentaire.

Le premier ministre, le général Vasco Goncalves, souvent présenté comme un des dirigeants les plus radicaux, serait favorable à cette demande, mais d'autres membres du gouvernement seraient plus réservés. Les autorités soviétiques désireraient que le problème soit présenté au secrétariat d'Etat à la pêche par le canal de la commission interministérielle chargée des relations soviéto-portugaises. La commission dépend directement du premier ministre.

Allemagne fédérale

M. Schmidt demande à Berlin-Est de cesser ses agissements « contraires à la détente »

De notre correspondant

Bonn. — Les deux jours de débats au Bundestag sur la « *politique allemande* », c'est-à-dire sur les relations entre la République fédérale et la République démocratique allemande, n'ont apporté aucun rapprochement entre les positions du gouvernement, soutenues par les partis social-démocrate et libéral, et celles de l'opposition chrétienne-démocrate. Le chancelier Schmidt et M. Carstens, président du groupe parlementaire de la C.D.U.-C.S.U., avaient tous deux exprimé le souhait d'une politique commune à tous les partis représentés au Bundestag dans les relations avec l'Est, tout en s'accusant réciproquement de la rendre impossible par intransigeance. Dans sa déclaration, M. Schmidt a eu des mots très durs à l'égard du gouvernement de Berlin-Est, accusé d'avoir à plusieurs reprises violé les traités et accords. La République fédérale est prête à développer la coopération avec la R.D.A., a-t-il dit en substance, mais Berlin-Est doit mettre fin à ses agissements « *contraires à la détente* ».

M. Carstens et les porte-parole de l'opposition ont, une nouvelle fois, reproché à la coalition d'avoir sacrifié les intérêts de « *l'Allemagne tout entière* » sur l'autel de la détente avec l'Est. Même si, formellement, la possibilité future d'une réunification de l'Allemagne n'est pas abandonnée, la reconnaissance de la R.D.A. par les pays occidentaux et le traité fondamental auraient accrédité dans le monde l'idée de l'existence de deux Etats allemands. Les orateurs de la coalition ont eu beau jeu de répondre que ce n'étaient pas les traités qui avaient créé la République démocratique allemande, et qu'ils n'avaient fait que prendre acte de la réalité.

D. Vt.

Espagne

LES ULTRAS RÉCLAMERAIENT LA DÉMISSION DE M. ARIAS NAVARRO

Madrid (*A.P.*). — L'extrême-droite espagnole a entrepris une nouvelle campagne pour tenter de miner la position de M. Carlos Arias Navarro, auquel elle ne pardonne pas son timide programme de libéralisation.

Les adversaires les plus acharnés du premier ministre envisageraient de le contraindre à démissionner pour laisser la place au président des Cortès, M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel. Ils mènent campagne auprès du général Franco. Cette tendance d'extrême droite, qui comprend nombre d'animateurs de la Phalange, redoute que le programme du premier ministre, qui autorise la constitution, dans des limites étroites d'« *associations politiques* », pour la première fois depuis 1939, n'ouvre la porte aux partis politiques.

On s'attend à une clarification de la situation vers la mi-février, lors du retour de M. Manuel Fraga Iribarne, actuellement ambassadeur à Londres, qui veut tenter de former une « *association politique* » de centre droit (*le Monde* du 31 janvier).

Le premier ministre a donné un encouragement tacite à l'initiative de M. Fraga, qu'il a rencontré lors du passage de ce dernier à Madrid, cette semaine. Les partisans de M. Rodriguez de Valcarcel auraient fait savoir au général Franco que M. Arias Navarro était allé trop loin en soutenant M. Fraga sur un programme qui pourrait provoquer un affrontement avec le mouvement, dont le conseil national est chargé d'approuver la constitution de nouvelles « associations politiques ». La seule possibilité d'appel à ses décisions est le général Franco lui-même.

Dans l'entourage du premier ministre on n'exclut pas la possibilité d'une démission de M. Arias Navarro si le projet d'association présenté par M. Fraga était repoussé.

● *M. Licinio de La Fuente*, ministre du travail, a déclaré, vendredi 31 janvier, que le gouvernement pourrait prochainement légaliser le droit de grève. — (*A.F.P.*)

Les hommes changent, les problèmes restent

Le départ de MM. Jacques Soufflet et Pierre Lelong est au centre des premiers commentaires — publiés dans nos dernières éditions du 1er février — qu'a suscités le remaniement ministériel. M. Jacques Chirac a tenu à préciser, vendredi matin à l'Hôtel Matignon, que ces deux ministres avaient exprimé eux-mêmes le désir de quitter le gouvernement et que leur action ne pouvait en aucun cas être considérée comme « un échec ».

Les organisations de gauche et d'extrême gauche, en revanche, accordent à ces changements une signification politique. L'arrivée de deux nouveaux responsables au ministère de la défense — « un ultra-conservateur et un général spécialiste de la répression », selon le P.S.U. — illustre pour M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S., « l'inquiétude du gouvernement en ce qui concerne le malaise de l'armée ». M. Hernu pense, en particulier, que la présence du général Bigeard « servira à cautionner les indispensables mesures à prendre pour le contingent », mais qu'au-delà de ces mesures immédiates il importe que le gouvernement définisse « une véritable politique de l'indépendance nationale ».

La Ligue communiste révolutionnaire, qu'anime M. Alain Krivine, estime que « le gouvernement a peur de la révolte des casernes et semble vouloir y répondre par la matraque ». Inquiétude que semble partager M. Pierre Marcilhacy, sénateur non inscrit de la Charente : « Là où on espérait un Lazare Carnot, on nous offre Murat. »

Cependant, « derrière l'intransigeance », souligne l'organisation communiste Révolution, « on voit apparaître la profonde faiblesse du régime, sa grande crainte devant les luttes populaires. Le pouvoir espère ravaler la façade en chassant les hommes ».

Lutte ouvrière, mouvement trotskiste, dont Mlle Arlette Laguiller est l'un des dirigeants, en conclut que le remaniement est à la fois « une farce imaginée par Chirac et Giscard d'Estaing pour faire croire aux travailleurs et aux jeunes appelés que le changement d'un ministre ou d'un secrétaire d'Etat signifie un changement de leur sort » et une victoire — « victoire toute morale sans doute, mais victoire tout de même » — des postiers et des appelés du contingent, « précieux indice pour les travailleurs et pour les jeunes que seule la lutte paie ».

M. Giscard d'Estaing : une adaptation aux circonstances

M. Valéry Giscard d'Estaing a commenté, vendredi 31 janvier, en fin d'après-midi, au cours de la réception offerte par M. Jean-Pierre Fourcade aux fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances, le remaniement ministériel.

« Ce n'est pas un remaniement classique, a dit le chef de l'Etat, *mais une adaptation du gouvernement à un certain nombre de tâches et de circonstances. »* M. Giscard d'Estaing a précisé qu'il avait *« médité personnellement ce remaniement avec la coopération active du premier ministre ».*

Le président de la République a ensuite donné des explications sur les divers changements de personnes. Pour le ministère de la défense, *« il s'agissait,* a-t-il déclaré, *de tenir compte d'une situation de fait : M. Soufflet m'avait demandé qu'il soit mis fin à ses fonctions ».* Sur la nomination du général Bigeard, le chef de l'Etat a dit : *« Il faut adapter la condition militaire et j'ai pensé que quelqu'un issu du rang, ayant fait toute sa carrière dans l'armée, pourrait apporter une expérience humaine, propre à résoudre ce problème ».*

A propos du départ de M. Lelong, M. Giscard d'Estaing a précisé : *« Je ne suis pas de ceux qui rendent un ministre responsable de conditions difficiles. Or M. Lelong a eu des fonctions intervenant à un moment difficile, notamment en raison de la grève de l'automne. »*

Le chef de l'Etat a justifié la nomination d'un secrétaire d'Etat à l'agriculture par *« l'importance des négociations agricoles internationales ». « J'ai pensé,* a-t-il dit, *qu'il était bon que le ministre de l'agriculture ait un adjoint. Le meilleur choix était certainement celui de M. Deniau qui, ancien membre de la Commission de Bruxelles, connaît parfaitement les dossiers. »* Enfin, selon le président de la République, la promotion de M. Ségard doit permettre à celui-ci *« d'avoir plus de poids vis-à-vis de l'extérieur ».* M. Giscard d'Estaing a indiqué que le ministre du commerce extérieur allait poursuivre ses voyages à l'étranger : *« J'ai donné pour consigne à M. Ségard,* a-t-il conclu, *de le voir le moins souvent possible. »*

● M. MICHEL JOBERT : *« Ce n'est pas un événement mondial. C'est une affaire que l'on commentera en Gironde et en Ille-et-Vilaine. Quant au général Bigeard, comme c'est un homme qui ne s'embarrasse pas de détails, peut-être arrivera-t-il à l'essentiel quant à la nécessité d'une réforme de la condition militaire en France et aussi à empêcher toute déviation de la politique de défense nationale telle que le général de Gaulle et G. Pompidou l'ont développées et qui est fondamentale pour l'indépendance de la France. »* De M. Jacques Chirac, M. Jobert a dit : *« C'est un homme qui a de l'affection pour moi. Il le dit. Disons que cette affection ne se manifeste pas de façon trop vivante. »*

● M. PAUL LAURENT (P.C.) : *« Le remaniement a surtout pour but de faire passer sur le dos de deux ministres l'incurie qui relève de la responsabilité globale du gouvernement. Il est inquiétant de voir arriver au gouvernement des personnalités connues pour leurs tendances autoritaires. En ce qui concerne la nomination du général Bigeard, il s'agit visiblement d'une tentative de militarisation du pouvoir. »*

● M. FRANÇOIS LONCLE (radicaux de gauche) : *« L'accession de M. Achille-Fould au secrétariat aux postes et télécommunications revêt un caractère purement électoral. La soumission de l'ancien député de la Gironde aux intérêts bancaires et privés accroît nos inquiétudes quant à l'avenir du service public des P.T.T.*

» A la défense nationale (...) nous attendions Massu. Ce fut Bigeard, digne bras droit de l'ex-ministre de la censure, M. Yvon Bourges. Tout cela manque de sérieux. »

● M. CAMILLE LAURENS (C.N.I.) : *« Le « tandem » nommé à la défense aura la tâche délicate de redonner à l'armée un « moral » dont beaucoup pensent qu'il est atteint et de l'adapter aux missions nouvelles de cette fin de siècle. »*

● M. MAX LEJEUNE (M.D.S.F.) : *« La nomination du général Bigeard, aux titres militaires et à la popularité incontestés, vise à remédier avec beaucoup de réalisme au malaise de l'armée. »*

● M. YVES LANCIEN, secrétaire général du comité pour la défense de la République (C.D.R.) : *« Je me félicite de la nomination d'un soldat qui a montré ces derniers jours encore qu'il est l'un des plus qualifiés pour apporter aux problèmes de la condition militaire une réponse que le pays attend. »*

Le système

(Suite de la première page.)

Une aussi longue histoire — en une génération — a imprégné le corps des officiers et des sous-officiers. Cette série de guerres a modifié, du moins pour les plus anciens d'entre nous, la conception qu'ils se faisaient, au départ, du principe traditionnel de la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil. Trop longtemps éloignés de France, de nombreux cadres se sont jugés sacrifiés à un peuple qui leur semblait s'embourgeoiser, et ils en ont conçu un complexe de supériorité.

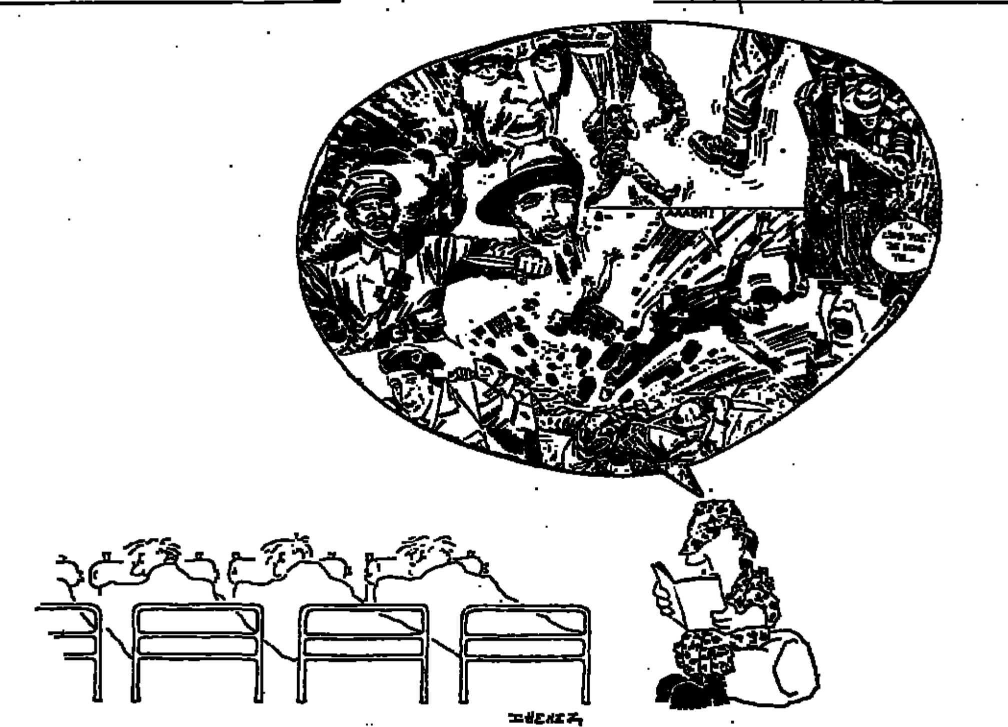
Comme il est fréquent en de telles circonstances, il est apparu une certaine sclérose de la société militaire, la résistance à des bouleversements pourtant inévitables, au nom d'habitudes de vie et de modes de penser figés auxquels la majorité des cadres, les moins jeunes, sont restés attachés.

Les mentalités n'ont pas évolué aussi vite que les matériels, les événements politiques ou la technique. Le conservatisme de nombreux officiers et sous-officiers s'est nourri de la disparition progressive de divers avantages de la carrière militaire. Les rémunérations des cadres d'active ont perdu du terrain par rapport aux traitements de la fonction publique. Les gouvernements successifs ont cru pouvoir le rattraper en accordant des indemnités spéciales.

Les militaires professionnels ont appris à se méfier d'une telle politique. Leur retraite est calculée sur une solde qui ne comprend pas ces suppléments. Leur rémunération de base est si peu attrayante, les servitudes du métier sont demeurées si nombreuses, qu'il n'est pas étonnant d'enregistrer une désaffection croissante pour le métier des armes et — ce qui est plus grave à terme — un amenuisement du recrutement en quantité et en qualité.

Cette situation n'est pas particulière à la France. Dans la plupart des pays de l'alliance atlantique, les armées offrent des conditions financières, qui, en règle générale, ne sont pas meilleures que celles du secteur public. Or, un paradoxe veut que ces mêmes armées cherchent à attirer une main-d'œuvre qualifiée que leur dispute — avec succès — le secteur privé. La solde de base joue donc presque obligatoirement au détriment des armées, sauf en période de marasme économique ou de chômage.

Dans le cas de la France, le fait que le gouvernement ait choisi de consacrer 25 % des dépenses militaires à l'achat des armements et 17 % à la recherche et à la mise au point des matériels pourrait expliquer la modicité des soldes. Le traitement des cadres français est au huitième rang



(Dessin de CHENEZ.)

A R.T.L.

Le général Bigeard : la France aime son armée

Le général de corps d'armée Marcel Bigeard, participant, vendredi soir 31 janvier, à l'émission de R.T.L. « Face au défi », a déclaré que tous ceux qui l'ont connu « *savent que Bigeard a été et restera un soldat. Ça ne peut pas être autrement. Ce milieu politique est un milieu tout à fait étranger à moi* ». « *Le président m'a mis dans une fonction qui est nette, aux armées, que je connais tout de même bien pour les avoir pratiquées pendant près de quarante ans. Je pense que je peux très bien faire mon travail tout en restant Bigeard* », a-t-il ajouté.

A propos du malaise dans l'armée, le général Bigeard estime que « *c'est trop tôt pour en parler. Le monde tourne à une vitesse effarante et on sent très bien qu'il faut une armée. Et la France aime son armée, j'en suis persuadé. Les jeunes Français sont disponibles et je suis persuadé que cela va s'arranger* », a-t-il précisé, affirmant qu'« *à 95 % la France n'est pas contre l'armée. Les 5 % qui restent nous ennuient un peu, on va s'expliquer avec eux, on arrivera à faire le point* ». Le nouveau secrétaire d'Etat a déclaré qu'il serait « *très libéral* », car « *il vaut mieux voir les gens et s'expliquer avec eux* ».

Le général Bigeard a ensuite évoqué la constitution du comité permanent du service militaire dont il était jusqu'à présent le vice-président. Précisant qu'il n'avait pas participé à la désignation des personnels qui y figurent, il a regretté que des « *camarades de l'opposition* » n'y figurent pas.

Un journaliste lui ayant demandé si, restant le « *militaire* », il ne craignait pas la réaction de la classe politique, le nouveau secrétaire d'Etat a répondu : « *La politique, c'est une jungle. Dans une jungle, il faut faire attention et je m'armerai d'un coupe-gorge pou dégager un peu de chemin.* »

M. Michel Debré, intervenant à son tour, a affirmé que « *dans une très large mesure, l'état moral de l'armée ne dépend pas du seul titulaire du porte-feuille de la Rue Saint-Dominique* ».

M. Debré a notamment poursuivi : « *Il y a maintenant, et ce n'est pas caché, ce n'est pas un secret que je dévoile, des petites écoles de formation pour des jeunes avant l'entrée au service, de telle façon qu'ils deviennent à l'intérieur de l'armée, quand ils revêtiront l'uniforme, des éléments de subversion.* »

M. Debré a encore indiqué qu'étant donnée la personnalité du général Bigeard, il pensait que les réactions à sa nomination, au niveau des officiers, étaient l'« *assentiment et la satisfaction* ».

DANS LES JOURNAUX PARISIENS

L'HUMANITE : pour quel changement ?

« Reste à savoir si le remplacement du ministre par M. Bourges, un autre U.D.R., même assisté du général Bigeard, suffira à transformer réellement le climat dans l'armée. Le général Bigeard estime qu'« il y a des choses à changer dans les casernes ». Oui, mais lesquelles, et dans quel sens ?

» Les récentes manifestations de militaires ont témoigné de l'aspiration des jeunes recrues à être traitées comme des citoyens, et non comme des robots voués aux tâches serviles et à l'obéissance passive.

» Le gouvernement est-il disposé à s'orienter vers un statut démocratique qui assure aux soldats et aux cadres la dignité matérielle et morale, et leur assigne, comme tâche unique, la défense de l'intégrité du territoire et l'indépendance nationale ? On peut avoir quelque doute à ce sujet. »

(RENE ANDRIEU.)

LE FIGARO : au-devant de l'événement.

« On attendait plus ou moins J.-J. S.-S., et c'est Bigeard qui arrive. L'insolite l'emporte sur le curieux et les pronostiqueurs sont en déroute. La politique a parfois de ces surprises, et le comble eût été de voir, au même gouvernement, l'inattendu baroudeur avec l'imprévisible radical-réformateur débattre de questions militaires. Pour le spectacle, bien sûr, car sur le fond des choses ce premier remaniement du septennat ne doit pas être tenu pour négligeable.

» Depuis quelques semaines, le chef de l'Etat et son premier ministre analysaient pareillement les développements probables des prochains mois. Et leur prévision se fixait sur deux difficultés s'annonçant comme certaines : dans l'agriculture et dans l'armée. Deux hommes nouveaux, placés auprès de ministres à part entière, les prendront en charge (...).

» Pour les agriculteurs comme pour l'armée, cette redistribution des responsabilités ministérielles semble donc obéir à la consigne du chef de l'Etat : aller au-devant de l'événement et ne pas se laisser surprendre. »

(XAVIER MARCHETTI.)

L'AURORE : l'éponge est passée...

« Ce qui frappera, essentiellement, les observateurs, c'est le retour au pouvoir d'hommes politiques, qui, tels Bourges et Achille-Fould, ont été les soutiens les plus actifs de Chaban et ont tenu des postes de responsabilité dans sa campagne présidentielle.

» La reprise en main de l'U.D.R. par Jacques Chirac trouve ici une confirmation éclatante. Plus personne ne résiste. Tout le monde accourt. L'éponge est passée sur la grande crise de mai. Personne n'écoute plus la petite flûte de Michel Jobert.

» Mais Giscard dans cela ?

» Le chef de l'Etat n'est certainement pas insensible au fait que ceux qui l'ont le plus vivement combattu viennent huit mois après, même par premier ministre interposé, faire si complète allégeance.

» Il n'en reste pas moins que ces « renforts » modifient sensiblement les aspects internes de la majorité, et, à force de gommer le passé, finissent par lui redonner — à quelques rayures près — ses teintes anciennes, alors qu'en mai dernier les Français avaient — en votant Giscard ou Mitterrand — manifesté leur goût pour d'autres couleurs. »

(DOMINIQUE PADO.)

LIBERATION : c'est le giscardisme.

« Bigeard, vous le savez tous, c'est « l'Indo », c'est Alger, la « question », les massacres de la Casbah, l'assassinat de Maurice Audin ou de Larbi Ben Midhi, « disparus » entre des milliers d'autres. Mais Bigeard, c'est aussi le héros d'une mythologie douteuse, celle du para, du baroudeur, du type sorti-du-rang et qu'a pas froid aux yeux, qui parle franc et droit. Un journaliste se demandait hier soir si, au prochain conseil des ministres, F. Giroud, la directrice de l'Express *qui se faisait saisir pour dénoncer les paras à Alger et le général Bigeard se serreraient la main. La question ne devrait pas se poser. Bigeard et Giroud, c'est pareil. Ils vont découvrir qu'ils étaient des adversaires fraternels et ils s'uniront pour le changement. C'est ça le « giscardisme », la « République populaire » annoncée pour le Nouvel An. »*

L'IMPREVU : les apprentis sorciers.

« Dans ce gouvernement de bonnes manières, vous avez introduit un plébéien. Dans ce gouvernement censitaire, vous avez introduit un homme du bas. On ne laisse pas impunément entrer les mercenaires au salon. (...) Il en va de la brutalité mercenaire comme de toutes les forces obscures qui gouvernent le monde : elles se retournent volontiers contre les apprentis-sorciers qui prétendent les dompter. »

● Le *Journal officiel* du 1er février publie le décret du 31 janvier relatif à la composition du gouvernement et portant nomination de ses nouveaux membres.

● *M. Jacques Duclos,* sénateur de la Seine-Saint-Denis, membre du bureau politique du parti communiste français, a quitté la clinique où il était en traitement depuis le début de janvier. Il sera en convalescence pendant plusieurs semaines.

La presse algérienne s'abstient de tout commentaire

De notre correspondant

Alger. — La radio algérienne a ignoré, dans toutes ses émissions en français et en arabe, le remaniement ministériel survenu à Paris. Le bulletin d'information anglais à destination de l'Afrique s'est contenté d'annoncer la nomination de M. Yvan Bourges, le nouveau ministre de la défense s'étant longtemps occupé de la coopération franco-africaine. Enfin, *El Moudjahid* publie ce samedi 1er février, en une brève information en bas de page, la liste des nouveaux ministres.

De toute évidence, à quelques semaines de la visite officielle du président Giscard d'Estaing, et alors que les relations franco-algériennes sont au beau fixe, la presse a voulu éviter de commenter la nomination du général Bigeard, dont le nom est désagréablement lié à la guerre d'Algérie. Les Algériens qui ont écouté les interviews accordées par le secrétaire d'Etat à la défense aux différentes radios françaises, ont noté que lui-même s'est gardé d'évoquer cette période de sa vie ou ne l'a fait qu'en passant. C'est, pense-t-on ici, un bon point pour lui.

Il n'en demeure pas moins que si la presse algérienne avait voulu émettre des critiques sans s'engager directement, elle aurait pu citer les opinions défavorables émises par l'opposition en France. Elle avait recouru récemment à ce procédé en reproduisant abondamment et en bonne place les déclarations et les articles les plus vigoureux condamnant les exercices d'unités américaines dans le sud de la France et les facilités accordées aux forces de l'OTAN au moment même où M. Kissinger faisait planer des menaces sur les pays de la presqu'île arabique.

PAUL BALTA.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1940...

C'est la première fois depuis 1940 qu'un général non parlementaire devient secrétaire d'Etat à la défense. Cette année-là, le 5 juin, le général de Gaulle est devenu sous-secrétaire à la défense nationale dans le gouvernement de Paul Reynaud (il n'y avait pas de secrétaire d'Etat sous la IIIe République) jusqu'à son départ à Londres, le 17 juin.

Dans le gouvernement constitué le 11 juillet 1940 par le maréchal Pétain, les trois secrétariats d'Etat à la guerre, à la marine et à l'aviation étaient respectivement confiés au général Colson, à l'amiral Darlan et au général Pujo.

* * *

Le maréchal Pétain a été lui-même, sous la IIIe République, ministre de la guerre, au lendemain du 6 février 1934, dans le gouvernement Doumergue du 9 février, tandis que le général Denain, alors chef d'état-major général de l'armée de l'air, était ministre de l'air, poste qu'il devait conserver dans trois gouvernements.

Dans le ministère suivant, celui de M. Pierre-Etienne Flandin, formé le 8 novembre 1934, le général Denain conservait l'air, tandis que le général Louis Maurin (du cadre de réserve), père de l'actuel chef d'état-major des armées, remplaçait le maréchal Pétain au ministère de la guerre jusqu'au 1er juin 1935 (et de nouveau dans le ministère Sarraut du 24 janvier au 4 juin 1936).

Avant 1934, il faut remonter à 1926, le général Guillaumat occupant le ministère de la guerre dans un éphémère cabinet Briand du 23 juin au 19 juillet, et le général Nollet dans le cabinet Herriot du 14 juin 1924 au 17 avril 1925.

Si l'on fait abstraction de la période exceptionnelle de Vichy et de la guerre — le général de Gaulle a cumulé lui-même la défense nationale et la présidence du conseil du 21 novembre 1944 au 21 janvier 1946, — il y a donc quarante ans qu'un général non parlementaire n'était pas entré au gouvernement.

* * *

Si le général Koenig et le général Billotte ont été ministres de la défense nationale en 1954 et en 1955, ils étaient l'un et l'autre députés.

DU GOUVERNEMENT

de défense en question

des rémunérations attribuées aux militaires professionnels, par treize pays de l'Alliance atlantique.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que des officiers ou des sous-officiers ont paru souscrire à certaines des revendications de l'« appel des cent » en faveur d'une amélioration du sort moral et matériel des appelés. Le style de cette réclamation collective, contraire aux règlements, les a déconcertés. Mais le contenu de l'appel ne les a pas émus outre mesure, à l'exception, peut-être, de quelques revendications jugées irréalistes en l'état actuel de la politique de défense, comme l'incorporation aux dates et dans la garnison choisies par l'intéressé.

Les auteurs de l'« appel » avaient, au demeurant, toutes les raisons d'espérer qu'une certaine « prolétarisation » des cadres de métier — des sous-officiers, surtout, et des officiers subalternes — les rapprocherait de la situation du contingent et — qui sait ? — de l'ensemble des salariés en France. Cette analyse est fondée sur le sentiment que tous les militaires professionnels ne sont pas de droite, même si l'armée sert, selon les organisations gauchistes, les intérêts du pouvoir établi et de la classe dirigeante.

De leur temps de commandement dans un régiment, les jeunes officiers responsables de l'instruction du contingent, avouent tirer, en règle générale, de réelles satisfactions de métier. Pourtant, c'est de leur déception et de leur désillusion à faire évoluer la « machine » militaire qu'ils conservent d'abord le souvenir.

A l'écart des grandes réformes

En dépit de l'intention, maintes fois affirmée par le chef de l'Etat, de transformer la société française actuelle en une société plus juste, plus libre et plus dynamique, force est de constater que le service national demeure encore à l'écart de ce grand mouvement de réformes. Son organisation paraît d'autant plus injuste et les conditions matérielles des appelés d'autant plus dérisoires que ce sont les moins favorisés, notamment les chargés de famille, qui en font les frais. Les officiers et sous-officiers d'encadrement du contingent, dans les unités, seraient les premiers à pouvoir en témoigner.

Universel et égal pour tous, le service national l'est, en principe. Les possibilités de réforme, les affectations privilégiées dans des états-majors ou la recherche de postes à l'étranger, au titre de la coopération et de l'aide technique, contribuent à vider ce principe de toute réalité. Ce sont les ruraux, les ouvriers ou les jeunes, dont le niveau scolaire est le moins élevé, qui subissent vraiment les obligations légales du service militaire. Ce sont, aussi, ceux pour lesquels le service national représente la perte d'une année de salaire ou exige le recours à un soutien de leurs parents plus ou moins humiliant. Et quand ils sont mariés et pères de famille, c'est tout simplement la justice sociale qui est bafouée.

A cet état de dénuement, que la modicité actuelle du prêt du soldat ne parvient pas à faire oublier, s'ajoutent les considérations habituelles sur l'inefficacité du service militaire : le manque d'initiatives ou de responsabilités, l'incohérence des ordres et des contrordres, le temps perdu dans des occupations insuffisamment justifiées par le commandement, le sous-encadrement des unités, la multiplicité des corvées qui ne peuvent être — faute d'argent — confiées à du personnel extérieur, la vétusté des locaux ou la menace des sanctions.

On pourrait allonger, à l'infini, la liste de ces critiques qui concernent moins le principe même du service national que son application quotidienne dans des unités où, parfois, la routine du commandement rejoint la passivité du contingent. D'autant qu'il existe des formations de combat qui échappent à ces reproches, grâce à l'imagination de leurs cadres et à leur volonté de réforme antérieure à celle de la hiérarchie. Il est vrai que dans certains régiments — sont-ils nombreux ? — on n'a pas attendu les directives du ministère de la défense...

Mais le débat ouvert sur les nécessaires changements de l'institution militaire a débordé le cadre traditionnel du service national et de la condition matérielle des personnels sous l'uniforme, pour — avec l'« appel des cent » et la « grogne » des cadres de métier — se porter, aussi, sur les droits du citoyen à l'armée.

Lorsque des officiers témoignent de leur résolution de ne plus « subir » la situation actuelle et d'entamer un dialogue plus confiant avec la hiérarchie, sans pour autant nier les vertus de la discipline, ils manifestent une aspiration à la dignité identique à celle des appelés, dès lors que le gouvernement leur a reconnu la majorité politique à dix-huit ans.

Il est plus que temps, en effet, de considérer que l'armée est composée d'hommes issus de la nation, et qu'on ne peut être chargé de protéger une collectivité si, dans le même temps, on ne bénéficie pas des droits élémentaires ou des avantages attachés à cette même collectivité. Des citoyens diminués, fussent-ils des volontaires, feraient de bien mauvais gardiens du patrimoine national. La difficulté commence, dans la pratique, avec la détermination des droits civiques fondamentaux, et donc inaliénables, qui pourraient être attribués aux officiers, aux sous-officiers et aux appelés, sans préjudice pour la cohésion des unités combattantes et la garantie de leur efficacité.

Sur ce point, le gouvernement escompte apparemment que des « structures » de dialogue, déjà en place ou à créer, suffiront pour dissiper le mécontentement actuel. Le conseil supérieur de la fonction militaire recevra directement les doléances de la base. Un comité permanent et consultatif du service militaire a été constitué, et la commission armées-jeunesse sera réactivée. Des groupes de travail réuniront des cadres chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Des inspections inopinées permettront de compléter les rapports sur le moral.

Autant de suggestions qui ont le tort de venir trop tard et qui ne modifient pas notablement un statut général de la fonction militaire inadapté — par manque d'esprit novateur, — dès sa conception il y a trois ans.

A la différence de syndicats comme la C.F.D.T., qui a d'emblée émis le vœu que puisse exister et se développer un syndicalisme militaire, les partis de l'opposition ont adopté des attitudes plus nuancées. Pour la gauche, il n'est évidemment pas question que la liberté d'information et la liberté d'expression des militaires — appelés ou professionnels — soient restreintes de quelque manière, et la disgrâce du vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, à la suite de ses articles dans *le Monde*, a été comme le révélateur des conditions imposées à un officier qui cherche à approfondir une doctrine en dehors des sentiers battus...

Un droit de recours

Reste la liberté d'association, un des droits du citoyen, qui devra, un jour, être transposée à l'armée. Le parti communiste, qui écarte l'idée d'un syndicalisme de corporation, n'en estime pas moins que doit être reconnu aux militaires un droit de recours. Il suggère la mise à l'étude de l'appartenance individuelle à des associations démocratiques. Au parti socialiste, il existe un courant défavorable à l'institution d'un syndicalisme propre au contingent, dès lors que le service militaire n'est pas une activité professionnelle, mais une obligation nationale de durée limitée. Des socialistes vont jusqu'à conclure qu'un syndicat du contingent serait même en opposition avec le projet autogestionnaire.

Toutes ces controverses sont suivies, avec une passion que l'on imagine aisément, par des militaires qui voudraient éviter que le refus du dialogue par le gouvernement et les sollicitations plus ou moins sincères, dont ils sont l'enjeu, n'entraînent l'armée dans un engrenage de revendications sans issue.

JACQUES ISNARD.

Prochain article :

UN DÉBAT DE SOCIÉTÉ

DANS LA REVUE « ESPOIR »

Un inédit de Charles de Gaulle sur la condition militaire

La revue Espoir *de l'Institut Charles-de-Gaulle, publie, dans son dernier numéro un inédit de l'ancien président de la République relatif à la condition des cadres dans l'armée. La revue précise que ce texte, « soigneusement rédigé, est la version définitive du troisième état du manuscrit » qui daterait de 1930.*

« (...) En tous temps il faut le dire, ce qui est militaire a rencontré dans l'esprit public quelque opposition. Parmi les hommes qui cultivent la pure intelligence ou qui s'en flattent, la force répugne à certains. Voués à la spéculation, l'action les indispose, surtout dans sa forme guerrière qui est, par excellence, contingente et brutale. Quelques politiciens, diplomates, gens d'affaires, dont c'est au contraire la fonction d'agir mais qui ne le peuvent qu'à travers mille entraves, prennent pour l'art lui-même les feintes, ruses et artifices auxquels ils sont contraints et tiennent pour simpliste la manière catégorique des soldats. Enfin, les personnages qui cherchent à détruire la société par la violence n'éprouvent qu'antipathie pour l'armée, rempart de l'ordre. L'ironie, la méfiance, la haine de ces malveillants peuvent avoir, en somme, leur utilité, en contribuant à l'équilibre des influences, condition d'un Etat bien établi. Mais aujourd'hui l'équilibre est rompu au détriment des militaires privés de leurs appuis naturels : le goût populaire et la sollicitude du pouvoir.

« (...) Les traitements demeurent modestes, honorables, cependant et rétribuent convenablement les services ordinaires.

« Mais leurs échelles sans nuances s'adaptent fort mal aux conditions de la vie militaire. Calculées pour des fonctionnaires dont la résidence ne varie guère, elles ne compensent point les difficultés propres aux soldats, perpétuels errants, dont le destin, matériel et moral, n'est assimilable à aucun autre. Sans doute, le professionnel d'autrefois, célibataire par destination, voire par obligation, ne déplaçait le plus souvent que lui-même. Une mutation n'était rien qu'un voyage. On « bouclait sa cantine » et l'on quittait sans souci la chambre garnie de Cambrai pour celle de Toulouse. Aujourd'hui, l'officier et le sous-officier sont d'ordinaire chefs de famille et le nombre restreint de berceaux français ne permet plus qu'on s'y oppose. Dès lors, ces gens qu'on change sans cesse de garnison, qu'on envoie de Bretagne aux Alpes, du Rhin dans l'Atlas, de Paris sur l'Euphrate, que l'on pousse de stages en cours, de camps en écoles, usent leurs ressources, leur patience et leur dignité à négocier des locations et des déménagements. L'insouciance de naguère a fait place aux ennuis de détail, aux médiocres soucis qui rongent l'entrain et la fierté (...).

« (...) L'amour du métier est une flamme qui baisse. Le goût de servir pour servir, haute vertu des armes qui transportait Vigny, commmence à se faire rare. Si la foi demeure vivace, elle agit moins, cependant, et l'illusion s'en est allée dont l'élan ne se sépare pas. Le détachement de l'ordre matériel et cette sorte de pudeur dans l'ambition qui, si longtemps, donnèrent le ton dans l'armée n'y sont plus toujours de mise.

★ *Espoir*, revue de l'Institut Charles-de-Gaulle, 5, rue de Solferino, 75007 Paris, N° 8, 12,50 F. C.C.P. 33-154-30 La Source.

POLITIQUE

AU CONGRÈS DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

M. Poniatowski : le président de la République est le seul vrai chef de la majorité

Devant une salle Pleyel archicomble de quelque trois mille giscardiens, venus assister à l'ouverture solennelle du troisième congrès de leur formation, M. Michel Poniatowski a parlé, plus d'une heure durant, vendredi soir, en véritable patron.

Par le ton qu'il a employé, par le soin qu'il a pris de traiter de tous les sujets, aussi bien de politique intérieure, que sociale, économique ou étrangère, par l'autorité dont il a fait preuve, le ministre d'État s'est employé à démontrer que, si les républicains indépendants venaient de connaître une période prolongée de flottement, celle-ci devait être révolue.

Pour qu'il en soit ainsi, pour que ces assises *soient le point de départ d'une nouvelle étape* pour le parti dont est issu le chef de l'État, ses dirigeants n'ont en effet pas lésiné.

La Fédération nationale des républicains indépendants a-t-elle tardé à prendre son second souffle et à s'organiser après la victoire de son candidat ? C'est que la direction mise en place *après le 19 mai 1974 n'était pas à la hauteur* : et voilà M. Roger Chinaud, secrétaire général, remercié. Couvert de fleurs et d'hommages, mais remercié tout de même (car ce n'est pas une promotion pour lui de devenir président du groupe parlementaire après avoir été le successeur de M. Poniatowski à la tête de l'appareil). Les députés ont-ils rechigné à appuyer la politique de réformes du chef de l'État — en particulier lors du vote du projet de loi sur l'interruption de grossesse ? Voilà M. Jean Brocard soulagé de ses responsabilités de président du groupe parlementaire et promis à un autre avenir. Le siège de la F.N.R.I. a-t-il insuffisamment répondu, depuis six mois, aux appels des militants en quête de directives ? Voici que l'on annonce le renforcement de l'équipe *dirigeante*, la *nomination* de deux vice-présidents et la mise en place de quatre commissions. Enfin et surtout, manquait-il une tête au parti, désorienté par l'entrée de son chef à l'Élysée ? Voici un nouveau président, M. Michel Poniatowski, déjà pratiquement élu à ce poste vendredi soir par les ovations (et « le Chant du départ »), qui ont salué *sa déclaration de candidature*.

Un nouveau président, des responsables plus nombreux, des structures réorganisées, c'est le premier volet de la reprise en main engagée par le ministre d'État. Il fallait qu'à cela s'ajoute un nouvel objectif. Le premier — placer M. Giscard d'Estaing au plus haut de l'État — ayant été atteint le 19 mai. Et cet objectif ne manque pas, lui non plus, d'ambition, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de faire de la F.N.R.I., jusque-là organisation légère et pauvre en militants « un véritable rassemblement populaire » : un « rassemblement » aux effectifs doublés, capable d'aider le président de la République à « façonner le futur » et aspirant au titre de « formation la plus importante de la majorité ».

Au service de cet objectif : une stratégie, ancienne déjà, mais renforcée de l'insistance avec laquelle M. Poniatowski la défend et du poids considérable acquis par son promoteur depuis ses premier ballons d'essai en août 1971 : la fédération du centre, l'alliance de « type confédéral » entre les formations ayant soutenu M. Giscard d'Estaing dès le *premier tour* de l'élection présidentielle, le regroupement qui devra permettre, à la faveur des prochaines élections législatives, l'émergence d'une « majorité parlementaire giscardienne ».

A ce discours de mobilisation générale il ne manquait ni les engagements solennels, ni les appels au combat, ni les mises en garde sévères (les membres du groupe parlementaire réservés à l'égard des réformes se seront sans doute sentis visés par le propos adressé à « ceux qui doivent chercher ailleurs le cadre de leur action politique »). Ne manquaient pas non plus les coups de patte au grand parti allié mais concurrent : l'U.D.R. « qui a subi des vicissitudes diverses », qui a souffert d'« un exercice prolongé du pouvoir sans véritable partage » et qui ne doit pas espérer exercer un jour une « pression » quelconque sur le chef de l'État. A bon entendeur, salut !

Bref, dès la première heure qui suivit, vendredi soir, l'ouverture officielle du congrès des républicains indépendants, tout, ou presque, avait été dit.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Michel Poniatowski a déclaré, vendredi soir, devant le congrès des républicains indépendants réuni à Paris, salle Pleyel : « *Ceux qui observent ce congrès pourront dire qu'en dix ans ils auront vu la poignée d'hommes de bonne volonté que constituait à l'origine les républicains indépendants devenir un parti d'où est issu le président de la République, un parti essentiel à la vie politique française et qui le sera demain plus encore, enfin un parti de gouvernement. (...) Notre mouvement compte aujourd'hui plus de 100 parlementaires, 400 conseillers généraux, environ 3 500 maires et 35 000 conseillers municipaux, 88 fédérations départementales de Génération sociale et libérale et 110 clubs Perspectives et Réalités. Aucune formation politique n'a connu un tel essor, un tel succès en aussi peu te temps.* »

Le ministre d'État a ajouté : « *Disons-le nettement : il n'était pas très facile, il y a quelques années, d'être giscardien ! Nous étions peu le jour du départ, nous étions peu à comprendre, à savoir, à vouloir que la société française s'ouvre un jour résolument aux réformes profondes, qu'elle retrouve son unité, qu'elle oublie et guérisse de toutes les blessures et de toutes les divisions de son histoire ! Combien étions-nous aussi à croire au destin national de ce jeune ministre en congé de gouvernement ?* »

Puis il a noté : « *Sans doute nous ne pouvons plus être le parti du président, puisque son parti c'est désormais la France. Mais nous devons être le rassemblement pour le président Rassemblement de ceux qui veulent soutenir son action de transformation, de renouvellement de la société et de construction de l'avenir. Qu'il soit clair que ceux qui ne voudraient pas d'abord soutenir son action de réforme doivent chercher ailleurs le cadre de leur action politique.* »

M. Poniatowski a souligné que les objectifs des républicains indépendants devaient être la liberté, la sécurité, la justice et l'équité. Sur ce dernier point, il a déclaré : « *Notre société n'est pas juste par bien des aspects, et c'est une des plus grandes entreprises du président que d'en vouloir une rapide et profonde transformation. Des mesures seront prises au plan des revenus, au plan des régimes de protection sociale, de l'aide sociale et aussi de la justice fiscale. Il n'y aura pas une aggravation globale de la fiscalité, mais un effort pour atteindre ce qui lui échappe injustement.* »

Puis il a traité du rôle politique de la Fédération nationale des républicains indépendants. « *Notre nouvelle mission*, a-t-il dit, *est désormais de rassembler tous ceux qui veulent soutenir l'action de transformation et renouvellement qu'il a engagée.* » Il a précisé : « *Les objectifs et l'organisation de la F.N.R.I doivent être renouvelés afin que notre Fédération joue le rôle qui doit être le sien : devenir le noyau actif de la majorité présidentielle. Pour cela, la F.N.R.I. doit être une force de soutien, une force de réflexion et de proposition, une force capable de mener une vaste action politique.*

» *Nous devons apporter au chef de l'État non la vigilance, car nous n'avons pas à surveiller son action, ni cette inconditionnalité qui tue l'imagination, l'esprit novateur et la responsabilité. Mais un appui confiant, loyal, actif, à sa politique et à ses efforts pour réformer la France.* (...)

» *Dans tous ces domaines, à tous les niveaux, nous devons être ceux qui diffusent, expliquent, défendent l'action du président.* »

Evoquant les grandes lignes de la politique économique et extérieure de la France, M. Poniatowski a déclaré : « *La France doit, politiquement, se donner les moyens d'une défense nationale propre, par une force nucléaire indépendante et par l'alliance atlantique. Mais elle doit aussi accroître ses relations économiques — qui correspondent à ses intérêts durables — avec l'Est et œuvrer pour dégager les bases définitives d'une paix politique et militaire en Europe.* »

Après avoir affirmé : « *Il était temps. Depuis trente ans, la société française semblait figée, immobile et prisonnière de valeurs et d'institutions dont la plupart remontaient au code Napoléon* », le ministre de l'intérieur a encore dit : « *Le temps presse. C'est la dernière fois que nous pouvons choisir. Si nous échouons dans la construction de cette société libérale avancée, il ne restera qu'à subir l'univers bureaucratique rétrograde et dépassé que nous propose une union de la gauche figée sur un programme qui ignore la crise mondiale de l'énergie et qui ferme les yeux sur la crise du Portugal.* »

Il a ajouté : « *Nous, nous avons le privilège de pouvoir imaginer le futur avec une grande liberté puisque nous ne sommes prisonniers :*

» — *Ni des dogmes du dix-neuvième siècle qui ont stérilisé trop d'imaginations et d'initiatives depuis plus de cinquante ans. C'est le cas notamment des marxistes ;*

» — *Ni des liens que scelle l'exercice prolongé d'un pouvoir sans véritable partage.* »

La prochaine majorité parlementaire doit être giscardienne

L'orateur a alors abordé la question de l'évolution de la majorité présidentielle. Il a déclaré : « *Depuis 1962, nous savons que l'homme politique responsable défini par nos institutions, c'est le président de la République, à la fois chef de l'État, donc de tous les Français, et chef, le seul vrai chef, de la majorité.*

» *Certes, le référendum voulu par le général de Gaulle conduit notre régime à évoluer nécessairement vers le système présidentiel, dans lequel le président agit et le Parlement légifère et contrôle ; chacun de ces pouvoirs exerçant sa fonction indépendamment l'un de l'autre et étant responsable séparément devant son électorat.*

» *Mais, jusqu'au terme de cette évolution, il est dans la nature et la nécessité des institutions qu'une majorité se regroupe autour du président de la République en exercice et soutienne son action.*

» *Il est donc inéluctable — comment pourrait-il en être autrement ? — que la prochaine majorité parlementaire soit d'abord une majorité giscardienne.*

» *Le président de la République a besoin d'une majorité forte et unie, mais il doit garder toujours, vis-à-vis de cette majorité, une totale liberté d'appréciation et d'action.*

» *Il n'y a, en effet, d'autre puissance exécutive dans l'État que celle du président de la République : il est le chef de la majorité, et aucun parti de cette majorité ne peut se prévaloir de pressions qu'il serait tenté d'exercer.*

» *Le soutien au président est le seul critère d'appartenance à sa majorité. Le gouvernement et les ministres peuvent changer, et changeront. Le président, lui, agit dans la durée. Il est là pour sept, douze ou quatorze ans. C'est pourquoi les structures de la majorité présidentielle peuvent varier, mais ne sauraient exercer une contrainte ou une pression sur les choix de son action.* »

L'orateur a alors fixé leurs objectifs aux républicains indépendants : « *Gérer le présent, imaginer le futur, aider le président à le façonner, voilà notre tâche. Pour y parvenir, la force politique que nous sommes doit atteindre, dans une première étape, un objectif qui est clair : doubler et au-delà, à travers toute la France et à tous les niveaux, les effectifs de nos sympathisants, de nos militants et de nos élus.* »

A propos des échéances électorales il a indiqué : « *Nous devons, dès maintenant, travailler aux prochaines élections cantonales, municipales et législatives. Les élections législatives, qui auront lieu très vraisemblablement à leur date normale, se prépareront néanmoins longtemps à l'avance. Il y aura sans doute des primaires, c'est démocratique et politiquement sain. Mais il y aura aussi des arbitrages, dans les circonscriptions les plus menacées, en faveur du meilleur candidat. Il faut donc préparer dès maintenant les hommes qui feront de notre parti la formation la plus importante de la majorité.* »

Il a ensuite souligné que « *dans les temps difficiles que nous traversons, l'unité de la majorité est indispensable* » et évoqué l'U.D.R. en ces termes : « *C'est un mouvement structuré, organisé, qui a subi des vicissitudes diverses et qui a retrouvé un nouveau souffle grâce à l'action de M. Jacques Chirac.* »

Il a alors ajouté : « *Je tiens à rendre à celui-ci l'hommage qu'il mérite en tant que premier ministre pour l'action qu'il conduit selon ses directives avec loyauté, intelligence et dynamisme auprès du président, et aussi comme animateur et responsable de la majorité parlementaire* »

Vers une alliance de type confédéral

M. Michel Poniatowski a affirmé, à propos des rapports entre partis majoritaires : « *A côté de l'U.D.R., une alliance privilégiée doit être nouée avec toutes les autres formations centristes qui se sont alliés dès le premier tour de l'élection présidentielle. Cette alliance, qui ne devrait pas diminuer l'originalité de chacun, nécessite la mise en place rapide d'une liaison organisée de type confédéral qui renforcera le poids et l'action de chacune des formations la composant (...). Les républicains indépendants seront au cœur de cette fédération du centre comme de la majorité tout entière.* »

A propos de l'opposition, le ministre d'État a dit : « *Ne la sous-estimons pas. Elle est bien organisée et elle constitue une force politique considérable. Elle l'utilise malheureusement pour réaliser une union dont les exemples étrangers sont, sans exception, fâcheux et menaçants.*

» *Évidemment elle est divisée ! C'est une division normale entre des formations dont les unes sont composées de républicains et de démocrates et dont les autres réunissent les représentants d'un parti qui n'admet pas la liberté de choix.* »

Il a souligné ensuite : « *L'opposition est donc apparemment divisée, mais cette désunion ne doit pas faire illusion. Elle ne doit pas cacher le grand danger que représentent ceux qui ne manqueront pas de reconstituer leur unité pour des motifs électoraux et qui, dans le cas d'un succès, verraient inéluctablement le parti communiste dominer leur coalition. Cette menace exige que nos moyens d'action soient accrus et notre structure consolidée.* »

Créer un véritable rassemblement populaire

L'orateur a précisé : « *La mission que nous nous sommes fixée, même à l'insu du principal intéressé, dès 1966, fut de créer une « dynamique présidentielle », un appareil politique léger mais très homogène et des dispositifs régionaux et départementaux souples et diversifiés, plus structures d'accueil que cellules de parti, correspondant à cet objectif.* (...)

» *Mais, aujourd'hui, le problème se pose en des termes autres. La finalité des républicains indépendants est différente. Notre rôle n'est plus de faire élire un président de la République, c'est chose faite, mais de réfléchir sur les réformes nécessaires, de proposer des solutions, des orientations et de soutenir la politique du président. Ceci implique une transformation de nos structures et de nos moyens. Cela suppose que les républicains indépendants, jusqu'ici structure d'accueil d'une même famille politique enfin rassemblée, deviennent un véritable rassemblement populaire. Cela suppose une équipe nouvelle et un président nouveau.* »

Le ministre de l'intérieur a alors posé sa candidature au poste de président de la F.N.R.I. et a précisé : « *Aux côtés du président* [du parti], *deux vice-présidents seront aussi à élire (le président du groupe de l'Assemblée nationale étant, par ailleurs, vice-président de droit) et un secrétaire général. Ce dernier devra désigner un secrétaire politique national et des chargés de mission, parlementaires ou non, qui assumeront l'animation du secrétariat général.* »

« *Oui, je l'affirme devant vous*, a-t-il alors proclamé, *nous serons présents aux prochaines élections cantonales, aux prochaines municipales, aux prochaines législatives, et nous le serons massivement. Il est de la nature même des institutions qu'une majorité existe autour du président de la République en exercice. Majorité présidentielle signifie majorité du président, et donc majorité giscardienne, notre rôle est d'y veiller* »

Après avoir rendu hommage à l'action de MM. Roger Chinaud et Jean Brocard (et confirmé que le premier abandonnerait ses fonctions de secrétaire pour se porter candidat à la succession du second à la présidence du groupe parlementaire), M. Poniatowski a suggéré la création de quatre commissions :

— *Une commission des statuts*, qui aurait pour charge d'organiser la vie interne du parti ;

— *Une commission de discipline* chargée de sanctionner ou de régler les litiges de doctrine ou de personnes ;

— *Une commission électorale*, dont le but serait de sélectionner les candidats aux différents mandats électifs et d'assurer les arbitrages au niveau départemental et régional ;

— Enfin, *une commission d'information* qui définirait les besoins de presse, tant à usage interne qu'externe, *et les moyens* pour y parvenir.

L'orateur a conclu ainsi son propos : « *Nous voyons de toutes parts, de tous les horizons politiques affluer vers notre mouvement des jeunes de plus en plus nombreux et enthousiastes. Ces jeunes sont notre pays demain. Ils y vivront ; ils lui donneront sa mesure, son poids dans le monde, sa qualité de civilisation. Avec eux et pour eux, nous construisons l'avenir. C'est la trace de générosité et d'énergie que nous laisserons, ce sera notre legs à leur vie et à notre pays.* »

* * *

Vendredi après-midi, en prélude à l'ouverture officielle du congrès, le comité directeur de la F.N.R.I. et son groupe parlementaire de l'Assemblée nationale avaient siégé tour à tour Devant le comité directeur, M. Michel Poniatowski avait présenté les grandes lignes du discours qu'il devait prononcer le soir salle Pleyel et précisé les réformes qui vont être apportées à l'organisation du parti. Devant le groupe, il a fait état de la nécessité, pour les élus giscardiens, de soutenir plus fermement la politique de réformes du président de la République (les députés républicains indépendants s'étaient divisés lors du vote de la loi sur l'interruption de grossesse). M. René Feit, vice-président, du groupe, a déclaré au terme de cette réunion : « *Les parlementaires républicains indépendants sont décidés à participer activement à l'action et aux orientations de la politique présidentielle.* »

Le « réformisme moderne » de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

Dès l'ouverture du congrès, le ministre d'État a donné à ses amis une véritable leçon de libéralisme giscardien, un cours sur la réforme. Tous, sans doute, n'avaient pas assimilé *l'esprit de l'« ère nouvelle »* ouverte par l'élection de leur candidat. Les républicains indépendants doivent faire l'apprentissage de la « société libérale avancée ». Comme il s'agit d'un mouvement né d'une conception élitiste de la vie politique — il s'est organisé autour de la candidature virtuelle, puis officielle, de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République et a cherché des cadres neufs dans les clubs Perspectives et Réalités, — l'exemple vient d'en haut. M. Poniatowski a donné le ton, et la présence à ses côtés des ministres et secrétaires d'État républicains indépendants, MM. Fourcade, Bonnet, d'Ornano, Soisson, Destremau, Ducray, Dijoud, Mme Dorlhac et le dernier arrivé au gouvernement comme au mouvement, M. Deniau, donnait l'image d'une équipe dirigeante jeune et de son temps face à un électorat peut être plus traditionaliste et conservateur.

C'est cette image que la Fédération des républicains indépendants entend désormais faire passer dans l'opinion en devenant un mouvement populaire M. Giscard d'Estaing attend de ses amis et de leurs alliés qu'ils jouent ce rôle. Pour le président de la République, les partis de la majorité doivent assurer, en marge du lien direct que le chef de l'État cherche à instaurer entre lui-même et l'opinion, un relais entre le pouvoir et les citoyens pour faire comprendre la nécessité des adaptations sociales ; ils sont au service du président, qui est, selon M. Poniatowski, « le seul vrai chef de la majorité ». Le lien entre le président de la République et les partis qui le soutiennent est, selon le ministre d'État, à sens unique : « *Il* (le chef de l'État) *doit garder toujours vis-à-vis de cette majorité une totale liberté d'appréciation et d'action. Il n'y a en effet d'autre puissance exécutive dans l'État que celle du président de la République : il est le chef de la majorité, et aucun parti de cette majorité ne peut se prévaloir de pression qu'il serait tenté d'exercer.* »

Pour M. Poniatowski, les structures de la majorité peuvent varier, mais ne sauraient exercer une contrainte ou une pression sur les choix de l'action présidentielle. Mais on constatera que ce principe est infirmé dans les faits : non parce que M. Giscard d'Estaing cède aux pressions, mais bien parce que celles-ci cherchent à s'exercer : M. Chirac veille au maintien des grandes orientations du gaullisme, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber pousse à des réformes plus rapides et plus profondes.

Toutes les formations politiques tendent, dans le système actuel, à devenir le parti du président, du président en place du président à venir. Ils s'ensuit une concurrence ou une émulation d'autant plus réelle qu'elle se manifeste à plusieurs niveaux électoraux. Tant que le régime n'est pas devenu vraiment présidentiel, comme le souhaite M. Poniatowski, le chef de l'État a besoin de doubler la majorité présidentielle par une majorité parlementaire. C'est ce qui explique la reprise en main par M. Poniatowski des républicains indépendants et la relance du mouvement.

Le ministre de l'intérieur annonce, d'ores et déjà, que son parti participera massivement aux prochaines consultations et qu'il y aura, là où la gauche ne sera pas dangereuse, concurrence avec les formations alliées. Cette concurrence, qui joue surtout entre les gaullistes et les giscardiens, n'est ni de même nature ni aussi ouverte que celle qui oppose les communistes et les socialistes, mais elle est aussi profonde puisque, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'affirmer sa primauté à l'intérieur de chaque camp. Si les républicains indépendants se mobilisent, ce n'est pas pour remonter un courant électoral, comme le parti communiste, mais c'est pour étendre leur succès présidentiel à d'autres consultations, principalement les législatives. Et parce qu'il n'est plus certain désormais que le déclin relatif du gaullisme conduise à un reflux électoral généralisé.

ANDRÉ LAURENS.

M. ROBERT BOULIN RETOURNE A L'U.D.R.

M. Robert Boulin, ancien ministre, député de la Gironde, a décidé de rejoindre le groupe U.D.R. et le mouvement dont il avait démissionné le 14 décembre, au cours du conseil national réuni après l'élection de M. Chirac au secrétariat général de *l'U.D.R.*

Dans un communiqué, M. Boulin, qui s'est entretenu avec M. Chirac le 28 janvier, précise :

« *Le premier ministre m'ayant expliqué son souci de maintenir la cohésion de l'U.D.R., de retrouver son originalité par le retour aux sources dans la mutation et le changement en profondeur, et son désir de n'exercer qu'à titre temporaire les fonctions de secrétaire général, je n'ai plus de raison de rester en dehors du mouvement. Je vais donc réintégrer le groupe parlementaire et le parti pour y exercer une action collective, mais qui demeure celle d'un homme libre.* »

● *M. Olivier Guichard*, maire de La Baule, député U.D.R. de la Loire-Atlantique, a été réélu, vendredi 31 janvier, président du conseil régional des Pays de la Loire par 56 voix sur 72 votants, les élus de gauche s'étant abstenus.

LE CONSEIL DE DISTRICT DE L'AGGLOMÉRATION DE BELFORT RÉCLAME LA DÉMISSION DE SON PRÉSIDENT, M. BAILLY.

Le conseil de district de l'agglomération de Belfort a adopté, le mardi 28 janvier, une motion de défiance à l'égard de M. Jean Bailly, président de ce conseil, ancien secrétaire d'État, ancien député et ancien maire de Belfort (U.D.R.), par 26 voix contre 7 et 3 bulletins blancs. Par cette motion, les conseillers demandent à M. Bailly « *de se démettre de ses fonctions de président* ». Le motif invoqué dans la motion est que, « *contrairement à ses allégations, M. Bailly ne semble plus à même de remplir la fonction de président pour laquelle il a été élu* ».

M. Paul Kiffel, conseiller général et maire socialiste de Valdoie, premier vice-président du conseil de district, qui présidait la séance, a déclaré : « *La présidence du conseil de district est sans doute trop absorbante, compte tenu des responsabilités de M. Bailly aux Charbonnages.* »

M. Bailly, absent à la réunion qu'il avait lui-même convoquée, s'était fait excuser et avait notamment indiqué qu'il devait assister à une réunion à Clermont-Ferrand, en qualité de président du secteur Centre et Midi des Charbonnages de France.

AU CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE A PAU

La motion de M. Mitterrand obtient 68 % des mandats et celle du CERES 25,4 %

La première journée du congrès du parti socialiste a été consacrée, pour l'essentiel, au vote indicatif sur les quatre motions présentées aux délégués. La distribution des voix détermine la répartition des postes entre les diverses tendances au sein des instances dirigeantes (comité directeur et bureau exécutif) et de la commission des résolutions. La motion dont MM. Mitterrand et Mauroy sont les premiers signataires a obtenu 68 % des mandats, celle du CERES en a recueilli 25,4 %. Les deux autres, soutenues par M. Claude Fuzier au nom de la Bataille socialiste et par M. Arthur Notebart, ont rassemblé moins de 5 % des suffrages, ce qui les exclut des instances dirigeantes.

De notre envoyé spécial

Pau. — Ouvrant les travaux du congrès, vendredi 31 janvier, M. André Labarrère, député socialiste, maire de Pau, exprime quatre souhaits. Le premier est que les luttes de tendances ne durcissent pas exclusivement le débat comme elles ont eu tendance à le faire au cours de la préparation du congrès, où, selon lui, elles l'ont même parfois défiguré. « *La tendance,* souligne-t-il, *n'est que l'expression d'une réflexion qui doit enrichir tout le parti.* » Le deuxième souhait est que le congrès traduise la vigueur du parti socialiste, qui a sa « *personnalité propre* » et n'a « *de leçon à recevoir de personne* ». « *On n'a pas à chercher l'approbation sur sa droite ou sur sa gauche,* poursuit M. Labarrère. *Toute censure qui vient de l'extérieur est une intrusion inadmissible dans les affaires du parti.* »

L'orateur poursuit en soulignant que le parti socialiste est devenu le rassembleur « *de tous ceux qui sont venus à la politique par l'espérance de l'unité* ». Il invite ses camarades à ne pas sombrer dans un complexe d'infériorité et à rester sereins devant les attaques d'où qu'elles viennent. Le troisième souhait est que le parti socialiste devienne un parti de militants. Toutefois, le maire de Pau estime qu'il ne faut pas suspecter les militants dès qu'ils sont élus, même s'il est vrai que les notables ont « *toujours mené un parti à la sclérose* ». Le quatrième souhait enfin concerne de nouveau les tendances, puisque M. Labarrère explique que « *personne n'a le droit de se proclamer plus à gauche qu'un autre* » dans un parti comme le parti socialiste, qui est à l'évidence une formation de gauche et qui constitue « *le grand espoir de tous les travailleurs* ».

M. CHAPUIS : la bataille de l'unité

L'après-midi est occupé par la réunion des quatre courants qui ont déposé des motions pour le congrès..

L'assemblée plénière reprend à 18 h. 30 par une intervention de M. Robert Chapuis, ancien secrétaire national du P.S.U. Après avoir rappelé le cheminement de ses amis, à travers les assises du socialisme, jusqu'à l'adhésion au parti socialiste, l'orateur déclare :

« *Nous voulons faire de notre parti l'instrument de l'unité parce qu'elle est nécessaire à la victoire et qu'elle exprime l'unité profonde de la classe ouvrière dans sa lutte émancipatrice. Nous voulons en faire l'instrument du socialisme, car il n'y aura pas de socialisme en France sans un parti socialiste fort, puissant, déterminé, comme il l'est aujourd'hui, à rompre avec le système capitaliste. Nous voulons en faire l'instrument de l'autogestion.* »

Selon lui, « *la bataille de classes aujourd'hui en France, c'est la bataille de l'unité, c'est la bataille du programme* ». « *L'union de la gauche aujourd'hui personne n'entend la briser,* explique-t-il, *et Giscard d'Estaing ou Chirac savent que toute tentative pour la mettre en cause ne ferait que la souder davantage. Mais nous savons qu'il est des manières de défendre l'union de la gauche qui peuvent curieusement la mettre en péril. A cet égard, les responsabilités doivent être claires : il n'y a pas aujourd'hui de polémique contre le programme commun, pas de polémique contre le parti communiste. Il n'y a qu'une polémique ouverte par le parti communiste contre le parti socialiste à propos du programme commun, comme à propos d'un certain nombre de situations antérieures à la signature de ce programme (...)*

» *Nous nous félicitons qu'entre juin 1973 et aujourd'hui le parti communiste se soit engagé plus nettement non seulement dans ses paroles mais dans ses actes dans la défense des libertés et le soutien des luttes populaires. Ainsi répondait-il par avance et mieux que par tout discours aux accusations séniles et déshonorantes du sieur Poniatowski, le seul qui aujourd'hui ait toutes les qualités requises pour être le plus fascisant des Français.* »

L'ancien secrétaire national du P.S.U. précise, une nouvelle fois, la position de ses amis à l'égard du programme commun en rappelant que, en devenant membre du parti socialiste, ils prennent en compte tous ses engagements.

« *On nous dit que, aujourd'hui, il faut choisir entre lutte de classes et réformisme. On veut nous convaincre qu'il n'y a pas d'autre voie pour le parti socialiste que celle du réformisme, et sur ce point des hommes aussi différents que Gaston Plissonnier et Jean Lecanuet semblent se rejoindre. C'est que l'évolution du parti socialiste dérange tout le monde. Elle ne se fait pas dans le sens habituel. Elle se fait dans le sens d'une plus grande contestation, d'une plus grande différence avec le système actuel. Qui plus est, elle se fait globalement, non par la victoire d'une tendance sur une autre, mais par la tendance générale, collective, du parti socialiste.* »

En conclusion, M. Robert Chapuis estime que le congrès doit constituer une nouvelle étape dans le développement du parti socialiste comme « *parti de lutte de classes* ». « *Il ne prétend pas être le seul,* note-t-il, *mais il ne peut laisser à aucun autre le droit de prétendre être le seul.* »

M. Jean-Pierre Oppenheim (Bouches-du-Rhône) explique ensuite comment en tant que syndicaliste il a rejoint le parti socialiste à partir de l'« *appel du 20 décembre* » signé par un certain nombre de membres de la C.F.D.T. et quelques membres de la C.G.T., qui ont soutenu à l'occasion du congrès la motion déposée par le CERES. Selon lui le problème qui se pose à présent à ce parti est de savoir s'il va se détacher du programme commun et représenter une alternative interne à la bourgeoisie ou si, en liaison avec le parti communiste, il est capable d'effectuer la rupture avec le capitalisme.

Pour que triomphe cette seconde hypothèse, M. Oppenheim pense qu'il convient de renforcer au sein du parti socialiste « *le courant de gauche* ». Dans le même temps il se refuse « *à être une caution syndicale, ouvrière, ou même de gauche du courant dominant du parti socialiste* ». Bien au contraire, « *la lutte de courant* » lui paraît nécessaire à mener car il refuse de s'intégrer dans un « *amalgame où on ne peut s'exprimer que par amendements ou sous-amendements* ».

M. Eric Hintermann, membre du comité directeur, explique qu'il parle au nom « *du courant de pensée le plus réformiste* ». Ce courant est d'après lui, plus nombreux qu'il n'y paraît dans le parti comme dans le pays.

Il estime que le parti socialiste a « *plus de chances de transformer le capitalisme que de l'abattre* ». Il présente ensuite les trois amendements qu'il a déposés à la motion numéro un signée par M. Mitterrand. Le premier vise à remplacer la notion de contrôle populaire par celle de contrôle parlementaire. Le deuxième concerne les élections municipales : il s'agit de permettre au parti socialiste de passer des alliances avec des personnalités n'acceptant pas l'ensemble du programme commun mais uniquement le chapitre consacré aux collectivités locales. Le troisième concerne un rappel de l'attachement des socialistes à la construction politique européenne, qui est pour M. Hintermann l'unique moyen de pouvoir combattre efficacement les sociétés multinationales. L'orateur souligne ensuite le durcissement de la politique des partis communistes à travers le monde. Il estime que si le parti communiste français reprend sa liberté et s'affirme par lui-même, il ne reste plus au parti socialiste qu'à en faire autant.

M. André Acquier, ancien dirigeant de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie et animateur de la troisième « composante » des assises du socialisme, précise qu'il adhère, ainsi que la plupart des militants de sa « composante », à un parti et non à une tendance. En ce qui concerne la situation économique, il indique que le parti socialiste ne doit pas laisser la crise « *se développer sur le dos des travailleurs* », mais qu'il doit être, bien au contraire, présent dans tous les combats contre les conséquences de cette crise. A ce propos, il se félicite de l'accord d'unité d'action existant entre la C.G.T. et la C.F.D.T., et il y voit une garantie et une preuve que l'unité est possible pour des gens se référant à l'union de la gauche et au socialisme. Sur le plan politique, il souligne qu'il n'est pas possible d'arriver au pouvoir sans le parti communiste et sans appliquer le programme commun.

M. FUZIER : unitaire pour deux

Le vote indicatif sur les quatre motions, qui intervient ensuite, donne les résultats suivants sur 4 750 mandats, la motion numéro un (Mitterrand, Mauroy, Rocard, Poperen) obtient 3 232 mandats (68 %) ; la motion numéro deux (CERES) en obtient 1 208 (25,4 %) ; la motion numéro trois (Fuzier) en recueille 159, et la motion numéro quatre (Notebart), 144. Il y a 6 abstentions et un absent.

Deux amendements à des motions avaient été également soumis au vote des fédérations. L'amendement à la motion numéro un déposé par MM. Gilles Martinet, André Acquier et Robert Chapuis recueille 735 mandats (15,4 %) ; un amendement à la motion numéro deux, déposé par M. Wolf (Nord, membre du comité directeur), indiquant que les effectifs du comité directeur devraient être ramenés à soixante et un membres, n'a obtenu que 30 mandats.

M. Claude Fuzier prend alors la parole au nom de la Bataille socialiste, et constate que sa tendance ayant obtenu moins de 5 % des mandats ne sera représentée ni dans les futures instances dirigeantes du parti socialiste ni à la commission des résolutions du congrès. Il assure que ses amis et lui se refusent « *à faire la course à qui est le plus à gauche* », mais que son courant se veut « *unitaire* ».

En ce qui concerne les relations avec le parti communiste, M. Claude Fuzier estime qu'il convient d'être « *unitaire pour deux par les questions que l'on pose et les propositions que l'on fait* ». « *Le parti,* poursuit-il, *n'a pas tout à fait raison de s'en tenir à une attitude passive face à la polémique engagée par le parti communiste. Il n'a pas à se justifier, mais il doit engager le dialogue en posant des questions au parti communiste.* »

L'orateur cite alors comme exemple l'interprétation du chapitre sur l'Europe du programme commun faite par le parti communiste et qui, selon lui, n'est pas la même que l'interprétation faite par le parti socialiste. D'autre part, il souhaite que soient d'ores et déjà préparées les prochaines échéances électorales. Il insiste pour que le parti socialiste prenne une position nette sur sa tactique lors des prochaines élections municipales. « *Quel que soit le système,* estime-t-il, *c'est la liste commune des forces de gauche qui est nécessaire dès le premier tour sur la base d'un programme municipal commun.* » En ce qui concerne les élections législatives, M. Claude Fuzier se demande s'il ne conviendrait pas de poser au parti communiste la question de savoir si une candidature unique dès le premier tour ne devrait pas être décidée pour tous les députés sortants de l'union de la gauche.

T. P.

UN ROUND D'OBSERVATION

(Suite de la première page.)

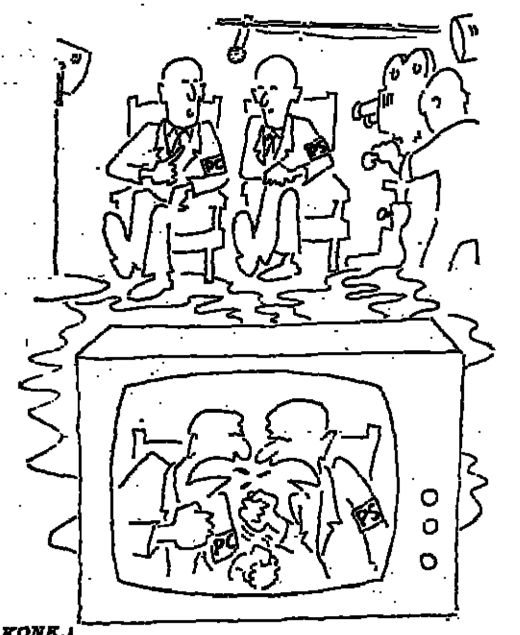
Sur les vingt et un amendements du CERES, trois sont significatifs. Ils reprennent ses positions à propos des élections municipales (mise en place de listes d'union de la gauche dès le premier tour), des rapports avec le parti communiste (proposition d'action commune à la base) et du programme commun (unique possibilité de mobilisation des travailleurs, car seule réponse d'ensemble à la crise). Les autres amendements reprennent les revendications traditionnelles du CERES sur les sections d'entreprises et le développement de la formation des militants, par exemple. Les quarante-cinq délégués du courant majoritaire à la commission des résolutions se sont bornés d'abord à enregistrer les demandes des représentants du courant numéro deux. Avant d'engager le débat au fond, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, a toutefois déjà lié le problème des amendements et celui de la présence du CERES au sein du futur secrétariat du parti. Cette question a été longuement débattue au cours de la réunion du courant majoritaire.

Une gamme de solutions a été envisagée, allant du refus de la synthèse à la synthèse avec renouvellement de l'alliance entre les partisans de M. Mitterrand et les représentants du CERES à la direction du parti, ou à la synthèse sans participation du CERES au secrétariat ou avec une participation révocable en cas d'indiscipline.

MM. Mauroy et Savary, et la plupart des dirigeants socialistes issus de l'ex-Convention des institutions républicaines, se sont montrés hostiles au renouvellement de l'alliance avec le CERES. Tout en critiquant très vivement le comportement de M. Chevènement et de ses amis, M. Jean-Pierre Cot, député de Savoie, et MM. Defferre et Rocard ont, en revanche, plaidé en faveur d'une synthèse.

Il est vrai qu'il ne suffit pas toujours de souhaiter un accord pour que sa négociation se révèle réalisable. D'autant que la première journée du congrès a surtout donné l'impression d'un durcissement des positions des uns et des autres. Il est vrai qu'il ne s'agissait que du round d'observation.

THIERRY PFISTER.



(Dessin de KONK.)

QUARANTE-TROIS DÉLÉGATIONS ÉTRANGERES

Le congrès du parti socialiste a accueilli une délégation du parti communiste français comprenant M. Paul Laurent, membre du secrétariat, et M. Paul Chastellain, membre du comité central, qui a été longuement applaudie par les délégués. Ont également été accueillis des représentants du mouvement des radicaux de gauche, du P.S.U., de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la Fédération nationale des coopératives de consommation.

En outre, quarante-trois délégations de partis étrangers sont représentées à Pau. Il s'agit des partis socialistes ou partis sociodémocrates belge, britannique, allemand, italiens (les deux formations socialistes italiennes : le P.S.I. et le P.S.D.I.), espagnol, suédois, norvégien, israélien, portugais, grec, suisse, vietnamien, guinéen, guyanais.

Sont également présents une délégation du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam et du Front de libération nationale ainsi que des représentants des différentes formations de l'Unité populaire chilienne et notamment M. Carlos Altamirano, secrétaire général du parti socialiste chilien. On note la présence de l'ancien président Bosch (République Dominicaine), l'U.S.M.P. marocaine, le Baas syrien ainsi que le Mapam israélien ont également envoyé des représentants. De nombreux partis communistes ou partis ouvriers européens sont également présents à Pau : ceux d'Union soviétique, de Yougoslavie, de Roumanie, de Pologne, d'Italie et d'Espagne.

M. CHALANDON : les staliniens et les libertaires

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré, vendredi 31 janvier :

« *Le parti communiste est stalinien parce que le communisme est, par nature, stalinien. Le parti socialiste est libertaire et, de ce fait, irrésistiblement porté vers le gauchisme. Ainsi verra-t-on sous l'effet d'une logique interne son aile gauche s'emparer progressivement du pouvoir et imposer ses orientations.*

» *Pourtant, malgré ces différences, l'un comme l'autre nous conduiraient au même résultat : la perte de la liberté.* »

L'Humanité du 1er février lui réplique ainsi :

« *Il y a toujours quelque part un réactionnaire pour accuser les communistes de préparer* « la perte de la liberté » *et de vouloir instaurer un* « régime totalitaire ». *M. Chalandon prend la relève de M. Poniatowski, président des républicains indépendants, avec des arguments de la même veine. (...)* »

ÉDUCATION

Le président de la République reçoit les fédérations de parents d'élèves

M. Antoine Lagarde, président de la Fédération nationale des parents d'élèves des écoles publiques, a été reçu le vendredi 31 janvier par le président de la République, auquel il a exposé les observations de sa fédération sur la réforme de l'enseignement et les problèmes de la jeunesse. Le docteur Lagarde a notamment mis l'accent sur la nécessité de tenir compte des rythmes de vie des enfants, et en particulier de profiter de la réforme pour développer l'éducation physique et sportive à l'école. Il a souhaité aussi que des responsabilités soient progressivement données aux élèves.

D'autre part, il a demandé que la participation des parents à la vie des *établissements* secondaires *ne soit* pas réduite, et que celle-ci soit étendue aux écoles primaires : cette *participation, a-t-il* notamment fait valoir au président de la République, permet d'ouvrir l'école sur l'extérieur. Le docteur Lagarde a également demandé que soit instaurée une gratuité de l'enseignement ; il a enfin souhaité que les enseignants soient recrutés sur leurs connaissances académiques, mais aussi sur leurs aptitudes pédagogiques.

C'est la première fois que des *représentants* de parents d'élèves sont reçus par le président de la République à l'occasion d'une réforme de l'enseignement. M. Giscard d'Estaing doit recevoir M[e] Cornec, président de l'autre grande organi*sation, la Fédération des conseils de* parents d'élèves des écoles publiques, le jeudi 6 février, avant la réunion du comité interministériel sur le projet de réforme de l'enseignement *préparé par M. Haby.*

UN « COMITÉ DE LIAISON DES ÉTUDIANTS DE FRANCE » REGROUPE DIVERSES ASSOCIATIONS « MODÉRÉES »

Plusieurs organisations d'étudiants « réformistes » ou « modérées » viennent de constituer le Comité de liaison des étudiants de France (CLEF). Ce comité regroupe l'Association nationale des étudiants en lettres, droit, sciences, sciences économiques et technologiques de France (ANEF) — elle-même récemment créée par fusion d'autres associations, notamment le Comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire (*le Monde* du 30 octobre) — et cinq organisations corporatives : l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF), l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEPF), la Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE) et l'Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire (UNECD). Quelques associations locales ont également adhéré au CLEF.

Le programme d'action de ce comité porte essentiellement sur l'aide aux étudiants, et l'instauration d'une « *véritable cogestion* » des œuvres universitaires et des conseils élus dans les universités. Le CLEF est présidé par M. Alain Marie, son secrétaire général est M. Jean-Gabriel Nancey, président de l'ANEF.

★ *CLEF, 30, rue Grégoire-de-Tours,* 75006 Paris, tél. : 033-23-47.

L'université Paris-VI se déclare menacée de cessation de paiements

L'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), qui est le « *plus grand rassemblement scientifique et médical de France, sinon d'Europe* », est « *menacée d'asphyxie immédiate, faute de moyens financiers suffisants* », a notamment déclaré M. André Herpin, président de cette université, au cours d'une réunion de presse *tenue vendredi 31 janvier à Paris.*

« *En francs constants, le budget global de Paris-VI (qui doit atteindre 74 millions de francs en 1975) a diminué de près de 12 % entre 1972 et 1974, alors que le nombre des étudiants est resté approximativement le même* », a précisé le président de Paris-VI. D'autre part, et c'est ce qui inquiète le plus les responsables financiers de Pierre-et-Marie-Curie, l'« *analyse du budget 1975,* qui n'est pas encore voté par le conseil de l'université, *laisse prévoir un dépassement de 8,5 millions de francs, ce qui conduit obligatoirement à la cessation des activités* » de Paris-VI, en raison de l'impossibilité de payer les fournisseurs comme l'E.D.F. ou les P.T.T.

En fait, on n'en est pas encore là : en 1974, les engagements ont *bien, en effet, dépassé les* prévisions de 4,2 millions de francs, et le dépassement cumulé des années précédentes est aussi de 4,2 millions de francs. Soit en tout 8,4 millions de francs d'arriérés.

En revanche, le chiffre de 8,5 millions de francs de dépassement pour 1975 n'est encore qu'une estimation, qui ne tient pas compte notamment d'une éventuelle « rallonge » accordée par le secrétariat d'Etat. La progression du dépassement budgétaire d'une année sur l'autre inquiète cependant les responsables *d'une université qui a conservé* jusqu'ici une bonne réputation financière.

Ces difficultés amènent à restreindre les dépenses d'enseignement et de fonctionnement des laboratoires, celles consacrées à l'entretien et au chauffage étant, selon M. Herpin, incompressibles. Pour le président de Paris-VI, le seul remède c'est « *la prise en charge des techniciens, des administratifs et des personnels ouvriers et de service par le budget de l'Etat* ». Un quart d'entre eux sont en effet payés sur le budget de l'université, ce qui absorbe 32 % de celui-ci.

JEUNESSE

DEVANT LE HAUT COMITÉ

M. Chirac a estimé qu'il faut mieux informer les jeunes

M. Jacques Chirac, premier ministre, a rappelé, jeudi 31 janvier, devant le haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs, les grandes orientations de la politique que le gouvernement entend mener en matière de jeunesse (« le Monde » du 1[er] février).

M. Chirac a tenu d'abord à réaffirmer avec « *toute la force et toute la clarté nécessaires que rien n'est plus étranger* (au gouvernement) *que cette conception d'une jeunesse mobilisée, embrigadée, encadrée rigoureusement dans un système de pensée élaboré et imposé par ceux qui détiennent le pouvoir...* »

D'où la nécessité pour les jeunes d'être « *informés* ». Ce sera le cas avec les nouvelles sociétés de radiodiffusion et de télévision. Il a été décidé que leurs programmes devraient tous comporter des flashes d'informations pratiques. Qu'ensuite y prendraient place « *des émissions spécialement conçues qui devraient contribuer à faire mieux connaître à l'ensemble de la nation les responsabilités présentes et les problèmes des jeunes Français et Françaises* ».

A ce propos M. Chirac fait savoir « *qu'une place importante devra être faite aux activités des associations dans ces émissions* ». Enfin, troisième volet de cette action-information : « *donner aux jeunes eux-mêmes l'occasion de s'exprimer sur leurs problèmes et sur les solutions qu'ils proposent* ».

Mais, pour M. Chirac, cette information n'a de sens et d'utilité que dans la mesure où « *on permet à ceux qui la reçoivent d'exercer effectivement leurs responsabilités* ». Après avoir rappelé que cette évidence avait conduit à l'abaissement de l'âge de la majorité à dix-huit ans, M. Chirac a dit qu'elle suppose aussi « *l'abaissement jusqu'à seize ans de l'âge d'éligibilité dans les associations de jeunesse* ».

Cependant, la rénovation du système éducatif, qualifiée de « *fondamental* » et qui devrait permettre aux jeunes d'exercer mieux leurs responsabilités, ne résoudra pas tous les problèmes.

En matière d'emploi, principale préoccupation des jeunes, de logement, de loisirs, le gouvernement est prêt à poursuivre les actions déjà engagées ou à promouvoir les actions nécessaires « *dans un climat réel de concertation* ». De même, à propos du service national, dont M. Chirac a fait savoir : « ... *Le gouvernement mesure l'importance de ce problème. L'élément fondamental de la réponse qui sera donnée à cette question ne peut être que le mot responsabilité...* »

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), par la voix de son secrétaire général M. Jean-Michel Catala, a fait savoir que, selon lui, « *la grande majorité des jeunes, s'ils ont porté attention aux propos du premier ministre, sont renforcés dans leur conviction qu'ils n'ont rien à attendre du gouvernement Chirac, que seule la lutte leur permettra d'imposer la satisfaction de leurs revendications...* »

Pour permettre l'application du « projet Mazeaud »

Le Haut Comité de la jeunesse et des sports réclame un effort budgétaire du gouvernement

Après le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), le Haut Comité de la jeunesse et des sports, organisme consultatif composé de représentants des fédérations sportives, des associations de jeunesse et de plein air, et de sportifs désignés pour leurs compétences, s'est réuni le 31 janvier à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Chirac, le premier ministre, puis à Marly-le-Roi, sous la présidence de M. Mazeaud, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport, pour étudier le « *recueil de propositions tendant à la promotion du sport* » présenté par ce dernier.

Comme le C.N.O.S.F. la veille, le Haut Comité de la jeunesse et des sports s'est principalement inquiété des moyens que le gouvernement serait prêt à accorder au mouvement sportif. Le Haut Comité de la jeunesse et des sports a accepté le principe d'une taxe parafiscale sur les droits d'entrée les plus élevés aux manifestations sportives, mais réclame, comme le C.N.O.S.F., qu'une part de 2 % sur les recettes du P.M.U. (1) soit affectée au sport, ce qui représenterait environ 200 millions de francs par an, et un effort budgétaire du gouvernement dès 1976. Sur ce dernier point, M. Chirac s'est engagé à soutenir cette action si la loi est votée au cours de la prochaine session printanière du Parlement.

Le projet élaboré par le Haut Comité de la jeunesse et des sports reste toutefois très vivement contesté par certaines associations de jeunesse, comme le comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.N.A.J.E.P.). Quelques deux cents étudiants en éducation physique ont, d'autre part, manifesté pendant la réunion du Haut Comité de la jeunesse et des sports, à Marly-le-Roi, pour réclamer la création de trois mille postes de professeurs d'éducation physique pour le concours de recrutement de 1975. Une centaine d'étudiants en éducation physique et sportive ont manifesté dans le même temps devant le rectorat de l'académie de Dijon.

(1) *Pour la première fois en 1975,* une somme de 40 millions de francs a été prélevée sur les recettes du P.M.U. et affectée aux équipements sportifs et sociaux éducatifs.

SOCIÉTÉ

LA SEMAINE DE LA PENSÉE MARXISTE

Sexualité et féminité

Qu'il est difficile d'être femme, de parler des femmes, d'écouter des propos sur les femmes ! La grande salle de la Mutualité, à Paris, archi comble, en a donné, vendredi soir 31 janvier, une preuve éclatante pour le troisième débat de la Semaine de la pensée marxiste. Trois femmes, Mme Catherine Clément, maître-assistant de philosophie à l'université Paris-I, Mme Annette Langevin, *sociologue*, Mme Luce Irigaray, psychanalyste de l'école freudienne de Paris ; un homme, le docteur Bernard Muldworf, médecin des hôpitaux psychiatriques, se présentant comme le « *phallocrate de service, phallocritique* », ont tenté, avec beaucoup de conscience et de persévérance, de réfléchir ensemble et en public sur le thème de « *la sexualité et la féminité* ».

On devait être rapidement convaincu avec Catherine Clément que la sexualité féminine était « *prisonnière* » et que si « *des blocages sautent* » au fil des siècles et des années, ce n'est pas pour autant la « *révolution culturelle* ». Annette Langevin, statistiques démographiques et rapport Simon à l'appui, s'est attachée à montrer la difficulté économique, sociale, *morale pour les femmes d'échapper au « lien sacré du mariage »*. Bernard Muldworf chercha à expliquer « *l'aliénation sexuelle de la femme* ». Après avoir décrit trois types d'homme, « *le maquereau, le don Juan, le pervers* », après avoir souligné la force « masculine » du langage argotique, voire des perversions sexuelles, il rappela que, « *pour changer les mentalités, il ne suffit pas d'envoyer les hommes au cours du soir* ».

Mais c'est sans doute Luce Irigaray qui engagea le débat dans une impasse, en proposant à la réflexion les thèmes de l'oppression patriarcale, de ses rapports avec la lutte des classes et de l'importance du « discours ». On se perdit alors dans un discours sur la valeur du discours dominant des hommes, la force du langage. Une fois la question posée de savoir si les femmes, pour exister réellement, pour se libérer, devaient découvrir et parler un *autre langage que l'habituel,* le masculin, il ne fut plus possible d'en sortir, sauf pour en arriver abruptement à cette question : quelle est l'instance première, la lutte des classes ou la lutte des sexes ? On ne l'a pas su vendredi soir, car dans une salle houleuse des militantes féministes devaient empêcher, par des interpellations, des cris, puis des chants, une réflexion plus avant. A 23 heures, plus un orateur ne voulait parler, et Mme Gisèle Moreau, député *communiste*, qui présidait le débat, dut admettre qu'il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, de parler des femmes ce soir-là. Elle aurait pourtant souhaité que l'on parlât, entre autres, de l'éducation des filles, mais elle ajouta que ce serait *pour une autre fois.* — *M. A.-R.*

● *Lundi 3 février, à 20 h. 30, à la Mutualité,* le débat public portera sur « *la femme, l'enfant, la famille* », avec Marie-Thérèse Goutmann, Jacques Beauvais, professeur Robert Debré, Marie-Thérèse Eyquem, professeur Michel Manciaux, Jacqueline Mettra et René Zazzo.

● *Mardi 4 février,* le débat portera sur le thème : « Démocratie, Socialisme et Promotion de la femme » avec la participation de Yann Viens, *Michèle Buttin*, Maurice Duverger, Ménie Grégoire, Georges Hourdin et Marie-Françoise Leclerc.

A WASHINGTON

Des Indiens qui se font tirer l'oreille

Washington. — *La jolie salle lambrissée de March House, un hôtel particulier près de la Maison Blanche, a été remplie de Cheyennes, de Sioux et de Comanches, convoqués par les organisateurs des fêtes du bicentenaire des Etats-Unis. Ils étaient venus en civil, sans peinture sur le visage, ni plumes au-dessus de la tête. Quelques-uns cependant avaient les cheveux longs tressés. Mais s'ils avaient laissé leurs tomahawks au vestiaire, les chefs des vingt-neuf tribus n'étaient pas encore prêts à fumer le calumet de la paix. Ils écoutèrent en silence les visages pâles, la bureaucratie, les inviter à participer au bicentenaire, à profiter de l'occasion* « pour faire part à la nation entière des richesses de [leur] héritage ». *Après cette exhortation du grand chef blanc, on leur apporta les insignes et les épingles du bicentenaire.* « Voici venir la pacotille », *murmura une Indienne de Cerf Bolteux (Montana), et le chef sioux de la tribu des Boutons de Roses, après avoir contemplé une grande reproduction de la déclaration d'indépendance s'indigna :* « Justice ! Justice ! Nous n'avons jamais obtenu cette justice et vous nous demandez de participer à vos fêtes ! » *L'un après l'autre, ils vinrent exprimer leur déception ou leur mécontentement. Non, décidément, même en cherchant bien, ils ne voyaient vraiment pas ce qu'ils pourraient célébrer en commun avec les Blancs.*

Ainsi les natifs, premiers arrivés sur la terre d'Amérique, bouderont le bicentenaire, mais sûrement avant deux ans on aura trouvé de « bons Indiens » pour la figuration. Les Indiens, il est vrai, ne sont pas les seuls à se plaindre. Chaque minorité, bien sûr, estime que ses mérites et ses héros ne sont pas assez vantés dans le programme. Mais peut-être les Indiens ont-ils des griefs plus sérieux que les Polonais, les Italiens, les Scandinaves, les Juifs. Non seulement parce qu'ils ont été volés et décimés, mais parce qu'à longueur d'année les westerns du grand et du petit écran rappellent leurs défaites et leurs humiliations. Dans une caricature du New Yorker, *un chef indien sortant d'un cinéma disait, à son fidèle guerrier, lui aussi coiffé de plumes :* « J'en ai assez de ces films où nous sommes toujours battus... » *Pourtant, plusieurs films ont été réalisés sur la grande victoire indienne de Little-Big-Horn, en 1876, mais ce n'est pas tant l'astuce et le courage de Taureau Assis, de Cheval Fou et de leurs guerriers, qu'ils évoquent, mais l'entêtement vaniteux, les limites intellectuelles de l'infortuné général Custer massacré avec ses camarades de l'U.S. Cavalry.*

L'organisation du bicentenaire n'a pas prévu de commémoration officielle de cette tragédie, mais à en croire M. Patrick Stands over Bull (Debout sur taureau), chef d'une tribu du Montana, quelques visages pâles locaux envisagent des cérémonies. « Je ne sais pas ce que les hommes blancs veulent célé*brer... Mais le champ de bataille* est sur notre réserve et nous ne voulons pas qu'ils y organisent une kermesse. »

Qui sait, cependant, si un certain masochisme national, la mauvaise conscience ou l'esprit sportif ne pousseront pas les Blancs à dresser une statue sur les lieux du massacre à la mémoire de Taureau assis, vaincu de Custer, et qui fut tué quatorze ans plus tard. Même les Britanniques, qui poussent le sens de l'humour jusqu'à inviter régulièrement les militaires français le 18 juin pour célébrer Waterloo, n'ont pas encore songé à élever une statue de l'aventurier Buonaparte ni même de Napoléon. Beaucoup l'aiment bien, ce grand vaincu, mais tout de même...

HENRI PIERRE.

● *Le congrès de Terre des hommes-France de Grenoble.* — Après l'information parue dans *le Monde* du 28 janvier sur le congrès extraordinaire de Terre des hommes-France à Grenoble, M. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes, nous prie d'indiquer que ce congrès ne concernait pas Terre des hommes dans son intégralité — ce qui était parfaitement apparent à la lecture de l'article que nous avons publié — et, d'autre part, que l'adoption « *est en soi l'unique solution souveraine au malheur des enfants orphelins ou abandonnés* ». « *En Terre des hommes*, ajoute M. Kaiser, *elle est essentielle et fondamentale.* »

RELIGION

A PROPOS DE LA PRIÈRE APOCRYPHE DE JEAN XXIII SUR LES JUIFS

M. et Mme Léon Zack, de Vanves, qui ont pris connaissance de la « prière de Jean XXIII » sur les relations judéo-chrétiennes citée dans une lettre de Paul Samuel reproduite dans *le Monde* du 31 décembre 1974, s'étonnent du silence qui a entouré ce document.

En fait, il s'agit d'un texte apocryphe, bien qu'il ait été diffusé pour la première fois, semble-t-il, en janvier 1965 par *American Commentary*, puis par différents organes d'Europe, y compris *la Documentation catholique* du 2 octobre 1966. Mais l'inauthenticité de ce texte a été confirmée par Mgr Capovilla, ancien secrétaire particulier de Jean XXIII. *Le Monde* du 27 octobre 1966 et du 8 mai 1967 a donné toutes les précisions nécessaires.

CATASTROPHES

DEUX MINEURS SONT TUÉS PAR UN ÉBOULEMENT DANS UN PUITS DE MERLEBACH

Deux mineurs ont péri écrasés sous un éboulement vendredi 31 janvier, au puits Wouters des Houillères du bassin lorrain, à Merlebach (Moselle). *Un troisième ouvrier,* **légèrement blessé, a pu être rapidement remonté à la surface.**

L'effondrement est survenu pendant que l'équipe des trois hommes préparaient des travaux de remblaiement dans un chantier, à 826 mètres de fond. En raison de la conformation du terrain, le charbon tiré de cette galerie est extrait de bas en haut, ce qui a compliqué la tâche des sauveteurs. Les équipes de secours ont dû reboiser toute la galerie avant d'entreprendre le déblaiement des dizaines de tonnes de roches et de charbon qui s'y étaient accumulées.

● *Incendie sur un pétrolier danois : un mort, cinq disparus.* — L'incendie du pétrolier danois *Jakob-Maersk*, mercredi 29 janvier, au Portugal, a fait au moins un mort, quatre blessés graves et cinq disparus. Le pétrolier, qui transportait 85 000 tonnes de pétrole en provenance du golfe Persique, a été totalement détruit au large du port de Leixoes, près de Porto. — (*A.F.P.*)

Le Monde aujourd'hui

HUMOUR

Ne pas se pencher au dehors

LA voisine est venue frapper à ma porte, elle m'a dit : « Pourriez-vous garder Antoine le temps que j'aille faire quelques courses ? » J'ai dit : « Avec plaisir, madame. » J'étais bien content que l'occasion me fût enfin donnée de rester seul avec Antoine. Il y a longtemps en effet que j'ai envie de tuer cet enfant.

Il y a trois ans environ qu'Antoine est venu au monde et depuis, toutes les nuits, il pleure. Je dois préciser que j'habite dans un immeuble moderne : les murs sont si minces qu'on entendrait passer un ange dans l'appartement voisin. Il y a donc trois ans que je dors mal.

« On va voir si tu es vraiment fort... »

On me dira que c'est lâche de tuer un enfant. On me dira que j'aurais dû changer d'appartement. Je répondrai qu'il n'est guère facile de changer d'appartement à Paris et que, à mon âge, on n'est plus à une lâcheté près. Je ne compte pas du reste tuer Antoine de mes propres mains.

« Tu veux jouer ? », dis-je. *« Oui »*, dit Antoine. *« Essaye de grimper sur la bibliothèque. »* C'est une grande bibliothèque qui monte jusqu'au plafond, pleine de romans policiers et de livres d'humour. Il faudra que je me décide un jour à la fixer au mur. Un rien pourrait la faire basculer. « *Tu poses ton pied sur le premier rayon, l'autre pied sur le rayon suivant* », dis-je en me tenant prudemment à l'écart. Mais Antoine ne bouge pas.

« Tu es fort ? » « Oui » dit-il. *« On va voir si tu es vraiment fort... Prends cette glace avec tes deux mains et tire-la vers toi ! »* Il s'agit d'une grande glace de cheminée que j'ai récupérée sur un chantier. Elle est simplement posée contre le mur. *« Montre-moi comme tu es fort ! »* Mais Antoine ne bouge pas.

« Tiens, tu peux ramasser tout ce qui traîne par terre et le mettre dans ta bouche. » Il y a vraiment longtemps que je n'ai pas balayé. Mais cette suggestion non plus n'a pas l'air de lui plaire.

« Prends les ciseaux qui sont sur la table et tâche d'introduire leurs pointes dans les deux petits trous qui sont au pied du mur... Vas-y ! » Mais Antoine ne bouge toujours pas. Il va finir par m'énerver cet enfant.

Quelques secondes trop tôt

Ce n'est vraisemblablement pas ainsi qu'il faut procéder pour se faire obéir. Je vais essayer autre chose. J'ouvre la fenêtre. Vus de cette hauteur, les gens qui passent dans la rue ne paraissent pas plus grands que des soldats de plomb. « *Fais ce que tu veux*, dis-je, *mais je t'interdis de t'approcher de cette fenêtre ! Je t'interdis en particulier de mettre une chaise devant la fenêtre, de monter sur la chaise et de te pencher au dehors !* »

Sur ces paroles, j'ai quitté la pièce. Sa maman est rentrée quelques secondes trop tôt : Antoine était en train de pousser une chaise en direction de la fenêtre.

VASSILIS ALEXAKIS.

UN PATRON DE PRESSE AMÉRICAIN

Comment influencer les gens qui ont de l'influence

LE *Women's Wear Daily* fait la pluie et le beau temps aux Etats-Unis dans le monde de la mode et parmi les femmes du monde. Le tirage de ce quotidien n'est pourtant pas énorme : quatre-vingt mille exemplaires. Mais il renseigne tous les professionnels, chaque jour, sur les salons, les collections, les tissus nouveaux, les visites d'acheteurs étrangers. Il touche aussi les femmes du monde, et il les touche au vif, quand elles découvrent leur photo accompagnée d'échos rarement flatteurs. *Le W.W.D.* : c'est cela : 80 % d'informations techniques sur l'industrie du vêtement et 20 % d'indiscrétions sur les gens qui les portent.

Les potins mondains du *W.W.D.* sont rédigés dans un style très particulier. Pour les apprécier, il faut savoir, par exemple, que Daddy O c'est Onassis, que Her Happiness désigne Happy Rockefeller. Les Kissinger sont « Henry the K » et « Tall Nancy ». Certaines créations sémantiques dépassent le cadre du journal : les « Beautiful People » (ou B.P.), les « Locomotives », le « String » ont fait le tour du monde. Ce langage codé, acide, perfide, agace pas mal de gens qui, lorsqu'on leur demande s'ils lisent le *W.W.D.*, répondent comme Jackie O., du temps qu'elle était Kennedy : « *J'essaie de ne pas le lire...* »

John Fairchild (quarante-sept ans) est depuis vingt ans le directeur du groupe Fairchild Publications (en tout, onze journaux corporatifs, dont le *Men's Wear*, le *Supermarket News*, le *Metal Working News*, etc.). En 1954, lorsqu'il reprend l'affaire familiale, le *W.W.D.* ressemble aux autres publications du groupe : documenté, solide, sérieux. Lui, John, arrivait de Paris, où il avait passé sept ans comme correspondant chargé de la mode parisienne. Il avait eu le temps d'étudier de près ceux qu'il appellera plus tard *les Sauvages de la mode*, dans un livre sur la haute couture. On ne l'aimait guère dans le Paris des années 50. On l'ignorait. On l'appelait *le « blouson noir »*. On le plaçait très mal dans les salons des grands couturiers, pour les collections.

Aujourd'hui, on ne l'aime pas davantage, mais où qu'il aille, on lui donne la meilleure place. On le craint. On sait qu'il ne recule devant aucune indiscrétion, qu'il peut fusiller une réputation ou une collection d'une seule phrase un peu pointue. On sait aussi qu'une simple photo légendée avec bienveillance dans le *W.W.D.* est une publicité qui vaut une fortune. Une simple petite camisole peut, du jour au lendemain, être réclamée par des milliers d'acheteurs, tout simplement parce que, formule magique, « on l'a vue dans le *W.W.D.* ». Bref, John Fairchild s'est fabriqué un instrument qui lui donne les pleins pouvoirs.

Ce n'est pas qu'il soit infaillible. En 1970, il a essayé de lancer la jupe « midi », qu'il avait baptisée la « longuette ». Ses articles avaient incité les acheteurs américains à s'approvisionner largement en « longuettes ». Mais la « longuette » ne s'est pas vendue, la « longuette » a fait un flop (Entre nous, avec un nom pareil...) L'autorité de John Fairchild ne s'en est pas trouvée affaiblie, au contraire. On en a parlé dans le monde entier. Le *W.W.D.* et son patron y ont gagné en notoriété. Et le journal, qui pendant des années n'était lu que par les « happy few » de la mode, s'est mis à avoir du succès dans les kiosques.

Physiquement, John Fairchild n'inspire pas la terreur. Il a plutôt l'air d'un collégien, avec son nez retroussé et sa fossette au menton. Par moments, on se demande même s'il n'est pas timide. Et brusquement, une réflexion « bitchy » (vache) montre bien qu'il ressemble à son journal, qu'il a la griffe pointue et la dent dure. Quand il n'est pas en Europe, ou dans le Nord, ou dans le Sud, John Fairchild est assis à son bureau, dans un coin d'une immense salle de rédaction, où ses journalistes travaillent ensemble, dans un espace tout crépitant du bruit des machines à écrire.

La fin du « Beautiful People »

Quand on lui demande quelle est l'influence de la crise économique sur ses journaux, il explique : « *Il n'y a pas de conséquence directe sur la vente. Pas de baisse de tirage. Mais il y a un changement radical de « philosophie ». Les gens ne vivent plus ou ne vivront plus de la même façon et le journal doit traduire ces bouleversements. Le « beautiful people », le « beau monde », par exemple, est devenu sans intérêt. Ou bien des gens font quelque chose d'autre, mais ils ne se contentent plus d'être « beautiful ». On assiste à une prise de conscience dans un monde qui, jusque-là, brillait plutôt par son extravagance. Tout ce qui se faisait à New-York, il y a trois ans, et qui se fait peut-être encore à Paris, les fêtes, les grandes premières, les « parties » monstres, tout cela est devenu indécent. Les gens qui ont de l'argent, ceux qui font la mode, vivent beaucoup plus simplement.*

» La crise a donné aux gens l'envie de rester chez eux, bien protégés par la coquille de leur foyer. Donc, dans notre journal, nous montrons beaucoup moins de femmes en robe du soir, couvertes de bijoux, et beaucoup plus de gens intéressants par la façon dont ils vivent. Comment les gens se nourrissent, comment ils se distraient, comment ils font l'amour, comment ils font pousser leurs plantes vertes ? Voilà ce qu'on a envie de savoir aujourd'hui. La mode ne sera qu'un aspect de cela. Rien de plus... D'ailleurs, vous avez vu comment nous avons présenté les collections de printemps. Chaque modèle était photographié dans le décor du couturier qui l'avait créé. La mode est devenue inséparable du mode de vie.

— Quel genre de choses se trouve périmé dans l'atmosphère actuelle ?

— *La notion de « beautiful people », je vous l'ai dit. Des listes comme la liste des dix femmes les mieux habillées du monde, que j'ai toujours considérée comme une plaisanterie. Les femmes les mieux habillées se trouvent dans les rues de Paris, de Rome, de Londres, à New-York chez Orsini... On ne connaît pas leur nom. Autre liste « out » aujourd'hui : celle des choses « in » et « out ». Nous en avions publié une en avril, vous vous souvenez ? La montre Cartier, le faubourg Saint-Honoré, Lee Radzivill : OUT. Kenzo, les metteurs en scène suisses, Eric de Rothschild : IN... Aujourd'hui, il serait difficile de publier la même liste sur le même ton.*

— Quelles sont au contraire les règles d'or, ce qui ne changera jamais pour vous ?

— *La règle d'or, pour moi, c'est d'être toujours le premier. Qu'il s'agisse d'une collection ou d'un événement mondain, l'information ne m'intéresse que si elle me parvient en avant-première. Nous publions des comptes rendus des collections de Paris avant tout le monde, les notes et les photos nous étant câblées dans la nuit même. J'ai pu faire un article sur la « party » que Rockefeller donnait pour les Kissinger, parce qu'étant invité, j'ai écrit moi-même l'article, et j'ai fait prendre les photos par l'un des serveurs. Mes journalistes sont arrivés à s'introduire partout. Le jour où nous avons pu révéler la somme exacte que Jacqueline Kennedy et Rose Kennedy dépensaient à Paris pour s'habiller, cela a pris l'allure d'un petit incident politique. Ce sont des femmes que j'envoie sur les coups difficiles, parce qu'elles ne disent jamais : « C'est impossible. » Elles y vont.*

» Autre règle importante : « Nothing off the record. » Ce qui est dit, est dit. Nous ne gommons jamais rien dans les comptes rendus des propos tenus par X ou Y. Quand nous avons des informations qui prouvent que tel baron de... est d'origine roturière, je publie l'article sans en changer un mot, même si je dois être brouillé à mort avec le « baron ».

» Je ne fréquente pas les « beautiful people ». Je ne veux pas entrer dans le système de complicité et d'indulgence. Et c'est cette indépendance qui me permet de réaliser un journal « qui influence les gens qui ont de l'influence ».

» Dernière règle : pour avoir de l'influence il faut être lu. Et pour être lu, ne jamais ennuyer le lecteur « Never boring », c'est important.

— Quelle importance accordez-vous à Paris dans la mode américaine ?

— *Paris a toujours la première place. Je sais qu'en Amérique on a envie de me tuer quand je dis ça. Ce n'est pas qu'il n'y ait rien de passionnant ailleurs. Il y a des créations intéressantes en Italie, la mode de la rue est fabuleuse à Londres. Mais la mode italienne, comme la londonienne, voyagent mal. A l'une il manque le soleil, à l'autre il manque le fog (brouillard).. Alors que la mode de Paris peut aller dans le monde entier. Exactement comme le vin français.* »

JACQUELINE DEMORNEX.

Au fil de la semaine

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UNE lettre, parmi des dizaines d'autres à peu près semblables : « *Licencié en philosophie, je suis à la recherche d'un emploi. Envoi systématique de lettres de candidature, épluchage des petites annonces, mobilisation des camarades déjà casés, rien n'y fait. Parfois on me convoque, on me « teste » ou on m'interroge, puis on m'explique que la philosophie ne se vend pas sur le marché, qu'une licence ce n'est pas grand-chose, ou bien que j'ai trop de personnalité et pas assez d'expérience des relations humaines : bref, je n'inspire pas confiance. On me sort le revolver de la compétence et on me conseille de chercher plutôt « en attendant » — en attendant quoi ? — un travail alimentaire.*

» Des travaux alimentaires, j'en ai fait l'expérience tout au long de mes études : mon père est manœuvre et il a treize enfants. J'ai été surveillant d'internat, maître auxiliaire, surveillant d'externat, et je travaillais dur comme saisonnier pendant les vacances pour n'être pas à la charge de ma famille ; mais j'ai consacré aussi une partie de mon temps, ce qui n'est pas bien vu, au militantisme estudiantin. J'avais attrapé ce virus en entendant un jour, dans une assemblée, un étudiant d'extrême droite s'exclamer : « Si les fils d'ouvriers vont à l'Université, il n'y aura plus personne pour travailler en usine ! » L'écho de ces paroles résonne encore dans ma tête aujourd'hui et me hante tandis que je cherche du travail. Ne croyez pas cependant que je sois un dangereux révolutionnaire : ainsi, au service militaire, j'ai joué le jeu, fait le concours des E.O.R. et suis sorti sous-lieutenant. »

» Mais même ce fameux « travail alimentaire », qui est un peu un suicide social, je ne le trouve pas. Les employeurs sont réticents : cette fois, une licence, c'est trop, et la philosophie, c'est suspect. Il vaudrait mieux n'avoir pas le baccalauréat. Il n'est pas bon de former un cadre sous-payé — parce qu'il ne possède pas les brevets de conformisme délivrés par les filières nobles — qui pourrait, après apprentissage, aller se vendre ailleurs. L'expérience des relations humaines, je crois comprendre que cela signifie surtout : avoir des relations, manifester de la déférence et de la servilité envers les supérieurs, savoir manier habilement la trique sur les subordonnés, et montrer une agressivité sans faille pour vendre n'importe quoi à n'importe qui.

» Il m'arrive encore, dans ma quête, de rencontrer des âmes généreuses qui me décernent la médaille du mérite. Je leur réponds à présent qu'en fait de mérite je préférerais ne pas en avoir et être simplement fils de... »

Avec des variantes qui sont, au fond, de détail, combien d'appels identiques ces temps-ci ? Le chômage des jeunes diplômés, c'est un dossier, un sujet d'enquête, l'objet d'impressionnantes statistiques. Mais derrière les chiffres et les documents, de jeunes hommes et femmes auxquels on répète qu'ils se sont trompés et qui crient qu'on les a trompés, qui appellent à l'aide, qui se heurtent aux portes fermées, aux silences gênés, aux refus condescendants, comme une mouche se cogne aux vitres, et qui, eux aussi, s'affolent et s'énervent.

L'auteur de la lettre dont on vient de lire l'essentiel constitue certes à divers égards un cas exemplaire sinon isolé. Issu d'un milieu modeste, il a cru tout ce qu'on lui enseignait : à savoir que les études arment pour la vie et méritent bien qu'on s'y acharne, qu'on leur sacrifie en partie sa jeunesse, puisque les diplômes assurent la promotion individuelle et facilitent l'entrée dans la carrière. Il a même pensé que la philosophie, qui, dit-il, le passionnait, ne lui apporterait pas seulement tout cela, mais, bien plus encore, une éthique et une morale, un mode de pensée et de jugement, presque une règle de conduite. Mais il aurait pu tout aussi bien s'enthousiasmer pour l'histoire, le droit, la littérature médiévale ou même certaines disciplines scientifiques, et le résultat immédiat n'eût guère été différent, comme le montrent tant et tant d'autres lettres.

Il est bien vrai qu'une licence aujourd'hui « ce n'est pas grand-chose », et qu'en même temps c'est trop aux yeux de certains employeurs méfiants. Et pourtant, cette licence, il l'a payée, et pour la conquérir il a dû lutter plus que d'autres. Lycéen brillant, étudiant d'abord assez moyen, un échec l'avait bientôt privé d'une bourse, au demeurant insuffisante pour vivre. Cet échec, il est facile d'en imaginer les causes ; il n'a pas perdu courage cependant, s'est obstiné, a finalement réussi.

Réussi à quoi ? « *Les employeurs qui jugent une licence dérisoire ou inutile et la philosophie si peu rentable devraient bien, écrit-il encore, faire pression pour obtenir que l'Etat ne dépense plus son argent — le leur — à former des gens inemployables. S'ils avaient fait plus tôt cette démarche, je ne me serais pas fourvoyé, je n'aurais pas perdu mon temps et eux leur argent. J'irai même plus loin : ils devraient faire en quelque sorte que les bourses scolaires accordées aux enfants d'ouvriers méritants ne soient octroyées qu'en échange d'une formation professionnelle calculée en fonction des besoins de main-d'œuvre. Mais peut-être y songe-t-on, et peut-être cet étudiant d'extrême droite ne faisait-il qu'exprimer tout haut ce que d'autres pensent sans oser le dire...* »

Le découragement, l'amertume, un début d'aigreur. Pas le désespoir ni la vraie colère, pas encore. Peut-être parce qu'il reste malgré tout calme et prudent, ce jeune philosophe, et qu'il n'en est pas encore à heurter de front, à rejeter en bloc une société où il n'a pas tout à fait perdu l'espoir de s'intégrer enfin. Peut-être aussi parce qu'il sait bien qu'il existe des situations plus graves que la sienne, des chômeurs chargés de famille, des jeunes sans qualification et sans travail qui n'ont pas eu la chance d'une formation même élémentaire et qui tentent, eux aussi, de s'engager dans le travail, mais qui y entreront comme dans un tunnel, pour être inévitablement broyés par le train du progrès.

A quoi bon lui répéter qu'il finira bien un jour par trouver sa place, modeste et décevante sans doute par rapport à ses espérances, mais qu'après tout, s'il s'était fait des illusions, c'est un peu sa faute : que ne s'est-il avisé plus tôt des débouchés de ses études, inquiété de son avenir au lieu de compter sur les autres, sur la collectivité, sur quelque miracle ? Il haussera les épaules, un peu plus las et triste seulement, et il n'aura pas tort. Qu'on n'entreprenne pas, surtout, de lui expliquer que, certes, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais que si le système comporte d'indiscutables défauts et ne fonctionne pas très bien, le bilan, du moins, n'est pas négatif puisqu'un fils d'ouvrier comme lui a pu, après tout, faire ses études. Car alors ce sont l'exaspération, la rage, qui risquent de l'envahir et désormais de l'animer.

Or il n'est pas seul : ils sont des milliers, des dizaines de milliers comme lui, qui vont de découvertes en déceptions et de doutes en échecs. Faut-il continuer à disserter savamment sur ces chômeurs-là, à envisager des réformes qui ne feront que déplacer, parfois qu'aggraver, les données de leur sort, des compensations médiocres et des promesses sans effets qui ne servent qu'à masquer quelque temps encore l'étendue des dégâts ? Ou bien aura-t-on enfin le courage de regarder la situation en face et de dire tout haut quelques vérités ; à savoir, par exemple, que les chances de promotion dans une société figée où la mobilité demeure relativement faible sont à la fois limitées à court terme et quasi illusoires à moyen et à long terme : à la seconde ou à la troisième génération, « les promus ont de bonnes chances de redescendre et les déclassés de remonter » (1).

Et surtout que l'enseignement ne peut à lui seul modifier les structures sociales. L'égalité des chances, à l'école comme dans la vie, si elle peut être affectée dans une certaine mesure d'un coefficient personnel, reste malgré tout tributaire des inégalités économiques, mais plus encore — l'expérience des pays communistes le montre bien — des inégalités sociales et culturelles. Une action persévérante, de très longue durée et de très grande envergure, c'est la seule issue, et cette tâche-là, pour ingrate et difficile qu'elle soit, mérite à coup sûr qu'on l'entreprenne vraiment et même, dans une époque où manquent les raisons de se dévouer et de s'enthousiasmer, qu'on s'y acharne.

(1) Voir l'article de Frédéric Gaussen, dans *le Monde de l'éducation*, numéro 1 (décembre 1974) : « Non, l'égalité des chances n'existe pas... »

ETRANGER

Reflets du monde entier



Une base bien protégée

« Pour réparer une injustice » commise par les Etats-Unis, *le gouvernement de La Havane*, rapporte *GRAMMA*, organe du P.C. de Cuba, a dû intervenir pour assurer une vieillesse décente aux travailleurs cubains et étrangers de la base navale de Caimanera située dans la baie Guantanamo :

« Devant le caractère manifestement arbitraire de la Sécurité sociale du gouvernement des Etats-Unis, qui, à plusieurs reprises au cours des dernières années, a refusé ou suspendu le paiement des prestations dues aux travailleurs résidant dans notre pays et aux parents des personnes qui sont décédées après avoir offert leurs services pendant plusieurs années à la base navale de Caimanera, le ministre du travail a dicté la résolution n° 81, en vertu de laquelle toutes les personnes affectées par cette mesure arbitraire et illégale seront désormais bénéficiaires de la Sécurité sociale cubaine.

» Cette agression du gouvernement nord-américain porte atteinte au droit légitime qu'ont les travailleurs de la base navale et leur famille de percevoir les prestations allouées à toute personne qui a travaillé pendant un certain nombre d'années dans cette partie du territoire national, usurpée par l'impérialisme yankee.

» Cette injustice flagrante constitue l'un des moyens de coercition politique utilisés par le gouvernement nord-américain dans le but d'obliger les travailleurs susmentionnés à abandonner le territoire national, puisque la raison qu'il invoque pour refuser à ces personnes les bénéfices de la Sécurité sociale est que celles-ci résident dans notre pays.

» Ladite résolution protège également les travailleurs qui, ayant abandonné leur emploi dans la base navale, ont offert leurs services à l'Etat cubain, et elle stipule qu'il sera tenu compte des années de travail qu'ils ont effectuées dans la base, au moment d'établir le montant de leur retraite. »

SOVIETSKAYA KOULTOURA

Parlez-vous Lénine ?

Selon *SOVIETSKAYA KOULTOURA*, périodique culturel moscovite, l'Institut de la langue russe de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. à Moscou va mettre en chantier « le Dictionnaire du langage de Lénine » en cinq volumes.

« Le langage de Lénine est un phénomène d'importance capitale dans l'histoire de la langue russe littéraire contemporaine, un modèle classique de la langue russe utilisée par les scientifiques et les publicistes de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle », a déclaré à *SOVIETSKAYA KOULTOURA* M. Filine, directeur de l'Institut.

« Membre correspondant de l'Académie des Sciences, M. Filine dirige les recherches qui seront à la base de ce dictionnaire. Cet ouvrage sera d'une grande utilité pour les spécialistes des sciences humaines et naturelles, pour les propagandistes et les lecteurs, pour tous ceux qui s'intéressent à la conception léniniste des termes. (...) Tous les noms communs y figureront dans l'ordre alphabétique avec tous leurs sens utilisés par Lénine dans ces œuvres. Cela se rapporte également aux combinaisons terminologiques et phraséologiques », précise le périodique.



Ce qui fait courir les Britanniques

« Les pratiquants du footing » — cette petite course matinale qui met en forme — sont particulièrement nombreux à Regents Park, à Londres, affirme le quotidien britannique *Daily Mirror*, dont l'un des journalistes a voulu savoir ce qui faisait ainsi courir ses compatriotes :

« Un expert comptable a avoué qu'il courait chaque matin non seulement pour perdre l'embonpoint qui lui aliénait l'amour de sa femme mais par intérêt : « Je donne chaque dimanche » soir 5 livres au gardien d'une résidence sur mon parcours, » a-t-il expliqué. *Le gardien me rend 1 livre chaque matin si » je passe devant chez lui avant 8 h. 15. Rester au lit me coûte » cher. »*

» Pour un autre, célibataire, la méthode est plus radicale encore : l'homme ouvre doucement le robinet de sa baignoire avant de partir courir dans le parc. S'il n'en a pas fait le tour en moins de vingt minutes, son bain déborde. »

Daily NATION

La fin des éléphants

Le trafic — interdit — de l'ivoire n'est pas nouveau au Kenya. Le dernier scandale en date a éclaté lorsque trois commerçants ont été découverts en possession de quatre-vingt-trois défenses d'éléphants et de six cornes de rhinocéros destinées à la contrebande Le *DAILY NATION*, quotidien de Nairobi, écrit à ce propos :

« Le gouvernement a pris la décision l'an dernier d'assurer lui-même tout le commerce de l'ivoire, afin de mettre fin au trafic illégal de ce produit (...). Toujours selon le ministère [du tourisme]. *les marchands d'ivoire ont reçu des permis pour exporter leurs stocks jusqu'au 20 août 1974. Pourquoi alors, cette année-ci, quelques-uns d'entre eux disposent-ils de stocks d'ivoire privés ? D'après une lettre (...) signée par M. E T Monks, du* World Life Fund *(branche du Kenya), il apparaît que des irrégularités ont été commises dans le commerce de l'ivoire, que le braconnage continue sur une large échelle et que le Game Department [la Conservation des chasses] lui-même peut être impliqué dans des cas de braconnage. Selon M. Monks, le taux d'attrition est maintenant de douze mille éléphants par an. Les évaluations du Game Department indiquent que le Kenya compte cent trente mille éléphants, ce qui pourrait dire qu'au taux actuel d'attrition l'animal aura disparu de ce pays en l'espace d'une décennie. M Monks dit également que cinq mille zèbres de la région d'Athi-Kajiado, contiguë au Parc national de Nairobi, ont été braconnés en six mois. D'autres animaux rares, comme le quagga et le bontequagga, de la famille des zèbres, ont été « rayés » de la vie ». Dans la région de Samburu, l'éléphant, la girafe et le zèbre de Grevy sont en train de disparaître (...) M. Monks affirme que certains rapports sur le braconnage « impliquent le Game Department lui-même » Il met également en évidence que les chiffres fournis par le conservateur en chef des chasses sur les exportations d'ivoire sont en flagrante contradiction avec les statistiques officielles pendant la même période »*

Lettre de Milan

NAPOLÉON OU FERRAGUS



Si la passion qu'un Français nourrit pour Milan vante un illustre précédent, que reste-t-il de la ville qu'a aimée l'auteur du *De l'amour* ? La cristallisation est malaisée en compagnie de femmes nullement pensives ayant le verbe haut.

Stendhal, vers 1830, se gaussait d'un « complot contre les industriels ». On voit bien aujourd'hui, ici, qui complotait et quelles sont les victimes : le « smog » âcre saisit le passant à la gorge, on a couvert les canaux, la rivière Lambro roule des eaux rougeâtres et puantes.

Je vis à Milan depuis plus de dix ans. Pour quelques privilégiés, le mot « bonheur » y a encore la même résonance que du temps où *c'était une idée neuve en Europe* : la grande ville permet de choisir ses amis sans qu'ils vous oppriment — les Lombards sont discrets et cultivés, — le Petit Théâtre offre les géniales mises en scène de Strehler, les librairies sont toujours *pleines de nouveautés*...

Dans les premières années 60, les architectes tenaient le haut du pavé culturel, jugeant de tout, tranchant sur l'art, la politique et la linguistique... Mais la ville qu'Antonioni avait fait vivre tragiquement dans *la Notte commençait déjà à appartenir au passé* Un seul mot était sur les lèvres : récession Le beau ballon de baudruche du « miracle économique » des années 50 avait une fuite.

Cependant, le centre-gauche débutait. Les socialistes étaient parvenus sur le seuil de « la pièce aux boutons », comme ils disaient, au terme d'une longue marche de soixante-dix ans vers le pouvoir, conscients du fait que l'automation avait rendu caduque la vieille métaphore *des leviers de commande*. Un mauvais coup scella l'alliance avec les démocrates-chrétiens : l'industrie électrique fut nationalisée. A Milan, tout un secteur de la société Edison cessa d'appartenir à la bourgeoisie industrielle lombarde et aux petits *épargnants*. Un pan du symbolique socio-historique s'était écroulé.

EDISON, pour tous les Milanais, c'était un lieu : les guichets du Foro Bonaparte où, périodiquement, ils allaient payer leur quittance d'électricité La grande compagnie avait son siège là, dans cette rue très large en forme de demi-cercle qui tourne autour du *château des Sforza, mais dont elle* est séparée par de gros pâtés de maisons. On ne règle plus, désormais, ses quittances au Foro Bonaparte. L'Ente Nazionale per l'Energia Elettrica a son siège ailleurs, et sur la plaque de la vieille demeure la raison sociale a grandi : Edison est devenu Montedison.

Ce changement n'illustre pas l'arbitraire des signes linguistiques. La société privée Edison ne s'était pas intéressée qu'à l'électricité : après la nationalisation de ce secteur-clé à la fin de 1962, des fiefs lui restaient (industrie chimique en particulier). De plus, elle reçut un bel apanage sous forme d'indemnités compensatoires versées par l'Etat. En 1965 se produit le mariage avec le groupe Montecatini : Edison + Montecatini = Montedison. *Concentration industrielle assez banale si, encore une fois, Bonaparte* n'appelait Napoléon.

Aujourd'hui, au Foro Bonaparte trône un nouveau Napoléon : Eugenio Cefis, P.-D. G. de Montedison. Rien à voir avec le prince Eugène, qui était un Beauharnais, ni non plus avec quelque expression de style balzacien : nul ne dira du dottore Cefis qu'il est le Napoléon de la chimie, comme César Birotteau l'était de la parfumerie ; ce grand manager a fait ses classes à l'académie militaire de Modène. Ignorant *les hésitations romantiques entre le* rouge et le noir, dans le sillage d'Enrico Mattei, Cefis a vite compris que, dans notre siècle *d'or noir, le pétrole permet de tenir* à sa merci les gouvernements mieux que les plus belles campagnes d'Italie.

A la fin d'octobre 1962, Mattei meurt dans un accident d'avion. A la tête de la compagnie pétrolière de l'Etat italien (ENI), Eugenio Cefis lui succède et entreprend de redresser une situation difficile : conciliant avec les compagnies internationales, il sait également favoriser *les pétroliers italiens locaux* : homme du régime des partis que domine la démocratie chrétienne, sa « générosité » fait des politiciens et des grands commis qui sont à la tête de l'Etat ses obligés

LES années passent En 1967-1968, c'est la « chienlit » dans les universités italiennes (ça a commencé avant la France), mais les événements importants se déroulent évidemment ailleurs : *l'ENI, de février à septembre* 1968, a ramassé discrètement assez d'actions Montedison pour faire passer sous le contrôle de l'Etat la grande société privée que *dirige* alors M. Valerio Celui-ci restera en place jusqu'en 1970. Après deux présidents de transition, le 3 mai 1971, Cefis, qui a abandonné l'ENI à son lieutenant Girotti, est sacré P.-D.G de Montedison. *Ce n'est pas une* fin de carrière : le grand manager d'Etat s'attelle à la remise en ordre du groupe. *L'été dernier*, grâce à un accord avec l'éditeur Rizzoli, le *Foro Bonaparte a acquis le Corriere della sera*. D'autres journaux sont également entre ses mains.

Dans un livre de près de cinq cents pages Eugenio Scalfari et Giuseppe Turani, journalistes à l'*Espresso*, racontent plus de dix *années de vie italienne Editeur* : Feltrinelli. Semblables à Fabrice au début de *la Chartreuse*, combien d'habitants de Milan ne comprendront que rétrospectivement en lisant ce livre qu'ils ont assisté ou participé, comme petits actionnaires d'Edison, par exemple, à une grande bataille ou, mieux encore, à une grande naissance ?

A travers l'histoire de la Montedison et le destin particulier de Cefis, Scalfari et Turani font voir comment en Italie, ces dernières *années*, s'est formée une nouvelle race de patrons : les chefs d'entreprise de jadis (Agnelli le Piémontais, Pirelli le Milanais, appartiennent encore à cette catégorie) cherchaient à conditionner le plus possible le pouvoir politique, mais ils en demeuraient distincts. Aujourd'hui, un homme comme Cefis, parce qu'une importante partie de l'économie mal défendue par les capita*listes privés est passée au secteur* public, peut se servir des finances de l'Etat pour combattre les chefs d'industrie traditionnels (*s'allier avec* eux également) et tenir à sa merci les politiciens qui ont besoin d'argent et d'emplois pour leur clientèle.

DEFIS a ses maréchaux, ses grognards, ses Flambeau. Ils n'ont guère de panache, on discute parfois de l'efficacité de certains. La « Grande Armée » de ce *stratège de la finance et de la politique, c'est ce qu'on nomme* ici la « bourgeoisie d'Etat » : fonctionnaires et assimilés, bataillons en col blanc auxquels le moloch bureau*cratique donne tout, et qui doivent* tout à une « raccomandazione » arrivée au bon moment.

Mais ce n'est pas cela qui m'inquiète quand, flânant dans les rues de Milan, je repense au livre de Scalfari et Turani : après tout, un homme *qui détient une tranche de pouvoir* est toujours un individu dangereux, c'est au citoyen de l'avoir à l'œil. L'histoire du capitalisme *n'est pas non plus la Légende* dorée. En revanche, il est troublant que deux journalistes de gauche aient une pareille nostalgie du bon chef (qui *n'a* jamais existé et n'existera jamais). Car, enfin, que reprochent-ils aux entrepreneurs *privés, sinon de n'être plus des* maîtres de forge, des bourgeois conquérants meneurs d'hommes ? Quant à Cefis, semblent-ils suggérer, lui qui a toutes *les* qualités du grand manager, dommage qu'il les mette au service du mal, en brouillant le public et le privé, le politique et l'économique... Le mythe du condottiere a la vie dure.

JE marche dans la ville. Me voici devant l'université d'Etat, haut lieu de la contestation. Je ne sais pourquoi il me revient à l'esprit qu'il y a un an ou deux *Ferragus*, le roman de Balzac où, tout à loisir, se déploie le jeu de l'imaginaire dans la *grande* ville, était au programme des étudiants de français. Un beau jour, un examinateur facétieux, lassé d'entendre des réponses stéréotypées, entreprit de poser systématiquement cette question : *« Croyez-vous qu'aujourd'hui, à Milan, puisse exister un homme comme Ferragus, le chef de l' « ordre des dévorants » ?* La réponse fut toujours identique : *« Oui, je crois. »* Il est vrai *que* notre ville a été le lieu de bien des mystères ces dernières années, *à commencer par* l'attentat terroriste de la piazza Fontana, à la fin de 1969

Me voici devant la librairie Feltrinelli-Europa : quarante mille exemplaires, dit la bande de *Razza padrona*. Deux mois se sont *écoulés* depuis la présentation du livre à Milan : pour l'occasion, un politologue et un économiste dirent que toutes leurs analyses s'en *trouvaient confirmées, qu'ils avaient* toujours attiré l'attention de l'opinion publique sur certains faits troublants. Ni l'un ni l'autre pourtant ne firent noter que ce pamphlet bien troussé et bourré de chiffres suit une perspective un peu trop nationale, que les Etats-Unis y font un peu figure de grand absent... Trois jours après, à Turin, Gianni Agnelli n'a pas hésité à se montrer à la *réception monstre donnée en l'honneur* de Scalfari et Turani. A Rome...

Piazza Fontana, je tourne à gauche et je suis au pied de la grande *masse* gris clair du Dôme.

Il y a des détails amusants dans *Razza padrona*, assez curieusement, Eugenio Scalfari qui attaque si vivement le P.-D. G. de Montedison porte le même prénom que lui ; c'est la guerre des deux Eugène. En attendant Cefis... l'ex-président du Sénat Merzagora, une sorte de Caton de la *République italienne*, avait été nommé à la présidence de Montedison. Dans sa lettre de démission, il n'hésite pas à se comparer à *« un voile couvrant un faux accouplement paritaire entre l'Etat et les particuliers »* et, aussitôt après, « *à l'aiguille d'une balance transformée en cache-sexe* » (en français dans le texte).

J'ai traversé toute la place du Dome. Je ne pense plus au nouveau complot contre les industriels et la finance publique. Je peux donc ache*ter quelque nouveau livre. Toutefois*, je ne prendrai pas à gauche, car c'est par là qu'on va tout droit au Foro Bonaparte. La nuit vient, et j'ai peur du nouveau Ferragus, le chef de l'« ordre des dévorants » qui mange les capitalistes privés et les deniers publics. *Par ces temps* de vaches maigres, il se mettrait peut-être volontiers un intellectuel sous la dent.

CLAUDE AMBROISE.

L'ENVERS DE BUCKINGHAM

CHÈRE SOUVERAINE...

« *MA reine et moi.* » Ce n'est pas *le* titre d'une opérette, mais celui d'un pamphlet antiroyaliste qui, toutes proportions gardées, évoque pour les Britanniques l'atmosphère de 1789 en France. L'auteur en est M. William Hamilton, un député écossais qui est depuis bien longtemps déjà le seul « républicain » siégeant à la Chambre des communes.

La réputation de M. Hamilton est bien établie. Il n'est d'ailleurs pas le moins du monde un extrémiste, un révolutionnaire, et encore moins un maoïste. Mais il a toujours dénoncé l' « extravagance » de la famille royale. Chaque *année*, il *critique* les clauses du budget consacrées à la liste civile de la reine et de ses parents. Non pas qu'il témoigne *d'une animosité* suspecte à l'égard de la souveraine. Il estime tout simplement que les châteaux, les cérémonies, les voyages, les trains spéciaux et les yachts royaux coûtent beaucoup trop cher au pays.

Au-delà des limites ?

Jusqu'ici, en tout cas, M. Hamilton a été considéré comme un honnête homme ayant peut-être quelques idées un peu trop hétérodoxes. Cette *fois-ci*, cependant, le public, et plus encore sans doute les fonctionnaires de Buckingham Palace, se demandent *si, dans ce pays respectueux des traditions*, l'originalité de M. Hamilton n'est pas en train de dépasser les limites *de la bienséance*.

En Grande-Bretagne, certes, presque rien n'est absolument interdit dans le domaine de la parole. Les orateurs du *speaker's corner* à Hyde Park peuvent plaider toutes les causes, fût-ce les plus extraordinaires, sans même qu'un policier s'intéresse à leurs élucubrations. Une seule chose pourtant est interdite dans ce forum de la libre parole : les insultes contre la famille royale.

Aussi n'est-il pas surprenant que M. Hamilton ait eu quelque mal à trouver un éditeur « respectable » pour publier son ouvrage antiroyaliste. Mais il s'agit là d'un obstacle qui, même en Grande-Bretagne, peut être surmonté. A partir du jeudi matin 30 janvier, le livre du député écossais a été mis en vente dans toutes les librairies qui avaient accepté de l'offrir au public, faisant pré*valoir* leurs propres intérêts commerciaux sur le crime de lèse-majesté.

En toute justice il faut reconnaître que Buckingham Palace n'a pas commis la maladresse de vouloir faire obstacle à cette pu*blication*. Un effort de dernière heure a certes été entrepris par lord Snowdon, l'époux de la princesse Margaret. Mais celui-ci a protesté seulement contre certaines inexactitudes concernant les références à sa personne, sans parvenir toutefois à impressionner l'éditeur de M. Hamilton. Le député a, pour sa part, répliqué en faisant savoir que la princesse qui *bénéficie d'une liste civile* de 35 000 livres par an ne vaudrait pas 35 000 pence..

L'argument financier occupe en effet une place centrale dans le réquisitoire de M. Hamilton Selon ses calculs, par exemple, le prince Charles, qui reçoit 300 000 *livres* par an, libres d'impôt, devrait, s'il était simple citoyen, disposer d'un revenu brut de 7 millions de livres.

Assez surprenant est le fait que le champion républicain paraît avoir été favorisé *par* la chance Ces jours derniers, la presse s'est émue à propos du ya[illegible] royal *Brit*[illegible] château flottant » *qui coûte* près de 8.000 livres par semaine aux contribuables. Quelques mauvais esprits suggèrent même que le *yacht, pendant ses longues* périodes d'inactivité pourrait être loué à des organisateurs de croisières pour cheikhs arabes et autres *multimillionnaires*. L'administration des chemins de fer nationalisés a fait preuve d'un tact encore plus discutable en choisissant ce moment pour annoncer qu'elle va dépenser 200.000 livres afin de rénover les voitures du train réservé aux déplacements de la famille royale.

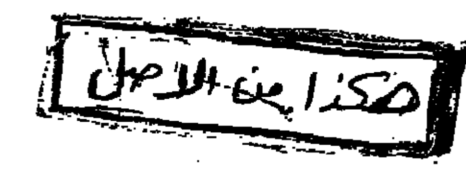
Un point fixe

De telles informations alimentent certes quelques conversations dans les pubs de Grande-Bretagne. Mais, à vrai dire, la presse fournit également aux citoyens quelques autres arguments susceptibles d'embarrasser les parlementaires qui pourraient *être enclins* à soutenir M. Hamilton. La liste civile de la souveraine a été portée à 980 000 livres en 1972, c'est-à-dire que le montant en a été doublé depuis l'accession au trône il y a vingt ans, alors que durant la même période le traitement que les parlementaires s'accordent à eux-mêmes a été multiplié par six.

En fin de compte, certes, il est très difficile d'apprécier de façon sérieuse les réactions des citoyens sur ce sujet délicat. Les sondages d'opinion, qui *font* pourtant preuve d'initiative dans bien des domaines, ne manifestent-ils pas une réserve très surprenante lorsqu'il *s'agit de la famille royale* ?

Le fait n'en est pas moins que, en dépit de polémiques occasionnelles, la monarchie britannique ne donne pas l'impression de pêcher par opulence. Peut-être les secrets sont-ils bien gardés ? Tou*jours est-il que personne* n'a jamais entendu parler d'orgies de caviar, de foie gras et de champagne à Buckingham Palace ou au *château de Windsor*. *D'autre* part, les sujets de la reine Elizabeth continuent, semble-t-il, de trouver un indéniable réconfort *dans le maintien d'une monar*chie qui reste un point fixe — parfois même étincelant — dans un monde à la dérive.

JEAN WETZ.



صكذا في الأصل

RADIO-TELEVISION

« Ticket de rétro »

LE MUSÉE AVERTY

JEAN-CHRISTOPHE AVERTY revient. Son « Ticket de rétro » est le luxe nécessaire que s'offre Pierre Tchernia, un « Petit dimanche illustré » par mois : cinquante minutes de chansons d'autrefois, mises en pages, comme dans un musée vivant, par le maître de l'écriture électronique. Mais c'est à peine une idée originale : Averty a toujours été rétro, ce qui lui évite d'être à la mode.

« La musique, la littérature et la peinture que j'aime ont toujours daté de 1880 à 1940, dit-il. *Toute ma culture vient des collections de journaux illustrés qui traînaient dans le grenier de mes parents. Des images du début du siècle, la guerre de 1914 était passée dessus... Ensuite, comme je suis né avant la crise de 1929, je peux affirmer que les années 30 sont la dernière époque à avoir eu un style. On parlera peut-être de l'âge du plastique pour la fin des années 60, mais il est encore trop tôt pour savoir. Alors que les années 30, c'est le jazz américain, et aussi le jazz français, et tout un conglomérat d'expressions artistiques — musique, peinture, images, bandes dessinées, vêtements, affiches, boîtes de cigares, boîtes d'allumettes ou boîtes de camembert — qui font le charme de la vie.*

» Mais, pour l'instant, on n'en est qu'aux années 30. Pour comprendre cette époque, la chansonnette est capitale. Une chanson de Milton nous en dit beaucoup plus qu'une enquête de l'IFOP sur la philosophie d'une année, sur l'air du temps. Milton chantait : « C'est banal, c'est » normal. » Et on dit que c'est à cause de lui que la France a perdu la guerre. Tant mieux : je préfère Milton à Pétain, et Sheila à un flic. »

« Ticket de rétro » adoptera une formule proche d'« Au cinéma ce soir » : bandes d'actualités et production d'époque — mais la chansonnette a remplacé le film. 1930, c'est la prohibition, le mariage de la fille de Mussolini, l'élection de miss Europe, le 14 juillet à Paris.

« Avec une quinzaine de chansons, et des documents, j'entreprends un travail d'archéologue, dit Jean-Christophe Averty. *Mais, en même temps, je n'ai pas le sentiment de rabâcher : la vraie science-fiction, ce n'est pas l'avenir, c'est la machine à remonter le temps. Ce qui s'est produit depuis 1880 a été conservé à travers la photo, le film, le disque ; il s'agit d'antiquités à la portée de tous. Et, ce que j'apporte, c'est donc une mise en scène. Car je fais mon métier, et pas des constats d'huissier avec une caméra.*

» Si on parle de rétro, parlons du seul qui ait fait école à la télévision : Jacques Chabannes. C'est à qui aura son salon, avec ou sans plante verte, assis par terre ou sur du Lévitan, parfois même dans du Knoll. On se lève ; on chante ; on s'assied ; on parle ; et ça recommence. Belle invention : le téléphone qui parle avec des images. Jules Verne avait rêvé mieux. Ça détruit les autres moyens d'expression, et ça ne remplace rien. On n'a plus qu'un tout petit ciné, une toute petite radio, et c'est triste. J'ai envie de crier au secours au nom de l'électronique. On est en train de se laisser étouffer par les morts. Alors, je fais comme les gens des catacombes, je dresse des murs avec des crânes. »

La différence, c'est qu'Averty ressort les chansons d'hier pour dresser un mur contre aujourd'hui.

MARTIN EVEN.

★ Dimanche 2 février, Antenne 2, 18 h. 35.

Entendu

Des pourquoi, des comment et des si

POUR un producteur, un journaliste, passer de la télévision à la radio n'est plus aujourd'hui une intolérable descente aux enfers. Entre ces deux formes d'expression s'est instauré un mouvement continuel de va-et-vient qui relance l'esprit d'invention. On aurait tort de s'imaginer qu'un retour au micro est une solution de facilité : « Au rendez-vous des grands reporters », de Michel Tauriac et Roger Picq, désormais programmé sur France-Inter (deux lundis par mois à 19 h. 30), est la preuve du contraire. A la télévision, les invités avaient souvent tendance à suppléer à la rareté des images par des relations parlées plutôt complaisantes. Le reproche reste valable à la radio, comme l'a démontré cette première consacrée à la paix manquée du Vietnam. Faute de donner la priorité au son, la confrontation entre journalistes de retour de Saigon et d'Hanoï ne fut guère qu'une accumulation de pourquoi.

Le document sonore est le moteur vivant de la radio ; on l'avait oublié, on y revient peu à peu. C'est à partir de lui que l'atelier de création de France-Culture élabore et compose des émissions d'un grand pouvoir suggestif. Deux soirées consacrées aux travailleurs arabes ont mis en valeur, par la seule magie du son, la réalité du monde clos (entre Barbès et Nation, à Paris) par le biais d'incompréhension entre les Arabes et la population bien brave et « pas raciste quand même » de la rue Philonarde à Avignon. Mardi dernier Daniel Caux et Andrew Orr nous ont fait pénétrer au cœur de ce monde clos (boulevard Barbès, la rue de Chalon, à Paris) par le biais de la musique. Ecoute collective dans les cafés, concerts marginaux, chants obsédants et guitares nostalgiques sur fond de sirènes de police, c'est la plainte des exilés, des mal-aimés : « On est un étranger, on écoute de la musique comme un enfant qui cherche sa mère. *» Comment abattre ce mur d'incompréhension ?*

De quand date la « Tribune de l'histoire » ? Vingt ans au moins. Pas une énigme, pas un procès, pas une bataille qui n'aient été exploités par MM. Castelot, Decaux et Chiappe sous la forme d'une évocation dramatique au schéma immuable, qu'Alain Barroux réalise avec la dextérité détachée d'un boulanger faisant cuire sa journée de pain. Parfois le thème change ; la tribune se fait tribunal (avec acquittement ou condamnation par le public) ou encore, selon une nouvelle formule, histoire-fiction. Et si Louis XVI n'avait pas été arrêté à Varennes ? On a beaucoup rêvé sur cette hypothèse. Les variations de nos trois mousquetaires soumises à l'appréciation d'un spécialiste (Jean Massin) restent tributaires de la fatalité historique. A peine une petite entorse aux événements pour se donner le frisson. Après avoir échappé malgré une incroyable force d'inertie à l'épisode de Varennes, Louis XVI n'en mourra pas moins frappé d'un infarctus ou d'une balle perdue. Il faut des fantaisies pour dévier le cours de l'histoire.

MARCELLE MICHEL.

Les « journaux » pour les jeunes

Un tout petit peu plus que les femmes

« DE mon temps... *disent nos aînés (qui ont connu la guerre),* de mon temps, les enfants, par bonheur, n'occupaient pas le centre du monde. Ils n'avaient ni piscines, ni terrains de sport, ni centres aérés, ni maisons de la culture, ni transistors, ni téléviseurs, pour occuper leurs loisirs. Ils couraient dans les champs, se baignaient dans les rivières, montaient aux arbres, jouaient aux gendarmes et aux voleurs, laissaient les adultes en paix et ne s'ennuyaient jamais. Alors qu'aujourd'hui, où ils ont tout, ils en demandent toujours davantage. Allons-nous, sous prétexte que c'est la mode, satisfaire tous leurs caprices ? » *Que ces nostalgiques se rassurent : l'avènement de l'enfant-roi, en France, n'est pas encore pour demain.*

Des piscines, des terrains de jeux, des centres de loisirs, c'est vrai qu'il en existe. Mais fort peu, en regard du nombre de rivières polluées, d'arbres abattus, de champs transformés en autoroutes et de trottoirs cyclables reconvertis en parkings. La place réservée aux enfants nécessiterait un tel effort d'imagination de la part des adultes (crèches, ateliers d'expression artistique et corporelle), qu'on la leur accorde au compte-gouttes. La meilleure preuve : il suffit de regarder la télévision.

Car voici que TF 1 et Antenne 2 décident avec un bel ensemble — comme l'avaient fait avant eux les stations régionales — de traiter l'enfant comme un être pensant et responsable, en lui permettant d'accéder à l'information, nec plus ultra et sanctuaire du professionnalisme. S'il a plus de six ans et moins de treize ans, il aura son bulletin, comme son père. Et avec quinze minutes par semaine, sur TF 1, il pourra même faire la pige à sa mère, qui n'a que soixante secondes quotidiennes.

Sur Antenne 2

ENFANTS SAGES ET INTELLECTUELS MAL ASSIS

PATRICE LAFFONT s'est vu confier, depuis le 20 janvier, la responsabilité du journal des jeunes téléspectateurs — le J.J.T — qui a lieu en direct tous les jours de 17 h. 50 à 18 h. 30, sauf le mercredi et le samedi, au cours de l'émission d'Armand Jammot, « Hier, aujourd'hui, demain », sur Antenne 2. Une entreprise difficile. Patrice Laffont et ses cinq collaborateurs, parfois inexpérimentés, se sont aventurés avec enthousiasme. Ils sont jeunes, efficaces et ils ont une foule d'idées, mais très peu de moyens : une équipe légère de reportage. Il leur faut cependant recruter les enfants, préparer avec eux l'émission, choisir les sujets, contacter les invités, trouver des illustrations, animer les débats.

« C'est le ministère de l'éducation nationale, dit Patrice Laffont, *qui nous donne une liste de C.E.S. auxquels nous pouvons nous adresser pour faire venir les élèves. Mais ce n'est pas nous qui les « sélectionnons. Cette décision revient au directeur de l'établissement et à un des professeurs qui s'occupe ensuite de l'élaboration d'un travail commun avec quelques-uns d'entre eux. Ils les aident surtout à préparer des questions sur deux ou trois thèmes que nous proposons. »* Alors, à quels enfants donne-t-on la parole ? Aux plus brillants ? Aux plus sages ? A ceux qui donneront la meilleure image de leur école ?

Chaque jour, huit ou dix enfants accompagnés par un professeur et le directeur de l'établissement ont rendez-vous à Cognacq-Jay, dans la salle de conférence du premier étage, une heure avant leur passage à l'antenne. Ils s'asseyent, et c'est là, dans le bruit des allées et venues, que se construit le schéma de l'émission.

Les « jeunes » sont nerveux ou inconscients, inquiets et curieux. Ils attendent. Les « animateurs » les interrogent brièvement, leur demandent s'ils ont beaucoup de questions en tête, tâchent de détendre un peu l'atmosphère et les répartissent en groupes, avant de descendre sur le plateau. Il faut faire très vite, après c'est l'imprévu.

« Nous sommes un peu déçus par les réactions des enfants, dit Patrice Laffont. *Pour l'instant on travaille vraiment dans le vide et nous ne saurons pas où nous en sommes avant un mois. Les enfants disent souvent :* « On n'a pas eu le temps on n'a pas parlé et on avait plein de questions à poser. » *Je ne comprends plus. Je me demande ce que veulent les « gosses ». Dans le courrier que nous recevons, ils expriment le désir d'entendre les vedettes de la chanson, de voir des comédiens. »*

» Je me demande également s'ils faut continuer à faire ce journal avec eux, si les enfants qui sont chez eux ont envie d'en voir d'autres à l'écran, s'il ne faut pas, finalement, traiter un seul sujet. En ce moment, nous animons plutôt un magazine, mais on manque terriblement d'illustrations. C'est du bricolage. Faire un journal tel que nous l'entendions, est impossible faute de moyens. Quand j'ai établi ce projet, tout était pratiquement en reportage.

» Dans l'idéal, je souhaiterais que se crée une espèce d'émulation, que les enfants préparent eux-mêmes l'émission — et alors nous interviendrions le moins possible. — la télévision leur donnerait ainsi la parole et l'occasion de rencontrer qui ils veulent. Mais si nous n'y arrivons pas, autant faire l'émission sans eux. »

Cette équipe se débat, cherche, tente d'autres expériences ; elle est parfois déçue, c'est vrai. Mais le 28 janvier les enfants se sont réveillés en face du recteur Gauthier : ils n'ont pas hésité à critiquer le projet de la semaine continue, à donner leur avis. Ils se sont sentis libres de poser leurs questions au commandant Petit, venu pour parler de son métier d'aviateur. A l'écran, c'était étrange. Patrice Laffont avait l'air étonné, satisfait quand même. Une surprise.

Le samedi, pendant l'après-midi de Michel Lancelot, « Un jour futur », le journal de Martine Laroche-Jaubert pour les seize-vingt-cinq ans ressemble plutôt à une conversation de salon où, visiblement, elle est mal à l'aise. Elle est seule, elle n'a pas de budget, elle n'avait jamais fait de télévision auparavant. Chaque semaine — elle aussi — elle choisit un sujet, réunit sept ou huit « jeunes » autour d'une personnalité. Un samedi, il y a eu Alan Stivell et Georges Perec pour évoquer le renouveau de la culture bretonne. Un autre samedi, il était question du Larzac et de l'armée. Le propre de ce journal tout « neuf » est pour ainsi dire de ne pas donner d'informations : c'est une « table ronde » inanimée où seuls des intellectuels « intellectualisent » avec plaisir.

Elle a décidé de parler des choses dont on parle peu. Mais elle voudrait avant tout que des jeunes présentent eux-mêmes leur propre journal, toutes les trois semaines environ, qu'ils traitent l'actualité, qu'ils fassent, par exemple, un tableau de la vie d'une région. Mais, pour le moment, elle semble « mal assise » dans les fauteuils du samedi après-midi, où défilent les nombreux invités de Michel Lancelot.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

Sur TF 1

Modèle réduit

LE compte-gouttes : on n'en sort pas. Ou plutôt, si : on en sortira. Le jour où le bulletin junior de TF 1 cessera d'être traité en émission-pirate où n'échouent guère que les dépêches négligées ou périmées. Le jour où il ne sera plus fabriqué à la hâte, monté le mardi, rédigé le mercredi, par un seul journaliste aidé d'une assistante à mi-temps. Le jour où tout le monde se mettra d'accord pour reconnaître qu'il n'existe pas des sujets pour adultes (l'économie, la politique) et des thèmes expurgés pour enfants (la S.N.C.F., l'aviation, les phénomènes météorologiques). Le jour où l'information se composera d'une actualité unique, traitée différemment selon l'âge des publics.

Les faits récents, traduits en clair, dans un vocabulaire réduit : voilà ce dont rêvent pour les enfants, sur le modèle de la B.B.C., Eliane Victor (responsable des programmes d'avant-soirée sur TF 1) et Claude Pierrard, présentateur attitré d'« Informations-jeunesse ». Mais comment faire sans une collaboration étroite avec les services d'I.T. 1 ?

« Grâce à la compréhension d'Henri Marque et de Michel Bernadac, cette collaboration nous est accordée en principe, dit Claude Pierrard. *En fait, nous sommes les derniers servis. Les reporters n'ont pas le temps de tourner pour nous les séquences sur le canal de Suez ou sur le congrès du parti radical que nous leur commandons. Non par mauvaise volonté. Mais parce qu'ils ont déjà fort à faire pour alimenter les grands journaux quotidiens. Il nous faudrait une équipe attitrée et dix minutes d'antenne journalières.*

» Rien n'empêche de penser que, la concurrence avec Antenne 2 aidant, ce rythme sera atteint dans les années à venir. Pris sur le budget du service d'Henri Marque, le bulletin d'« Informations-jeunesse » restera cependant ce qu'il est : un mini-journal découpé en flashes de deux minutes à deux minutes trente et rédigé en « langage journalistique ».

Ce style n'est pas à dédaigner. Mais il en est d'autres (comme le prouve chaque jour le nouveau quotidien *l'Imprévu* dans sa rubrique « La politique racontée aux enfants »). Celui du petit poème en prose, de l'apologue, du conte fantastique, de la nouvelle de politique-fiction qui — par le biais du « il sera une fois... » — prend ses distances avec l'événement et analyse les institutions. Ce n'est qu'un exemple. Mais il existe sans doute des équivalents, en images. — A. R.

Un sondage

Les auditeurs et la crise d'Europe 1

L'INSTITUT de sondages C.E.S.P. (Centre d'étude des supports de publicité) s'apprêterait à publier la « dernière vague » — quatrième trimestre de 1974 — de l'enquête systématique que cet organisme mène pour l'ensemble des stations de radio. Et pour la première fois, Europe 1 et R.T.L., à égalité ou presque, devanceraient nettement France-Inter. Le « programme minimum » aurait ainsi mis un terme à la suprématie de la radio d'Etat, tandis que la mise en service du nouvel émetteur de Roumoules aurait permis un accroissement spectaculaire de l'audience de Radio Monte-Carlo.

Au cours de la même période, plus précisément du 12 au 15 novembre 1974, un autre institut de sondages s'est livré, sur un échantillonnage de quelque 2 500 personnes de dix-huit ans et plus, à une enquête sur l'image globale et l'image de l'information » données par les trois stations.

A la question : « Quelle image avez-vous de... » (R.T.L., Europe 1 ou France-Inter), c'est Europe 1 qui rassemble le plus de suffrages : 37 % d'« excellente » ou de « bonne image », R.T.L. et France-Inter n'obtenant chacun que 34 %.

L'analyse de cette appréciation globale montre qu'Europe 1 bénéficie de la faveur des jeunes : 56 % chez les dix-huit-vingt ans et 40 % chez les vingt et un-trente-quatre ans.

A la question : « Pour les informations, qui de R.T.L., Europe 1, France-Inter vous paraît être la meilleure radio ? », c'est encore Europe 1 qui, globalement, l'emporte nettement avec 25 %, contre 22 % à France-Inter et 19 % à R.T.L.

Dans la catégorie des âges, Europe 1 obtient sont meilleur résultat chez les vingt et un-trente-quatre ans : 31 %, et France-Inter chez les dix-huit-vingt ans : 30 %. Analysé en fonction de la profession du chef de famille, la préférence pour Europe 1 s'exprime surtout dans la catégorie « profession libérale, cadre supérieur », où la station obtient 31 % de suffrages, contre 22 % à France-Inter et 16 % à R.T.L. France-Inter réalise son meilleur score chez les « inactifs ».

De la même manière, Europe 1 l'emporte sur ses deux adversaires en réponse à la question complémentaire : « Quelle station vous paraît être la plus jeune dans le ton de la présentation des informations ? », avec 24 %, contre 17 % à R.T.L. et 13 % à France-Inter.

En revanche, à la question : « Quelle station vous paraît être la plus sérieuse et la plus complète dans les informations données ? », c'est France-Inter qui l'emporte avec 23 %, contre 19 % à Europe 1 et 15 % à R.T.L. Ce résultat est curieusement influencé par un fort pourcentage de votes favorables chez les « jeunes » : 63 % cumulés pour les dix-huit-trente-quatre ans, contre 38 % à Europe 1 et 35 % à R.T.L.

Mais la réponse la plus significative, compte tenu de la période pendant laquelle s'est effectué le sondage, concerne la dernière question : « Avez-vous entendu ou lu des informations sur ce qui s'est passé à Europe 1 à la fin du mois d'octobre (1) ? », avec son complément : Si oui, l'image d'Europe 1 vous semble-t-elle modifiée ? »

Si une nette opinion se dégage en faveur du « sans changement » en ce qui concerne l'image, une majorité d'auditeurs (56 %) déclarent n'avoir pas entendu ou lu d'informations sur cette crise d'Europe 1. Que le plus fort pourcentage des ces « non-informés » se relève parmi les auditeurs de R.T.L. (61 %) ou de France-Inter (59 %), paraît assez normal. Mais qu'il se trouve également 44 % d'auditeurs habituels d'Europe 1 pour ignorer cet événement, voilà qui laisse perplexe sur la « pénétration » de l'information. — C. D.

(1) M. Maurice Siégel, directeur général, avait été relevé de ses fonctions et une large information sur l'événement avait été faite au micro.

VU

Les voix de la France

AUTREFOIS notre télévision n'avait pas la parole. Cette libre parole enfin prévue et garantie par la loi. Aujourd'hui elle l'a. Elle la prend, elle la donne, elle ne la lâche pas. Depuis trois semaines ce ne sont que tribunes, débats, causeries, discussions, controverses et points de vue. A tous les coins de grilles et de chaînes. Il n'était pas question, vous pensez bien, pour ces rivales, de laisser à FR 3 le privilège de la liberté d'expression ou plutôt de l'expression gratuite d'une liberté retrouvée. Pas folles, les deux autres ont saisi cette occasion bénie de boucler un budget en renouant un dialogue.

S'il est encore un peu surpris, encore un peu saoulé déjà de voir son poste se transformer en plate-forme et ses soirs de détente en soirées d'élections, dans l'ensemble, le téléspectateur est assez content. C'est bon d'appuyer sur le bouton et d'entendre une voix qui n'est pas forcément celle de la France. Ou celle de son maître. D'autant qu'au cas où elle vous déplairait sa voix, rien ne vous oblige à l'écouter. Vous pouvez toujours essayer de trouver ailleurs des accents plus charmeurs. Ne pas oublier que les fameuses tribunes libres de 19 h. 40 sur la « trois » — est-ce un hasard ? — doivent vaincre la redoutable concurrence des deux feuilletons programmés au même moment sur les chaînes à côté. Et qu'au contraire les débats organisés un peu plus tard par TF 1 et A 2 tombent, le mardi excepté, à l'heure précise des films de FR 3.

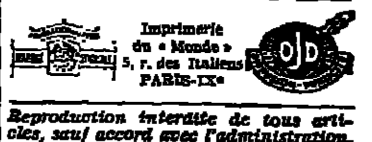
Les Français auraient donc mauvaise grâce à se plaindre. Le seul à pâtir d'un changement amené pourtant, imposé par lui, c'est le premier d'entre eux. N'ayant plus le privilège de l'écran, le chef de l'Etat, quand il y paraît une fois par mois, est nécessairement l'objet de comparaisons. Pas nécessairement flatteuses. On a vu la veille, on verra le lendemain, les leaders de l'opposition s'exprimer dans les mêmes conditions et pendant le même laps de temps. Ou à peu près. Et il leur arrive d'être très bons. Très percutants. Encore que leurs interventions soient elles-mêmes démonétisées par celles qui les précèdent ou les suivent.

J'ai vu quelques-unes des tribunes libres de FR 3. La plus convaincante à mes yeux par sa sincérité, son impétuosité, sa hâte à vouloir profiter des trop rares minutes qui lui étaient imparties, c'est celle de la Ligue des droits de la femme. La plus intéressante, la plus riche d'enseignement, celle de notre confrère Maurice Duverger. Elle portait précisément sur la liberté de l'information. Harris et Sédouy — des revenants, on ne les avait pratiquement pas vus depuis mai 1968 — avaient été invités à interviewer M. Denis Baudouin, d'abord à la française, puis à l'américaine. Désopilant contraste. Le jour et la nuit. Fausses politesses et vraies questions. Il y avait là Philippe Tesson, du Quotidien de Paris. Il nous disait — il le sait pour avoir subi leur ire — que nos compatriotes n'étaient pas encore prêts à admettre qu'un simple journaliste s'adresse aux puissants en oubliant qu'ils le sont, à comprendre qu'on puisse, qu'on doive parler d'égal à égal avec un président, un directeur, un général. Sans manquer à la politesse. Sans confondre familiarité et vulgarité.

La démocratie cela s'apprend. Espérons que la télévision saura assortir ce droit à la parole de son indispensable corollaire, le droit à la réponse, et que l'on verra un jour, pas trop lointain, M. Giscard d'Estaing prendre exemple sur ses collègues anglais, allemands ou scandinaves et quitter son palais, pour aller le plus naturellement du monde débattre dans nos studios, avec ses adversaires politiques des grands problèmes de l'heure. Le discours c'est bien, le dialogue c'est mieux.

CLAUDE SARRAUTE.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● DRAMATIQUE : L'AGE TENDRE, d'Yves Laumet. — Mercredi 5 février, TF 1, 20 h. 35.

Comment vivent-elles, ces petites jeunes filles qui, pendant huit heures par jour, glissent des flacons de parfum dans des boîtes marquées Carven puis sortent, bras dessus bras dessous et vont boire, à deux pas des H.L.M., des oranginas avec une paille ? Yves Laumet en a choisi une, Régine. Pas pour ses dons de comédienne (elle n'a joué que de petits rôles au cinéma et à la télévision). Mais pour la banalité de sa vie, de ses études interrompues, de ses petits emplois de conditionneuse, de caissière, de ses démêlés avec sa mère et de son flirt avec Jean-Michel, qui a l'âge du service militaire. Et c'est cette vraie vie que l'on retrouve tout au long de *l'Age tendre*, rejouée tant bien que mal par ceux qui l'ont réellement vécue.

Réalisateur de *l'Amour du métier* et de la *Clef des champs* (qui a reçu l'an dernier le prix de la meilleure émission de télévision), Yves Laumet a le courage de traquer le romanesque au fil du quotidien, un peu comme ses maîtres Jacques Rozier ou Maurice Pialat. Il peut se faire que — contre toutes les lois du spectacle — le naturel naisse de cette réalité à peine refabriquée. Mais le miracle ne se produit pas forcément.

● DÉBAT : L'INFLATION. — Jeudi 6 février, France-Culture, 17 h. 25.

L'inflation. Tout le monde en parle depuis plus d'un an. De quoi s'agit-il exactement. Phénomène historique, inévitable ? Quelles en sont les causes ? Les effets et les remèdes ? Une émission spéciale de France-Culture — qui réunira MM. Lionel Stoleru (conseiller de M. Giscard d'Estaing), Jacques Attali (conseiller de M. Mitterrand) et Jean-Paul Palewski (député U.D.R. des Yvelines) — tentera de faire le point sur les différents aspects de ce même phénomène. Notre collaborateur Paul Fabra, ainsi que MM. Jacques Rueff (de l'Académie française), André Fourcans (professeur d'économie et de finances à ESSEC), Pierre Beregovoy (secrétaire national du P.S.), Pierre de Calan (vice-président du C.N.P.F.) et Jean-Baptiste Dardel (directeur d'une banque privée), répondront en direct, au studio de France-Culture, aux éventuelles questions des auditeurs. On remarquera qu'aucun spécialiste du parti communiste ou d'autres groupes marxistes-léninistes n'a été invité à ce débat.

● PORTRAIT DE L'UNIVERS : Abus de mémoire, abus de pouvoir. — Lundi 10 février, A 2, 21 h. 50.

Jean Lallier et Monique Tosello ont profité d'un voyage aux États-Unis pour rencontrer M. Jacques Maisonrouge, directeur général d'I.B.M. World Trade, et pour s'interroger avec lui sur les fonctions d'un ordinateur et les dangers que représentent cette machine. Pour ou contre l'ordinateur ? C'est le thème de l'émission. Pour : puisque l'ordinateur permet de faire des opérations plus rapides — dans les banques par exemple. Contre : parce que, très vite, un fichier pourra centraliser un grand nombre d'informations concernant des individus et qu'alors la liberté individuelle ne sera plus respectée.

Ce documentaire n'est pas un exposé précis, mais il permet d'approcher le sujet avec le professeur Robert Debray, avec M. Jacques Maisonrouge, avec M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, avec des informaticiens et des assureurs.

Les films de la semaine

● LE KID EN KIMONO, de Frank Tashlin. — Dimanche 2 février, Antenne 2, 14 h. 30.

Un typhon dans une piscine, la parodie du *Pont de la rivière Kwaï*, des gags typiques de Tashlin. Mais Jerry Lewis, transporté au Japon pour y être la bonne fée d'un petit garçon triste, est victime d'un scénario lénifiant.

● LA LOI DU SEIGNEUR, de William Wyler. — Dimanche 2 février, TF 1, 20 h. 35.

Une famille de quakers, apôtres de la non-violence, finit par prendre les armes pour défendre sa vie et ses biens. Grand prix abusif du Festival de Cannes 1957. Mais c'est bien raconté, dans le style psychologique propre à Wyler. Et puis, il y a Gary Cooper.

● UN HOMME EST MORT, de Jacques Deray. — Lundi 3 février, FR 3, 20 h. 35.

Un thème de « thriller » usé jusqu'à la corde : le tueur pris dans une intrigue mystérieuse et traqué dans une grande ville (ici, Los Angeles). Mais, avec Jean-Louis Trintignant dans un curieux rôle, Jacques Deray, réalisateur français, a réussi sa balade américaine.

● UN LION EN HIVER, d'Anthony Harvey. — Mardi 4 février, Antenne 2, 20 h. 35.

Une pièce de James Goldman qui voudrait se faire passer pour une tragédie shakespearienne sur la vieillesse d'Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, et de sa femme Eleanor d'Aquitaine. Les spectateurs français sont surtout sensibles aux scènes de ménage dont Peter O'Toole et Katharine Hepburn font des performances personnelles.

● L'ALIBI, de Pierre Chenal. — Mercredi 5 février, FR 3, 20 h. 35.

Une boîte de nuit, une fille de petite vertu, un assassin machiavélique, un commissaire de police, qui a du flair, un flic qui se fait passer pour ce qu'il n'est pas... Les acteurs : Stroheim, Jouvet, Préjean et Jany Holt, font encore passer cette fausse étude psychologique écrite et dialoguée en 1937 par Marcel Achard.

● CE MERVEILLEUX AUTOMNE, de Mauro Bolognini. — Jeudi 6 février, FR 3, 20 h. 35.

La Sicile en novembre, un adolescent goûtant « le fruit défendu » dans les bras de sa tante, femme mûre qui aime l'amour. Passion tourmentée, images raffinées, parfum de décadence... c'est sans doute ce que Bolognini a fait de mieux.

● LES CHOUANS, d'Henri Calef. — Vendredi 7 février, TF 1, 20 h. 35.

D'après Balzac, en principe, mais cela ressemble plutôt à une adaptation empesée d'Alexandre Dumas. Une espionne de Fouché s'éprend du beau royaliste qu'elle devait sacrifier à la cause des « bleus ». Madeleine Lebeau et Jean Marais s'empêtrent dans leurs costumes historiques, Madeleine Robinson, farouche amazone de la chouannerie, a vraiment du caractère.

● TOBROUK d'Arthur Hiller. — Vendredi 7 février, FR 3, 20 h. 35.

Un film de guerre à grand spectacle comme on en a vu des douzaines depuis 1945. Seule surprise : des juifs allemands se déguisent en soldats allemands pour lutter aux côtés des Britanniques contre l'armée de Rommel en 1942.

● UNE RICHE AFFAIRE (It's a gift), de Norman Z. McLeod. — Vendredi 7 février, Antenne 2, 22 h. 50.

Une suite de sketches (1934) où W.C. Fields, épicier de province qui rêve de posséder une orangeraie en Californie, détruit, par son humour noir et son agressivité burlesque, la classe moyenne américaine qui l'empêche de vivre à sa guise. Or Fields fait autant de ravages à lui tout seul que les Marx Brothers réunis. Et le réalisateur l'a laissé faire.

● MONSIEUR HOBBS PREND DES VACANCES, d'Henri Verneuil. — Lundi 9 février, Antenne 2, 14 h. 30.

Une famille américaine et sa bonne bavaroise sont aux prises avec une plomberie défectueuse, un téléphone détraqué et autres ennuis domestiques dans une villa prêtée pour les vacances. Parfois drôle, souvent mièvre.

● LE MONDE PERDU, d'Irwin Allen. — Dimanche 9 février, TF 1, 17 h. 50.

Une expédition scientifique, des cannibales et des monstres survivant de la préhistoire en Amazonie. Film d'aventures avec effets spéciaux, d'après Conan Doyle.

● TU SERAS UN HOMME, MON FILS, de George Sidney. — Dimanche 9 février, TF 1, 20 h. 35.

La romance américaine qui tourne au mélodrame. Hollywood avait inventé cela bien avant « Love Story ». Ici, c'est toute la vie d'un pianiste de jazz (Tyrone Power) poursuivi par la fatalité. Un succès de larmes.

● MÉLODIE EN SOUS-SOL, d'Henri Verneuil. — Lundi 10 février, FR 3, 20 h. 35.

Gabin et Delon, le vieux truand et le jeune voyou, parlent le langage d'Audiard, préparent et réalisent un holdup sensationnel. Henri Verneuil connaît son affaire et s'offre même le luxe d'une fin à la John Huston !

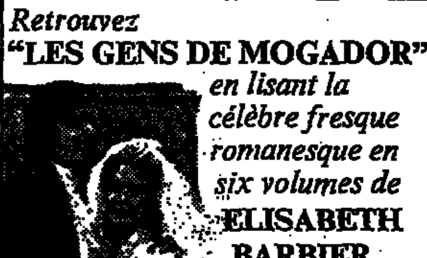
Samedi 1er février

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Sports : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère. Prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Les Z'Heureux rois Z'Henri, prod. M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz : « Plan de sécurité ».
Rivalité entre les SS et l'armée de métier allemande à Colditz, où sont incarcérés les prisonniers de guerre après la défaite de 1940.
22 h. 25 Sport : Championnat d'Europe de patinage artistique de Copenhague.
Figures libres dames.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série. Les Brigades du tigre : « la Couronne du tsar ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
En 1912, à l'occasion d'une exposition des joyaux russes, la couronne d'Ivan le Terrible disparaît. L'inspecteur Valentin la recherche.



21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.
Au sujet de Roberto Rossellini.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
20 h. Courts métrages : « Rite nuptial des combattants », de F. Bel, et « la Jeune Veuve », de M. Vaziaga.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
Tout occupée à se faire aimer du poète d'Argenton, qui l'ignore, Ida abandonne son fils à une cruelle solitude et compromet irrémédiablement son avenir.
21 h. 25 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes - Juan-les-Pins 1974, présenté par P. Bouteiller. Réal. J.-C. Averty.
Lee Konitz, au saxo, interprète Round Around Midnight *et* Song is you.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir, par E. Laurent (la science et l'Etat socialiste, avec J. Ellenstein) ;

20 h. 20 (●) (S.), « Cher auteur », de M. Schilowitz, avec R. Dubillard, J.-P. Marielle, C. Nicot, R. Leduc (réalisation J.-J. Vierne) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion ; 22 h. 50 (S.), Poèmes en liberté ; 22 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction G. Lehel : « Cinquième symphonie » (L. Latha) ;

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Récital de piano, Claude Bonneton : « Trois études posthumes » (Chopin), « Etudes acrostiches » (A. Weber), « Deux études » (Rachmaninov) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1899 : « Pavane pour une infante défunte » (Ravel), par M. Haas, piano, « Quatuor à cordes inachevé » (Chausson), « Trois nocturnes » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Vingt-neuvième semaine musicale d'Ascona 1974. Ensemble Ars antiqua de Milan : E. Colonna, A. Paccagnini, K. Nakamura, C.-W. Bianchi (G. de Machaut, A. de Halle, G. de' Borneih, Landini, B. de Padova, G. Dufay) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Gabriel Pierné ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 2 février

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Le petit rapporteur, prod. et prés. J. Martin.
14 h. 45 Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 40 (●) Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
18 h. 10 Document : « Cent motos pour l'aventure », réal. M. Leclerc et J.-M. Bertrand.
L'extraordinaire rassemblement des fanatiques de belles machines, partis de Paris pour traverser le Sahara en dix-neuf jours, et au mois d'août. Des images superbes. Une leçon de « cran » et d'entraide.
19 h. 10 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « la Loi du Seigneur », de W. Wyler (1956), avec G. Cooper, A. Perkins, D. Mc Guire.
La guerre de Sécession contraint une famille quaker à enfreindre la « loi du Seigneur », celle du « Tu ne tueras point ». Un vrai mélodrame, couvert d'honneurs au Festival de Cannes.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de Pierre Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « le Kid en kimono », de F. Tashlin (1958), avec J. Lewis, M. Mac Donald, Nobu Mac Carthy.
Comment Jerry Lewis, prestidigitateur, accompagné d'un lapin blanc, réussit, au cours d'une tournée au Japon, à faire rire un petit Japonais triste. L'humour ravageur de Tashlin et le lapin blanc sont plus forts que Jerry.
16 h. Tiercé.
16 h. 10 Magazine : Vive la télé, de J.-J. Bloch.
Avec une séquence sur Folon, Philippe Bouvard et le trio des Brigades du Tigre.
16 h. 35 (★) Un ticket de rétro, de J.-C. Averty.
Une rétrospective en chanson des années 30.
17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : La jungle.
18 h. Jeu : Hypocritement vôtre, de J.-P. et J. Rouland.
18 h. 45 Vive le sport. Le sport sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 20 Variétés : Système 2, de G. Lux.
Avec Annie Cordy, Romeo, Stone et Charden, Adamo, Sim, Michel Sardou.
21 h. 20 (●) Feuilleton : les Gens de Mogador.
Troisième partie : 1856-1857. La province se met à l'unisson de la « fête impériale ». Le couple Julia-Rodolphe risque de se défaire dans la prospérité.
22 h. 15 Musique : Arcana, de M. Le Roux.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : Paul et Virginie, de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. (●) Documentaire : « Une école pas comme les autres : la Maîtrise de l'O.R.T.F. » Prod. Christiane Babin. Réal. Colette Thiriet.
La maîtrise chante des extraits de différentes œuvres, dont la Tosca, *de Puccini ;* l'Enfant et les Sortilèges, *de Maurice Ravel.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Phèdre » (G. Auric) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie. Direction P. Mule : « Symphonie nº 47 en sol » (Haydn), « Siegfried-Idyll » (Wagner), « Le marchand de sable qui passe » (Roussel) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Figurants et doublures, par L. Mallet ; 14 h. 15, « Virage dangereux », de J.-B. Priestley, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Disques rares ; Hommage à Hermann Scherchen ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal ; 17 h. 30, Orchestre national de France. Direction S. Celibidache. Concert donné à Lille : « Symphonie nº 3 » (Roussel), « Symphonie nº 4 en mi mineur, opus 98 » (Brahms) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, Magazine de l'actualité parlée : Le parti communiste vingt ans après ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Oberto », opéra en deux actes de Verdi. Avec R. Constantin, F. Ortiz, A. Edwards, E. Kohennoff, Ch. Issartel. Orchestre lyrique et chœurs, direction M. Arena ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pierre Benoit.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 2 FEVRIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Emission du comité protestant des amitiés françaises à l'étranger ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « le Grand Orient de France » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 30, La source de vie : « Des paroles qui restent » ; 10 h., Présence protestante : « Le club du mercredi à Plaisance » ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « Café-Neige » ; Actualité à quatre : « La journée des communications sociales » ; 11 h., Messe célébrée à la paroisse Saint-Thibaut de Marly-le-Roi. Prédication du Père Joulin.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace. Direction Y. Talmi, avec C. Collard, pianiste : « Till l'espiègle » (R. Strauss), « Concerto pour piano et orchestre » (Stravinski), « Symphonie nº 3 rhénane » (Schumann) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Le couronnement de Poppée » (Monteverdi) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Mozart, Moussorgsky, Fauré, Haydn ; 17 h., Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique de la radiodiffusion danoise, direction L. Foster, soliste B. Fassbaender : « Symphonie nº 32 en sol majeur » (Mozart), « Sept chants des Knaben Wunderhorn » (Mahler), « Symphonie nº 4 » (Ch. Ives) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (2) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto nº 11 en si bémol majeur pour hautbois » (Albinoni), par P. Pierlot ; « Quatuor nº 75 en sol majeur nº 1 » (Haydn) ; « Concerto pour piano en fa dièse mineur » (Scriabine), soliste V. Askhenazy ; « Concertino » (Janacek), au piano R. Firkusny ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : J.-F. Manzone, violoniste, et B. Ringeissen, pianiste ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France, 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LONGUEURS D'ONDES

France-Inter : 1 829 mètres (g.o.) ; Nice, 193 m. et Strasbourg, 250 m. (ondes moyennes).

FIP (région parisienne) : 514 m. (o.m.).

FRANCE-CULTURE : Paris, 348 m. ; Strasbourg, 235 m. ; Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes, 242 m. ; Bordeaux, Grenoble, Limoges, Nantes, Toulouse, 227 m. ; Bayonne, 557 m. ; Saint-Brieuc, 201 m. ; Besançon, 201 m. (ondes moyennes). Les émissions de France-Culture sont également retransmises en modulation de fréquence.

FRANCE-MUSIQUE : programme diffusé en modulation de fréquence sur l'ensemble du réseau.

EUROPE 1 : 1 647 m. (g.o.).

SUD-RADIO : 367 m. (o.m.).

RADIO-LUXEMBOURG : 1 287 m. (g.o.).

RADIO-MONTE-CARLO : 1 400 m. (g.o.) ; 205 m.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) : 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE-INTER (ondes moyennes) ; 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE-CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche) ; Grenoble, 7 h. 20 - 7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - 20 h. (sauf le dimanche) ; Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 1er, 18 h. 25 : Le chanoine Bocquel. Lundi 3, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 5, 20 h. : Vivre au féminin. Jeudi 6, 20 h. : Sports 25. Vendredi 7, 20 h. : La schlitte. Samedi 8, 18 h. 25 : Libération de l'Alsace. Lundi 10, 20 h. : Est-Sports.

AQUITAINE. — Lundi 3, 20 h. : Congrès du saxophone. Mercredi 5, 20 h. : Les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz. Lundi 10, 20 h. : Le cinéma mexicain à Poitiers.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 3, 20 h. : Score 5. Mercredi 5, 20 h. : Les jeunes devant le premier exploit. Vendredi 7, 20 h. : François Rude. Lundi 10, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE. — Lundi 3, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 5, 20 h. : Le tertre rouge. Vendredi 7, 20 h. : La presqu'île aux trésors. Lundi 10, 20 h. : Nord-Sports.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 3, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 5, 20 h. : 3 × 3... regard neuf. Les femmes peintres en Lorraine. Vendredi 7, 20 h. : La schlitte. Lundi 10, 20 h. : Est-Sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 3, 20 h. : Congrès du saxophone. Mercredi 5, 20 h. : La Gascogne sur les tables de France. Vendredi 7, 20 h. : Sports 25. Lundi 10, 20 h. : Le cinéma mexicain à Poitiers.

NORD-PICARDIE. — Lundi 3, 20 h. : Sports. Mercredi 5, 20 h. : L'or des poubelles. Vendredi 7, 20 h. : Picasso à Calais

POITOU-CHARENTE, LIMOUSIN. — Lundi 3, 20 h. : Congrès du saxophone. Mercredi 5, 20 h. : Un sous-préfet, à quoi ça sert ? Vendredi 7, 20 h. : Sport 25. Lundi 10, 20 h. : Le cinéma mexicain à Poitiers.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 3, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 5, 20 h. : L'hôpital local. Vendredi 7, 20 h. : Formule 3. Lundi 10, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE, COTE D'AZUR-CORSE. — Lundi 3, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 5, 20 h. : Marins en blouse blanche. Vendredi 7, 20 h. : Arabesque pour une étoile. Lundi 10, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 3, 20 h. : Score 5. Mercredi 5, 20 h. : Les verriers. Vendredi 7, 20 h. : François Rude. Lundi 10, 20 h. : Score 5.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste, à 8 h. 30, 12 h. 30 et 18 h. 30 ; bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h., 13 h., 19 h., 20 h., tous les quarts d'heure, de 5 h. 15 à 8 h. 45 ; Inter-emploi, à 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 h. 25 ; Inter-soir, à 22 h et Inter-dernière, à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.-mus.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 19 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; à 6 h. 50, Vive la vie ; bulletin complet à 13 h. et 19 h. ; Flashes toutes les heures ; Europe-Panorama à 23 h. ; Europe dernière à 1 h.

LUXEMBOURG : toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; bulletin complet à 13 h. et 18 h. 30 ; Flashes toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Écouter, voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart.

Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

LE LIVRE DU JOUR D'ANTENNE 2

Tous les soirs à 18 h. 45

LUNDI 3 FEVRIER. — Bernard Pivot interviewe le lauréat du Prix des libraires décerné ce jour-là.

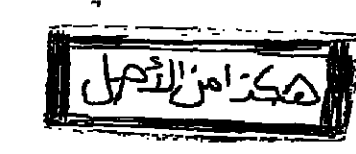
MARDI 4 FEVRIER. — Marc Hillel et Clarissa Henry parlent de leur livre : *Au nom de la race* (Fayard).

MERCREDI 5 FEVRIER. — Gilles Lapouge s'entretient avec Claude Gaignebet de son essai : *le Carnaval* (Payot).

JEUDI 6 FEVRIER. — Bernard Pivot interviewe Yves Simon pour son roman : *Transit Express* (Grasset).

VENDREDI 7 FEVRIER. — François Nourissier parle de son nouveau livre : *Lettres à mon chien* (Gallimard).

SAMEDI 8 FEVRIER. — Dans le « Journal des jeunes » de Michel Lancelot : *l'Extravagant W. C. Fields*, par Robert Lewis Taylor (J.-Cl. Lattès).



RADIO-TELEVISION

Lundi 3 février

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : Le soleil se lève à l'est.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Pluie », de S. Maugham. Mise en scène R. Clermont. Réal. G. Folgoas. Avec Amarande, P.-E. Deiber, A. Merry.
Dans l'atmosphère gluante des îles du Pacifique, les passagers d'un paquebot sont mis en quarantaine. Dans le nombre, un pasteur rigide et une ancienne fille de joie sont poussés l'un vers l'autre, le premier par l'obsession du châtiment, la seconde par l'espoir de la rédemption.
22 h. 5 Moment musical : Le trio de Belgrade.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
La femme de l'an 2000.
15 h. 30 Série : L'homme de fer.
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (●) Télé-film : Le pain noir (fin), de G.-E. Clancier. Adapt. F. Verny. Réal. S. Moati. Avec B. Le Saché, J. Frantz.
Cathie, en compagnie de son petit-fils, revient à la ferme où elle a passé son enfance, à La Noailles.
22 h. 15 Le magazine du spectacle.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La crise de l'Eglise avec M. de Saint-Pierre.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Un homme est mort », de J. Deray (1972). Avec J.-L. Trintignant, Ann-Margret, R. Schreider.
Tueur occasionnel venu de France, un homme est traqué dans Los Angeles après avoir exécuté son contrat. Les variations brillantes d'un réalisateur français qui veut faire aussi bien que les grands Américains.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « la Vie des Français (1939-1945) », avec M. Toesca, Y. Gazeaux, H. Le Porrier, J. Dutourd ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Jean Hougron ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet, par Jean Thibaudeau ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel (1) : Une fille pour l'été ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15 (●), L'air d'une ville, par Ch. Latigrat : Champigny ; 15 h. 2, Carte blanche, par L. Siou : « la Discothèque d'un honnête homme », de Ph. Le François, avec Ph. Coypel, S. Hannier, P. Olivier (réalisation J.-W. Garrett) ; 16 h., Dossiers Hommes et paysages ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Une autre vie », d'A. Moravia (réalisation B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h. (S.), Orchestre national de France et chœurs de femmes de la radiodiffusion. Direction J.-C. Casadesus. Avec le concours de D. Merlet, piano ; A.-M. Blanzat, soprano : « Ode à la musique » (Chabrier), « Concerto pour la main gauche » (Ravel), « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Mes livres préférés, avec Me Rheims ; 23 h. 15, Libre-parcours, récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la mort bienheureuse dans l'œuvre de J.-S. Bach, par l'abbé C. de Nys ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Compositeurs français au vingtième siècle (Darius Milhaud) ; 12 h., Folk-songs : Une fête de mariage dans les montagnes ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Harmonial morales » (J.-H. Gallus), « Pièces pour flûte traversière » (J. Hotteterre), « Salve regina » (Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Dix études pour saxophone alto et piano » (Ch. Koechlin), avec J. et A.-M. Desloges ; « Musique nocturne » (A. Lameland) ; « Petit quatuor pour saxophones » (J. Françaix) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Première rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy), avec G. Dangain ; « Don Quichotte » (R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Roméo et Juliette » (Berlioz). Musique italienne de la Renaissance.

20 h. 30 (S.), En direct de Munich. Chœur et orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise. Direct. G. Patane : « Geneviève », opéra en quatre actes (Schumann). Actes I et II, avec R. Hall, L. Popp, H. Winkler, R. Hermann, A. Wagemann, A. Malti, N. Hillebrand, J.-W. Wilsing ; 21 h. 45, Entracte ; 22 h. 5, « Geneviève », actes III et IV ; 23 h. (S.), Reprises symphniques (A. Tansman, P. Wissmer).

Mardi 4 février

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le Fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange, Les animaux en péril : l'Asie.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, prod. P. Sabbagh.
21 h. 45 Emission littéraire : Best Seller, prod. J. Ferniot et Ch. Collange, réal. R. Sangla.
A propos des derniers prix Goncourt et Interallié, un reportage dans différentes librairies. Le goût des encyclopédies : Quid *et* Comodo. Lazare *d'André Malraux.*

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
Les pères seuls chargés d'enfants.
15 h. 30 Série : L'homme de fer : « Sa dernière chanson. »
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
18 h. 40 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « Un lion en hiver », d'A. Harvey (1968), avec P. O'Toole et K. Hepburn.
En 1183, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, désireux de régler sa succession, convoque à Chinon ses trois fils et sa femme, Eléonore d'Aquitaine, emprisonnée sur son ordre depuis dix ans. Les vieux époux s'affrontent. Eléonore tente de dresser ses fils contre leur père.
Adaptation très théâtrale d'une pièce de théâtre. Intéressant seulement pour la performance de Katharine Hepburn et Peter O'Toole.
Débat : « Le trône de France et le trône d'Angleterre, une histoire de famille. »
Avec la participation de M. Lubaud, maître de conférences à la Sorbonne ; de Mme Pernoud, historienne ; de Mme Foreville, professeur à l'université de Caen ; de M. Urry, professeur d'histoire à Oxford ; de Mme Olenka de Veer.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : L'Eglise orthodoxe.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (troisième partie).
L'ours.
20 h. 35 (●) Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile. Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlatos.
Après avoir vu le pays gouverné par Acestre, Enée affronte la plus terrible des aventures : la descente aux enfers, la visite du monde des morts.
21 h. 30 Portrait : Prix Nobel — René Cassin, — de J.-N. Roy.
Cette émission, qui fait partie d'une série sur les prix Nobel français, est une sorte de fresque des événements nationaux et internationaux qui ont eu lieu depuis 1960, brossée par René Cassin, prix Nobel de la paix.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h. (●), Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada, par A.-M. Bernon. Une province maritime, le Nouveau-Brunswick ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation, par R. Auguet : Le musée du grand commerce ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Orchestre symphonique d'Alsace ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet, par J. Thibaudeau ; 12 h., Musique de chambre : « Cinq Lieder » (R. Strauss), par H. Nagorsen, « Quatuor no 4 » (D. Milhaud) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Une fille pour l'été » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Clefs pour l'Opéra ; 14 h. 45, Concert, par M. Cadieu ; 15 h., Bilan, par J. Paugam : Léon Delpos, « Une vie de syndicalisme » ; 16 h., Dossier : « En r'venant d'l'expo », de J.-C. Grumberg ; 17 h. 49, Un livre, des voix : Jean Giono, « Œuvres romanesques », tome III (réalisation A. Barroux) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Suite pour le clavecin » (L. Couperin) ;

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : « La science économique face à la crise », avec J. Attali et A. Cotta ; 21 h. 20 (●), Atelier et création radiophonique : « Chryssothemis », du poète grec Yannis Ritsos ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... La mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Compositeurs français du vingtième siècle. Olivier Messiaen ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Sonate no 8 en sol mineur » (Haydn), « Quintette la Truite » (Schubert) ; Vers 15 h. 30, Aux sources des musiques : Le Venezuela ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique (Wagner, Paganini, Stravinski) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Purlie », de G. Geld ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Le Freischütz », extraits (Weber), « Sonates en trio » (Zelenka), Œuvres vocales de Cernahorsky ;

20 h. 30 (S.), Festival de musique de chambre de Paris : concert à l'église des Billettes, par le Quatuor instrumental de Paris : « Canzoni en ut majeur et en sol » (Frescobaldi), « Sonate en trio pour flûte, violoncelle et basse continue » (Lotti), « Sonate opus 13 no 12 en la majeur » (Dall' Abaco), Trois « Scherzi musicali » (Monteverdi), « Sonate pour violoncelle et clavecin » (Boccherini), « Sonate Da Camera la Follia » (Vivaldi) ; 22 h. (S.), Musique française ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 5 février

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 30 (★) Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
L'Ile mystérieuse *(14 heures) ; Dessins animés (13 h. 40 et 17 heures) ; Sports (15 heures - 15 h. 45) ; Série : « Déclic » (15 h. 15) ; Informations jeunesse (17 h. 35) ; « A nous l'antenne » (17 h. 50).*
18 h. 20 Le Fil des jours.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 (★) Dramatique : « l'Age tendre », d'Yves Laumet, avec R. Mazella, J.-M. Raymond, C. Porta, K. Turki.
La vie d'une jeune fille de seize ans, Régine, issue d'un milieu modeste. Son flirt avec un garçon inquiète sa mère. Après une violente dispute, Régine quitte le domicile familial.
Dans la lignée de la Clé des champs, *un « film-vérité » interprété par Régine Mazelle — aperçue dans* les Petits Enfants du siècle, *de Michel Favart — et des comédiens non professionnels.*
22 h. Philosophie : Interrogations, de D. Huisman et M.-A. Malfray, réal. J. Guyon : L'existence de Dieu.
Directeur d'une école d'attachés de presse et auteur de manuels philosophiques à l'usage des classes terminales, Denis Huisman pose une première question fondamentale à quatre intellectuels déistes.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
Se désaccoutumer du tabac.
15 h. 30 Série. — Daktari : « Adieu Wameru ».
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
18 h. 40 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron, d'après l'œuvre de S. Conduche. Adapt. R. Assayas. Réal. L. Grospierre. Avec D. Volle, G. Carrat, M. Lesser.
20 h. 35 Série. — Kojak : « Autorité ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A-2.
22 h. 30 Magazine sportif.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Les classiques français : « l'Alibi », de P. Chenal (1937), avec E. Von Stroheim, A. Préjean, J. Holt, L. Jouvet.
Une entraîneuse de cabaret a forgé, malgré elle, un alibi à un charlatan assassin. Un inspecteur de police est chargé de la séduire pour lui arracher le témoignage qu'elle a peur de donner. Un grand succès commercial d'avant-guerre. Il en reste l'interprétation.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada. L'éducation au Nouveau-Brunswick ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation : Commerce et société ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Une fille pour l'été » ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique ; 15 h. 2, Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : « Croissez et multipliez », de G. Marcel (réalisation O. d'Horrer) ; 16 h., Dossier : Le cinéma au lycée ; Brest, la ville la plus lectrice de France ; 17 h. 45, Un livre, des voix : Jean Giono, « Œuvres romanesques » (2) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Prélude et fugue pour cordes » (Britten) ;

20 h., Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direction E. Cosma, avec B. Tuckwell, cor, et G. English, ténor : « Concerto no 3 en mi bémol » (Mozart), « Sérénade » (D. Lesur), « Sérénade pour ténor, cor et cordes » (B. Britten) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven, de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Les rescapés du passé de la vie, avec J.-J. Barlov ; 21 h. 50, Musique de notre temps : Paul Méfano ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25 (●), Emission d'essai : « La production du poème contrainte », avec J. Roubaud et B. Noël, par G.-M. Duprez.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Compositeurs français du vingtième siècle : André Jolivet ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Après-midi jeunesse, France-Musique service ; 14 h. 35, Airs oubliés ; Vers 15 h. (S.), Capitale de l'art, Vienne : « Symphonie la Chasse », « Quatuor en mi bémol no 2 » (Haydn), « Iphigénie en Tauride » (Glück), « Idoménée », extraits (Mozart) ; 16 h., Hommage à Ricardo Vines ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Œuvres des élèves en composition du Conservatoire national supérieur de Paris (P. Choquet, Ph. Manoury, R. Massel-Lecocq, B. Schober) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « les Maîtres Chanteurs de Nuremberg » (Wagner), « Mélodies » (H. Sachs) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Orfeo » (Monteverdi), avec N. Rogers, E. Petrescu, A. Reynolds, I. Partridge, J. Bowman, J. Elwes, S. Dean, A. Malta, Ensemble à vents et chœurs de Hambourg, direction J. Jurgens ; 23 h. (S.), Groupe de recherche musicale de Radio-France. Ces musiques que l'on dit : planantes » : Can Kratswerk, Neu, Klaus Schulze ; 24 h., Musique et poésie, Jacques Roubaud (Bach, Monteverdi, Brahms, Penderecki) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 6 février

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard : « L'île aux souvenirs », réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garanni.
Quelle est l'origine d'une série de mystérieux naufrages au large des côtes bretonnes ?
22 h. 15 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes, réal. P.-R. Benaioun.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Des métiers et des vies.
15 h. 30 Série : L'homme de fer : « Une fille dans la nuit ».
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 40 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « Il faut une femme à la maison », d'après une nouvelle de Marcel Arland. Adapt. M. Toesca. Réal. E. Tyborowski. Avec N. Pescheur, L. Barjon.
Léon Vivier, un homme âgé, qui vit avec son fils dans un petit village, à la campagne, décide un jour de trouver une femme qui vivrait avec eux.
21 h. 35 Documentaire : Alain Decaux raconte : Pizarre, conquérant du Pérou.
Pizarre, conquistador espagnol, devint maître du Pérou au seizième siècle.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... Un auteur : « Ce merveilleux automne », de M. Bolognini (1968), avec G. Lollobrigida, P. Turco, G. Ferzetti.
Grande famille sicilienne et troubles psychologiques. Un adolescent découvre l'amour dans les bras de sa tante, une femme mariée plus sensuelle que sentimentale. Un sujet qui convient au talent purement esthétique de Bolognini.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada. La terre et la mer au Nouveau-Brunswick ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation : Le temps de la presse ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny : Numéro spécial sur Antonin Artaud à l'occasion de la publication de ses œuvres complètes et du journal de Jacques Prevel ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Toccata seconda » (A. Scarlatti), « Cantata a voca sola Per un vago desire » (Scarlatti), « Toccata terza » (Scarlatti), « Deux contrepoints » (Bach) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction G. Sébastian : « Symphonie no 36 dite de Linz » (Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 30, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Une fille pour l'été » ; 14 h. 5 (★), Deux cents minutes. L'inflation, par O. Warin ; 17 h. 45, Un livre, des voix : Maria Van Rysselberghe, « les Cahiers de la petite dame » (réalisation B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Concerto grosso no 6 » (Scarlatti) ;

20 h., « la Tangente », de J. Yvane, avec J.-P. Jorris, P. Vaneck, C. de Peyne, S. Artel, G. Esposito, C. Sellers (réalisation E. Cramer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : La toxicologie (2), avec le professeur Fournier ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre, par Y. Taquet : « L'affaire du clip de la reine d'Angleterre », de L. Thierry ; 22 h. 25, Les noctambules, par S. Matil : Les aiguilleurs du ciel.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... La mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Compositeurs français au XXe siècle : Marius Constant ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « Salomé » (R. Strauss), avec G. Stolze, G. Hoffman, B. Nilsson, Orchestre philharmonique de Vienne, direction G. Solti ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique : Le ballet dans l'opéra russe ; Vers 17 h. (S.), Le film et la musique : « Pierre et le loup » (Prokofiev), « Valse de Guerre et paix » (Prokofiev) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé (1904-1907) : Ravel, Scriabine, Enesco, Bartok) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Lucia di Lammermoor » (Donizetti), « Chansons de l'Amphion Anglicus » (Blow), « Suite en ut majeur » (Locke), « Suite du Roi Arthur » (Purcell) ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104. Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Direction R. Norrington. Avec le concours de J. Vandeville, hautboïste : « Strates Eclatées » (Francis Miroglio), « Concerto pour hautbois et orchestre à cordes » (J. Charpentier), « Sinfonia » (Peter Maxwell-Davies), « 10, 5, 6, 5 : A » (D. Porcelyn) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 3 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *la Tour des ambitieux*, film de R. Wise.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Moderato Cantabile*, film de P. Brook.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, L'opération ; 22 h. 5, Pulsars.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h., La voix au chapitre ; 21 h. 30, Ski.

Mardi 4 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Supermann contre l'invasion des Martiens*, film d'A. B. Crevenna.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Un pitre au pensionnat*, film de N. Taurog.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jo Gaillard ; 21 h. 5, Situation 75 ; 21 h. 50, Portrait.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les brigades du Tigre ; 21 h. 10, En direct avec ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 5 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *le Bluffeur*, film de S. Gobbi.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mandrin ; 21 h., *les Dernières Aventures de Fra Diavolo*, film de G. Simonelli.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Mohamed Ali, the greatest*, film de W. Klein, suivi d'un débat.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *la Salamandre*, film d'A. Tanner ; 22 h. 15, Premières visions.

Jeudi 6 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *l'Avventura*, film de M. A. Antonioni.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *Guet-apens à Téhéran*, film de M. Kohler.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Docteur Folamour*, film de S. Kubrick ; 21 h. 50, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Les charmes de l'été.

Vendredi 7 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *le Pont des soupirs*, film de P. Pierotti.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *En cas de malheur*, film de C. Autant-Lara.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit ; 21 h. 5, Voulez-vous jouer ?
TELEVISION SUISSE ROMANDE : *les Noces de Figaro*, opéra de Mozart.

Samedi 8 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *le Capitaine téméraire*, film de R. Walsh.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Une nuit à Casablanca*, film d'A. Maye.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, Jacquou le Croquant ; 22 h. 5, De mémoire d'homme.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, C'est la fête ! ; 21 h. 30, Divertimento ; 22 h. 30, Tennis.

Dimanche 9 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *le Souffle de la liberté*, film de C. Fracassi.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Seul contre sept*, film de F. Missiano.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les charmes de l'été ; 21 h. 10, Cinéscope.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Des jours de vin et de roses*, film de B. Edwards ; 21 h. 45, Entretiens ; 22 h. 10, Vespérales ; 22 h. 20, Tennis.

Lundi 10 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., O'Harra agent secret ; 21 h., *la Belle Otero*, film de R. Pottier.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *la Baie des anges*, film de J. Demy.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, L'amante anglaise ; 22 h. 10, Style.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, A vous Michel Soutter ; 21 h. 5, Coup double ; 21 h. 30, La voix au chapitre ; 22 h., Sous la loupe.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 7 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Regards sur l'histoire. Film : « Les Chouans », d'H. Calef (1947), d'après H. de Balzac, avec J. Marais, P. Dux, M. Robinson, M. Lebeau.
1799 : le Directoire Jean Marais se bat pour le comte d'Artois. Madeleine Lebeau lutte pour le drapeau tricolore. Ils s'éprennent évidemment l'un de l'autre. Le débat est cornélien. Les images sont fidèles à la tradition romanesque-historique agrémentées de prétentions pacifistes.
22 h. 10 Débat : La Chouannerie. Prod. J.-F. Chiappe.
Avec Jean Massin et le duc de Castries, de l'Académie française.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame. *L'adolescence.*
15 h. 30 Série. L'homme de fer : « Qui êtes-vous, Barbara ? »
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier. Aujourd'hui. Demain. »
18 h. 40 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Nicoletta.
21 h. 40 Magazine des livres : Apostrophes, de B. Pivot. Avec M. Mitterrand.
M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste parlera de Jules Renard, Jacques Chardonne, Saint John-Perse, Lamartine, Buzzati et de leurs œuvres, et il recevra Max Gallo, Camille Bourniquel et Jacques Brenner, romanciers.
22 h. 50 Ciné-Club : « Une riche affaire », de N.Z. Mac Leod (1934), avec W.C. Fields, J. Rouverol, Baby Le Roy.
Un épicier, qui rêve d'aventure et croit avoir le génie de la spéculation, part pour la Californie, dans une vieille voiture, avec son encombrante famille, pour prendre possession d'une plantation d'orangers achetée par correspondance. Les tribulations de W. C. Fields, l'acteur comique à la trogne de pochard.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La Ligue des droits de l'homme.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « Tobrouk », d'A. Hiller (1966), avec R. Hudson, G. Peppard, N. Green, G. Stockwell.
Au cours de la deuxième guerre mondiale, un commando de juifs allemands, sous les ordres d'un officier britannique, s'infiltre dans les lignes allemandes pour aller détruire, à Tobrouk, les réserves d'essence de l'Afrika-korps. La guerre-spectacle.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Le désert en marche (1), par J. Sorel et R. Arnaut : Pourquoi meurt-on au Sahara ? ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h., Histoire de la musique : « Trio pour cordes et piano en fa mineur » (Mendelssohn) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction E. Cosma ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direction Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., Reportage : Les Français d'Alicante ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Cette femme-là », de Simone Balazard (réalisation G. Peyrou) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « The Wreckers », ouverture (Smyth) ;

20 h., Rencontre avec... Jacques Rueff, par P. Galbeau, avec le Duc de Castries, J. d'Ormesson, J. Guitton ; 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat : Les mal-mariés ; 23 h. 25 (●), Langages croisés, par E. Dietlin.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... La mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (Compositeurs français au vingtième siècle : Ch. Koechlin, P. Boulez, M. Ohana) ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées) ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les Intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » (J. Sibélius), avec L. Stern ; « Introduction et allegro pour piano et orchestre » (Schumann), avec M. Fraser ; « Concerto pour orgue et cordes en si bémol majeur » (Haendel) ; vers 17 h. (S.), Lyrique : « l'Armurier » (A. Lortzing, avec G. Litz, L. Schadle, K. Boehme, F. Ollendorff, H. Prey, G. Unger, Orchestre bavarois, direction F. Lehan ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Otello » (Verdi), Musique vénitienne de la Renaissance ;

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Lever de rideau par R. Stricker. Avec le concours de A. Anastacescu, pianiste : « Andante et variations en fa mineur », « Fantaisie en ut majeur » (Haydn), « Sonate en ré mineur, opus 31, nº 2 » (Beethoven), « Gavotte d' « Armide » (Gluck-Brahms), « Thème et variations en ré mineur » (Brahms) ; 22 h. (S.), Orchestre symphonique de Nord-Picardie. Direction M. Duruflé. Avec le concours de F. Rossez, mezzo-soprano ; M.-M. Duruflé, organiste ; et les chœurs de l'Association des concerts Jean-Sébastien Bach du Nord, direct. par M. Gruneissen : « Requiem, opus 9 » (M. Duruflé) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 8 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. Musique : Le monde de l'accordéon.
14 h. 30 Pour les jeunes : Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Sports : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz : « Esprit de liberté ».
Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage favorable au IIIe Reich, sème le désarroi dans le groupe des prisonniers de guerre incarcérés à Colditz. Est-ce un traître ou un espion particulièrement habile ?
22 h. 30 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 25 Les après-midi, de M. Lancelot. Un jour futur.
Reportages filmés en super-8 ; L'invité de l'autre monde : Lanza del Vasto ; Série « l'Homme qui valait 3 milliards » : le Pionnier ; Bandes dessinées ; Ils arrivent ; Pop music ; Le rendez-vous des petits reporters ; Il était une fois la comédie musicale.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre : « De la poudre et des balles ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
En 1913, l'inspecteur Valentin recherche des trafiquants d'armes.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
20 h. Courts-métrages : « Rien n'est plus comme avant », de P. Scipion, et « Le lapin chasseur », d'Y. Lafaye.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
Malgré l'affection de Bon Ami, malgré les supplications de son fils Jack, Ida décide de se soumettre aux caprices du poète d'Argenton.
21 h. 25 Musique : Festival du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réalisé par J.-C. Averty.
Cinq chanteuses, Francès Steagman, Catherine Parham, Mattie Harper, Fadie Frances Keys, Esther Elisabeth Ford, interprètent Sit down servant, When even you kneel down, His eyes are on the sparrow, I don't take no time. *Avec Charles Mac Cloud au piano.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche ; 8 h. 32, La légende des Niebelungen, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : La formation « Sciences Po » est-elle adaptée aux exigences de l'économie moderne ? (1) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Les samedis de France-Culture : l'Europe aujourd'hui, par E. Laurent, avec MM. M. Jobert, G. Thorn, J. Monnet, R. Barre, H. Apel, E. Powell et X. Ortoli ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace, direct. R. Albin, avec D. Binder, altiste : « Tre Pezzi, Pazzi » (R. Albin) ; « Iberia » (Debussy) ; 17 h. 10, En soliste : Bruno Rigutto, pianiste ; 17 h. 30, Cinémagazine ; 18 h. 30, Alegro ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir (les ambiguïtés du Club de Rome, avec R. Lattès) ;

20 h. 20 (●) (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Hamlet et les Sept Nains », de P. Roegiers, avec Douchka, B. Balp, R. Carel, M. Cassot, J.-R. Caussimont, H. de Lapparent, P. Mazzotti, R. Murzeau (réalisation C. Roland-Manuel) ; vers 22 h. 20, Micro-concert G.R.M. ; vers 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : Les animaux du ciel, par L. Bérimont ; 23 h. 30 (S.), « le Chant du rossignol » (Stravinski). Orchestre de la radiodiffusion, direction B. de Vinogradov.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « la Mer » (Debussy), « le Carnaval d'Aix » (Milhaud) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une : jeu ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Variations symphoniques » (Dvorak), « Petrouchka » (Stravinski) ; 11 h. 40 (S.), Orchestre symphonique de la radio-télévision italienne de Turin. Direction R. Feist : « l'Apocalyse » (Manotti) ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30, Orchestre de chambre de Toulouse : « Concerto en ré mineur pour violon, hautbois et orchestre » (Bach), « Danses populaires roumaines » (Bartok) ; vers 15 h. (S.), Récital d'orgue ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « le Carnaval de Venise » (Campra) ; 16 h. 30 (S.), Verdi revisité ; vers 17 h. 25 (S.), Musiques contemporaines de l'Est et du Nord-Est : « Concerto en sol mineur » (R. Bounine), « Image pour guitare, cordes, hautbois et clarinette » (T. Rypdal) ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107. Récital de piano, Pierre Baudet-Gony : « Trois préludes » (L. Durey), « Rencontres » (J. Ibert), « Hadron » (Baudet-Gony) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1900 : « Fantaisie nº 2 sur le choral Wachet auf, ruft uns die Stimme » (M. Reger), avec A. Heiller ; aux grandes orgues : Marcussen, de la cathédrale de Lin (Autriche) ; 21 h. 30 (S.), Festival d'automne. Concert donné au théâtre de la Ville. Orchestre philharmonique national de Varsovie. Direction W. Rowicki : « Symphonie » (Penderecki), première audition à Paris ; « Elegia » (T. Baird) ; « Capriccioso notturno » (E. Boguslawski), « Livre pour orchestre » (Lutoslawski) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Marius Constant (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ÉMISSIONS CULTURELLES
(Paris, 312 mètres)
SAMEDI 8 FEVRIER

9 h., Perspectives Canada ; 10 h. 30, Le désert en marche ; 11 h. 30, La légende des Niebelungen ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Les grands comptoirs de tentation ; 17 h. 40, Thèse en Sorbonne ; 17 h. 55, Chronique de l'UNESCO.

Dimanche 9 février

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion, prés. J. Martin.
13 h. 30 L'album de famille.
Avec Jacques Fabbri.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 25 Concert : L'Orchestre national de France...
17 h. 35 Film : « le Monde perdu », d'I. Allen (1961), avec M. Rennie, J. St-John, D. Hedison, C. Rains.
Une expédition de géologues, chargée de vérifier l'existence d'animaux préhistoriques, connaît mille aventures sur un plateau isolé d'Amazonie. Des monstres, des cannibales, des paysages oniriques, des cataclysmes, apparentent assez à King-Kong cette adaptation d'un célèbre roman de Conan Doyle.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Tu seras un homme, mon fils », de G. Sidney (1956), avec T. Power, K. Novak, V. Shaw.
Auteur, pour la M.G.M., de comédies musicales et d'un Scaramouche fameux, George Sidney inaugura sa propre compagnie de production avec ce mélodrame à vocation sociologique, dénonçant les tares du « show business » : on y partage les succès et les déceptions d'un pianiste de jazz, frappé, pour finir, d'une maladie incurable.
22 h. 30 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber.
Lionel Stoleru, l'un des deux conseillers économiques de l'Elysée, parle de son récent ouvrage : Vaincre la pauvreté dans les pays pauvres.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.
Les mésaventures d'une famille bourgeoise de Saint-Louis du Missouri, qui va passer les vacances dans une maison de location en Californie. Une comédie américaine un peu languissante, mais avec des aspects sociologiques intéressants.
16 h. Dimanche illustré (suite).
Vive la télé : avec Dominique Vilar, interprète d'Une femme seule ; J'aime le cirque : les souvenirs de Louis Merlin et un reportage sur Pierre Etaix et Annie Fratellini.
17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »
18 h. Jeu : Le défi.
Avec Dominique Paturel et Claude Piéplu.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 Variétés : Système 2, de Guy Lux.
Avec Frédéric François, Billy Swann, Carlos, Tino Rossi, les Charlots, Gigliola Cinquetti, Giani Nazarro.
21 h. 30 (●) Feuilleton : Les gens de Mogador.
Quatrième partie : 1861-1870. Le fils aîné de Julia et Rodolphe meurt. La guerre de 1870 éclate et Rodolphe s'engage.
22 h. 20 Documentaire poétique : René-Guy Cadou, de M. Persane-Nastorg. Réal. J.-P Roux.
Vie et œuvre d'un poète mort en 1952, à l'âge de trente ans.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Série. — Hawaï, police d'Etat : « Escroquerie en famille. »
Un couple de petits escrocs « bricolent » des petits coups minables. Mais il arrive que tel est pris qui croyait prendre...
20 h. (●) Documentaire : Soho. Production de la B.B.C.
Peuplée de toutes les races du monde, de tous les commerces, nom magique, mais aussi « dépotoir » humain, Soho est une ville dans la ville, quelque chose entre le Greenwich-Village à New-York et Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 9 FEVRIER

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte : « Le jour de Dieu » ; 9 h. 30, Orthodoxie : « Office de Mâtines » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (à 10 h. 30, Liturgie du Cameroun ; à 11 h., Messe à Saint-Jean de Montmartre).

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Phèdre », de Mihalovici, « Syllabaire », de M. Ohana ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie ;

13 h. 45, Le monde insolite : « Je suis le narcisse de Saron, le lys sauvage des vallées », par S. Maïti ; 14 h. 15, « Monsieur Teste », de P. Valéry, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Grandes réalisations discographiques ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal, par B.-J. Violet ; 17 h. 30, Festival de Berlin 1974. Orchestre philharmonique, direction H. Zander, avec A. Silja, soprano : Adagio, extrait de la « Dixième opus posthume » (Mahler), « Cinq Lieder, opus 8 » (Schönberg), « Cinq pièces pour orchestre, opus 10 » (Webern), Trois pièces pour chant et orchestre, extrait de « Wozzeck » (A. Berg) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « l'Heure espagnole », comédie musicale en un acte de F. Nohain, musique de M. Ravel, avec Ch. Stutzmann, J.-C. Orliac, J. Loreau, M. Philippe, orchestre lyrique de la radiodiffusion, direction R. Rossel ; 21 h., Mises en scène : « Crime et Châtiment » ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre-parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Pasternak.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin : « Ouverture » (G. Taillefarre), « le Peintre et son modèle » (G. Auric), « Sonate nº 1 » (Honegger), « Sinfonietta pour cordes » (L. Durey), « la Création du monde » (D. Milhaud).

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; 16 h. 45 (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion allemande du Sud, direction M. Gielen, avec A. Silja, soprano : « Erwartung » (Schoenberg), « Neuvième symphonie » (Mahler) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Les Memphis blues Stars et le Chicago blues Festival ; 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Stabat mater pour contralto », par A. Heynis, « Quatuor à cordes en si bémol majeur nº 4, l'Aurore » (Haydn), « Danses slaves » (Dvorak) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 10 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : « Le soleil se lève à l'est »
18 h. 20 Le fil des jours.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Au Théâtre ce soir : « La locomotive », d'A. Roussin, mise en scène de l'auteur, avec E. Popesco, H. Crémieux, F. Ledoux.
Une réfugiée slave rêve de son passé d'avant l'exil. Vécut-elle vraiment ce grand amour dont elle se sépara sur un quai de gare, dans la fumée d'une locomotive ? Quatrième pièce inspirée à Roussin par Elvire Popesco, celle-ci (créée en 1966) doit tout à son modèle ; d'où ses qualités (fantaisie, climat de passion torrentielle) et ses défauts (intrigue décousue, partenaires faire-valoir).

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Comment s'habillent les hommes.
15 h. 30 Série : Mission impossible. « Hibernation. »
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui et demain. »
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « Hans », d'après le livre de M. Boutron. Adapt. J. Cosmos. Réal. Y.-A. Hubert. Avec A. Ruprecht, M. Chapiteau, A. Gilbert.
Après la guerre, Louis, un jeune homme qui avait appartenu à la Résistance, fait venir chez lui un prisonnier allemand pour l'aider aux travaux de la ferme. Hostilité, admiration et incompréhension des deux hommes.
21 h. 50 (★) Documentaire : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello. « Abus de mémoire, abus de pouvoir ».
L'ordinateur est-il dangereux ? Avec la participation de M. B. Chenot, juriste ; du docteur Robert Debray.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Alfred Fabre-Luce.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Mélodie en sous-sol », de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Marlier.
Un vieux truand fraîchement libéré de prison, organise le cambriolage du casino de Cannes avec un petit voyou dont c'est le premier grand coup. Dialogues de Michel Audiard, morceaux de bravoure de Henri Verneuil et duo Gabin-Delon pour une peinture de mœurs ultra-conventionnelle.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, avec Y. Galifret. Quoi de neuf en physique fondamentale ? par le professeur Omnes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Bérulle et la Réforme catholique en France » ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec Alain Robbe-Grillet ; 11 h. 45, Entretien avec... ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « l'Indifférente », de J. Loisy, avec J. Paclaes, G. Tréhan, R. Party, Douchka (rediffusion) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Dernier Rôle », de M. Soldati (réalisation J.-J. Vierne) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h. (S.), Orchestre national de Radio-France, direction E. Bergel, pianiste C. Helfer : « Première suite en ut majeur » (Enesco), « Concerto pour piano » (Schoenberg), « Première symphonie en ut mineur » (Brahms) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Dix ans de recherches à l'INSERM : la biologie ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Bureau de poésie, par A. Beucler et H. Pornoy ; 23 h. 15, Libre parcours jazz, par M. Cullaz. Au théâtre de la Gaîté-Montparnasse : le Groupe Centaure.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Reynaldo Hahn, par B. Gavoty ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les Intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Danses médiévales. Moyen Age catalan ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en ut majeur nº 2 », et « Quatuor en fa mineur nº 2 » (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie nº 4 en ut mineur Tragique » (Schubert), « Symphonie nº 1 en ut majeur » (Bizet) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Liszt ; 20 h. 30 (S.), Festival de musique de chambre de Paris 1974. Concert donné au cloître des Billettes par l'ensemble Pro Musica de Paris : « Canzoni » (G Frescobaldi), « Cantate inédite Amo Dorinda » (Bononcini), « Cantate les Plaisirs de la campagne » (A. Campra) ; 22 h. (S.), Correspondances (Debussy, Ravel) ; 23 h., Reprises symphoniques (M. Kelkel, A. Till, J.-P. Guézec) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Joseph Suk ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie-parade ; 11 h. 45, Déjeuner-show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mosik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

TF 1 : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.) ; Une minute pour les femmes, à 19 h. 40.

ANTENNE 2 : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

FR 3 : flashes à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

Du samedi 8 février...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Jefferson champion de la liberté » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 15, Histoires d'opérettes ; 23 h., Au rythme du monde ;

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

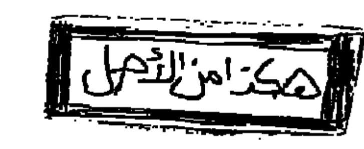
R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 9 février

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour un transistor ; 14 h., La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.



Le football chez les immigrés

KORA EL KADEM !

UNE affiche blanche aux lettres vertes, étirée comme une banderole : « Kora el kadem. » En arabe : balle au pied.

L'affiche a fleuri un peu partout, ces dernières semaines, dans les cafés nord-africains du boulevard Barbès, de la Goutte-d'Or et de la banlieue parisienne. Elle attirait tous les regards. Elle annonçait le match qui devait avoir lieu samedi 25 au stade Elisabeth, porte d'Orléans, entre une équipe française, l'Association sportive Bon conseil, et une équipe de travailleurs immigrés, le club omnisport Espérance arabe. Les clients prenaient date, commentaient passionnément l'événement. Le téléphone arabe allait faire le reste : « Kora el kadem ! »

Le samedi 25 janvier — le 12 janvier de l'an 1395 au calendrier musulman, — ils étaient plus de deux mille autour du terrain, venus de tous les coins de Paris, et surtout de la périphérie, pour assister à cette rencontre « historique », patronnée par l'ambassadeur d'Irak. Les soutiers du monde industriel, les paveurs de routes, les assembleurs de carrosseries, les maçons de nos villes nouvelles oubliaient, l'espace d'une soirée, leurs soucis, leurs fatigues, et jusqu'à leur condition d'étrangers.

Car sur ce stade, dans la fine pluie du Nord qui s'irise autour des projecteurs, les immigrés sont chez eux. Chez eux, et entre eux. Alors, on s'en donne à cœur joie. Trois buts à deux pour les Arabes... Ce n'est pas du football, c'est un déchaînement ! Ce n'est pas un ballon que se disputent les joueurs, c'est l'honneur des pays qu'ils représentent, c'est leur intégrité. Le ballon est-il arabe, français ? Qu'importe ! C'est d'abord un boulet que l'on envoie vers les cieux, vers le but, en un geste fantastique de libération personnelle et collective.

Le « casseur » a changé de vie

Les Arabes n'en sont qu'à leurs débuts. Mais quelle opiniâtreté pour monter ce club, pour réunir, il y a moins d'un an, une petite cagnotte qui servirait à l'achat de l'uniforme vert et blanc dont ils sont si fiers !

Au départ, une pelouse, à Pantin. Quelques jeunes réunis autour de leur aîné, M. Guémache Mustapha. « J'avais remarqué, *dit ce dernier*, que, en fin de semaine, beaucoup de jeunes immigrés se trouvaient désœuvrés, surtout dans la périphérie de la capitale. Certains étaient des cas sociaux. J'ai eu l'occasion d'assister à des rencontres sportives, des soirées musicales ou littéraires organisées dans les maisons de jeunes. Au bout d'un certain temps, il y a un relâchement, qui devient progressivement de l'indifférence, voire de l'hostilité. L'intégration est malaisée. »

Alors, M. Guémache rassemble une vingtaine de jeunes. L'un d'eux sort de prison — une sombre affaire de vol à la tire — et c'est à lui qu'échoit la direction de l'équipe. Du jour au lendemain, le « casseur » a changé de vie. Encore fallait-il trouver un stade, une association sportive à direction française — car les étrangers doivent passer par le ministère de l'intérieur et cela demande des mois de démarches — afin de pouvoir présenter à temps une équipe en promotion « deuxième division » pour le championnat. Puis, par un acte dûment légalisé, l'association française a donné pleins pouvoirs à ce club omnisport, dont le siège social est situé dans l'arrière-salle d'un café algérien. « En deux mois, *dit M. Guémache*, j'avais cent vingt joueurs. »

Aujourd'hui, l'Espérance arabe est inscrite à la fois à la ligue parisienne de la Fédération française de football et à la Fédération générale sportive du travail, d'obédience cégétiste. Le club compte douze mille sept cent quarante adhérents, dix-sept équipes de football — des « minimes » aux « juniors », — sept équipes de « kora el sella » (balle au panier), dont trois féminines, et plusieurs groupes de karaté. On y parle français, mais aussi arabe : « Les jeunes en avaient besoin, ils oublient trop facilement leur langue maternelle. » *Et l'on envisage à présent d'étendre les activités de cette association sportive d'un genre inédit à d'autres domaines, notamment artistiques et littéraires. Le club omnisport Espérance arabe a reçu les encouragements de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, invité au match de l'autre samedi, s'est excusé par lettre de ne pouvoir y assister.*

Peut-on parler de récupération ? Il vaut sans doute mieux, aux yeux de certains, voir les immigrés manifester sur un stade plutôt que dans la rue. Mais le sport, c'est aussi, d'une certaine manière, une fraternité.

JEAN BENOIT.

RÊVE

La poésie sur le marché

COMME à l'ordinaire, *le marché* de la Croix-Rousse vivait sa vie de chaque matin. L'aveugle qui en est un habitué y faisait sa quête discrète. Personne ne dérangeait personne. D'un coup, l'insolite fit son entrée. Un père Noël, assurément anachronique, parut. Il poussait un landau noir chargé de livres. Deux danseurs l'entouraient, dessinant dans le vide l'arabesque de leurs gestes et de leur pantomime. Le père Noël se présenta : il n'était, en effet, pas un père Noël mais un « père poème ». Il invitait les acheteurs de fruits et de légumes à acheter aussi de la poésie. Il y eut comme un effroi. Certains marchands grognèrent. Qu'était cette mascarade qui allait détourner l'attention de leurs chalands ? *« On a deux heures pour travailler ; alors, laissez-nous vendre, allez vous agiter ailleurs ! »*

Le « père poème » sollicita un peu de patience. La poésie serait-elle traitée en intruse ? Les grincheux durent finalement subir. Les chantres de la poésie ne furent pas chassés. Ils n'avaient pour eux qu'une minorité, mais c'était celle des enfants et de la jeunesse. Ils purent déployer leurs affiches colorées qui disaient gentiment : *« Que deviendrait votre quartier sans le sourire et la fantaisie du poète ? »* Ou encore, parodiant la publicité : *« Vous avez tout essayé, essayez donc la poésie. »* Ils purent expliquer pourquoi ils étaient là, apprendre à la foule que, à l'autre bout de la ville, au Centre dramatique national de Lyon, s'était tenue une Quinzaine « Poésie et Chansons », qu'il y avait là-bas, depuis le 15 janvier, expositions, spectacles, débats publics, sur des thèmes divers, comme poésie et société, poésie dans les lycées, communication poétique. N'était-ce pas une bonne occasion pour venir parler de cette poésie aux habitués du marché, c'est-à-dire là où est la vie ?

Oh ! ils étaient sans prétention avec leur petit jeu : *« Madame ! Madame ! »* La dame, cette fois, s'approchait. *« Vous pouvez bien nous dire un petit poème ? »* Elle le pouvait et récita une fable là, à côté des endives, des oranges et des pommes de terre, satisfaite de constater qu'elle en avait gardé un exact souvenir. D'autres se voyaient invitées à citer dix noms de poètes et, tout surpris, faisaient effort pour réussir l'épreuve. Il n'en fallait pas plus. Le merveilleux venait de passer, ne fût-ce que quelques instants. Il y avait fallu du courage, celui, d'abord, de la comédienne-poète qui avait eu cette idée folle et qui était le « père poème », mais tout autant celui des quelques-uns qui avaient consenti à répondre, à entrer dans le jeu et, surtout, à passer outre aux rires et au mépris des tristes obstinés de toujours à ne voir là que des bateleurs *« venus faire les ânes »*...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

TÉMOIGNAGE

Le procès d'un insoumis

DE jeunes appelés manifestent dans les rues de Draguignan et de Karlsruhe. Il y a vingt ans, en 1954-1955, d'autres jeunes manifestaient, dans les rues et dans les gares de Paris, contre l'envoi du contingent en Algérie. Soutenu par une fraction de l'opinion publique, mais désapprouvé par l'ensemble des partis politiques, leur mouvement s'effrita : quelques irréductibles, toutefois, allèrent jusqu'au terme de leur engagement ils désertèrent ou s'insoumirent, et dirent pourquoi : Maurienne, dans « le Déserteur » (Editions de Minuit, 1960), Maurice Maschino, dans « le Refus » (Editions Maspero, 1960).

La guerre d'Algérie terminée, ils commencèrent à revenir, mais c'est après le vote de la loi d'amnistie, en 1966, que la plupart rentrèrent Ce fut le cas, en particulier, de Maurice T. Maschino : dans un roman autobiographique qui paraît ces jours-ci, « le Reflux » (1), il raconte les péripéties de son retour — comparution devant un juge, somme toute bienveillant, puisqu'il ne voit dans la complexité de son engagement (l'auteur a milité dans le F.L.N. et acquis la nationalité algérienne) qu'étourderie d'intellectuel, liberté provisoire, procès... L'ouvrage comporte un important entretien de l'auteur avec Francis Jeanson.

Dans l'extrait que nous publions ci-dessous, l'auteur comparaît au fort de Vincennes, devant le Tribunal militaire.

La salle est plus grande que je ne l'imaginais. A ma gauche, les travées du public, désertes, ou presque : un homme, pauvrement vêtu, cheveux noirs, peau brune — Espagnol, Italien, Portugais, Grec, Yougoslave, Arabe ? — est assis au premier banc, à côté d'un adolescent malingre. Chômeur qui ne sait quoi faire de ses journées ? Harki au spectacle ? Mais non, j'oubliais, ce doit être le père de Pedroni (prévenu de vol...). Devant eux, de l'autre côté de la barrière, le détachement de soldats que j'ai aperçu dans la cour — au repos, l'air absent... En face de moi, mais trop éloigné pour que je voie nettement son regard, assis devant un pupitre, le commissaire du gouvernement...

A ma droite, enfin, ceux qui ne me connaissent pas, qui n'ont sans doute ni l'envie ni les moyens de me connaître : sont-ils psychologues ? sociologues ? experts en quelque chose d'humain ? Ont-ils vécu au Maghreb, goûté l'odeur des zlabias, partagé le repas fraternel d'un élève ?... et qui vont, pourtant, me juger ! Du haut de leur suffisance — celui de droite, surtout, un commandant au regard métallique, au crâne à poils ras, comme un cactus hérissé d'épines, — du fond de leur indifférence, enfin — n'en vois-je pas un, le troisième à gauche du président, qui somnole déjà ? — et au nom de qui ? Du « peuple français » ? Le malheureux ! (...)

L'interrogatoire

Le président. — Vous êtes bien Maschino Maurice ?

Moi. — C'est-à-dire...

L'un des gendarmes me donne un coup de coude : « Faut dire : Oui, *monsieur le président*. »

Le président (ne m'a-t-il pas entendu, vraiment ?) attend ma réponse.

Le président. — Au fait, ça se prononce comment votre nom ? A la française ou à l'italienne ?... Vous préférez l'italienne ? Soit... Eh bien ! messieurs, enchaîne-t-il, en remuant des feuillets, nous allons faire connaissance avec l'inculpé...

Suite de l'interrogatoire : mariage, professorat, activité journalistique — première insoumission : on y vient.

Le président. — Je sais bien que votre passé est amnistié. J'aimerais, pourtant, que vous disiez au tribunal si, à certains moments, vous n'avez pas eu, quand même, quelques problèmes de conscience.

[Il sourit, convaincu... *Percé jusques au fond du cœur d'une atteinte imprévue*... que je vais lui servir la ratatouille classique, sur les non moins classiques conflits de devoirs, qui l'ont peut-être, faute de mieux, excité à l'âge ingrat. Mais des coulisses je sors *les autres*, auxquels il pense certainement moins.]

Moi. — Aucun problème, monsieur le président. Grâce à la culture que j'ai reçue au lycée : sur la liberté, sur la dignité de l'homme, sur l'imposture que constituent le racisme, l'esclavage, l'exploitation, les grands auteurs, Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, Zola... m'ont appris l'essentiel. Quant à la devise de la République, elle est claire : liberté, égalité, fraternité pour tous.

Le président. — Et que faites-vous des lois de ce pays ?

Me Buttin. — Monsieur le président, ce débat est hors de saison. Il y a trois ans que la première insoumission de mon client a été amnistiée. Il est ici pour la deuxième.

Le président. — C'est vrai qu'il a cru devoir rempiler !... Eh bien ! quelles sont vos raisons ?

Content de se découvrir tant d'esprit, le président écoute à peine, et je laisse tourner le disque : « ... Rien reçu... papier perdu... la bureaucratie... l'encombrement des P. et T.... »

Le président (à moi). — Vous pouvez vous asseoir.

Entracte ? Esquimaux Gervais ? En fait d'esquimau, c'est le commissaire du gouvernement, aussi glacé, mais infiniment moins sucré, qui, debout devant son pupitre, commence à sucer son réquisitoire :

« Monsieur le président, messieurs les jurés, vous avez pu constater l'insolence de l'inculpé qui a osé faire à la cour une leçon de civisme — et en bras de chemise, par-dessus le marché ! Serait-ce que, là d'où il vient, on comparaît en pagne devant ses juges ?... Tenue, langage, attitude, nous avons là un bel exemple — si l'on peut dire — d'anarchisme ! »

Naïf, j'attendais une contestation politique — un exposé qui s'efforcerait de disqualifier mes choix et qui, prenant l'individu à l'envers mais le prenant quand même, aurait quelque chose de vraisemblable. Mais ce n'était pas une peinture, même retouchée, que j'avais sous les yeux, c'était une caricature. Ayant décidé que j'étais anarchiste, le commissaire brodait sur ce thème, passant allègrement d'un « isme » à l'autre, m'accusant d'aventurisme, puisque j'avais quitté ma famille à dix-neuf ans — « Monsieur fait du hippisme politique », — de cosmopolitisme — « Qui est-il au juste ? », — de marxisme — « Dois-je rappeler au tribunal que les communistes n'ont pas de patrie ? » — et, pour finir, de mesquinerie. Car il fallait bien trouver une raison à mon retour. M'étais-je assagi ? Que non ! Si je revenais, c'était par appât du gain !

« Messieurs les jurés, ce n'est pas le patriotisme, ce n'est pas le sens du devoir, ce n'est pas le remords qui ont conduit l'accusé devant vous. C'est un calcul très simple : il a quarante ans, l'âge limite de réintégration dans la fonction publique ; lorsqu'on compare ce que gagne un professeur certifié en France et en Algérie, on comprend mieux les motivations profondes de certains comportements... »

Le verdict

Sommes-nous aux Puces ? Pris d'une sorte de frénésie marchande : « Ici, Messieurs, les traitements des fonctionnaires ont augmenté en un an de 13 % », le commissaire du gouvernement multiplie les additions, tandis que Me Buttin, sur son carnet, additionne les soustractions.

Le commissaire. — ... C'est pourquoi, tout (tous), compte (s) fait (s), je réclame contre l'accusé six mois de prison, avec sursis.

Me Buttin enchaîne, parle, explique, justifie, lit les témoignages chaleureux qu'il a reçus de Paul Fraisse, professeur à la Sorbonne, Maxime Rodinson, directeur à l'Ecole des hautes études, Robert Tric, inspecteur général de philosophie, S.H., ministre plénipotentiaire, Edmond Michelet, ministre. Jamais autant d'intellectuels n'ont dû défiler devant ce tribunal. Mais c'est un Siné qu'il faudrait ici, pour peindre la tête de mes juges, un peu interloqués que tant de « gradés » aient témoigné pour un pas encore deuxième classe.

Me Buttin. — ... A l'heure, messieurs, où des tortionnaires reçoivent une promotion, où tous ceux qui ont du sang sur les mains ont retrouvé la liberté, je demande pour mon client, qui a eu le tort — mais est-ce un tort ? — d'avoir eu raison trop tôt, l'acquittement pur et simple.

Le président (à moi). — Avez-vous quelque chose à déclarer ?... Bon. Vous pouvez vous retirer. (...)

L'un des gendarmes qui était avec moi dans le box se rapproche, ne m'offre pas une cigarette, « puisque vous fumez la pipe », sourit :

— Alors, comme ça, vous êtes resté longtemps en Algérie ?... Dix ans ?... Et vous y retournez ?... Moi, j'ai quitté en 62, je suis pied-noir : j'habitais rampe Vallée, vous voyez ?... Rampe Areski, qu'ils disent maintenant ? Bah ! ça revient au même : elle ne change pas, la rampe, avec la mer, au loin... Dites-moi, vous connaissez peut-être du monde, là-bas ? Vu qu'ici c'est pas les recommandations qui vous ont fait défaut... y a mon fils qui vient d'échouer au bac, qui cherche à se caser : avec un brevet, peut-être qu'il peut être instituteur ? Je vais toujours vous donner son nom : si des fois vous pouvez le pousser... Mais si, vous y serez bientôt : je les connais d'avance, moi, les condamnés, ça se voit à leur tête... A la tête du client, bien sûr... Deux mois, trois mois, sursis, pas de sursis, sur quoi vous voulez qu'il se fonde, le tribunal ? Le maintien, l'élocution, la mine, ça compte drôlement... C'est comme dans notre métier : faut du flair... Et puis, c'est justice qu'on traite pas un professeur comme un voyou : vous avez des licences, vous ; le Pedroni, vous avez vu cet air ?... Quoi ?... Ah ! vous êtes fatigué ? Allez, encore un moment, et c'est fini.

Pauvre type ! Avec ses préjugés, cette pitoyable humilité, ses soucis, ses souvenirs, il faisait vrai, et, n'eût été cette « barre » que j'avais sur le front, j'aurais volontiers bavardé... Ou bien était-ce la fatigue, seulement, qui me découvrait un homme dans un « cogne » ?

« Après avoir entendu... »

Une sonnerie. « En rangs, puis garde-à-vous pendant la lecture du verdict... Hep, vous, enlevez votre imper ! » Redevenu gendarme, le brigadier nous pousse dans le box.

... *Sentez armes !*

Bruit de crosses sur le sol, cliquetis, talons qui claquent : le peloton se fige au garde à vous. Lentement, le tribunal pénètre dans la salle, puis s'immobilise : les officiers, le commissaire du gouvernement, les gendarmes se raidissent, saluent. Nous, on déglutit en faisant du bruit.

« Réuni ce jour... »

Le président, coiffé d'un grand bonnet noir, commence la lecture du jugement...

« Et après avoir entendu...

« Le tribunal permanent des forces armées de Paris a prononcé le verdict suivant :

— Lecomte Claude et Maschino Maurice : acquittement.

— ... deux mois avec sursis.

— ... sursis.

— ... droni, six mois... sis. »

Mais je n'écoute plus, n'entends plus et, sans savoir comment, me retrouve tout à coup sur le trottoir, libre.

MAURICE T. MASCHINO.

(1) Aux éditions Pierre-Jean Oswald, 208 pages, 27 F. M.T. Maschino a publié également : *l'Engagement*, Maspero, 1961 ; *l'Algérie des illusions*, Laffont, 1972, en collaboration avec Fadela M'Rabet.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



« Ma fille est journaliste, mon fils cadre supérieur, mon neveu professeur et je suis en train de nourrir tout ce monde-là... »

Dessin de MAULDIN. Publié dans l' « International Herald Tribune ».

HISTOIRE

« LES HOMMES PARTIS DE RIEN », de René Cassin

Comment fut conclu l'accord Churchill-de Gaulle en 1940

Sous le titre « Les hommes partis de rien », M. René Cassin, président honoraire du Conseil d'Etat, prix Nobel de la paix en 1968, membre de l'Institut, publie un ouvrage (Edit. Plon, 35 F) dans lequel il évoque la débâcle de 1940 et la naissance de la France libre à Londres.

M. Cassin, qui fut l'un des premiers à rejoindre le général de Gaulle et le secrétaire permanent de son Comité de défense, avant d'être commissaire national à la justice et à l'éducation (1941-1943), avait été chargé, dès la fin de juin 1940, de rédiger le projet d'accord avec le gouvernement britannique. Dans le chapitre que nous publions en « Bonnes Feuilles », M. Cassin donne des précisions sur ce que fut cette première négociation entre Churchill et de Gaulle.

A mes yeux, il importait de ne pas nous laisser enfermer, si faibles que nous fussions au départ, dans une sorte de protectorat unilatéral, mais d'imprimer au document destiné à servir de base à la formation d'une armée française internationalement reconnue tous les caractères possibles d'un traité bilatéral d'alliance politique renouvelée, impliquant le maintien de la France dans la guerre avec ses droits et ses obligations. C'est pourquoi, dans la rédaction du premier article de mon premier projet, le général de Gaulle se présentait en allié, aussitôt après avoir exposé le but de la création de la force française composée de volontaires, savoir : concourir à la défense des territoires français contre l'ennemi allemand, italien ou autre. Il s'engageait aussi spécifiquement à participer à la défense du territoire britannique contre les mêmes ennemis. M'inspirant du ton général de certaines expressions employées par Churchill dans des discours précédents, je prévoyais avec le maximum de précision que, de son côté, « le gouvernement britannique proclamait sa détermination de rétablir, lors de la victoire des armes alliées, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la France et de son empire telles qu'elles existaient au seuil de la guerre (...) »

Le lundi 1er juillet, de bonne heure, j'apportai le résultat de mon travail au général de Gaulle et j'eus la *satisfaction* d'obtenir son approbation d'ensemble sur la structure et les termes de l'avant-projet. Après un examen soigneux, six adjonctions, dont deux particulièrement importantes concernant la défense des territoires sous mandat français et la propriété et l'utilisation du matériel de guerre français, furent apportées au projet initial.

Contre-projet britannique

Le 16, jour où M. René Pleven prenait ses fonctions aux affaires extérieures, le gouvernement britannique, agissant par l'intermédiaire du Foreign Office, nous communiqua ses contre-propositions répondant à notre projet.

Dès le 17 au matin, j'étais en état d'exposer au général de Gaulle, dans une note écrite, les principaux caractères du projet britannique, plus éloigné de nos vues en la forme qu'au fond, mais plein de lacunes et d'imprécisions.

Le plus important de tout concernait la *méthode de rédaction* et l'aspect politique. Au lieu de l'accord bilatéral en forme que j'avais conçu, le gouvernement britannique proposait un « échange de lettres » entre le premier ministre et le général de Gaulle, avec entente sur un mémorandum annexe qui contiendrait les clauses concrètes de l'accord. C'est dans le projet de lettre d'envoi de ce mémorandum par Winston Churchill que celui-ci affirmait unilatéralement « la détermination du gouvernement britannique d'assurer, lorsque les armes alliées auront remporté la victoire, la restauration de l'indépendance et de la grandeur de la France ». Il n'était pas question de l'intégrité de celle-ci et de son empire. D'autre part, en ne proposant aucune formule pour la lettre à envoyer par le général de Gaulle en réponse à celle du premier ministre, le gouvernement britannique accentuait le caractère unilatéral de ses engagements ; or, pour nous, l'aspect positif de la création et des missions de la force française avait, en ce qui concerne la position de la France dans l'alliance, une importance essentielle (...).

Saisis du texte du projet anglais et de mes observations, le général de Gaulle reconnut aisément avec moi que nous ne pouvions nous obstiner à réclamer un traité en forme, alors que nous n'étions pas un gouvernement avec qui le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères pût échanger des signatures : nous devrions donc nous rallier à la procédure d'un échange de lettres avec le premier ministre. En revanche, nous devrions tenir très ferme sur notre conception d'engagements réciproques et sur la quasi-totalité des autres problèmes de fond visés dans notre projet d'accord

En exécution de ce plan, je préparai donc les projets de lettres à échanger entre le premier ministre et le général de Gaulle, pour chacune des deux hypothèses à envisager, soit l'envoi du projet de mémorandum annexe par M. Winston Churchill et la réponse française, soit l'*initiative française et la réponse* britannique. Mais, dans les deux hypothèses, le projet de lettre du général de Gaulle préparé par nous rappelait sa qualité reconnue de chef des Français libres et reprenait la substance de l'article I de notre projet initial, en confirmant que la force créée par lui était « destinée à concourir à la défense des territoires français et sous mandat français contre les ennemis communs allemands, italiens ou autres ennemis étrangers et, en tant que de besoin, à concourir à la défense des territoires britanniques contre ces mêmes ennemis ».

Simultanément, je libellai les rectifications et compléments concrets à apporter au contre-projet britannique, après avoir consulté non seulement le général sur l'ensemble, mais Pleven, pour la clause d'équipement, l'amiral Muselier, pour la clause navale, et Rauzan pour la disposition financière finale (1). Je n'oubliai pas, bien entendu, de rétablir la clause qui avait « sauté » lors de notre premier projet, en la libellant à dessein différemment après une discussion approfondie avec le général et R. Pleven : « En aucun cas les volontaires français ne pourront être mis dans l'obligation de porter les armes contre la France. » Nous pressentions, hélas ! avec raison, que l'Allemagne élargissant les tristes précédents de la guerre de 1914-1918, n'hésiterait pas à interposer des poitrines françaises entre ses soldats et les nôtres. Comme elle l'avait fait à Badonvilliers et sur l'Yser.

Négociations avec le Foreign Office

Qu'il me soit permis incidem*ment de signaler quelle bonne* fortune cela a été pour la France de nous trouver en présence de Winston Churchill, interlocuteur compréhensif de la tragique situation des Français. Son ministre, lord Halifax, professait des vues bien plus éloignées des nôtres.

Lorsque, le 20 juillet, autorisé enfin à négocier, je me présentai chez Mr. William Strang, un des plus hauts fonctionnaires du *Foreign Office dont j'avais fait* la connaissance à Genève, à la Société des Nations, je me trouvais muni de contre-propositions écrites représentant notre deuxième avant-projet, élaboré les 17, 18 et 19 juillet, et j'étais de plus préparé à une discussion serrée.

Au seuil de notre premier entretien très confiant, mon interlocuteur semblait un peu embarrassé de devoir motiver l'impossibilité du premier ministre de signer un traité en forme avec le général de Gaulle, tandis qu'il lui était tout à fait loisible de procéder par voie d'échange de lettres. Aussi ne put-il réprimer un geste d'étonnement lorsque je lui annonçai que, sur ce point, le général de Gaulle et ses collaborateurs étaient disposés à accepter la procédure préférée par le gouvernement bri*tannique : « Nous n'attachons* pas à la forme des engagements une importance décisive. L'essentiel est qu'ils soient tenus. Or nous savons que, au cours de l'histoire, le gouvernement britannique a pris les engagements les plus importants par voie de lettres. Celle de lord Balfour à lord Rothschild remonte à 1917. Mais n'y a-t-il pas eu entre M. Chamberlin et le gouvernement français, depuis 1936, de simples lettres qui ont servi de base à l'Alliance ? Voici donc les deux séries de projets de lettres auxquels nous avons pensé. »

Mr. Strang *manifesta* naturellement sa préférence pour la procédure laissant à Winston Churchill l'initiative de présenter le mémorandum annexe, procédure déjà choisie dans le projet britannique. Mais il accepta de bonne grâce, *ad referendum*, que, dans notre lettre de réponse, nous prenions acte de l'engagement du gouvernement britannique touchant la restauration intégrale de la France dans sa grandeur et son indépendance, et remarqua avec un sourire sceptique que nous confirmions, aussitôt après, notre résolution de coopérer à la défense du sol britannique. Ainsi, le caractère d'accord bilatéral et relativement égalitaire que nous avions souhaité imprimer à cette charte interalliée de la force française se trouvait acquis.

Après avoir enregistré avec satisfaction notre acceptation spontanée des « directives générales du haut commandement britannique », il n'éleva aucune objection à la clause ayant pour but de protéger nos volontaires contre toute pression les incitant à porter les armes contre la France.

Mais ces problèmes préalables *une fois tranchés, il restait* à obtenir que, dans un court délai, nos contre-propositions concrètes fussent étudiées, discutées et acceptées. Une longue attente nous fut cette fois épargnée ; dès le 23 juillet, nous fûmes saisis de ce que j'appellerai le deuxième contre-projet britannique.

Celui-ci nous donnait satisfaction totale en ce qui concernait les lettres à échanger, non seulement parce que la phrase « restauration *intégrale* de l'indépendance et de la grandeur de la France », demandée par nous, était acceptée, mais encore parce que le gouvernement britannique, prenant à son tour très au sérieux les engagements français, avait lui-même suggéré une formule large sur le but de notre effort : « participer aux opérations contre les ennemis communs », dans laquelle s'inscrivait « la défense des territoires et mandats britanniques et de leurs communications ». Ceci, qui incluait le concours de notre marine marchande à la guerre navale, était d'autant plus significatif qu'au cours de mon second entretien avec M. Strang, en présence de *Pleven, notre interlocuteur nous* avait dissuadés de viser dans le mémorandum « les ennemis communs *de la France* et de l'Angleterre », en raison de l'attitude du gouvernement de Vichy, qui cependant demeurait reconnu.

Je relevai également, dans le nouveau texte anglais, diverses suggestions acceptables et des progrès très appréciables sur certains points essentiels, comme le caractère *français* de la nouvelle force, l'engagement britannique de pourvoir la force française de l'équipement additionnel nécessaire pour ses unités sur une échelle équivalente à celui des unités britanniques de même type ; de même sur les garanties à donner à notre personnel pour sa nationalité.

Mais, sur plusieurs autres points importants, le projet britannique du 23 juillet accusait encore des divergences telles que je dus avoir, les 23, 24, 25, 27 juillet, seul ou en présence de Pleven, des entretiens répétés avec M. Strang, assisté parfois de représentants des ministères techniques. Visiblement, on ne voulait nous reconnaître aucun droit de regard sur l'utilisation des nombreux navires marchands, de commerce ou de pêche, mouillés dans les eaux britanniques et, dans l'impossibilité d'un refus absolu, on entendait réduire ce droit à un minimum bien inférieur au régime fait aux gouvernements alliés ayant une flotte marchande comme les Norvégiens et les Hollandais.

De même les ministères militaires répugnaient à souscrire à tout engagement de principe acceptant l'idée générale de l'équivalence de traitements, soldes et garanties avec les Britanniques, que nous réclamions pour les volontaires et leurs familles.

Le gouvernement britannique n'éprouvait non plus aucun enthousiasme à communiquer au général de Gaulle une liste nominative des éléments français qui auraient été incorporés dans des forces ou services de ce gouvernement.

Ce projet contenait enfin une lacune volontaire, qui fut comblée le 25 juillet grâce en grande partie à la ténacité de l'amiral Muselier. *L'Amirauté présenta en effet, ce* jour-là, la nouvelle rédaction de l'importante clause concernant les navires de guerre français. Le principe posé initialement par nous, à savoir que « la force française armera et mettra en service tous les navires pour lesquels elle pourra fournir des équipages » était désormais reconnu.

Cependant, des divergences notables subsistant encore, une troisième série de négociations, auxquelles Pleven et Rauzan prirent part avec moi, fut poursuivie entre le 25 et le 30 juillet, à la suite de quoi le gouvernement britannique présenta, le 30 juillet, son troisième projet de rédaction. Celui-ci consacrait les progrès déjà accomplis et apportait de nouvelles précisions favorables. Il était clairement reconnu que tous les navires de guerre, même ceux momentanément mis à la disposition de l'Amirauté ou de flottes alliées faute de pouvoir être armés par notre propre force, demeuraient propriété française. En même temps, on renonçait à viser comme un fait normal cet enrôlement de Français dans la marine royale pratiqué dès fin juin par les techniciens de la marine anglaise sur une si large échelle. Nous obtenions encore la reconnaissance formelle du droit pour le général de Gaulle d'instituer les services administratifs nécessaires à l'organisation de ses forces, ainsi que de recruter du personnel technique et scientifique pour le travail de guerre — tout cela en consultation avec la trésorerie et les départements ministériels intéressés.

Une formule de conciliation acceptable pour nous était enfin trouvée sur le problème du compte d'avances. Le principe de l'établissement d'une colonne « crédits » était accepté et des arrangements ultérieurs prévus pour le règlement final de ce compte.

D'où vient donc que l'accord définitif n'a pu être conclu dès le 30 juillet ?

L'explication est double. Du côté français, nous avons jusqu'au bout, avec l'appui personnel du général de Gaulle, tenté d'améliorer la clause relative à la marine marchande et à ses équipages, clause qui réduisait, en principe, à « des contacts réguliers avec le ministère de la marine britannique », notre droit de regard sur les navires français et sur les équipages, non affectés par nous à des opérations militaires.

Nous avons aussi lutté avec ténacité pour obtenir, dès l'accord général, pour nos volontaires, une garantie « de l'équivalence générale de traitement pour les soldes » avec les militaires, marins et aviateurs des armées britanniques. Mais lorsque nous vîmes que « pour nous satisfaire » on nous proposait une clause risquant de cristalliser le statut financier de nos volontaires au niveau peu élevé où il était en période de démarrage, Rauzan et moi nous sommes rendus compte que notre revendication se heurtait à des difficultés techniques de nature à retarder la signature urgente de l'accord général et même à se retourner contre l'application des règlements de nos propres armes. Nous avons donc préféré renvoyer le règlement de cette question à des accords ultérieurs. De fait, Rauzan a obtenu plus tard les satisfactions concrètes dues à nos volontaires.

L'arbitrage de Churchill

En réalité, la principale source des divergences et des retards était d'ordre psychologique et risquait d'avoir des conséquences politiques graves. Les chefs des trois armes britanniques, satisfaits d'avoir pu, dès le désastre français, recruter de nombreux engagés individuels, notamment d'excellents matelots brevetés, des mécaniciens de valeur, de jeunes aviateurs et officiers de l'armée *de terre, trouvaient cette formule* de collaboration plus commode. Ils ne tenaient pas à se dessaisir de ceux qu'ils utilisaient au profit d'une force nationale étrangère. De là, leur propension à ne pas favoriser la propagande en faveur de la force française en voie de constitution et, en particulier, à refuser aux volontaires de cette armée des avantages immédiats de solde aussi grands que ceux accordés aux volontaires engagés dans les forces de Sa Majesté. A ce stade, il s'avérait impossible d'avancer au-delà des points acquis, tant que les *autorités politiques supérieures* n'auraient pas fixé définitivement les bases de l'accord.

J'exposai nettement par écrit ce problème au général de Gaulle le 3 août, à l'issue d'une réunion où les représentants de l'Amirauté avaient commencé à remettre en cause certains points déjà réglés. Je terminai ainsi ma note : « La prolongation des négociations sur l'accord général est devenue nuisible au caractère politique de celui-ci. Il est indispensable qu'après un entretien entre vous et le premier ministre on en finisse au plus tôt. »

L'entrevue décisive eut lieu dans l'après-midi du 5 août à Downing Street. Winston Churchill était assisté de Mr. Strang. Le général de Gaulle était accompagné de moi-même et de P.O. Lapie, remplaçant Pleven déjà en Afrique. La délibération ne fut pas bien longue, car, avec son fulgurant coup d'œil d'homme d'Etat, Churchill rendit son arbitrage politique en faveur de ceux qui entendaient tirer de la reconnaissance du 28 juin les conséquences favorables à la création d'une force française, noyau de l'armée libératrice.

D'autre part, le gouvernement Pétain ayant édicté à la fin de juillet des pénalités très sévères contre les Français qui s'enrôleraient dans une armée étrangère, il ne pouvait pas être question d'inscrire dans un accord public une référence quelconque à de tels enrôlements, que ce fût pour favoriser l'entrée dans des unités britanniques ou, inversement, pour consacrer, comme le demandait le général de Gaulle, son pouvoir d'autoriser ou de contrôler ces enrôlements.

Le premier ministre, qui mesurait l'importance de l'affaire, consentit à reconnaître comme une solution souhaitable que « les recrues éventuelles rallient leur force nationale respective ». Mais, pour n'offenser personne, il fut décidé que cette reconnaissance serait consignée dans une lettre annexe à l'accord et non publiée, la même d'ailleurs que celle où il serait accepté que les services compétents britanniques communiquent de temps en temps au général de Gaulle soit les noms des Français engagés depuis le 15 juin dans les forces armées ou services du gouvernement britannique pour des buts de guerre, soit encore la composition de toute unité française constituée ralliant les forces britanniques, soit enfin l'état du matériel de guerre français qui se trouverait en possession des forces armées britanniques.

Le point de départ des effets de l'accord fut fixé sans aucune difficulté au 1er juillet 1940.

L'entente de principe une fois réalisée « au sommet », il ne restait qu'à procéder à la mise au point définitive des textes et aux formalités des signatures. Celles-ci n'eurent pas lieu au Foreign Office mais bien à Downing Street, dans la salle des délibérations du cabinet britannique, où je me trouvai pour la seconde fois, le 7 août 1940 au soir

(1) L'amiral Muselier était à la tête des Forces navales libres et M. Pierre Denis (Rauzan), ancien fonctionnaire de la Société des Nations, était chargé des finances de la France libre.

Un livre de Raymond Cartier

« LE MONDE ENTRE DEUX GUERRES »

Raymond Cartier écrit l'histoire à l'envers. Entendez par là qu'il a fait paraître successivement *l'Histoire mondiale de l'après-guerre*, en 1959, puis *la Seconde Guerre mondiale*, en 1965, et qu'il publie aujourd'hui *le Monde entre deux guerres (1919-1939)* [*], sa dernière œuvre en date et de loin la plus remarquable. Cet album-récit de quatre cent trente pages, illustré de documents photographiques de premier intérêt parce que pour la plupart inédits, présente en effet les vingt dernières années qu'a vécues notre génération en marche, avec une technique de la synchronisation qui atteste le grand art de l'historien moderne sachant faire avancer de pair l'image et le texte, *en connaissance des recettes pour* grand public de l'audio-visuel. Pas de séquences artificiellement grossies au téléobjectif, pas de rétropédalages, dits « flash-back », dans le temps — une composition extrêmement claire suivant le simple ordre chronologique. Ainsi Raymond Cartier, avec son écriture rapide, ce rythme du récit musclé qui n'appartient qu'à lui et qui a fait école, le raccourci de portraits saisissants, anime la vie des peuples et les conflits des Etats, même les plus éloignés de la terre, dans une interpénétration panoramique.

Sur l'ensemble des vingt-deux chapitres qui constituent l'ouvrage, les deux « époques » les plus hautes en couleur concernent la pénible élaboration du traité de Versailles, aux sévérités excessives auxquelles le messianisme de Wilson essaya de s'opposer, et les cinq années, accablantes pour les hommes d'Etat français, qui ont précédé la deuxième guerre mondiale. Toute cette trame d'événements qu'évoquait encore l'autre jour *le Monde des livres* (1) est reconstituée avec une objectivité inhabituelle chez l'auteur, celui-ci profitant de son expérience d'ancien journaliste parlementaire pour fustiger les abandons de notre politique intérieure et prenant la plume d'un écrivain militaire à la Henry Bidou dès qu'il s'agit de décrire la guerre du Rif, les opérations en Mandchourie ou la guerre civile espagnole.

Parmi tant de pages où la jeune génération traversera les troubles de conscience et les angoisses que vécut la nôtre à la veille de la déflagration de 1939, le « morceau » le mieux venu, le plus captivant, est sans doute le chapitre intitulé « La tragédie de Munich », dans lequel Raymond Cartier utilise les sources de documentation que son poste d'observateur au procès de Nüremberg lui permit de recueillir rétrospectivement alors qu'il était habilité à assister aux pré-interrogatoires des criminels de guerre. En dehors du « bluff » d'Adolf Hitler, que des tonnes de littérature détaillent chaque jour encore dans l'édition, et qu'il est superflu de nier, Raymond Cartier affirme péremptoirement que Mussolini fut « braqué », en 1938, par les maladresses plus ou moins voulues de la diplomatie britannique. Il montre comment Neville Chamberlain, le Premier britannique, joua, au moment de Munich, un rôle néfaste en bêlant pour la paix face à une bête fauve assoiffée de conquêtes.

De cette lecture dramatique découle l'évidence que les hommes politiques qui dirigent le monde choisissent toujours un grain de sable pour faire échouer *l'immense désir pacifique des* peuples — les masses du IIIe Reich exclues, — avant que le brave soldat Durand, sur un trait de plume, soit envoyé au casse-pipe. A méditer pour aujourd'hui.

OLIVIER MERLIN.

★ Co-éditions Larousse - *Paris-Match*, 432 pages, 150 F.

(1) Voir *le Monde* du 24 janvier.

CORRESPONDANCE

Michelet et les « papes du marxisme »

M. Jean Bruhat nous écrit :

Traitant de l'actualité de Michelet, M. Gilbert Comte a cru devoir, dans *le Monde* du 26-27 janvier, s'en prendre à ceux qu'il appelle « les jeunes papes de l'école matérialiste, disciples de Marx, de Plékhanov ». Je ne sais à « quels papes » peut bien faire allusion M. Gilbert Comte. Je me permets de lui faire remarquer que la seule revue qui ait consacré un numéro spécial à Michelet pour le centenaire de sa mort s'intitule *Europe* (novembre-décembre 1973) et qu'elle compte des marxistes parmi ses collaborateurs. Pour ma part, j'ai réservé à cet anniversaire une de mes chroniques bimensuelles de *l'Humanité* (19-2-74). Rappelant quelquelques mots de Jules Vallès, je concluais : « La flamme couve toujours sous la cendre de ce feu de sarment. Pas besoin de tisonner longtemps pour la faire jaillir. » Je comprends bort bien que M. Gilbert Comte ne se nourrisse point de littérature marxiste. Mais qu'il ne prête pas aux marxistes un comportement anti-Michelet qu'ils n'ont jamais eu !

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 6. - Bijoux. Ameubl. Me le Blanc.
S. 14. - Bons meubl. Me Peschetesu.

صورة عن الأصل

JUSTICE

LA SITUATION DE L'ORPHELINAT DE MEUDON AU TRIBUNAL DE PARIS

De l'exclusion d'un élève aux expérimentations de cosmétiques

L'affaire, à l'époque, avait semé l'émoi et provoqué le scandale : on expérimentait sur les pensionnaires d'un orphelinat de Meudon des produits cosmétiques : pommades sur certains, pâtes dentifrices sur d'autres. Le parquet de Versailles avait ouvert une enquête. Un mois plus tard on avait oublié (*le Monde* du 7 avril 1973).

Mais la brèche ouverte dans les hauts murs aveugles de l'orphelinat Saint-Philippe, aux beaux jours d'un « *printemps chaud* » qui vit les lycéens descendre dans la rue, ne devait pas se refermer totalement. Sans nouvelles — à ce jour — de l'enquête ordonnée par le parquet, on pouvait croire l'affaire discrètement enterrée. Mais la procédure engagée par les parents d'un lycéen exclu de l'établissement après les incidents du mois d'avril 1973 a finalement permis de rompre le silence. On a reparlé de l'orphelinat de Meudon, vendredi 31 janvier, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris

Géré par l'Œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil, l'établissement de Meudon s'est donné pour tâche de « *faire des orphelins d'honnêtes ouvriers et de bons citoyens* ». Deux académiciens deux membres du bureau de bienfaisance du seizième arrondissement et quatre représentants de l'archevêché, membres du conseil d'administration, veillent à la bonne marche de la maison.

Quand, profitant de la rébellion généralisée des lycéens contre la loi Debré sur les sursis militaires, les orphelins de Meudon se décident eux aussi à laisser exploser leur révolte, la réaction de leurs « *éducateurs* » est aussi brutale qu'expéditive : de futurs « *bons ouvriers* » ne doivent-ils pas savoir qu'à la grève répond le lock-out ? Le 26 mars 1973, les élèves-apprentis refusent d'entrer en classe. Le jour même, la direction les renvoie tous dans leurs « *foyers* » et ferme l'établissement. Certains coucheront dans les bois de Meudon, d'autres seront recueillis par des habitants inquiets de voir errer des adolescents dans les rues de la ville, d'autres encore trouveront refuge au commissariat de police

C'était trop. A l'extérieur, les langues se délient. Conscients de ne plus être seuls, les pensionnaires accusent. Ils dénoncent dans un cahier de doléances ce qui, à l'ombre des hauts murs, est leur vie quotidienne : la nourriture insuffisante, l'hygiène déplorable (« *A Auteuil, la crasse tient chaud !* »), les méthodes pédagogiques en vigueur qui prennent la flagellation aux orties pour une salutaire pénitence. La liste est longue, et, pour les lycéens, « *les histoires de pommades* » ne sont qu'un à-côté. C'est pourtant ce rôle de cobayes qui choquera le plus et fera soudainement éclater le scandale

Des manifestations s'organisent, un comité de soutien se crée autour des orphelins. « *Devant tout ce bruit*, assure Mᵉ Francis Ramognino, avocat du lycéen exclu, *la direction aurait pu faire son mea culpa. Non, au contraire, elle se durcit, frappe vite et fort et trouve le premier prétexte pour exclure quatre élèves venus avant l'heure à la rentrée des vacances de Pâques et accusés — pour cela — de vouloir semer la perturbation.* » M. Le Gall, père de l'un d'eux, demande pour cet « *abus de pouvoir* » 20 000 F de dommages-intérêts.

Pour l'Œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil, cette demande est mal fondée puisqu'il fut proposé à l'adolescent de continuer sa scolarité dans un autre établissement dépendant de l'institution. Mais Mᵉ Martine Malinbaum, avocat de l'œuvre, devait, de surcroît, donner de cette affaire une interprétation pour le moins insolite : « *Le jeune Le Gall*, dit-elle, *n'est que le prête-nom d'un comité de soutien maoïste qui cherche à exploiter à des fins partisanes un simple fait divers.* » Que dire de la discipline et des châtiments corporels ? « *Mais il n'y a pas de plainte.* » Des expériences médicales ? « *Mais quelle famille a contesté ?* » Non, le seul but de toute cette affaire, conclut Mᵉ Malinbaum, « *c'est d'entretenir le désordre à des fins totalement étrangères au bonheur des enfants* ».

Médusés par une telle diatribe, les lycéens et les anciens de Meudon, qui garnissaient la salle d'audience, semblaient, eux, se faire une autre idée du « *bonheur* ».

Le jugement sera rendu ultérieurement.

DOMINIQUE POUCHIN.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Il est illégal de prendre en compte l'activité syndicale d'un magistrat pour le noter

Le Conseil d'Etat a rendu, vendredi 31 janvier, ses décisions sur les requêtes introduites par MM. Jean Volff et Raymond Exertier, respectivement substitut à Metz et substitut à Grenoble, contre les notes annuelles qui leur avaient été attribuées par leurs chefs de cour au titre des années judiciaires 1970-1971 et 1971-1972. L'audience avait eu lieu le 17 janvier (*le Monde* du 19-20 janvier).

Les deux affaires posaient trois questions : les magistrats peuvent-ils directement attaquer leurs notes devant le Conseil d'Etat ? Le principe d'une notation annuelle des magistrats a-t-il pu être institué par la voie réglementaire ? Enfin, les deux magistrats en question, dirigeants du Syndicat de la magistrature, avaient-ils commis un manquement au devoir de réserve qui s'imposait à eux et que les chefs de cour auraient été, en l'affirmative, légalement en droit de sanctionner pour un abaissement de leur note ?

Les deux décisions rendues sur le rapport de M. Roger Errera et les conclusions de M. Renaud Denoix de Saint-Marc, après observations de Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, répondent de façon affirmative, bien qu'implicite, à la première question. Il semble également que le Conseil d'Etat ait admis la légalité du régime de notation créé par l'article 4 du décret du 22 novembre 1958 ; en tout cas, il n'a pas suivi sur ce point les conclusions de son commissaire du gouvernement, qui lui proposait de fonder sa décision sur l'illégalité de cette disposition.

En revanche, il a annulé les décisions attaquées en considérant que les faits reprochés à chacun des deux magistrats — c'est-à-dire le commentaire à un journal d'une motion du Syndicat de la magistrature pour ce qui concerne M. Exertier ; le commentaire d'incidents entre le tribunal de Metz et la préfecture de la Moselle, pour ce qui concerne M. Volff — ne pouvait être regardé « *comme constituant un manquement au devoir de réserve* » qui s'imposait à eux.

● *Prix Bride abattue : nouvelle arrestation à Toulon.* — M. Germain Laugier, cinquante-cinq ans, dit « Jeannot la Valise », a été arrêté, le vendredi 31 janvier, à Toulon, sur mandat d'arrêt de M. Jean Michaud, le magistrat parisien chargé d'instruire l'affaire du Prix Bride abattue. En décembre dernier, M. Laugier avait échappé à une opération de police au cours de laquelle trois proxénètes toulonnais, auteurs de paris suspects, avaient été appréhendés (*le Monde* du 19 décembre 1974).

Arrêtées à Lyon

TROIS PERSONNES AURAIENT PARTICIPÉ EN 1972 A UN VOL DE TABLEAUX CHEZ LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ BANANIA

Trois personnes soupçonnées d'être compromises dans le vol de trente et une toiles de maîtres commis le 24 avril 1972 dans l'appartement de M. Albert Lespinasse, président-directeur général de la société Banania, 9, avenue du Général-Maunoury à Paris 16ᵉ, ont été placées sous mandat de dépôt par M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris. Inculpées de recel qualifié, ces trois personnes, MM. Ange Peretti, soixante-neuf ans, expert en tableaux, de Tassin-la-Demi-Lune (Rhône) Lakhdar Nouri, cinquante-cinq ans brocanteur, de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), et Mme Thérèse Gabayet, trente ans, épouse d'un brocanteur de Villeurbanne (Rhône), avaient été arrêtées à Lyon le 24 janvier.

Aux enquêteurs, Mme Gabayet a déclaré avoir eu, en 1973, en sa possession — sans pouvoir en expliquer la provenance — une valise contenant six des toiles volées qu'elle a remise à M. Nouri. M. Peretti affirme avoir reçu cette valise des mains de ce dernier et avoir pris alors contact avec M. Lespinasse, lui laissant entendre qu'il serait en mesure de lui restituer une partie des tableaux. M. Nouri, pour sa part, nie toute participation à cette affaire

Le négociant parisien Paul Pétridès, qui avait acheté dix-huit des toiles volées à un jeune photographe, M. Marc Francelet, est toujours, comme ce dernier, inculpé de recel qualifié.

A Oran

PEINES DE RÉCLUSION POUR DES FRANÇAIS ACCUSÉS DE TRAFIC DE DEVISES

Oran (*A.F.P.*). — Deux ressortissants français, Ernest Janner et Mireille Juan, ont été condamnés, vendredi 31 janvier, à Oran, respectivement à sept et trois années de réclusion criminelle par la cour spéciale de répression des infractions économiques pour trafic de devises.

Des condamnations par contumace ont été prononcées à l'encontre de quatre autres Français, Vincent Juan, Berlardi, Georges Sinsolier et Pauline Juan. Selon l'acte d'accusation, Janner et les membres de sa famille, qui disposaient de 650 000 dinars (près de 750 000 francs) en Algérie, s'étaient mis d'accord pour un échange d'argent avec un Algérien résidant en France et sur le point de rejoindre son pays. L'affaire remonte à près d'un an et demi.

SPORTS

SKI

Anne-Marie Moser-Proell : une grande fille sans problèmes

De notre envoyé spécial

Chamonix. — *Une voiture de sport rouge stationne devant la porte de l'hôtel où les filles de l'équipe autrichienne empilent leur matériel dans des minibus. La propriétaire est Anne-Marie Moser-Proell, la star n° 1 du ski féminin qui vient de remporter le Kandahar. Comme le toréador délaissant son quadrille, elle ne prendra la route qu'à la nuit par le tunnel du Mont-Blanc, puis le col du Brenner, confiant le volant à son mari.*

Mais à la différence du maître de l'arène savourant dans l'euphorie son succès, il n'y a aucune allégresse particulière chez la grande Autrichienne. Déjà, au déjeuner que nous avions pris ensemble le 31 janvier au retour de la course de descente des Houches, elle n'avait pas manifesté la moindre déconvenue. Bien que gagnante au combiné, l'invicible descendeuse venait d'être battue. Sur la fameuse « piste verte » amputée à ses deux extrémités, évitant le Goulet et ne comportant d'autres difficultés que les bosses de la FIS (où tombèrent les Françaises Danielle Debernard et Jacqueline Rouvier (1), nous l'avions vue, en effet, devancée, pour 34/100, *par la Suissesse Bernadette Zurbriggen.*

Mais c'est la veille de la course qu'Anne-Marie Proell manifesta cette absence d'émotivité observée l'autre jour à Kitzbuhel chez les anciens de l'équipe Sailer.

A la ville, la championne autrichienne est beaucoup plus agréable de traits qu'il n'apparaît sur les photos. Des cheveux châtain clair coupés court, un nez fin, des yeux bleus ronds sous des sourcils albinos, bien faite sous le chandail à jacquard et point du tout lourde d'aspect, très naturelle, sans timidité, souriant gentiment sans jamais rire tout à fait.

— *Vous êtes née ?* — Le 27 mars 1953 à Kleinarl, près de Salzbourg, où j'habite. — *Votre famille ?* — Mes parents sont cultivateurs. J'ai sept sœurs, dont ma sœur Evi qui court les mêmes épreuves que moi. — *Que faites-vous en dehors de la saison de ski ?* — Je me repose. — *Pratiquez-vous des sports d'été ?* — Rien de spécial. Un peu de tennis, de la marche en montagne autour de chez moi. — *Aimez-vous Mozart ?* — Pas spécialement. — *Le cinéma ?* — Je n'y vais jamais. — *Vous lisez ?* — Comme ça. — *Que comptez-vous faire quand vous ne courrez plus ?* — Je n'y ai pas pensé. — *Des enfants ?* — Sans doute. — *Revenons à la compétition. Vous pratiquez la culture physique ?* — Dix minutes tous les matins. — *Régime alimentaire ?* — Comme tout le monde. — *La veille des épreuves, vous dormez bien ?* — Sans problème. — *Au départ d'une course de descente, que ressentez-vous ?* — Rien de spécial, je descends. — *Avez-vous une piste préférée ?* — Aucune. — *Les épreuves américaines par rapport à celles d'Europe ?* — C'est pareil. — *Qu'est-ce qui vous a le plus intéressée aux Etats-Unis ?* — Reno et Las Vegas, j'aime le jeu.

Anne-Marie Proell, cette superchampionne sans problème, cette belle plante de paysanne, cette déjà millionnaire du ski, a ainsi son mystère : l'amour du jeu qui explique ses défis, et surtout l'amour qu'elle affiche pour Herbert Moser, ce beau blond qu'elle a choisi pour époux, qui conduit sa voiture et la suit partout. Où serait sinon l'éternel féminin ?

OLIVIER MERLIN.

(1) Jacqueline Rouvier souffre d'une fracture de la clavicule et d'un traumatisme cervical.

CLASSEMENT DE LA DESCENTE FEMININE

1. B. Zurbriggen (Suisse), 1 min. 33 sec. 9/100 ; 2. A.-M. Proell (Autr.), 1 min. 33 sec. 43 ; 3. M.-T. Nadig (Suisse), 1 min. 33 sec. 70 ; 4. C. Nelson (E.-U.), 1 min. 34 sec. 34 ; 5. R. Mittermaier (R.F.A.), 1 min. 34 sec. 63 ; 6. H. Wenzel (Liecht.), 1 min. 35 sec. ; 7. E. Deufl (Autr.), 1 min. 36 sec. 7 ; 8. B. Schroll (Autr.), 1 min. 36 sec. 15 ; 9. B. Clifford (Can.), 1 min. 36 sec. 20.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Les Soviétiques Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorchkov ont remporté le concours de danse des championnats d'Europe.*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1-FEV-1975 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 2-2-75 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1ᵉʳ février à 0 heure et le dimanche 2 février à 24 heures :

Des hautes pressions se sont établies sur la France. Elles contribueront à maintenir à l'ouest de notre pays les perturbations du courant atlantique, qui circuleront des Açores à la mer de Norvège. Toutefois, un peu d'air froid s'écoulera de la mer du Nord à la Méditerranée ; il donnera un temps instable des Alpes à la Corse.

Dimanche 2 février, il fera généralement beau sur la plus grande partie de la France, où, après des brumes matinales, le soleil brillera dans un ciel peu nuageux. Les nuages seront cependant assez nombreux par moments des Alpes à la Corse ; ils donneront, sur ces régions, des averses passagères et des chutes de neige au-dessus de 800 mètres.

Les vents seront assez forts, de nord à nord-ouest, dans les régions méditerranéennes, modérés, de sud, au voisinage de l'Atlantique et de la Manche, faibles et variables ailleurs.

Les températures minimales s'abaisseront encore un peu, et l'on notera des gelées éparses dans l'intérieur ; les températures maximales varieront peu.

Samedi 1ᵉʳ février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 033,6 millibars, soit 775,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 31 janvier au 1ᵉʳ février) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 16 et 0 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 14 et 2 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 13 et 4 ; Lille, 12 et 2 ; Lyon, 12 et 3 ; Marseille, 13 et 7 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 11 et 2 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 15 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 24 ; Rennes, 11 et 2 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 12 et 1 ; Toulouse, 16 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 5 degrés ; Athènes, 9 et 7 ; Bonn, 12 et 5 ; Bruxelles, 12 et 4 ; Le Caire, 19 et 11 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 5 et 4 ; Genève, 12 et 3 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 11 et 1 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, —5 et —14 ; New-York, 0 et —2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 2 et —1. Téhéran 7 et 3.

Environnement

CRÉATION D'UN COMITÉ NATIONAL D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DE LA MER

Sur l'initiative de MM. François Bellanger, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg, et Joseph Martray, membre du Conseil économique et social, une association vient de se constituer dénommée Comité national d'information sur les problèmes de la mer.

« *1975 sera l'année de la mer*, estiment les fondateurs du Comité. *Plusieurs circonstances vont y contribuer : les premiers forages d'exploration de pétrole et de gaz en mer d'Iroise, l'élaboration du VIIᵉ Plan, dont l'un des objectifs doit être l'utilisation des chances offertes par les façades maritimes, la Conférence du droit de la mer, qui, après la session préparatoire de Caracas, va reprendre dans quelques semaines à Genève, la montée enfin des inquiétudes pour la sauvegarde du milieu marin et la protection des océans.* »

Adresse provisoire : 8, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.)

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1ᵉʳ février 1975 :

DES DECRETS

● Relatif aux modalités d'organisation du baccalauréat de l'enseignement du second degré pour les élèves des établissements expérimentaux de plein exercice et arrêté en fixant les épreuves ;

● Portant application de la loi nᵒ 73-548 du 27 juin 1973 relative à l'hébergement collectif et arrêté du 20 janvier 1975 relatif à l'application de ce décret (1).

(1) Ce texte fera ultérieurement l'objet d'une publication en fascicules séparés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

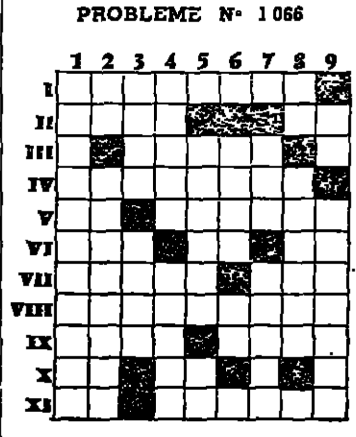
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nᵒ 1 066



HORIZONTALEMENT

I. Assurance contre les accidents. — II. Qui semble faire corps ; Article. — III. Lourde chaîne. — IV. A supprimer ! — V. Possessif ; Elancée. — VI. Abréviation ; Fin de participe ; Ne se signe jamais (épelé). — VII. Peu gênés quand ils se cassent une patte ; Va au fond des choses. — VIII. Supprimèrent un viscère. — IX. Roman connu ; En Thessalie. — X. Article étranger ; Abréviation. — XI. Désigne un chef spirituel ; Très convenable.

VERTICALEMENT

1. Pensent quand même à autre chose qu'à la galette. — 2. Abréviation ; Sans mélange. — 3. Ne se hâte jamais ; Ne fut sans doute pas utile à César pour franchir le Rubicon. — 4. Si leur venue importune, leur départ fait souffrir ; Dilue. — 5. Entend donc régner ; Cri campagnard. — 6. Berceau de Zénon ; Caractère grec. — 7. Le dispute au miel dans le renom de l'Attique ; Pas innocent du tout. — 8. Canton de France ; Localité proche de Paris. — 9. Sa mise est au-dessous du minimum ; Diminuait de hauteur.

Solution du problème nᵒ 1 065

Horizontalement

I. Toscanini ; Messe. — II. Larves ; Amusait. — III. Rê ; Oronges. — IV. Icarie ; Ave. — V. Cru ; Raps ; Gâcher. — VI. Hâte ; AT ; Eta. — VII. ENE ; Copain ; BB. — VIII. Seu ; Oreille. — IX. Recru ; Ne ; Atre. — X. Et ; He ! ; Ravagées. — XI. Adagio ; Ruelle. — XII. Onc ; Amusées ; Ie. — XIII. Hallali ; Or. — XIV. Usera ; Géra ; Suai. — XV. Sises ; Essayais.

Verticalement

1. Richesse ; Obus. — 2. Olécrane ; Si. — 3. Sa ; Auteur ; Aches. — 4. Cr ; Are. — 5. Avoir ; Cacha ; Las. — 6. Nérée ; Régal. — 7. Iso ; Papou ; Image. — 8. Star ; Roulés. — 9. Iago ; Iéna ; Sirs. — 10. Me ; Genièvre (liqueur), Aa. — 11. Muscat ; Auer. — 12. Es ; Câblages ; S.A. — 13. Sarah ; Bétel ; Oui. — 14. Si ! ; Ver ; Retiras. — 15. Etier ; Thésée.

GUY BROUTY.

Fiscalité

MESURES EN FAVEUR DES CHOMEURS PARTIELS

M. Fourcade vient d'accorder des facilités de paiement d'impôts en faveur des personnes qui ont été touchées par des mesures de mise en chômage partiel (comme *le Monde* du 31 janvier l'avait laissé entendre). Le ministre des finances en a avisé par lettre, vendredi 31 janvier, le secrétaire général de F.O., M. André Bergeron, qui lui avait demandé des assouplissements.

M. Fourcade indique que les comptables du Trésor ont reçu des instructions spéciales leur prescrivant d'accorder des délais de paiement, ainsi que la remise de la majoration de 10 %, si les délais sont respectés, aux contribuables qui éprouvent des difficultés. D'autre part, le ministre rappelle que les contribuables ont la possibilité de payer un acompte inférieur à l'avertissement, s'ils estiment que leur impôt de 1975 sera, du fait de la diminution de leurs revenus, inférieur à leur impôt de 1974.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Japon en France et Mme Nakayama ont donné vendredi 31 janvier une réception à l'occasion de leur prochain départ.

Décès

GEORGES BATAILLE

Nous apprenons la mort de
Georges BATAILLE,
président fondateur des établissements Poclain, le 31 janvier.

[Né le 24 avril 1897 au Plessis-Belleville (Oise), Georges Bataille, après des études à l'Institut agricole de Beauvais, reprend la suite de son père à la tête de la ferme familiale et fonde la conserverie du Plessis-Belleville. En 1928, il crée la société Poclain qui, longtemps spécialisée dans le matériel agricole, se lance, en 1951, dans la fabrication de pelles hydrauliques. Elle deviendra rapidement le plus important constructeur mondial dans ce secteur d'activité.

Georges Bataille y assurera les fonctions de président-directeur général jusqu'en 1967, date à laquelle il cède la place à son fils. Ancien conseiller de la Banque de France, Georges Bataille était chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, chevalier du Mérite agricole et chevalier du Mérite social.]

MARC CHADOURNE

Nous apprenons le décès à Cagnes-sur-Mer le vendredi 31 janvier de l'écrivain
Marc CHADOURNE.
Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Né à Brive le 23 mai 1895, Marc Chadourne fit ses études en Corrèze puis au lycée Louis-le-Grand à Paris. Il entra ensuite à la faculté de droit et à l'Ecole des sciences politiques. Après la première guerre mondiale, il devint administrateur colonial et séjourna notamment en Océanie et en Afrique. Son premier roman « Vasco », qui parut en 1927, évoque l'Océanie. Ayant délaissé l'administration pour le journalisme, il parcourut l'Asie dans tous les sens de 1929 à 1931 et en rapporta un livre de voyages « Chine » qui lui valut le grand prix du reportage. Entre-temps, il avait obtenu le prix Fémina en 1930 pour son roman « Cécile de la folie ».

Voyageur inlassable, grand chasseur de paysages et de visages inconnus, il devait ensuite visiter l'U.R.S.S. puis le Mexique. En 1950, l'Académie française lui décerna son Grand Prix de littérature. Il avait, entre autres, publié « Absence » (1933), « Anahuac » (1934), « Dieu créa d'abord Lilith » (1937), « Gladys ou les artifices » (1949). Marc Chadourne vivait retiré dans sa propriété de Cagnes-sur-Mer depuis 1960.]

GÉNÉRAL ROUYER

Mme la générale Yvonne Rouyer, née Bruneau,
Mlle Brigitte et M. Christian Rouyer,
M. et Mme Guillemin,
M. et Mme Floch et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit du
général de division
André ROUYER
(C.R.),
dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques auront lieu le 4 février 1975.
Départ du convoi à 14 heures du domicile familial (50, rue du Chemin-Vert, 91800 Brunoy).
Célébration à l'église Saint-Médard de Brunoy à 14 h. 15 et inhumation au cimetière de Brunoy.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration et le bureau du comité commémoratif de l'Argonne ont la douleur de faire part de la mort du
général André ROUYER,
survenue le 30 janvier.
Les obsèques auront lieu le mardi 4 février, à 14 h. 15, en l'église de Brunoy.
Réunion à son domicile, à 13 h. 45, 50, rue du Chemin-Vert,
91800 Brunoy.

[Né le 20 octobre 1905 à Fère-Champenoise (Marne), ancien officier de réserve, le général André Rouyer, après son passage à l'école de Saint-Maixent, sert dans l'infanterie, breveté de l'Ecole de guerre, il fait campagne en 1939-1940 comme capitaine avec la 45e division. Prisonnier, il s'évade et devient chef d'un réseau clandestin de renseignements et de contre-espionnage. Après divers postes dans des unités ou dans des états-majors, il prend le commandement d'un régiment d'infanterie à Donaueschingen (République fédérale d'Allemagne) en 1954, puis il commande le 51e régiment d'infanterie dans l'Est algérien. Chef d'état-major de l'inspection de l'infanterie en 1957, il commande en février 1960 la XIe brigade mécanisée à Landau, en juin 1961, la 20e division d'infanterie dans le Sud-Algérois et en décembre 1962, la 2e division d'infanterie dans l'Est algérien jusqu'en décembre 1963. Il est admis dans la 2e section (cadre de réserve) en 1964.

Le général André Rouyer était commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre national du mérite et médaille de la Résistance.]

— Mme Georges Bloud, son épouse,
M. et Mme Michel Bloud et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Bloud et leurs enfants,
M. et Mme Yves Flornoy et leurs enfants,
M. et Mme Michel Machinal et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Damoy, sa belle-sœur, et ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Georges BLOUD,
rappelé à Dieu le 31 janvier 1975, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 février 1975, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Bord,
Le secrétaire général du Gers et Mme Gilbert G. Gozard,
Gilles et Valérie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis BORD,
leur époux, père et grand-père, survenu à Anglet (64600) le 28 janvier 1975, à l'âge de soixante-sept ans.
Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 30 janvier 1975, en l'église Saint-Martin de Biarritz, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Biarritz.
5, parc Alberte-Maïté,
64600 Anglet.
Préfecture,
32000 Auch.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès, le 27 janvier, de
M. Benoît CLEMENT.
Les obsèques ont eu lieu à Cusset (Allier).
De la part de
M. et Mme Jean-Xavier Clement, leurs enfants et petits-fils.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue Yvette-Prost,
Cusset.
Ambassade de France,
Beyrouth.

— Mme Henri Kohn,
M. et Mme Jacques Kohn,
M. et Mme Jean Kohn et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Kohn et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 29 janvier 1975, de
M. Henri KOHN,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques ont eu lieu à New-York, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Henri Kohn,
46 East, 91 Street, Apt 11 A,
New-York NY 10028.
M. et Mme Jacques Kohn,
45 East, 89 Street,
New-York NY 10028.
M. et Mme Jean Kohn,
77, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
M. et Mme Bernard Kohn,
18, avenue Herbillon,
94160 Saint-Mandé.

— Avignon.
M. Gabriel Valay, ancien ministre,
Miou, Jacques Monier et leurs enfants,
Marthe Valay,
Monique, Léon Couston et leurs enfants,
Bérengère, Pierre Stengel et leurs enfants,
Laure, Vincent Rode et leurs enfants,
Jacques, Edith Valay-Pujol et leurs enfants,
Georges, Monique Valay-Nourrit et leurs enfants,
Paule Valay,
Béatrice, Jean-Marie Nadeau et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Gabriel VALAY,
née France Morel,
survenu le 28 janvier 1975.
Elle était entourée de l'affection de tous les siens.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 30 janvier 1975, à Avignon.
16, rue Victor-Hugo,
84000 Avignon.

Remerciements

— Mme Robert Cami, ses enfants et petits-enfants, remercient profondément leurs amis pour tous les témoignages de fidèle affection rendus à la mémoire de
Robert CAMI.

Communications diverses

— Les personnes invitées à l'inauguration de l'exposition de livres polonais au Cercle de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain, le lundi 3 février, à 11 heures, sont informées que, par suite de circonstances extérieures, cette manifestation aura lieu le même jour à 17 heures.

Visites et conférences

DIMANCHE 2 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Legregeois : « Exposition Louis-Philippe, l'homme et le roi ». — 10 h. 30, 31, rue de Condé, Mme Vermeersch : « Le palais du Luxembourg et le Sénat ». — 14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Gatouillat : « Le château de Champs ». — 15 h., 127, rue de Grenelle, Mme Lemarchand : « Hôtel du Châtelet » — 15 h., avenue de Paris, Mme Oswald : « Le château de Vincennes ». — 15 h., entrée, place de la Madeleine, Mme Pennec : « La Madeleine et son quartier ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Paris au dix-neuvième siècle ». — 17 h. 15, salle du palais de Chaillot, Mme Thibaut : « La Rome antique : l'empire sous Caligula, Néron, Titus ».

10 h., musée du Louvre : « La peinture italienne aux dix-septième et dix-huitième siècles » (L'art pour tous) — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes et l'ossuaire de Paris » (M. Banassat). — 15 h. 15, 3, rue Domat : « Le quartier Maubert rénové » (Mme Barbier). — 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre » (Mme Camus). — 10 h. 30, 23, quai de Conti : « Du pont des Arts au café le Procope » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 10 h. 30, 3, rue Aubriot, M. P. Payen : « Les Blancs-Manteaux magiques » (Connaissance de Paris). — 15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., ministère de la guerre : « Les superbes salons de l'hôtel Loménie de Brienne » (Mme Hager) — 15 h., 78, rue de Varenne : « L'hôtel de Villeroy » (Histoire et archéologie)

CONFERENCES. — 14 h. 30, palais de Chaillot, salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au cœur du Maroc » (A la découverte du monde). — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques d'Arès : « La réalité initiatique des contes de fées » (Les artisans de l'esprit). — 16 h., Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon : « Le Pardon » (Les annales de l'esprit), (entrée gratuite). — 15 h. et 17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : « Mongolie ». — 19 h., salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Dadovan Nedelkovitch : « L'énigme de l'Atlantide » (Union théosophique). — 17 h., centre Chaillot-Galliera, 28, av. George-V, M. Jean-Pierre Enkiri, Mgr Antoine Bloom, Mgr Damaskinos, Mgr Pierre, professeur Michel Evdokimov : « Débat sur l'orthodoxie » (Cercle Saint-Jean-Baptiste) ; 17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Les maîtres de la vie spirituelle » (Loge unie des théosophes)

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Théâtre

A propos de « Christmas »

Marion, épouse d'un banquier glauque, est alcoolique. Eva, épouse d'un architecte obsédé sexuel, pense trop au suicide. Jane, épouse d'un affairiste immobilier violent, lutte contre l'attrait du vide en frottant, frottant les meubles de sa cuisine.

Adaptées par Christopher Frank, les femmes de *Christmas*, d'Alan Ayckbourn sont des déprimées et des emmielleuses, c'est simple. L'auteur, après les avoir dessinées d'un crayon si sommaire, les rend ensuite ridicules. Quelques pitreries y suffisent. On rit bien. Des femmes usées qui veulent se pendre, c'est à se tordre de rire, non ?

Il y a eu naguère un théâtre de rapport (comme on dit « immeuble de rapport ») qui ne se définissait pas seulement par la pauvreté du texte, le manque d'esprit et de cœur de la démarche d'ensemble, mais aussi par la laideur du décor, la niaiserie mécanique des mouvements sur la scène, et, immanquablement, le ton faux, têtu, criard de la diction. C'était un rituel complet.

Un rituel de vacuité, de paillardise, au moyen duquel des entrepreneurs de spectacle confirmaient un public dans son mépris de bien des choses, de bien des gens, et dans son mépris du théâtre, acteurs compris.

Le théâtre de rapport, avec ce cérémonial si particulier, a presque entièrement disparu. Son public a fondu. Ce qu'il en reste va plutôt au cinéma voir « le Grand Blond ». Les derniers irréductibles qui préfèrent les salles de théâtre peuvent aller voir *Christmas*, c'est bien fait pour eux.

Dans ces ultimes hoquets d'une coutume périmée, il n'y a chaque fois qu'une victime : l'acteur. Il a besoin de travailler. Il a signé le contrat qui a bien voulu se présenter. Deux comédiens de valeur, Marie Daëms et Guy Tréjean, jouent *Christmas*. — M. C.

★ Madeleine, 20 h. 30.

■ « Le Marathon », de Claude Confortès, présenté l'an dernier au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, se joue au Palace à partir du 4 février, à 20 h. 30.

■ Paul-Louis Mignon a été réélu président du syndicat de la critique dramatique.

Culture

HIVER PRÉVERT

(Suite de la première page.)

A une fenêtre audio-visuelle, Brasseur, Vaucaire, Raymond Bussières, parlent de Prévert, et Prévert, de sa maison de Montmartre ou de La Hague, parle de ceux qu'il aime : des enfants, des femmes, des hommes venus d'ailleurs, qui souffrent, qui vivent et qui travaillent. Et merci, ce n'est pas Saint-Ex.

Dans une lanterne magique, « l'Histoire du cheval » rappelle le Prévert de la Fontaine des Quatre-Saisons et la poésie spectacle des années 50.

Plus loin, un montage sur les dessins, au tableau noir d'une salle de classe, où sont exposés quelques collages : ici surtout parle l'homme en colère qui pourfend les vieilles images sulpiciennes et sucrées : c'est comme un Voltaire qui aurait reçu le don du cœur, un laveur de carreaux capable de faire briser les vitres en éclats, celles des résurrections dérisoires, des lénitifs scandaleux, des exploitations de l'homme au nom d'idéalismes corrompus. Quel sabbat autour des papes, des guerres et des présidents ! Pendant un mois, à Saint-Denis, Prévert, le soir, est cinéma, chansons, paroles.

On a déjà présenté le dialoguiste et scénariste de Renoir, de Carné, de Grémillon.

Mardi, Cora Vaucaire et Mouloudji l'ont chanté dans ses rythmes essentiels, l'amour, le sourire, le coup de gueule. Le 4, Roger Blin, Raymond Bussières, Ursula Vian, Maurice Bacquet, Romain Bouteille, Pierre Louki, et les autres, le diront et le joueront. Nadine Alari, Pierre Santini, le liront le 18.

Redécouvrir Prévert, c'est aussi, grâce à une coproduction du Théâtre Gérard-Philipe et du Centre Beaubourg, redécouvrir les merveilleux dessins animés de Paul Grimault, « la Bergère et le Ramoneur », « le Petit Soldat », « le Diamant », chefs-d'œuvre de poésie et de politique.

C'est aussi associer à la gloire de son frère l'immense talent de « Pierrot » Prévert, dont sont présentés ce samedi 1er « L'affaire est dans le sac » (1932), « Adieu Léonard » (1943), et « le Voyage surprise » (1946), des films d'un comique très proche de celui de Vigo, « qui riaient, comme dit Jacques, sans grincer des dents, mais grinçaient des dents ceux qui les voyaient ».

Jacques Prévert, lui, est resté à La Hague. Son langage n'est pas sacré et ses propos sont, si l'on veut, lieux communs : « Démons et merveilles. Cet amour. Le désespoir est assis sur un banc. O ! raison funèbre ! Les enfants qui s'aiment s'embrassent debout. Il est terrible, le petit bruit de l'œuf dur cassé sur le comptoir d'étain. Et la fête continue. »

De là, cette simplicité agaçante aux imbéciles seulement curieux du chant des phénix. Prévert est merveilleusement banal. C'est peu de dire qu'il nous concerne. Prévert n'existe pas. Nous vivons depuis longtemps et pour longtemps avec lui.

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : Théâtre Gérard-Philipe. Tél. : 243-00-59 et 243-18-92.

Théâtre

« TABO »

« *Tabo* » (« *Tiens bon* » !) était en 1700, pendant la guerre des camisards contre Louis XIV, un cri de guerre des résistants des Cévennes.

C'est le nom que prend aujourd'hui un mineur de la Grand-Combe dans la pièce que présente le Théâtre populaire occitan. On sait que le bassin houiller d'Alès et de la Grand-Combe, qui était la source première de la vie de cette région, est en instance de fermeture.

Après un exposé de la situation actuelle, la lutte des travailleurs de la mine contre le lock-out, *Tabo* nous fait parcourir l'histoire de la Grand-Combe depuis la fin du dix-neuvième siècle jusqu'à cette année-ci.

Peu de personnages (trois mineurs, le directeur, un petit chef, surtout) suffisent à indiquer la dynamique des luttes qui arrachent, peu à peu, les réductions d'horaires, la réglementation du travail des jeunes, les droits syndicaux, puis, plus tard, en 1936, les mesures sociales que l'on sait.

On voit clairement, dans *Tabo*, comment la guerre de 1914 est venue apporter un coup d'arrêt effrayant à l'élan des luttes ouvrières.

Un matériel restreint — quelques cubes de bois peints en rouge qui auront divers emplois, une poupée, un tambour — permet, dans une mise en scène étonnante d'inventions, de figurer le carreau de la mine, les galeries, les bureaux, la campagne autour, tous les décors des vies.

Avec trois toiles peintes et cinq panneaux, le Théâtre populaire occitan dispose là d'un outil complet et léger, transportable, et peut ainsi jouer où il veut, sous l'auvent d'un marché, un préau, n'importe.

La force de *Tabo* tient à deux choses.

Premièrement, les ouvriers de la Grand-Combe ont déterminé le scénario, donné les vraies répliques. La pièce vient d'eux. Elle n'a pas été filtrée ou, comme disent les Soviétiques, « peignée », par des esprits de seconde main.

Deuxièmement, ce matériau authentique a été agencé au moyen de « bâtis » culturels locaux — langue du pays, fonds légendaire du pays, formes séculaires du carnaval et du théâtre de foire du pays.

Tout cela se tient. Les éléments de la parade se soutiennent, se nourrissent l'un l'autre.

Les futurs auteurs dramatiques, les metteurs en scène en herbe, les comédiens de vocation, doivent aller voir *Tabo*. C'est exemplaire.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Deux-Portes, dernière le 2 février.

Jazz

LARRY CORYELL

Quand le jeune homme aux lunettes, avec son allure d'étudiant sage, prit possession de la scène en solitaire, sa guitare acoustique à la main, cela faisait plus de deux heures que le public attendait, dans le froid et devant des grilles fermées, puis dans le vaste hall « kitsch » de la salle Wagram.

Larry Coryell, sans son Eleventh house, le groupe qui normalement l'accompagne, avait décidé de jouer une première partie avec une guitare sèche en l'absence de sa machinerie électronique. Comme pour vaincre avec plus d'éclat le sort malheureux en même temps qu'une organisation tout simplement lamentable, Larry Coryell fut remarquable d'intelligence, illustrant une fois de plus la réputation qu'il s'est faite de « passeur ». Passeur, en effet, puisque sachant avec la même élégance ou le même punch nous conduire d'un domaine très classique à un domaine très moderne, avec une incursion fortement rythmée au pays du blues. La seconde partie fut, elle, tout au contraire, livrée au déluge sonore, à la surenchère de décibels que hache et fait chavirer la rythmique « funky » du drummer Al Mouzon.

Mieux sans doute que l'an dernier, le Eleventh house de Larry Coryell a prouvé sa cohésion et sa cohérence : dans la maîtrise instrumentale mais aussi dans l'invention de thèmes, et dans les échanges improvisés à la limite de l'hystérie acoustique.

PAUL ALESSANDRINI.

■ Pour célébrer le centenaire de la naissance de Maurice Ravel, l'Association des concerts Colonne a décidé d'inclure une œuvre de ce compositeur à chacun de ses concerts du premier trimestre 1975 et de lui consacrer entièrement le dernier concert de sa saison.

Expositions

TOLES DANSANTES DE CALDER

On entre vraiment dans la danse, celle des «crags» et «critters» (1974), troupe frénétique de l'exposition Calder chez Maeght. C'est une bande en tête qui remplit la salle. Faut-il s'écarter pour les laisser passer ? Ils avancent, bloquant tout l'espace, et l'on est tout surpris de pouvoir se glisser, sous la guirlande des bras, dans ce grand rythme de folle gaieté, fixé là, encore tout frissonnant.

L'illusion est si forte que le silence semble paradoxal. Mais le vacarme attendu réside dans les gestes, multipliés, explicites des mouvements et ajustés au rythme avec la précision indispensable à des organes de transmission dans une machine exacte, en marche, due à l'ingénieur Calder.

Les «crags» et «critters» peuvent se décomposer en dix-neuf personnages — une quinzaine de « critters » (littéralement des « types quelconques », si l'argot américain admet une traduction littérale, généralement du reste, des femmes, en tôle découpée) et quelques « crags », d'un format plus haut, encore parents des « stabiles ». Cependant, si chacun d'eux est une sculpture isolable, leur groupe forme un tout où les emplacements respectifs se composent comme dans la danse. Si ces nus, le plus souvent peints en noir — de près, deux tons de noir, car, de près, Calder est toujours riche en finesse, — sont perchés sur de solides talons et dotés de trois robustes jambes, c'est pour mieux tourner, mon enfant...

Ils tournent beaucoup en effet. Même celui d'une prétendue « Femme assise », en réalité presque couchée dans sa transe de derviche, note bleue du mouvement à son paroxysme, toupie figée au ras du sol. Quand ils le faut, les bras se multiplient comme les jambes ou sont carrément supprimés. Partout les muscles saillent, les seins ballottent, les doigts s'ouvrent, les bouches et les yeux, en fentes vides, sourient. Les détails sont, bien sûr, toujours pleins d'humour : trous des nombrils, nez en lames soulevées, piqûres des hanches, pointes des coudes et jusqu'à cette sorte de tige sur la tête, en oignon reliant le danseur à quelques ficelles cassées d'un autre monde.

A moins que la tête, comme parfois chez Jérôme Bosch, ne soit remplacée par un large chapeau chinois rouge ou bleu, supportant ou non quelques légers mobiles. On va parfois de l'invention fantasque aux bords du fantastique. Pourtant la troupe est sans beauté, elle se veut, comme on aime dire, « sauvage », lourde d'une étrangeté venue d'ailleurs où ces Noires, cet Indien, retrouvent aisément des traces de rites obscurs peu soucieux d'une esthétique formelle, mais d'une implacable efficacité qui marque précisément le geste découpeur de tôle de Calder.

L'arabesque se fait gesticulante, grimaçante, grinçante, un peu inquiétante. Mais pas trop, car la troupe restitue un moment de délire fermé que le spectateur peut traverser en témoin sans y participer. Un amusant petit démon indique pourtant la tentation d'entrer dans le jeu contagieux. Il est tout rouge, appuyé sur sa queue à pointe de flèche et sur des sabots de faune tandis que sa tête, très travaillée en plusieurs épaisseurs soudées, barbue et sommée d'un croissant de lune, livre à peine un regard secret. Ce n'est sans doute pas par hasard que ce démiurge représente avec l'« Indien » impassible la seule figure un peu conventionnelle de l'ensemble.

Une fresque dansante qui imagine la mécanique du corps en fête. Et, pour Calder, tout est déboîté facilement dès qu'il s'agit du mouvement.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran.

★ Voir *Calder, autobiographie*, ouvrage publié aux Editions Maeght. Illustrations en noir et en couleurs ; 212 pages, format 28 × 29 cm., 120 F.

« Art africain », à Saint-Maur

Avant tout, c'est une preuve de la diffusion de la sculpture d'Afrique noire.

Le musée municipal de Saint-Maur-des-Fossés a pu grouper les cent soixante-dix pièces de l'exposition « Art africain » grâce à des circonstances locales assez particulières. La plus efficace fut sans doute le fait qu'un actif collectionneur, M. A.-J. Saleris, habite Saint-Maur. Ainsi le gros du bataillon était-il sur place. Il se trouve aussi que le président de la République du Sénégal, M. Senghor, fidèle à des souvenirs personnels, a voulu honorer, par le prêt de quelques œuvres de sa collection privée, le jumelage de Saint-Maur avec Ziguinchor au Sénégal. L'ambassadeur du Sénégal, M. André Guillabert, possesseur d'une excellente collection, a envoyé une douzaine de sculptures dont une jolie statuette sans bras, Achanti, un cimier de danse à double visage Ekoi, deux grandes statues d'ancêtres Ibo, etc. Il se trouve encore que la deuxième ville jumelle de Saint-Maur, Rimini, peut faire état d'un musée d'arts primitifs où figure la collection connue D.D. Rialto. En exceptant les trois prêts du Musée national des arts africains et océaniens, on peut donc dire que la présentation doit tout à ces circonstances spéciales dont il a été courageusement tiré parti.

L'exposition se veut modestement une « approche » : elle ne permet, en effet, qu'un premier contact avec des œuvres d'inégale qualité et assez variées, dont le choix, bien entendu lui aussi lié aux circonstances, ne répond pas à un plan systématique. Toutefois, il est significatif qu'une municipalité comme celle de Saint-Maur ait jugé utile une approche encore récemment réservée à quelques-uns. Les chefs-d'œuvre et les « dernières découvertes » ne sont pas toujours les plus efficaces pour qu'un art touche. Beaucoup ont su qu'ils aimaient la musique avant d'entendre Bach et Telemann. Quelqu'un apprendra peut-être ici à voir les vertèbres de serpent qui relient les mailles d'un filet tendu sur une calebasse (hochet-sonnaille du Mali, collection Saleris), ou le sang séché sur une représentation d'ancêtre (Cameroun, même collection) : ou à rencontrer des masques.

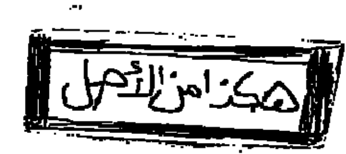
Beaucoup de ceux-ci sont, en effet, présents à Saint-Maur. Ils constituent à peu près l'essentiel de la participation de Rimini (à droite) avec des séries Dogon et Bambara, où les principaux types bien connus sont abondamment représentés par une trentaine d'œuvres. Les meilleures pièces de cette section sont toutefois une statuette de femme (Bambara) et une porte sculptée de bas-reliefs mythologiques (Dogon). Les prêts Senghor et Guillabert offrent certains exemples de belle qualité (masque Baoulé bien modelé coiffé d'animaux entre autres).

Dans la partie gauche entièrement occupée par une sélection faite dans la collection Saleris, le masque se fait parfois pittoresque, tantôt surmonté d'une paire d'oiseaux (Mossi), tantôt d'une sommaire tête de bovin portée horizontalement (Mama). Très variés, les objets proprement dits sont là à l'honneur dans un ensemble qui, avec les masques et sculptures, atteint une centaine de pièces : de la série des poids dits « géométriques » (Achanti) à l'autel zoomorphe (Bambara), du sceptre (Bénin) à la coupe pour la divination (Yorouba), de la clochette à la cuillère, etc.

Largement de quoi apprendre à voir. Après quoi il faudra décidément prendre le R.E.R. pour atteindre le Musée de l'homme. — P.-M. G.

★ Jusqu'au 8 février.

■ Une erreur s'est glissée dans le sous-titre de la déclaration de M. Jean Salusse, publiée dans « le Monde » du 1er février. Il fallait lire (comme dans le corps de l'article) : « L'Opéra peut envisager l'exploitation d'une troisième salle. »



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Belle au bois dormant (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : la Célestine (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Petit Odéon : Dialogues avec Leuco (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.). — Petit TEP : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Henri Tachan (sam., 18 h. 30) : la Création du monde et autres bisness (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Un tramway nommé Désir (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : Macbeth, études pour marionnettes (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Chaises (sam., 22 h. 30).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Cour des Miracles : Soldats (sam. et dim., 20 h. 30) ; V comme Vian (sam. et dim., 22 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Deux-Portes : Lo Teatre de la Carriera (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h. 30).
Ecole normale supérieure : le Triomphe de l'amour (sam., 15 h. et 21 h.).
Edouard-VII : la Mamma (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Espace Tribûche : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam., 20 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) ; salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 17 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
Interclub : Amour toujours (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Lucernaire : les Bancs (sam., 20 h. 30) ; Buffet-Bontems (dim., 20 h. 30) ; les Larbins (sam. et dim., 23 h.) ; Plaisir des dieux (sam. et dim., 24 h.).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mini-Théâtre : Délire à deux (sam., 21 h.).
Moderne : le Pique-Nique de Claretta (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30) ; Soirée Saravah (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.) ; Animalia (dim., 18 h. 30).
Quatorze-Juillet : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule (sam., 19 h. 30 et 22 h.).
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées).
Saint-André-des-Arts : De l'air (sam., 21 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : les Ventres brûlés ou la Vie sereine (sam., 21 h.).
Tertre : la Chose blanche (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30) : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15, et dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h., et dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). — Le Jardin : Nuits sans nuit (sam., 21 h.).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : Grimm (sam., 20 h.) ; grande salle : le Golem (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (dim., 15 h.) ; Ainsi parlait Zarathoustra (sam., 20 h. 30).
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : la Savane (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre 13 : Frédéric Baptiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Fétichiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Variétés : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45, et dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Spectacle Gilles Dreu.
Boulogne, Théâtre : les Branquignols (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Clichy-la-Garenne, Théâtre Rutebeuf : Carmen (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45).
Clichy, ARC : les Bacbodoc's, marionnettes (sam., 20 h. 30).
Colombes, M. J. C. : Vemu Makunda (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, salle des Grésillons : le Précepteur (sam., 20 h. 45 et dim., 17 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h., et dim., 16 h.).
Marly, Maison Jean-Vilar : Sortie de l'acteur (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Orsay, Maison pour tous : l'Exception et la Règle (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Films de Jacques Prévert et de Paul Grimaud présentés par Pierre Prévert (sam., 20 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : le Marchand de Venise (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Gilbert Bécaud (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Un couple pour l'hiver (sam., 20 h. 45, et dim., 16 h. 30).

Le music-hall

Bobino : Barbara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Galaxie : Princesse Czardas, show sur glace (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Olympia : Michel Sardou (sam. 21 h. 15 ; dim. 14 h. 30 et 21 h. 15) ; Pachacamac (dim., 18 h.).
Palais des Congrès : Serge Lama (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h.).

La danse

Nouveau Carré : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Palais des sports : le Ballet de l'Opéra (sam., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

Les galas

Chapiteau Galaxy, dim. 18 h. : Six heures pour la presse libre, avec de nombreux chanteurs.

Les concerts

Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : G. Joy et J. Robin, piano (Bach, Debussy, Mihalovici, Dutilleux, Petit, Louvier, Ravel, Milhaud).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : M. Amorio, guitare ; M. Takahashi, flûte ; A. Dambrine, alto ; F. Lodéon, violoncelle (Molino, Villa-Lobos, Aguado, Giuliani, Diabelli, Schubert).
Hôtel Hérouet, sam., 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Jorge Ben et Gilberto Gil.
Eglise des Billettes, dim., 17 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe (Hændel, Telemann, Haydn, Vivaldi, Bach).
Salle Gaveau, dim., 17 h. 30 : Orchestre symphonique de chambre de Paris, dir. P. Dervaux, avec M. Marchésini et M. Allard (Mozart, Janson, Landowski, Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : A. Bedois, orgue (Jimenez, Cabezon, Valente, Cabanilles, Bach).
Salle Pleyel, dim., 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillat, avec D. Laval, piano (Chopin, Milhaud, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos, avec Y. Boukoff, piano (Beethoven).
Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : Orchestre Colonne, dir. R. Blareau, avec Cl. Bessy, T. Beaumont et A. Labbis (Saint-Saëns, Ravel, Poulenc, Strauss, Tchaïkovski).

Jazz et pop

Maison de la radio, sam., 18 h. : Joachim Kuhn, Daniel Humair, J.-P. Jenny.

Samedi 1er-Dimanche 2 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Dada et le surréalisme ; 18 h. 30 : les Portes de l'enfer, de T. Kinugasa ; 20 h. 30 : Junior Bonner, de S. Peckinpah ; 22 h. 30 : Marnie, d'A. Hitchcock. — Dim., 15 h. : le Dictateur, de C. Chaplin ; 18 h. 30 : le Gang des Aderson, de S. Lumet ; 20 h. 30 : Family Life, de K. Loach ; 22 h. 30 : Huit et demi, de F. Fellini.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans 14e (508-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Boul-Mich., 5e (033-48-29).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bergère, 9e (770-77-58).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h 30 à 20 h. 30 compris.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Ordener, 18e (607-07-02).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87). Concorde, 8e (359-92-84) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Arlequin, 6e (548-62-25). Plaza, 8e (073-74-55).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).

Les films nouveaux

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE, film française de Patrice Chereau, avec Charlotte Rampling — Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial-Pathé, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN, film américain de Jim McBride — V.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LA CHAISE VIDE, film français de Pierre Jallaud. — Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (225-19-23), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE, film français de Jean-Daniel Simon, avec Sylvie Fennec — Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Cambronne, 15e (734-42-96).
BEATLES-SHOW, films inédits anglais sur les Beatles. — V.o : Action-République.
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE, film américain de Robert Stevenson. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE, film américain d'Anthony Dawson, avec Lo Lieh et Lee Van Cleef — V.o. : Saint-Michel (326-79-17) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (359-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suisse-All.), vers. angl. : La Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES MONGOLS (Iran., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet, 2e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), V.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32) Les Nations, 12e (343-04-67) Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Seine, 5e (325-92-46).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov.), v.o. : Studio République, 2e (805-51-97), (sf mar.).
BANANA SPLIT (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), 70 mm., v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TEX AVERY (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN JOUR AUX COURSES (A.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).

Les festivals

QUINZE ANS DE CINEMA DE GODARD A GARREL : Olympic-Marylin, 14e (783-67-42) : Nathalie.
ROCK AND POP STORY : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : (v.o.) : Cinq plus un (sam.) ; les Rois du rock (dim.).
POP VARIATION (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h. : Gimme Shelter ; 15 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 40 : Easy Rider ; 19 h. : Performance ; 21 h. : Woodstock.
FESTIVAL BEATLES : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Sous-Marin jaune (sam.) ; Help (dim.).
HUMPHREY BOGART — V.o., Action-La Fayette II (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous ; les Passagers de la nuit (dim.).
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN : NICHOLAS RAY. — V.o. : Action-La Fayette I, 9e (878-80-50) : la Forêt interdite (sam.) ; Johnny Guitare (dim.).
JERRY LEWIS. — V.o. : Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Cendrillon aux grands pieds ; 16 h. et 22 h. : le Zinzin d'Hollywood ; 18 h. : le Dingue du palace.
MARYLIN MONROE. — V.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), en alternance : The Misfits ; Bus Stop ; Les hommes préfèrent les blondes ; le Prince et la Danseuse.
JOHN FORD. — V.o. : André-Bazin, 13e (337-74-30), du 30 au 4 : la Chevauchée fantastique.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

EN MÊME TEMPS QU'ELLES SE RAPPROCHENT

LA PAN AM ET LA T.W.A. NÉGOCIENT AVEC L'IRAN

Les deux grandes compagnies américaines Pan American et T.W.A. viennent de réorganiser ensemble leurs réseaux et d'échanger plusieurs de leurs escales pour limiter la concurrence qu'elles se font (« le Monde » du 1er février).

Les difficultés qu'elles connaissent actuellement les conduisent d'autre part à se rapprocher de l'Iran, dont elles attendent un appui financier.

Attendu depuis plusieurs mois et négocié, dit-on, depuis plusieurs années, un accord pourrait être conclu d'ici à quelques jours entre Pan American et les autorités iraniennes.

Le Wall Street Journal donne les indications suivantes (non confirmées officiellement) sur le contenu de cet accord :

Aide de la Pan Am à la compagnie nationale iranienne Iran Air. La Pan Am fournirait à Iran Air une aide technique pour la mise en œuvre des avions supersoniques Concorde que celle-ci a commandés entre Téhéran et New-York, via Londres. La Pan Am se réserverait de louer des Concorde iraniens pour les exploiter elle-même.

Aide de l'Iran à la Pan Am. L'aide de l'Iran à la Pan Am prendrait deux formes : 1) Participation et garantie pour de nouveaux prêts bancaires atteignant 250 millions de dollars ; 2) prise de participation de 55 % de l'Iran dans la chaîne hôtelière Inter-continental, filiale de la Pan Am. La chaîne continuerait d'être gérée par les Américains.

Les autorités américaines ont été tenues constamment au courant de la progression des négociations, précise le *Wall Street Journal*, qui croit savoir que le gouvernement américain n'admettrait pas d'objection majeure au schéma proposé. Mais Washington pourrait imposer certaines clauses restrictives à la Pan Am, pour empêcher que l'aide considérable que l'Iran se prépare à accorder à la Pan Am ne se traduise par une prise de contrôle de la compagnie américaine. La législation des Etats-Unis interdit en effet théoriquement toutes prises de participation supérieure à 10 % d'intérêts étrangers dans des sociétés américaines.

Plus inattendue a été la nouvelle annoncée le 31 janvier par la T.W.A. indiquant que celle-ci venait de vendre au gouvernement iranien six Boeing-747 pour 99 millions de dollars. La vente à l'Iran de six Boeing-747 supplémentaires est par ailleurs envisagée par la compagnie aérienne américaine. Les six avions seront livrés avant la fin de 1975. Le président de la T.W.A., M. Charles C Tillinghast, a précisé, en outre, que cet accord jette une base pour de futures discussions entre sa compagnie et les autorités iraniennes sur des questions aéronautiques.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le schéma de la Loire moyenne est adopté

De notre correspondant

Orléans. — Après un débat de près de vingt-quatre heures, les conseillers régionaux du Centre ont finalement adopté le projet de schéma d'aménagement de la Loire moyenne (*le Monde* du 1er février) entre Blois et Orléans.

Le résultat du vote est même plus net (unanimité, 7 abstentions) qu'on aurait pu l'imaginer après la vigoureuse intervention de M. Royer, qui a renouvelé ses critiques devant le préfet de région, M. Paul Masson.

Celui-ci a reproché au maire de Tours de « *faire un grave contresens* ». « *On vous donne des idées*, a-t-il dit, *on vous trace une fresque, et vous voulez des moyens et des décisions.* »

M. Royer a, à son tour, répliqué que le conseil régional n'était pas une simple « *assemblée d'enregistrement* » et que ce « *serait une erreur de vouloir lier le destin de la région Centre à celui de la région parisienne, alors que l'aménagement du territoire national se modifie profondément* ».

Il a d'ailleurs été suivi sur ce point par les « sudistes » des départements du Cher et de l'Indre, qui se sentent un peu les « mal-aimés » de la région, ainsi que par certains élus de l'Eure-et-Loir.

La résolution adoptée finalement a, il est vrai, été fortement amendée, ainsi que le souhaitait M. Royer. Si les grands objectifs du schéma sont approuvés — équilibre des grandes et des petites villes, discontinuité dans l'urbanisation en alternance avec des coupures vertes, protection et mise en valeur des paysages, — le conseil régional considère notamment que *la « région Centre et la vallée de la Loire moyenne doivent organiser leur développement non seulement en fonction de l'avenir de la région et du Bassin parisien mais aussi de l'évolution des régions voisines, comme la vallée du Rhône, la Bourgogne ; les Pays de Loire et le Poitou-Charentes... et que les actions préconisées dans le schéma doivent être complétées par des mesures visant à développer tous les départements de la région* ». — R. G.

FAITS ET PROJETS

Paris

DEUX PLACES A NEUF

Les places Saint-Michel et Saint-André-des-Arts à Paris dans le quartier Latin vont-elles être mieux aménagées ?

Dans un projet qui sera soumis au Conseil de Paris, l'administration propose que les chaînes et poteaux disgracieux disparaissent place Saint-Michel et que le trottoir bordant la fontaine soit prolongé vers le centre de la place. Une grille placée sur la fontaine protégerait la propreté de l'eau.

Les élus de l'arrondissement ont demandé et obtenu que la sortie de métro, située 9, place Saint-Michel devant la Maison des jeunes du quartier, ne soit pas déplacée, contrairement au projet initial.

Sur la place Saint-André-des-Arts les trottoirs seront élargis et on plantera des arbres.

● LA REGION PARISIENNE DANS LE METRO. — Une exposition intitulée « La région parisienne aujourd'hui et demain, du quantitatif au qualitatif » est organisée par la préfecture de la région parisienne à la station de métro Gare-de-Lyon (direction Neuilly). Cette exposition permanente montre aux habitants de la région parisienne, à l'aide de vingt-sept panneaux lumineux présentant des cartes, des plans, des photos et des projections, sur le quai même du métro, l'évolution du district au cours de ces dernières années. Le contenu de cette exposition sera périodiquement renouvelé.

Environnement

● A PROPOS DES VOLS DE NUIT A ROISSY. — Le comité de défense des riverains de l'aéroport Paris-Nord, réuni en assemblée générale à Goussainville (Val-d'Oise), a exigé, dans une motion l'interdiction des vols de nuit — de 22 h. à 7 h. — sur les aéroports du Bourget et Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France. Il a, d'autre part, insisté pour que soit supprimée toute démonstration en vol pendant le prochain Salon de l'aéronautique et de l'espace.

● LES PILOTES AMERICAINS REAGISSENT. — L'Association des pilotes de ligne américains a annoncé que désormais les commandants de bord refuseraient d'embarquer toutes substances jugées dangereuses dans les soutes à bagages.

Les pilotes avaient auparavant protesté à plusieurs reprises auprès de l'administration fédérale de l'aviation civile contre le transport de matériaux radio-actifs à bord d'avions réservés au transport de passagers. — *(A.F.P.)*

● PECHEURS : PLAINTE POUR POLLUTION. — Les pêcheurs de Grand-Fort-Philippe (Nord) ont déposé une plainte auprès du parquet de Dunkerque pour pollution des eaux côtières entre Calais et Dunkerque. Les pêcheurs soupçonnent les *rejets* des usines chimiques de provoquer une maladie chez les poissons, de tuer la végétation et de rendre stériles les fonds marins.

Transports

● M. JACQUES TRORIAL, PRESIDENT DU PORT DE PARIS. — M. Jacques Trorial vient d'être réélu à l'unanimité, pour six ans, président du port autonome de Paris.

● GREVE SUR LE « JEAN-CHARCOT ». — Le navire océanographique *Jean-Charcot*, qui aurait dû quitter Brest le dimanche 2 février, restera à quai, son équipage ayant refusé d'appareiller.

Le *Jean-Charcot*, comme tous les navires océanographiques et les câbliers, est armé par la direction des câbles sous-marins, qui dépend du secrétariat d'Etat aux P.T.T. Un mouvement d'ensemble touche actuellement tous les navires de la flotte des P.T.T. — *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

Les forestiers font leurs comptes

Le rapport de gestion de l'Office national des forêts (O.N.F.) pour 1973 vient d'être rendu public. Il apporte quelques sujets d'étonnement. L'O.N.F. gère plus de 4 000 000 d'hectares de forêts domaniales et communales.

Cette belle portion de l'Hexagone, c'est tout à la fois une « usine à bois » dont les ventes dépassent 1 milliard de francs par an, un couvert naturel dont le rôle régulateur n'est plus à démontrer, un équipement de loisirs et de santé encore inestimable, mais qu'il faudra bien un jour comptabiliser. On pourrait supposer que l'on a tout fait pour arrondir ce capital. En fait la forêt publique ne s'est accrue que de 0,4 % en 1973, de 17 000 hectares rachetés ici et là : une misère.

Les six mille huit cent cinquante-quatre forestiers qui entretiennent et font valoir ce patrimoine sont-ils au moins particulièrement choyés ? Pas davantage. Souvent surmenés, mal payés, les agents de l'O.N.F. ont dû défiler en novembre 1973 dans les rues de Paris — ce qu'on n'avait jamais vu — pour que leur sort soit légèrement amélioré.

Où va l'argent ?

Paradoxe : ce n'est pas le mauvais état de ses finances qui empêche l'Office d'augmenter les surfaces plantées et de mieux traiter son personnel. En 1973, son bénéfice d'exploitation s'est élevé à 323 millions. Là-dessus, il a payé au fisc 135 millions au titre de l'impôt sur les sociétés. Restait encore, après quelques maigres réserves pour autofinancement, un bénéfice net fort important de 127 millions, qui a été intégralement versé dans les caisses du ministère des finances. Ainsi l'exige le statut de l'Office. Or, dans le même temps, les acquisitions de forêts par l'Etat et les aménagements d'espaces verts pour le public sont freinés « *faute de crédits* ». Aussi, les collectivités locales sont-elles obligées de prendre en charge ces achats et ces travaux.

Une telle situation n'a pas manqué d'étonner certains parlementaires. M. Maxime Kalinski, député communiste du Val-de-Marne, vient de faire observer au ministre de la qualité de la vie que l'O.N.F. a payé six fois plus d'impôt sur les bénéfices que toutes les compagnies pétrolières réunies. On sait, en effet, que celles-ci, arguant des lourdes charges que représente la prospection de nouveaux gisements, sont en grande partie exonérées de cet impôt. M. Kalinski demande, dans une question écrite adressée à M. Jarrot, « *s'il n'entend pas mettre fin à cette situation scandaleuse en affectant la totalité des ressources de l'O.N.F. à l'acquisition d'espaces boisés et à leur aménagement pour les ouvrir au public* ».

(Dessin de CHENEZ.)

La question mérite d'être posée. Dans son rapport, le conseil d'administration de l'Office a lui-même proposé que les bénéfices soient consacrés en priorité aux investissements. Après tout, n'est-il pas aussi utile et rentable d'investir dans la forêt que dans le pétrole ?

Avec ses profits, l'O.N.F. pourrait entretenir les deux mille quatre cents maisons forestières de l'Etat, dont certaines tombent en ruine, construire des locaux administratifs décents, acquérir le matériel indispensable à l'exploitation des futaies. Il pourrait surtout procéder à des plantations massives et acheter de nouvelles forêts. Le VIe Plan avait prévu des dotations importantes pour « *achats d'espaces verts forestiers* ». A la fin de cette année, il ne sera exécuté qu'à 85 %. Ce ne sont pourtant pas les bois à vendre qui manquent. En 1973, on a proposé à l'Etat 25 000 hectares de forêts. Il n'en a acheté que 5 000 hectares.

Des pans entiers de nos montagnes sont menacés par l'érosion. On a manqué, dit-on, de crédits pour y planter des arbres qui maintiendraient le sol. Faute de cette couverture permettant de régulariser le régime des eaux, il faut couler du béton dans les vallées pour créer des retenues artificielles. Les barrages de l'E.D.F. eux-mêmes auraient besoin des arbres. Le lac de Serre-Ponçon, orgueil des années 50, est menacé de comblement par le glissement de ses rives dénudées. La durée de vie et le rendement des sommes qu'on y a consacrées auraient dans doute été doublés si l'on avait reboisé massivement la région pendant que l'on construisait l'ouvrage. Mais les ingénieurs et les financiers de l'Etat sont jusqu'à présent restés sourds aux suggestions de bon sens des forestiers

MARC AMBROISE-RENDU.

POLICE

Les syndicats écartés du comité paritaire pourront formuler des avis sur les sujets qui les concernent

déclare M. Poniatowski

Saisi par plusieurs organisations syndicales minoritaires de la police de protestations touchant à la représentativité du personnel au sein du comité technique paritaire qui les exclut des discussions (*le Monde* du 31 janvier), le ministre de l'intérieur a été amené à préciser à leur intention les raisons qui ont conduit à adopter le présent mode de composition de ce comité.

Dans une lettre à M. Jacques Leroy, président du Syndicat des gradés de la police nationale M. Michel Poniatowski écrit :

« *La composition du comité technique paritaire, tel qu'il est réuni, est conforme aux dispositions du décret statutaire du 24 janvier 1968 : article 3* « Les » fonctionnaires des services actifs » de la police nationale sont repré- » sentés au comité technique pari- » taire de la police nationale à » raison de deux délégués par » corps ; ces délégués sont désignés » par les organisations syndicales » les plus représentatives pour » l'ensemble du corps considéré ». *dispositions dont il ne m'a pas paru opportun d'entreprendre actuellement la modification (...)*.

» *En conclusion, désireux de remettre en pratique la consultation du comité technique paritaire, je n'ai pu que me conformer aux dispositions statutaires actuelles qui régissent sa composition.* »

Le ministre de l'intérieur précise toutefois : « *Je suis disposé à recueillir l'avis d'organisations professionnelles non représentées au comité technique paritaire sur tous les sujets à l'étude susceptibles de les concerner directement* » En convoquant le comité technique, le ministère de l'intérieur avait précisé que les syndicats non représentés recevraient les documents de travail du comité et les comptes rendus des séances.

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Les ministres américain et britannique des finances se rencontrent près d'Oxford

De notre correspondant

Londres. — Alors que M. Wilson achevait ses entretiens à Washington avec le président Ford, le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, et le secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. Simon, ont discuté des problèmes financiers du monde occidental, dans la soirée du 31 janvier, dans une retraite campagnarde proche d'Oxford.

En principe, les deux grands argentiers participent à un séminaire organisé à Ditchley par Sir Michael Wright, ancien ambassadeur britannique à Téhéran. En fait, l'importance de la participation américaine et les efforts entrepris pour éviter toute publicité donnent à cette rencontre un caractère assez différent.

Les milieux officiels n'ont jusqu'à présent donné aucun détail sur ces échanges. Certains sénateurs suggèrent que la rencontre ne devrait pas seulement servir à harmoniser les vues britanniques et américaines sur les problèmes généraux de la réforme monétaire, du recyclage des fonds arabes, des plans Healey et Kissinger, mais aussi à coordonner la stratégie de Londres et de Washington en vue des négociations à venir avec les pays producteurs de pétrole. — J. W.

Le Japon est en train de gagner la bataille contre l'inflation

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon est en train de gagner la bataille contre l'inflation. D'après les statistiques que publie le bureau du premier ministre, les prix de détail n'ont augmenté en janvier que de 0,2 % par rapport à décembre. Déjà, en novembre et en décembre, la hausse n'avait été respectivement que de 0,5 % et 0,4 %. Le coup de frein est très fort, alors que dans le courant de 1974 les augmentations mensuelles avaient même dépassé 2 %. En un an, par rapport à janvier 1974, les prix de détail dans la capitale ont augmenté de 16,8 %. Pour la première fois depuis douze mois, la hausse annuelle est ainsi retombée en dessous de 20 %.

Pour le cabinet Miki, récemment installé au pouvoir, et pour le ministre des finances, M. Fukuda, champion de la lutte contre l'inflation, ces chiffres sont de bon augure et comportent des conséquences politiques importantes. L'avenir du cabinet dépend pour une bonne part du point de savoir s'il arrivera, d'ici au mois d'avril, à abaisser le taux annuel d'inflation à 15 %, comme il en a pris l'engagement devant l'opinion. Il a maintenant les meilleures chances d'y parvenir.

Du même coup, le gouvernement japonais pourrait atteindre l'autre objectif, pour lui capital, encore qu'il soit beaucoup plus discret à son sujet, qui est de tenir tête, en avril à l'offensive des travailleurs pour des augmentations de salaires Il s'agirait de mettre les employeurs en position, puisque l'inflation est jugulée, de ne consentir cette année qu'un accroissement de salaires bien inférieur à celui de toutes ces dernières années pendant lesquelles les rémunérations galopaient avec les prix.

Le succès dans la lutte contre l'inflation ranime du même coup les appels au secours des milieux d'affaires, qui réclament à grands cris que l'on passe maintenant au combat contre la récession, par des mesures de relance de la production et de la consommation. M. Miki et ses ministres ont laissé entendre, ces jours derniers, devant la Diète, qu'ils envisagent maintenant d'opérer enfin ce tournant, mais de façon très prudente et graduelle, de peur de ranimer la flambée des prix.

Les principaux indicateurs montrent que le Japon, à l'heure actuelle, s'enfonce davantage dans la récession. C'est d'abord la baisse de la production industrielle. Commencée en novembre 1973, elle dure depuis quatorze mois. C'est la crise la plus longue qu'on ait vue depuis la guerre. Plus profonde aussi : 13,5 % de baisse entre novembre 1973 et novembre 1974. Voilà une chute qui en d'autres pays provoquerait une vive alarme.

C'est ensuite la montée du chômage. Le chiffre officiel des chômeurs en janvier a dépassé sept cent cinquante mille, et l'on estime qu'avant mars le million sera atteint. Encore faut-il ajouter que la réalité dépasse d'assez loin les statistiques gouvernementales...

ROBERT GUILLAIN.

ÉNERGIE

UNE MISE EN GARDE DU MINISTRE IRANIEN DU PÉTROLE

« *Faute de dialogue positif* », lors de la prochaine conférence internationale, « *le prix du pétrole augmentera avant la fin de 1975* », a déclaré M. Amouzegar, ministre de l'intérieur et chef de la délégation iranienne à la dernière réunion des pays membres de l'OPEP à Alger, dans une interview publiée le 31 janvier par *Révolution africaine*.

« *Nous avons bien du mal à conserver notre pouvoir d'achat*, a poursuivi M. Amouzegar. *Nos revenus pétroliers ne cessent en fait de décroître. La valeur du dollar, avec lequel on nous paie notre précieux produit, a baissé de 8 % environ durant les trois derniers mois. Cela signifie que nos revenus ont effectivement baissé de 8 %.* » Si on ajoute à cela le fait que les prix des produits industrialisés, « *que nous importons des pays occidentaux ont augmenté d'environ 25 %, vous constaterez aisément qu'en fait il y a eu une érosion de 33 % de notre pouvoir d'achat* ».

« *Pour compenser un tant soit peu ce manque à gagner, nous avons augmenté nos prix de quelque 10 % pendant cette même année 1974. Au mieux, nous avons quand même perdu 23 % de notre pouvoir d'achat. (...) Si le taux d'inflation atteint 14 % à 15 % cette année, ce sera vraiment insupportable.* » — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

BIEN QU'EN DÉCÉLÉRATION

Le rythme de la hausse des prix est actuellement de 12,5 % l'an

Le ralentissement de la hausse des prix de détail s'est confirmé en décembre. Au cours des trois derniers mois de l'année, le coût de la vie a progressé à un rythme annuel de 12,5 %. « C'est encore trop rapide », a reconnu M. Fourcade ; mais la décélération est nette depuis le début de l'année : 17,9 % en mars (rythme annuel calculé sur trois mois), 17 % en mai, 15,2 % en juillet, 13 % en octobre.

● *EN DECEMBRE, LES PRIX ALIMENTAIRES ont progressé moins vite qu'en novembre (0,8 % contre 1 %). Au cours des trois derniers mois, leur rythme annuel de hausse a été de 12,1 %.*

● *LES PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS ont augmenté à la même vitesse qu'en novembre (0,9 % en un mois). Si le rythme de hausse au quatrième trimestre a été de 13 % l'an, c'est à cause du poste « habillement et textiles », qui, lui, a augmenté à la cadence annuelle de 19,7 %. Les prix des autres produits manufacturés n'ont progressé que de 11,2 %.*

● *ENFIN LES SERVICES ont augmenté de 0,9 % en décembre par rapport à novembre, c'est-à-dire plus vite qu'en novembre par rapport à octobre (0,6 %). En rythme annuel, les services ont augmenté de 13 % au cours des trois derniers mois.*

Ce ralentissement de l'inflation va-t-il se poursuivre au cours des prochains mois ? En janvier, sûrement pas, l'indice des prix de détail calculé par l'INSEE devant faire un saut important, supérieur à 1 % et peut-être même voisin de 1,5 %.

Mais janvier ne devrait être qu'un accident de parcours s'expliquant notamment par les hausses des prix de l'énergie et par celles des loyers du secteur libre. La décélération des derniers mois devrait ensuite se poursuivre. Le gouvernement table sur une hausse des prix de 5 % maximum au cours du premier semestre.

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL (*)

(en pourcentages)

	EN UN MOIS		EN SIX MOIS (décembre comparé à juin)		EN UN AN (décembre 1974 comparé à décembre 1973)	
ENSEMBLE	0,8		6,3		15,2	
ALIMENTATION	0,8		5,1		12,1	
Prod. à base de cér.		0,8		8		18,9
Viande de boucherie		0,2		0,5		6,7
Porc et charcuterie		— 0,3		— 1,2		— 0,4
Vol., lapins, gib., prod. à base de viande		1,3		2,6		6,7
Produits de la pêche		0,8		6,8		15,5
Laits et fromages		1,2		6,4		16,7
Œufs		4,1		16,7		— 2,4
Corps gras et beurres		0,5		5,1		30
Légumes et fruits		1		9,7		16,5
Autres prod. alim.		2,1		10,8		18,5
Boissons alcoolisées		0,6		1,7		6
Boissons non alcool.		0,7		4,3		15,7
PRODUITS MANUF.	0,9		7,1		18,6	
1) Habill. et text.		1,1		7,8		16,3
2) Autres produits		0,8		6,9		19,4
Dont :						
— Meubles et tapis		0,9		7		18,4
— Sav., prod. entr.		0,8		10,3		22,9
— Véhicules		1,6		11,5		19,5
SERVICES	0,9		6,4		13,4	
Logement		0,1		5,3		9,8
Soins pers., soins de l'habillement		0,3		6,5		15,4
Santé		3,3		8,2		14,5
Transports publics		0,1		1,5		11,6
Hôt., rest., caf., cant.		0,6		5,4		13,6

(*) Indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970.

DE NOUVELLES MESURES EN FAVEUR DES SOCIÉTÉS DE TRAVAUX PUBLICS SONT A L'ÉTUDE

Au banquet annuel des professionnels des travaux publics, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a annoncé le vendredi 31 janvier que les mesures spécifiques prises récemment en faveur de ce secteur d'activités seront vraisemblablement complétées. Les dispositions suivantes sont à l'étude :

— augmentation des prêts de la Caisse des dépôts et consignations aux collectivités locales et l'engagement des deux tiers de ces prêts dès le premier semestre 1975 ;

— nouveau mécanisme pour liquider plus rapidement les créances des collectivités locales ;

— institution d'un cahier unique de clauses administratives ;

— renforcement des garanties apportées par la COFACE aux sociétés engageant des travaux à l'étranger, notamment à celles d'entre elles qui seraient victimes *« d'un déni de justice caractérisé »*.

● CITROEN : PRIX EN HAUSSE DE 4,5 %. — A compter du lundi 3 février, dans le nouveau tarif « clés en main », la 2 CV coûtera 11 788 F ; la G-Spécial, 18 288 F ; la D-Spécial, 24 768 F ; la CX-2 000, 28 768 F ; et la CX-2 200, 30 768 F.

Fonctionnaires en cocktail

Beaucoup de monde vendredi soir 31 janvier au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris, où M. Fourcade avait réuni deux mille cinq cents hauts fonctionnaires de son ministère en poste non seulement dans la capitale, mais en province, outre-mer, à l'étranger. Dans la soirée, en attendant la venue de M. Giscard d'Estaing — qui devait déclarer : « Mon cœur est resté au ministère des finances » — et celle de M. Chirac, les membres de la direction générale des impôts, des douanes, les conseillers commerciaux, les membres de l'Institut national de la statistique... bavardaient en buvant des orangeades ou du champagne, en croquant quelques sandwiches.

Auparavant, le ministre de l'économie et des finances avait fait un long discours de deux heures, exposant la politique menée par le gouvernement, les résultats obtenus en 1974, les objectifs pour 1975. Puis M. Fourcade avait parlé des problèmes propres aux fonctionnaires des finances, notamment de ceux qui sont en place dans les collectivités locales.

Les cadres supérieurs du ministère de l'économie et des finances n'ont assurément pas l'habitude de se retrouver ensemble dans un grand hôtel. La coutume voulait jusqu'à présent que les contacts avec l'échelon supérieur soient répartis tout au long de l'année. On voyait rarement le ministre, le plus souvent le chef de service ou le directeur. M. Fourcade, qui vient de passer plusieurs années dans le secteur privé, s'est comporté comme un patron : il a réuni son personnel pour justifier le travail effectué et expliquer celui qui reste à faire. Les fonctionnaires C.G.T. des finances y ont vu « une opération d'intégration sans précédent » (sous-entendu : à la politique giscardienne), le syndicat C.F.D.T., « un énorme gaspillage »...

A proximité des convives, une pancarte placée près d'un escalier indiquait : « Congrès des républicains indépendants : étage supérieur »... — Al. V.

IMMIGRATION

NOUVELLE EXPULSION DE TRAVAILLEURS APRÈS DES INCIDENTS AU SERVICE DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'HÉRAULT ?

De notre correspondant

Montpellier. — Soixante-sept travailleurs immigrés ont été gardés à vue quelques heures, vendredi après-midi 31 janvier, après les incidents qui s'étaient produits dans la matinée au service de la main-d'œuvre de l'Hérault. Des travailleurs marocains, parmi ceux qui avaient fait récemment la grève de la faim (*le Monde* des 7, 8 et 11 janvier) avaient été convoqués, vendredi, à ce service pour la signature de contrats de travail dans des exploitations forestières. Il semble, d'une part, que certains d'entre eux aient réclamé une carte de séjour et se soient heurtés à un refus justifié par les règlements en vigueur, et, d'autre part, que des ouvriers non convoqués se soient joints à leurs camarades, ce qui s'est traduit par une sorte de manifestation. La police est intervenue en fin de matinée pour dégager les locaux.

Les soixante-sept travailleurs immigrés qui ont été gardés à vue dans la cours de l'hôtel de police ont été relâchés en fin de journée, à l'exception de deux qui doivent être transférés au parquet.

Une plainte pour séquestration a en effet été déposée par la direction de la main-d'œuvre et une information ouverte contre deux travailleurs immigrés. Plusieurs inculpations pourraient suivre pour complicité.

Enfin, la situation de plusieurs d'entre eux (cinq à huit), sans contrat de travail, ne serait pas régularisée. Le bruit courait en fin de matinée samedi — sans qu'on puisse le vérifier — que ces travailleurs étrangers pourraient être refoulés dans la journée et rapatriés de force dans leur pays.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les grévistes de l'usine Colroy, dans les Vosges obtiennent le maintien du salaire en cas de chômage total ou partiel

De notre correspondant

Epinal. — A la S.A. Colroy, une bonneterie de Senones (Vosges), l'occupation avec blocage des expéditions qui avait débuté le mardi 28 janvier (*le Monde* du 30 janvier) a cessé vendredi 31 janvier à la suite d'un accord. Le personnel s'était mis en grève après la décision de la direction de placer en chômage total, à compter du 3 février et pour une durée illimitée, cinquante ouvriers, et de réduire à vingt-quatre ou trente-deux heures l'horaire hebdomadaire de travail des quatre cents salariés.

Le protocole d'accord entre la direction et le syndicat F.O. porte sur la garantie de salaire en cas de chômage total ou partiel. Il s'agit, selon F.O., d'un accord *« exceptionnel »* dans la conjoncture actuelle, puisqu'il prévoit que tout ouvrier en chômage total ou partiel aura la garantie de recevoir l'intégralité de son salaire, calculé sur la base de cent soixante-quatorze heures par mois. Autrement dit, le personnel touché par des mesures de chômage total ou partiel percevra, en plus des indemnités de l'Etat, un complément jusqu'à concurrence de son salaire mensuel de base.

Ce complément de salaire, et c'est ce qui en fait son originalité, sera assuré par un fonds de solidarité, géré paritairement et alimenté par une cotisation volontaire des cadres et les fonds propres à la société Colroy.

Par ailleurs, la S.A. Colroy, qui avait annoncé 300 licenciements en août dernier, a publié la liste des ouvriers frappés par cette mesure. Elle comprend 114 noms, tous des hommes. — Y. C.

● OCCUPATION DE L'USINE ALOA-MARINE, A CANNES, vendredi 31 janvier. Les salariés ont engagé cette action après la mise en règlement judiciaire de cette société de construction de bateaux de plaisance.

● INCIDENTS A L'USINE VINCENT-BUDA A TOULON occupée depuis sept mois. Les grévistes, qui s'opposent à l'évacuation du matériel, se sont heurtés, vendredi 31 janvier, vers 4 heures du matin, à des déménageurs. Un délégué syndical a été légèrement blessé.

● A REDON (Ille-et-Vilaine), le directeur du personnel de l'entreprise Garnier a été molesté par des ouvriers et a dû être hospitalisé, jeudi 30 janvier, sans que toutefois ses blessures soient jugées graves. Les incidents se sont produits à la suite d'un retard de quelques heures de la paie, le personnel étant très inquiet après la démission du P.-D.G. de l'entreprise et en raison des difficultés financières de la société. — *(Corr.)*

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Net succès de la C.F.D.T. chez Lip

La C.G.T. n'a plus d'élu au comité d'entreprise

De notre correspondant

Besançon. — Pour la première fois depuis la reprise des activités de Lip, devenue la Compagnie européenne d'horlogerie, des élections professionnelles ont eu lieu dans l'entreprise bisontine. Le personnel bénéficiaire des accords de Dole, qu'il soit déjà effectivement réintégré ou seulement en possession d'une lettre d'embauche à terme, était appelé, les 30 et 31 janvier, à désigner ses délégués et ses représentants au comité d'entreprise.

Ces scrutins ont connu une forte participation et ont mis en évidence les progrès de la C.F.D.T., qui constate que son attitude pendant le conflit et depuis la réouverture de l'usine de Palente est encore aujourd'hui considérée positivement par la grande majorité du personnel. Certes, le nombre des électeurs est plus faible que lors des précédentes consultations (786 contre 1 097 en 1972), et l'on peut penser que ce sont principalement les ouvriers fidèles à la ligne de conduite de la C.F.D.T. qui sont demeurés dans l'entreprise, alors qu'au contraire une fraction des anciens électeurs cégétistes s'est laissée tenter par un reclassement dans d'autres entreprises.

De plus, Mme Dartevelle et M. Claude Marcet, qui avaient représenté la C.G.T. pendant le conflit, ne faisaient pas acte de candidature.

Il n'en demeure pas moins que la C.F.D.T. recueille huit sièges de délégués sur dix (contre un à la C.G.T., qui en détenait quatre, et un à la C.G.C.) et cinq sièges au comité d'entreprise, où la C.G.T., qui y avait deux places, n'a désormais plus de représentant élu.

On note également qu'à l'intérieur des listes C.F.D.T. les militants du comité d'action ont obtenu un succès certain. Ainsi, M. Jean Raguenès arrive en tête de liste aux élections des délégués du personnel dans le premier collège. M. Roland Vittot est élu délégué (dans le second collège) : M. Charles Piaget siégera au comité d'entreprise, dont l'ancien secrétaire, M. Raymond Burgy, également C.F.D.T., ne se représentait pas pour des raisons personnelles.

● DELEGUES DU PERSONNEL. — Premier collège : inscrits, 536 ; votants, 471 ; exprimés, 458. Moyenne de liste : C.F.D.T., 376, 6 élus ; C.G.T., 77, 1 élu. La C.F.D.T. obtient 82 % des voix, au lieu de 50,1 % des voix aux élections de 1972, et la C.G.T. 18 %, au lieu de 46,1 %.

— Deuxième collège : inscrits, 213 ; votants, 199 ; exprimés, 194. C.F.D.T., 152 voix, 2 élus (78 % au lieu de 46,8 % en 1972) ; C.G.T., 41 voix, pas d'élu (22 % au lieu de 12,6 %). Les comparaisons dans ce collège sont difficiles dans la mesure où, en 1972, les électeurs étaient à la fois des agents de maîtrise et des cadres ; ces derniers ont voté en 1975 dans le troisième collège (en 1972, la C.G.C. avait obtenu 30,9 % des voix du deuxième collège).

— Troisième collège (qui n'existait pas en 1972) : inscrits, 37 ; votants, 27 ; exprimés, 27. C.F.D.T., 3 voix, pas d'élu ; C.G.C., 24 voix, 1 siège.

● COMITE D'ENTREPRISE. — Premier collège : inscrits, 536 ; votants, 469 ; exprimés, 455. C.F.D.T., 366 voix, soit 83,5 % au lieu de 46,8 % en 1972 ; C.G.T., 73 voix, soit 16,5 % au lieu de 51,7 % en 1972.

— Deuxième collège : inscrits, 213 ; votants, 195 ; exprimés, 191. C.F.D.T., 156, soit 81,6 % au lieu de 47,6 % ; C.G.T., 34, soit 18,4 % au lieu de 12,3 % en 1972, les comparaisons étant également difficiles, puisque la C.G.C., présente en 1972, avait obtenu 38,6 %.

— Troisième collège (inexistant en 1972) : inscrits, 37 ; votants, 23 ; exprimés, 23. C.F.D.T., 5 voix, pas d'élu ; C.G.C., 18 voix, 1 élu.

L'Anjou entre deux vins

De notre envoyé spécial

Angers. — *« Il faudra songer à manifester »*, lança Jean-Marie Humeau dans le feu de la discussion. Autour de la table familiale, il y eut un silence incrédule, comme un brusque courant d'air glacé, dans cette demeure bourgeoise du Haut-Layon. Manifester ! Faut-il que la situation soit grave pour qu'un vigneron angevin en arrive à pareille pensée. On compte bien cent journées d'action dans le Midi pour une manifestation en Anjou. *« Pas fainéants, mais bien tranquilles les vignerons d'ici »*, explique M. Baumard, leur président. Seulement cette fois, de l'avis général, *« faudrait faire quelque chose »*, sinon... *« Sinon, encore une paire d'années comme cela, et j'abandonne mes vignes*, explique Jean-Marie Humeau, un des jeunes turcs du vignoble, *mon exploitation perd 8 millions (anciens) par an. »*

Voilà plus d'un an que le rosé d'Anjou se vend *au prix* de braderie de 1,10-1,20 F le litre (départ propriété). A quelques centimes près, c'est le cours du gros rouge dans le Midi ; or l'anjou figure (en droit du moins) parmi l'élite des vins : les appellations contrôlées. *« 1 F 10*, insiste M. Humeau. *On le vendait 2 F 20 en 1973, et notre prix de revient tourne aujourd'hui autour de 2 F. Pour la première fois depuis longtemps, en 1973, on avait vraiment gagné notre vie. C'était le retour à la prospérité d'autrefois. Notez qu'on n'y croyait pas trop.* (Un silence.) *On ne croyait pas non plus que ça serait aussi bref. »*

Le diable par la queue

Depuis une vingtaine d'années la viticulture angevine tire le diable par la queue. Elle se débrouille, elle trafiquote, vivant toujours entre deux vins : ses grands blancs liquoreux, aujourd'hui passés de mode, dont il ne reste plus que des réminiscences « rétro » plus ou moins authentiques ; et ses gros rosés moelleux, boisson honnête mais de si piètre intérêt qu'on se demande toujours comment elle trouve autant d'amateurs de par le monde. Avant-guerre, l'anjou était surtout du blanc : *« fillettes »* de demi-sec *« bien gouleyant qu'on baisait »* (suivant le vocabulaire consacré) sur le zinc d'un bistrot ; ou vieilles bouteilles de liquoreux, vins de notaire, que l'âge rendait inégalables. Un coteau-du-layon d'une trentaine d'années valait bien tous les sauternes.

La cassure apparut dans les années 50 avec la disgrâce des vins blancs. *« Heureusement nous avons alors découvert que notre région avait une position de repli sur les rosés moelleux »*, commente M. Rémy, un grand gaillard, allure de Père Grandet (on est proche de Saumur) qui, à la force du poignet, a fait en même temps la *réussite* du rosé d'Anjou et de sa propre société Rémy-Pannier, une des bonnes affaires nationales de vins. Très vite, le rosé et le cabernet rosé d'Anjou (plus liquoreux), popularisés à la radio par la famille Duraton, connurent un vif succès au nord de la France. Ce fut ensuite la percée réussie à l'étranger. Les statistiques en témoignent : les surfaces plantées en rosé et en cabernet ont plus que doublé en Maine-et-Loire depuis 1950, tandis que celles en vin blanc régressaient d'un tiers ; et de 1969 à 1972 les exportations d'anjou ont progressé (en volume) moitié plus vite que celles de bordeaux.

A s'en tenir aux chiffres, l'Anjou aurait réussi sa conversion. Du moins si l'on parle de commerce et d'affaires. Mais pour le reste (hélas !), pour ce qui est de la qualité du produit... Expliquons-nous : des rosés, on en produit partout en Provence, en Languedoc, jusqu'en Grèce, jusqu'au Portugal, et là-bas dans des conditions économiques autrement plus favorables. Les négociants angevins se sont donc battus sur un marché difficile, où ils se sont imposés avec un rosé de qualité moyenne et de faible prix. *« On ne dit jamais un grand rosé. Pas question donc de le vendre cher »*, commente M. Rémy. Tant et si bien qu'aujourd'hui, en 1974, le prix à la production du rosé d'Anjou est à quelques centimes près le même, qu'en 1950. Autrement dit : pour en sortir les vignerons angevins ont dû une quinzaine d'années durant tirer sur toutes les ficelles de leur métier.

Des rosés blancs

Ce fut d'abord la course à la productivité. *« Un ouvrier, auparavant, cultivait 6 hectares. Il en fait 13 »*, dit Jean-Marie Humeau. La ruée vers les hauts rendements. *« On est à la pointe de tous les vignobles français pour les méthodes culturales »*, poursuit notre interlocuteur. *« Il n'y a guère que dans le Midi viticole où l'on trouve aussi bien »*. Ou aussi mal. *« Si vous voyiez, monsieur, ce que les vignerons offrent*, se plaint M. Rémy. *On reçoit même des rosés qui sont blancs. »*

Ce fut encore, par contrecoup, l'irrésistible chute des grands blancs. Mais où sont les anjous d'antan ? On en trouve, certes, dans les statistiques : 50 000 hectolitres de coteaux-du-layon, 10 000 hectos de quarts de chaume, savennières, bonnezeaux. Mais sur ces quantités, combien de vins irréprochables ? Pressés d'égaler les performances culturales qu'ils obtiennent avec leurs rosés, boudés par un commerce « gros faiseur », les producteurs gardant des vignes de blanc ont descendu celles-ci des côteaux dans la plaine avec le résultat que l'on devine : du sucre dans le vin, toujours un peu plus de *« soleil artificiel »* et donc de soufre. Les vignerons placent ces vins blancs auprès d'une clientèle particulière. Petites ventes, gros profits qui équilibrent les pertes sur le rosé. Mais quelle incertitude sur la qualité ! *« Pourquoi ne pas relancer par une action publicitaire la vente des vins liquoreux du Layon ? »*, avons-nous demandé à cinq des principaux professionnels angevins. Leur réponse fut unanime : *« Parce que sur six bouteilles de coteaux-du-layon, cinq sont mauvaises. »* Et d'ajouter avec un ensemble touchant : *« Surtout, ce n'est pas moi qui vous l'ai dit. »*

A défaut de dirigeants énergiques, le renouveau de la viticulture angevine, paradoxalement, peut venir de la crise actuelle qui a rompu les mauvais compromis. En doublant de prix en 1973, les rosés ont cassé leurs marchés. Il y a en stock assez de vins pour deux années de vente. *« Accident de conjoncture »*, tempère M. Brault, président de la grosse coopérative de Brissac ; *« le rosé moelleux a encore quinze belles années devant lui »*, enchérit M. Rémy, qui ajoute : *« Il y aura toujours à l'étranger une clientèle pour un vin avec une jolie robe et qu'on peut stocker au réfrigérateur. »*

Peut-être... à ceci près que la viticulture française ne s'assurera des lendemains qui chantent qu'en privilégiant la production des grands vins. Alors, que faire en Anjou ? Un peu de tout, car la diversité du terroir le permet. *« L'anjou est un vin au pluriel »*, dit joliment M. Baumard, président des viticulteurs.

De tout, c'est-à-dire : un peu de rosé sec, ce qui est difficile en raison de l'acidité des vins locaux. L'expérience est pourtant tentée avec un *« rosé de Loire »*. Faire un peu plus de champigny, ce vin rouge délicat à goût de cassis qui « vient » près de Saumur et qui a appris depuis peu à voyager. Davantage de petits blancs acides maintenant que grâce aux négociants de Reims on sait en tirer des *« crémants »* pétillants aussi bons, et moins chers, que bien des champagnes de petits producteurs.

Enfin, surtout ressusciter la tradition des grands blancs liquoreux, les seuls vins que le Maine-et-Loire possède en propre. Le vin, dit-on n'est bon (ou ne le redevient) que lorsqu'il se vend mal. A l'Anjou de confirmer la règle.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Léger raffermissement du dollar

Le DOLLAR — une fois de plus en vedette — a mieux terminé la semaine qu'il ne l'avait commencée. Pour la première fois depuis plusieurs mois, sa baisse a semblé subir un coup d'arrêt très net, *bien que les milieux* cambistes restent encore très sceptiques sur la solidité de ce palier.

Lundi, au grand désespoir des autorités helvétiques, la monnaie américaine crevait tous ses planchers à Zurich, tombant, d'un coup de 2,47 FRANCS SUISSES à 2,30 FRANCS SUISSES, au plus bas de toujours. A Paris, le dollar glissait jusqu'à 4,26 F, au plus bas depuis août 1973, et à Francfort, il revenait en-dessous de 2,30 DEUTSCHEMARKS. M. J.-P. Fourcade déclarait aux *Echos* que sa baisse était trop forte, qu'une parité de 4,60 F était normale, mais, qu'en attendant, une chute à 4,10 F et même 3,98 F était possible. Mardi, en fin d'après-midi, le dollar amorçait néanmoins un redressement qui allait devenir spectaculaire mercredi : à Zurich, il bondissait jusqu'à 2,56 F ; à Francfort, il retrouvait le niveau de 2,35 DM, et, à Paris, il passait d'un coup de 4,27 F à 4,37 F. Reprise technique bien classique, pensait-on, favorisée par les rachats de vendeurs à découvert, et l'annonce d'un excédent commercial ouest-allemand en progression moins *vive qu'escomptée.* Jeudi, le dollar reperdait une part de ses gains pour se raffermir quelque peu vendredi et se stabiliser à un cours légèrement supérieur à ceux du vendredi précédent.

Apparemment, les Banques centrales ne sont peu ou pas intervenues, les Américains ne se souciant guère, au surplus, de la faiblesse de leur monnaie, qu'ils estiment passagère et destinée à disparaître dès que leur économie serait sur le chemin de la reprise. A l'appui de cette thèse, on peut penser que, en dépit de l'important déficit commercial des Etats-Unis, tout ralentissement sérieux du rythme de leur inflation et toute amélioration, même timide, de leur conjoncture provoqueraient vraisemblablement un raffermissement du dollar qui pourrait être durable. Mais un tel retournement semble prématuré, et, au dire des cambistes, on ne trouve encore que des vendeurs sur le marché de cette devise.

Mais qui, donc, continue à vendre ? Les Arabes ? Cela n'est pas *certain, tout au moins sur une* grande échelle, car ce serait, du même coup, contribuer à la dévalorisation accélérée de leur pétrole. A cet égard, l'absence de toute allusion à la faiblesse du dollar, dans le communiqué diffusé à l'issue de la conférence d'Alger la semaine dernière, a été significative : pas de déclaration fracassante sur la nécessité de trouver une monnaie de paiement moins vulnérable, pas de menace d'un relèvement des prix pour compenser la baisse des cours...

Qui d'autre alors ? Dans les milieux bien informés, l'on accorde une importance grandissante à cette affaire du siècle, à cette véritable bombe financière que constitue l'effondrement de l'empire fondé par Michele Sindona. Selon certaines rumeurs, auxquelles il ne faut pas dénier toute crédibilité, le montant des engagements à terme imprudemment contractés par cet homme aux ambitions démesurées et l'entrelacs de ses sociétés suisses, italiennes ou bahamiennes, se serait élevé à 5 milliards de dollars, achetés à découvert au début de 1974, dont 3 seulement auraient été liquidés. Il resterait donc encore 2 milliards à vendre. De plus, la baisse de la monnaie américaine ayant atteint plus de 15 % depuis un an, la perte serait de l'ordre de 800 millions de dollars. Or, depuis le mois de décembre, le groupe Sindona, ou ce qu'il en reste, n'honore plus ses engagements.

Les séquelles de ce formidable scandale, qui laisserait loin derrière lui la faillite Herstatt, risquent donc de prendre une importance que l'on ne soupçonne pas, et doivent passablement préoccuper les autorités monétaires helvétiques. En attendant, ceux qui ont besoin de dollars — pétroliers, importateurs, etc. — et qui ont retardé le plus possible leurs achats doivent se résoudre à en effectuer une partie, ce qui procure quelque répit à la monnaie américaine. Mais le robinet ouvert par les utilisateurs de pétrole, qui empruntent à moyen terme du dollar pour le donner en paiement ou le vendre comptant, coule toujours, et alimente la baisse.

Assez curieusement, la faiblesse du dollar n'a guère stimulé l'or, qui n'a pu dépasser 178 dollars l'once, et s'établissait vendredi à 175,80 dollars, sans variation d'une semaine à l'autre.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre
(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7928	1,5237	5,5787		2,3790		5,9237
	5,7621	1,5159	5,5309		2,3835		5,8932
New-York ..	41,0677	0,1561	42,6439	2,3790		23,1347	40,1686
	41,3650	0,1572	43,0941	2,3835		23,3372	40,4448
Paris	177,51	6,7488	184,32	10,2832	4,3225		173,59
	177,24	6,7374	184,65	10,2132	4,2850		173,38
Zurich	102,2587	3,8875	106,1833	5,9237	2,4900	57,6055	
	102,2750	3,8875	106,5503	5,8932	2,4725	57,7034	
Francfort ..	96,3039	3,6612		5,5787	2,3450	54,2510	94,1767
	95,9875	3,6485		5,5309	2,3205	54,1563	93,8323

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse se poursuit

La baisse du loyer de l'argent s'est poursuivie cette semaine sur le marché monétaire, où le taux au jour le jour est revenu de 10 3/4 % à 10 1/8 %, retrouvant ainsi son niveau de 1973. Après la détente de la semaine précédente, qui avait conduit à un fléchissement spectaculaire et inhabituel de 1 %, l'on aurait pu s'attendre à une stabilisation momentanée. Il n'en a rien été. Dans un marché déjà fourni en liquidités, la Banque de France non seulement s'est abstenue d'« éponger » les excédents, comme elle l'avait fait le mois précédent pour freiner la baisse, mais encore elle a clairement défini au marché un nouveau plancher en réduisant de 10 5/8 % à 10 % son taux d'adjudication pour les 10 milliards d'effets de première catégorie, achetés valeur 31 janvier sur les échéances de février, mars et avril. A très court terme, en outre, elle fournissait 10 milliards de francs sur effets à quarante-huit heures au taux de 10 1/2 %. A l'annonce de ces décisions, connues mercredi soir, le marché, qui avait marqué une pause lundi et mardi, accentuait l'orientation à la baisse reprise dès le mercredi, pour céder encore 1/8 % jeudi et 3/8 % vendredi, rejoignant en trois jours le voisinage du nouveau taux plancher.

A la veille du week-end, et en dépit de l'échéance de fin de mois, grâce à l'appoint de l'adjudication, les liquidités étaient abondantes, l'Institut d'émission se contentant d'inciter discrètement les établissements à ne pas prendre de retard dans la constitution de leurs réserves.

Changeant manifestement d'attitude, les autorités monétaires ont donc accéléré la cadence de la baisse. Est-ce la nécessité de ne pas trop creuser l'écart avec l'étranger, notamment les Etats-Unis, où le taux de base vient de tomber à 9 %, et le marché des eurodollars, qui affiche 7 % sur un mois ? Est-ce la volonté de soutenir le dollar en s'abstenant de pratiquer à Paris des taux trop attirants ? Est-ce le désir d'alléger les charges financières des entreprises en créant les conditions propres à une nouvelle baisse des tarifs des banques, dont le taux de base, augmenté de 1 % en juin 1974 à 12,40 %, n'a fléchi que de 0,50 % au début de janvier ?

Les établissements se montrent peu disposés à effectuer un nouveau pas dans cette direction, occupés qu'ils sont à reconstituer des marges bénéficiaires fort entamées en 1974. Mais les pouvoirs publics, soucieux d'« accompagner » le ralentissement du rythme de la baisse des prix, peuvent les y inviter avec insistance, par exemple en réduisant à nouveau le taux d'escompte de la Banque de France. Simple indication, sans doute, mais pleine de signification. — F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPRISE DU CAOUTCHOUC — REPLI DU BLÉ

METAUX. — *Une légère amélioration s'est produite sur les cours du cuivre au Metal exchange de Londres. Les stocks enregistrent un nouveau gonflement.*

Sur le marché libre de Londres, les cours de l'aluminium se traitent à 265 - 275 livres la tonne contre 300 - 310 livres la tonne à fin 1974. Les réductions de production se généralisent dans les grandes sociétés américaines et canadiennes.

CAOUTCHOUC. — *Reprise des cours du naturel sur les places commerciales.*

TEXTILES. — *Les cours de la laine se maintiennent toujours à de bas niveaux sur les divers marchés à terme. Les achats de soutien effectués par la Commission australienne de la laine se font de plus en plus importants pour maintenir le prix-plancher de 250 cents.*

CEREALES. — *Les cours du blé se sont repliés sur le marché aux grains de Chicago. L'annulation de contrats d'achats de blé américain par l'U.R.S.S. et la Chine n'a finalement exercé qu'une influence limitée sur le marché. En revanche, la Chine a maintenu ses achats de blé en Australie, mais en les réduisant.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 31 janvier 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 507 (499) ; à trois mois, 525,50 (518) ; étain comptant, 3 190 (3 305) ; à trois mois, 3 145 (3 210) ; plomb, 226 (228) ; zinc, 335 (347). New-York. — (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 51,70 (52,70) ; aluminium (lingots), inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 80,83 (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (235-240).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 39 (37,95) ; mai, 39,95 (38,90) ; laine suint, mars, 95 (93,50) ; mai, 96 (99). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (175) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (243). — Roubaix (en francs par kilo) : laine fév., 17,40 (17,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 26,10-26,50 (23,75-24,30). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 133-134 (127-127,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 71,25 (71,30) ; mai, 65,35 (69,40) ; sucre disp., 35,75 (36) ; mars, 35,60 (36,60). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 361 (372) ; mai, 354 (361) ; café, mars, 465 (453) ; mai, 451 1/2 (449) ; cacao, mars, 753 (742) ; mai, 677 (682). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 786 1/2 (789) ; mai, 767 1/2 (768) ; café, mars, 516 (525) ; mai, 515 (519) ; sucre (en francs par tonne), mars, 4 400 (4 450) ; mai, 4 350 (4 675).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 379 (392) ; mai, 377 (388) ; maïs, 311 (312 1/4) ; mai, 314 1/4 (315 1/4).

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	113 000	59 689 520
Carrefour	15 160	28 977 560
Schlumberger ...	60 550	25 473 278
Aquitaine	48 000	23 888 510
I.B.M.*	21 850	17 627 940
Thomson-Brandt*	103 025	17 192 729

(*) Quatre séances seulement.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 24/1	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)...	25290	25100
— (kilo en lingot)	25330	25175
Pièce française (20 fr.)..	271 70	269 90
Pièce française (10 fr.)..	193 50	191
Pièce suisse (20 fr.)....	262 80	259 90
Union latine (20 fr.)....	244	244 50
● Pièce tunisienne (20 fr.)	180	188
Souverain	248	245
● Souverain Elizabeth II	267	270
● Demi-souverain	232 50	241
Pièce de 20 dollars....	1204	1172 40
— 10 dollars....	608	606
— 5 dollars...	446	451
— 50 pesos....	1010 50	1007
● — 20 marks	360	380
— 10 florins....	242 50	240
● — 5 roubles .	162	160

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 27 AU 31 JANVIER

HAUSSE DE RATTRAPAGE

MALGRE l'apparition. à la veille du week-end. de quelques ombres dans le ciel de l'économie. qui ont un peu terni son bel optimisme. la Bourse de Paris. fait rarissime dans son histoire. a monté pour la sixième semaine consécutive. tant et si bien que les deux tiers des pertes qu'elle avait subies en 1974 sont désormais effacés.

Lundi. littéralement galvanisé par la décision des pays producteurs de pétrole de ne pas relever le prix du brut en 1975. le marché. qui avait commencé à présenter quelques signes de lassitude à la fin de la semaine écoulée, reprenait son ascension à très vive allure et la poursuivait mardi au même rythme avec un volume d'affaires augmenté d'un bon tiers. Mais la hausse avait été si forte au cours de ces deux séances que les ventes bénéficiaires devenaient prévisibles. Mercredi. il s'en produisait effectivement : assez bien absorbées. elles n'entraînaient qu'un léger tassement des cours. Jeudi. la Bourse. dont le moral restait décidément inébranlable. se redressait sensiblement. A la veille du week-end. elle restait encore relativement bien disposée. malgré de nouvelles et importantes prises de bénéfices dues en grande partie aux déclarations pessimistes du président de Renault sur la situation dans l'industrie automobile et à la dégradation de la conjoncture dans la métallurgie (arrêt d'un haut fourneau de la Solmer à Fos). Les compartiments intéressés s'alourdissaient. mais. parallèlement. les opérateurs se détournaient quelque peu des valeurs de croissance pour se porter vers les « grandes classiques » de la cote — Saint-Gobain. Rhône-Poulenc. PUK — qui annoncent des augmentations de dividende.

D'un vendredi à l'autre. les différents indices ont encore progressé de 4.2 %. ce qui porte à 19.5 % la hausse moyenne des cours depuis le début de l'année et à 24.5 % depuis le 23 décembre. date du début de la reprise.

C'est à peine croyable. En bonne logique. pourtant. la Bourse. qui avait déjà monté de 17 % d'une liquidation à l'autre. aurait dû réagir en baisse cette semaine. et il eût peut-être été opportun qu'elle le fit. Aurait-elle était touchée par la « grâce » ? En fait. les motifs n'ont pas manqué. une fois encore. pour entretenir un climat de fièvre quasi permanent sous les colonnes du palais Brongniart.

La promesse faite par les Etats pétroliers de contenir leurs prix cette année a très largement contribué. bien entendu. à relancer la machine boursière. Compte tenu de l'inflation. la facture du pétrole à payer par la France sera donc moins lourde. Mais le marché a été également stimulé par la nouvelle baisse du loyer de l'argent à court terme (voir d'autre part). tombé de 10 3/4 % à 10 1/8 %. qui laisse entrevoir. à tort ou à raison. la possibilité d'un abaissement prochain des conditions de crédit des banques. pour la satisfaction éventuelle des entreprises.

Enfin. des rumeurs assez insistantes ont à nouveau circulé autour de la corbeille. faisant état de la mise à l'étude Rue de Rivoli d'un plan de relance applicable en cas d'aggravation du chômage. souci numéro un des pouvoirs publics. Tous ces éléments ne pouvaient que pousser la Bourse à la hausse. d'autant que la reprise paraît bien accrochée à Wall Street et que. aux dires des professionnels. les achats arabes se sont poursuivis. Ne murmurait-on pas que deux ordres d'achat de 50 millions de dollars chacun. pour le compte des émirs. devaient être exécutés cette semaine ? Vraie ou fausse. cette rumeur n'a pas peu contribué à entretenir l'optimisme des boursiers que le léger accès de faiblesse enregistré vendredi n'a pratiquement pas entamé. La situation du marché à Paris. il est vrai. apparaît très saine. Le volume des achats à découvert en valeurs françaises (358.2 millions de francs) a diminué d'un mois à l'autre d'environ 4 % en valeur relative. compte tenu d'une hausse des cours de 17 %. La grande majorité des titres achetés à terme en janvier ont donc été levés et payés. Actuellement. deux séances de Bourse suffiraient à liquider les engagements spéculatifs. au lieu de six antérieurement lorsque l'activité était considérée comme satisfaisante.

Sur le marché de l'or. les cours ont très peu varié. Le lingot a perdu 155 F à 25 175 F. le kilo en barre 190 F à 25 100 F. et le napoléon 1.80 à 289.90 F.

Aux valeurs étrangères. forte hausse des américaines. des pétroles internationaux et des néerlandaises. Progrès plus modeste des allemandes. Irrégularité des mines d'or.

André DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'emprunt 4 1/2 % 1973 a dû abandonner quelques fractions au terme de transactions redevenues moins étoffées. *L'emprunt 7 % 1973*, de son côté, a perdu près de

	31 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	536	— 4
7 % 1973	107	— 10,30
4 1/4 % 1963	98	+ 1,80
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	83,80	+ 0,20
5 1/2 % 1965	96,40	+ 0,50
6 % 1966	94,90	+ 0,70
6 % 1967	92,10	+ 0,30
C.N.E. 3 %	1 040	— 1
Charbonnages 3 %	114	inchangé
P.T.T. 10,70 % 1974	96,90	+ 1,50
C.N. 10,50 % 4-1974	98	+ 2,80
CNCA 10,50 % 3-74	99,40	+ 3,20

9 % à la suite de dégagements attribués à des opérateurs qui estiment maintenant moins probable la mise en application des clauses d'indexation attachées à cette valeur.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Interrompues depuis le 23 janvier, les transactions sur *Pretabail Sicomi* ont été reprises le 29 janvier. On a coté, ce jour-là, 192 contre 187,20. Par la suite, des courants d'achats ont permis à cette valeur de progresser jusqu'à 202.

Le groupe *Générale Occidentale* et celui de la *Compagnie du Nord* ont décidé, afin de mieux coor-

	31 janv.	Diff
Ball équipement	144	+ 4
Compagn. bancaire	435	+ 29
Compt. entrepren.	139,50	— 5,30
C.C.F.	130	+ 5,80
Crédit foncier	321	— 6
Cie financ. de Paris	160,90	+ 12,80
Génér. occidentale	198,50	+ 14,50
Locafrance	158,90	+ 6,40
Locabail	175	+ 18
Locindus	234	+ 30
U.C.B.	327	+ 8
Cofimeg	116,50	+ 11,30
Créd. fonc. et imm.	165	+ 16
Simco	111	+ 10,60
S.N.I.	252,50	— 5,50
Cofimer	74,20	+ 6,50
O.P.F.I. Paribus	83	+ 6,60
Paternelle S.A.	144,80	+ 10,80
Pricel	161	+ 18,50
Suez	225	+ 12

donner leur action dans le secteur bancaire, de procéder au rapprochement de leurs filiales spécialisées dans cette branche d'activité. Pour ce faire, la *Banque Rothschild* va prendre le contrôle de la *Discount-Bank*. A la suite de cette opération, la *Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce* (filiale de la *Générale Occidentale*) détiendra 7 % du capital de la *Banque Rothschild* (groupe *Compagnie du Nord*).

Un projet de fusion va être proposé aux actionnaires de *Simco* et à ceux de *Sagimo*. Les modalités exactes de cette opération ne sont pas encore définitivement arrêtées, mais il pourrait s'agir d'un échange titre pour titre.

Bâtiment et travaux publics

Le groupe *Bouygues* a obtenu en 1974 un bénéfice après impôts,

	31 janv.	Diff.
Auxil. d'entreprises	205	+ 2
Bouygues	535	+ 40
Chimiq. et routière	107	inchangé
Ciments français	92	+ 4,70
Entrep. J. Lefebvre	172,80	— 0,60
Génér. d'entreprises	110,40	— 0,40
Gds Travx de Mars.	158	+ 4
Lafarge	170,70	+ 1,80
Maisons Phénix	749	— 41
Poliet et Chausson	130,80	+ 15,30

mais avant amortissements, d'environ 80 millions (+ 20 %). Le bénéfice net devrait être d'environ 30 millions de francs. Les prises de commandes de 1974 ont été en augmentation de 25 %. La progression a été relativement faible, compte tenu de la hausse des prix. Dans une conjoncture moins favorable, la société cherche à élargir ses débouchés au Moyen-Orient. Toutes les activités de sa filiale l'*Entreprise Quille* en site maritime seront regroupées par *Bouygues off-shore*.

Filiale de *Hoesch*, la *Rheinish Westphälishe Kalkwerke* (R.W.K.) vient de prendre une participation de 19 % dans *Lambert frères*.

Poliet et Chausson annonce que son dividende net, limité à 6,30 F l'an dernier, devrait être voisin de 7,50 F cette année.

Alimentation

L'attention des opérateurs s'est portée sur un certain nombre de valeurs parmi lesquelles il faut

	31 janv.	Diff.
Beghin-Say	145	+ 2,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	425	+ 21
Carrefour	1 858	— 7
Casino	1 238	— 31
C.D.C.	226	+ 31
Moët-Hennessy	514	— 26
Mumm	489	— 6
Olida et Caby	170	+ 2
Pernod	475	+ 25,10
Radar	325	— 2
Raffiner. St-Louis.	187	— 8,50
Ricard	502	+ 16
S.I.A.S.	333,50	— 1,50
Veuve Clicquot	628	+ 5
Viniprix	730	+ 60
Club Méditerranée.	213,50	+ 26,50
Perrier	124	+ 6
Jacques Borel	635	+ 78
P.L.M.	102,80	+ 7,70
Nestlé	4 700	+280

mentionner *Jacques Borel* dont la cotation a dû être un moment différée deux jours de suite (jeudi et vendredi).

Matériel électrique, services publics

T.R.T. a enregistré en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 393.9 millions. dont 62 millions à l'exportation. contre 357 millions en 1973. Les commandes prises et les marchés en vue laissent espérer une progression supérieure en 1975.

	31 janv.	Diff.
Alsthom	98,10	+ 16,10
C.G.E.	322,50	+ 0,50
C.S.F.	168	+ 14
D.B.A.	90	+ 7
Electro-Mécaniq.	118,90	+ 5,80
Jeumont	110,10	+ 8,10
Machines Bull	36	— 1,50
Méci	48	+ 4,10
T.R.T.	281	+ 12
Thomson-Brandt	175,20	+ 18,70
I.B.M.	801	+ 94
Sony	27	+ 4,20
Générale des eaux	615	+ 15
Lyonnaise des eaux	434	+ 56

L'émission d'actions prévue par *Merlin-Gerin* sera effectuée à raison de deux actions nouvelles pour cinq anciennes, au prix de 115 F dont 15 F de prime. Par ailleurs, la filiale *le Moteur linéaire* cède à Electro-Mécanique son activité dans le domaine des moteurs linéaires industriels.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le *Nickel*, devenu *Imétal*, est coté depuis lundi sous son nou-

	31 janv.	Diff
Imétal	93	— 0,50
Peñarroya	64	— 0,50
Asturienne	275	+ 17
Charter	11,30	+ 0,60
Internation. Nickel	109,70	+ 4,90
R.T.Z.	12,50	+ 0,95
Tanganyika	12,30	— 0,05
Union minière	137	+ 0,10
Z.C.I.	221,50	— 4,70
Hutchinson-Mapa	3,90	+ 0,05
Kléber	65	+ 1
Michelin	791	— 18

veau nom. Les dividendes seront repris à l'aide des revenus tirés de *Penarroya* et de *Mokta*. Les activités nickel ont été cédées à compter du 1er janvier 1974 à la *Métallurgique Le Nickel S.L.N.*, constituée sur une base paritaire avec les *Pétroles d'Aquitaine*. Les ventes de nickel, portées de 55 236 tonnes à 75 336 tonnes, ont été en progrès de 37 % et le chiffre d'affaires de 52 %. Les résultats se rapprochent de l'équilibre.

Les résultats de *Penarroya* seront en croissance sensible et ceux de *Mokta* en légère augmentation.

Métallurgie, constructions mécaniques

En raison du ralentissement des commandes, *Solmer* a décidé l'arrêt de l'un des deux hauts fourneaux de Fos.

D'après certaines informations, la Commission économique de Bruxelles ferait connaître prochainement son avis sur les accords conclus entre la *Compagnie Lorraine*, la *Marine* et *Schneider-Empain*. On considère comme à peu près certain qu'elle n'élèvera aucune opposition. La

	31 janv.	Diff.
Châtillon	76,20	+ 0,70
La Chiers	215	— 0,90
Creusot-Loire	179,90	— 1,30
Denain-Nord-Est	157	— 8,90
Marine	135,10	+ 0,30
Métall. Normandie.	120,10	— 4,30
Pompey	61,20	— 1,80
Sacilor	84,70	— 6,60
Saulnes	141,50	+ 6,20
Usinor	95	— 0,50
Vallourec	143	— 1
Alspi	68,90	— 1,60
Babcock-Fives	87	— 3
Génér. de fonderie	170	+ 17
Poclain	440	+ 29
Sagem	430	— 24
Saunier-Duval	148,60	— 14,60
Penhoët	250	— 12,70
Citroën	26,70	— 2,15
Ferodo	233	+ 13
Peugeot	184	+ 6

participation de 32 % de *Schneider* dans la *Marine* serait ramenée de 32 % à 15 % par les apports de la *Compagnie Lorraine*. *Denain Nord-Est* devrait maintenir sur les actions *Marine* son O.P.E. que la COB considère comme irrévocable.

Les *Usines et Aciéries de Sambre-et-Meuse* ont enregistré pour l'exercice clos au 30 septembre une perte de 2,7 millions après 19,3 millions d'amortissements et provisions. Un dividende net de 3 F sera distribué par prélèvement sur les réserves.

Pétroles

Le chiffre d'affaires du groupe *ELF-Aquitaine pour 1974* peut être estimé à 24 milliards de francs, soit le double de celui de 1973. L'essentiel de l'accroissement provient des variations des prix de vente. qui. selon des dirigeants du groupe, n'ont jamais rattrapé cette année l'accroissement des coûts d'achats. Abstraction faite

	31 janv.	Diff.
Antar	33	+ 5
Aquitaine	465,50	+ 31,50
Esso Standard	63,10	+ 2
Franç. des pétroles	107	+ 9,10
Pétroles B.P.	254,90	+ 7,90
Primagaz	108,50	— 6,50
Raffinage	38,50	+ 6
Sogerap	71,20	+ 2
Exxon	317,10	+ 19,10
Norsk Hydro	407	+ 19
Petrofina	498	+ 47
Royal Dutch	136,80	+ 12,50

du résultat lié à l'évaluation comptable des stocks, la marge brute consolidée du groupe devrait avoisiner 3 milliards de francs. La nette amélioration des résultats du secteur chimie, acquise essentiellement au cours du premier semestre *1974*, et celle de la marge sur la production de gaz viennent masquer les pertes importantes du secteur raffinage-distribution.

Le bénéfice consolidé de Pétrofina pour 1973 s'élève à 5,01 milliards de F.B. (+ 31,7 %). Cette progression est due essentiellement aux résultats de la filiale americaine, qui représente 63,5 % du benefice global, contre 46,7 % en 1973. Le secteur « chimie » s'est montré rentable, tandis que la distribution était partout largement déficitaire. Le dividende. net de précompte mobilier, s'est elevé de 130 F.B. à 170 F.B. (+ 30,7 %).

Produits chimiques

Nobel-Bozel annonce pour 1974 un bénéfice net de 9,91 millions de F, en augmentation de plus de 50 % sur celui de l'exercice précédent. Malgré le ren-

	31 janv.	Diff.
C.M.-Industries	*312*	*— 18*
Cotelle et Foucher	124,50	+ 4,50
Institut Mérieux	730	+ 37
Laboratoire Bellon.	273	+ 6
Nobel-Bozel	101	+ 5
P.U.K.	136	+ 10
Pierrefitte-Auby	71,70	+ 2,20
Rhône-Poulenc	142	+ 9
Roussel-Uclaf	258	— 2,50

versement de conjoncture enregistré dans plusieurs secteurs durant le second semestre, le bénéfice net consolidé sera en augmentation. Le dividende global passe de 6,75 F à 9,375 F.

Le groupe *Delalande* annonce pour 1974 un bénéfice net après prélèvement fiscal exceptionnel de 16 millions de F (+ 20 %) pour un chiffre d'affaires hors taxes augmenté ? 14 % à 315 millions.

Mines d'or, diamants

L'offre publique d'échange lancée par la *Goldfields of South Africa (G.F.S.A.)*, filiale du groupe *Consolidated Goldfields*, sur les actions de la compagnie *Union Corporation* en vue d'en prendre le contrôle, a échoué, bien qu'agrémentée en dernière heure d'une soulte de 120 rands par titre.

La *G.F.S.A.* n'est en effet parvenue à porter sa participation dans le capital de la société qu'à

	31 janv.	Diff.
Amgold	199,90	— 4,60
Anglo-American	24,10	+ 2,70
Buffelsfontein	111	+ 4,50
Free State	147	— 8
Goldfields	22,20	+ 1,50
Harmony	42	inchangé
President Brand	135	— 3,50
Randfontein	168	— 5,50
Saint-Helena	164	+ 0,50
Union Corporation.	25,50	— 1
West Driefontein	265	+ 5,50
Western Deep	119,50	— 1,50
Western Holdings	189	+ 3,10
De Beers	13,85	+ 1,10

43,60 % au lieu des 50 % escomptés. Les actions présentées seront donc restituées à leurs propriétaires.

Filatures, textiles, magasins

S.C.O.A. a réalisé, au cours de l'exercice d'une durée exception-

	31 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	69,30	— 1,70
Sommer-Allibert	450	— 14
Lainière Roubaix	60,20	+ 8,20
Roudière	454	+ 54
Saint-Frères	27	+ 4
La Soie	62,50	+ 5,40
Bail Investissem.	158	+ 8,50
C.F.A.O.	269	+ 22,80
B.H.V.	98,50	— 4,50
Galeries Lafayette.	89,90	+ 3,40
Nouvelles Galeries.	117,10	+ 4,10
Printemps	93	+ 8
La Redoute	380	+ 13
S.C.O.A.	68	+ 4,50
U.I.S	141	+ 5,50

nelle de seize mois clos le 30 septembre dernier, un bénéfice d'exploitation de 28,4 millions et un bénéfice net de 22,7 millions, permettant de porter le dividende de 3,60 à 4 F net.

Valeurs diverses

Après P.U.K. et Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson envisage d'augmenter son dividende.

	31 janv.	Diff.
L'Air liquide	326	+ 9,30
Bic	729	+ 69
Club Méditerranée	211,50	+ 24,50
Europe n° 1	293,80	— 11,20
Hachette	146,90	— 5,10
Jacques Borel	635	+178
L'Oréal	892	— 3
Presses de la Cité	77,40	+ 1,40
St-Gob.-P.-à-M.	135	+ 15,50

Celui de l'an dernier (montant net F 7,40) a absorbé 194 millions et laissé un report à nouveau de 165 millions.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La hausse s'accélère dans un marché en effervescence

Cinq pour cent de hausse, un volume d'affaires sans précédent : il y avait longtemps que Wall Street n'avait été à pareille fête, d'autant que l'indice des industrielles a refranchi cette semaine la barre psychologique de 700, pour la première fois depuis le 23 août *1974*.

Cette flambée des cours a eu plusieurs origines. Le coup de fouet a été donné par l'annulation du jugement condamnant I.B.M. à verser 259,5 millions de dollars d'indemnité à Telex Corp. La nouvelle baisse des taux d'intérêt et la décision des Etats arabes de ne pas relever le prix du pétrole brut en 1975 ont fait le reste.

Frustrés depuis deux ans, les opérateurs américains et, en particulier, les grandes institutions de placement s'en sont donné à cœur joie, profitant de l'occasion pour regarnir leurs portefeuilles et réinvestir leurs liquidités placées jusqu'ici à court terme. Résultat : tous les records d'activité ont été battus : 146,07 millions de titres ont changé de mains (contre 82,19 millions la semaine précédente). Le précédent record avait été établi entre le 8 et le 12 février 1971 avec 110,6 millions d'actions échangées.

L'attention s'est concentrée sur les « blue chips » et les valeurs de croissance, la vedette étant tenue par I.B.M. Les compagnies aériennes ont été particulièrement favorisées.

Indices Dow Jones du 31 janvier : industrielles, 703,69 (contre 666,61) ; transports, 159,62 (contre 153,19) ; services publics, 80,27 (contre 78,95).

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Alcoa	30	33 3/4
A.T.T.	47 1/8	48 1/2
Boeing	16	17
Chase Man. Bank	33 5/8	36 3/8
Du Pont de Nem.	90 1/2	98 3/8
Eastman Kodak	65 1/8	72 1/2
Exxon	69 5/8	73 1/8
Ford	36	36 3/4
General Electric	35 3/8	38 5/8
General Foods	21 3/8	23 1/2
General Motors	38 1/2	38 1/2
Goodyear	15 1/2	16
I.B.M	162 7/8	188 1/4
I.T.T	17 1/4	19 1/4
Kennecott	36 3/4	34 1/2
Mobil Oil	39 1/4	41 1/4
Pfizer	27 3/4	28 3/8
Schlumberger	97 3/4	95
Texaco	24 3/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	14 7/8	18 7/8
Union Carbide	42 1/2	45 1/2
U.S. Steel	43 5/8	47 1/4
Westinghouse	11 1/8	11 1/4
Xerox corp.	68 1/4	70 1/2

BRUXELLES

Hausse

Se conformant aux indications de Wall Street, le marché bruxellois a fortement monté.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Arbed	4 225	4 380
Astur. des Mines	2 115	2 205
Cock. Ougree	1 150	1 148
Electrobel	5 300	5 340
Lambert	1 845	1 860
Pétrofina	3 740	4 165
Gevaert	1 132	1 160
Soc. Générale	2 710	2 760
Union minière	1 290	1 310

LONDRES

Rechute en fin de semaine

Le marché, qui avait démarré la semaine en trombe, a été repris d'un brusque accès de faiblesse à la veille du week-end. Il a néanmoins conservé une partie de ses gains initiaux.

Comme toutes les places, Londres avait vigoureusement réagi au geste de « bonne volonté » des pays producteurs de pétrole. Mais les quatre années d'austérité annoncées par le Livre blanc de la Trésorerie a douché l'optimisme des plus audacieux.

Nouveau progrès des industrielles et des pétroles, ces derniers ayant été, en outre, favorisés par la délivrance d'une concession fiscale supplémentaire aux compagnies opérant en mer du Nord. Les fonds d'Etat se sont quelque peu affaiblis. Les mines d'or, qui avaient été délaissées ces derniers temps, se sont sensiblement redressées en liaison avec le raffermissement du dollar.

Indices du *Financial Times* du 31 janvier : industrielles, 236,9 après 252,3 (contre 217) ; mines d'or, 315 (contre 299) ; fonds d'Etat, 56,46 (contre 57,49).

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Bowater	80	84
Brit Petroleum	293	338
Charter	105	117
Courtaulds	68	86
De Beers	202	230
Free State Geduld	22	23 5/8
Gt Univ Stores	139	145
Imp. Chemical	175	189
Shell	186	204
Vickers	99	104
War Loan	24	23 7/8

ALLEMAGNE

Reprise

La confiance est revenue cette semaine sur les marchés financiers allemands, qui, encouragés par la hausse de Wall Street, la reprise du dollar et les nombreuses majorations de dividendes annoncées par les entreprises, se sont redressés de 4 %.

Indice de la Commerzbank du 31 janvier : 614,8 (contre 582,3).

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
A.E.G	68,80	68,70
B.A.S.F.	134,90	139,80
Bayer	109	114
Commerzbank	173,50	180,60
Hoechst	120	123,80
Mannesman	210,50	213,50
Siemens	228,30	228,80
Volkswagen	72,50	82,20

TOKYO

Vif redressement

Gagnée à son tour par la fièvre de hausse, qui bat son plein sur tous les marchés financiers, la Bourse de Tokyo s'est fortement redressée cette semaine et a progressé de 4 % en moyenne.

Le volume des transactions s'est étoffé : 940 millions de titres ont changé de mains contre 700 millions précédemment.

Indices du 31 janvier : Dow Jones, 3 967,53 (contre 3 778,62) ; indice général, 288,88 (contre 277,50).

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Fuji Bank	345	360
Honda Motors	480	510
Matsushita Elect.	364	387
Mitsubishi Heavy	117	129
Sony Corp	1 570	1 770
Toyota Motors	431	454

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	24 janv.	31 janv.
Indice général	82,4	85,7
Assurances	117,5	117,6
Banq. et sociétés financ.	67,5	69,8
Sociétés foncières	79,8	84
Sociétés investiss. portef.	87	91,1
Agriculture	77,5	82,3
Aliment., brasseries, distill.	89,8	92,3
Autom., cycles et l. équip.	54,9	57,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	73,8	76,2
Caoutchouc (ind et comm.)	72,5	73
Carrières salines, charbon	85	90,4
Constr mécan et navales	82	87,2
Hôtels, casinos, thermal.	93,2	104
Imprimeries, pap., cartons	80,7	78,3
Magas., compt. d'exportat.	62,4	64,4
Materiel électrique	76,4	80,5
Métall., com. des pr. métal	105,5	105,1
Mines métalliques	110,7	118
Pétroles et carburants	69,8	74,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	105,2	108,4
Services publics et transp.	87,8	89,4
Textiles	70,4	73,4
Divers	93,5	98,7
Valeurs étrangères	78,8	85
Valeurs à rev. fixe ou ind.	104,8	105,2
Rentes perpétuelles	75,1	75,1
Rentes amort., fonds gar.	*135,4*	*135,3*
Sect. indust. publ. à r. fixe	90,4	91,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	136,9	135,7
Secteur libre	93,7	93,8

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	24 janv.	31 janv.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	183,6	184,3
Val. franç. à rev. variable	571	594
Valeurs étrangères	582	628

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	24 janv.	31 janv.
Indice général	86,9	89,9
Produits de base	49,2	52,8
Construction	75,7	79
Biens d'équipement	60	63,3
Biens de consom. durables	80,7	82,8
Biens de cons. non durabl.	66	66,2
Biens de consom. aliment.	88,8	90
Services	98,3	102,7
Sociétés financières	79,9	83,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	119	126,2
Valeurs industrielles	59,6	62,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 janv.	28 janv.	29 janv.	30 janv.	31 janv.
Terme	157 792 117	207 769 115	166 638 934	160 801 788	207 769 115
Comptant					
R. et obl.	68 930 354	68 326 794	68 457 845	86 653 888	82 499 298
Actions	50 159 124	65 156 259	62 439 880	55 369 010	52 216 410
Total	276 881 595	341 252 168	297 536 659	302 824 686	342 484 823

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	27 janv.	28 janv.	29 janv.	30 janv.	31 janv.
Franç.	118,3	120,3	119,1	120,2	119,5
Etrang.	111,8	114,4	115,6	118,4	118,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	27 janv.	28 janv.	29 janv.	30 janv.	31 janv.
Indice gén.	68,2	69,9	69,4	69,4	69,9

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Les décisions du Conseil central de planification

LA FRANCE CONSTRUIRA DOUZE CENTRALES NUCLÉAIRES EN 1976-1977

Après avoir défini le 28 janvier les grands objectifs de la politique énergétique de la France au cours des dix prochaines années, le conseil central de planification a tenu ce samedi matin 1er février, à l'Elysée, sa seconde réunion sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Il a notamment décidé du choix du rythme de construction de centrales nucléaires à partir de 1976 : la France mettra en chantier, durant les deux années 1976 et 1977, douze centrales nucléaires de 1 000 mégawatts. D'autre part, le gouvernement a confirmé son intention d'accélérer les recherches pétrolières en mer d'Iroise.

Cette seconde réunion du Conseil de planification était destinée à compléter les décisions prises le 28 janvier sur la politique énergétique de la France pour les dix prochaines années. Trois grands objectifs ont donc été définis pour 1985 : limitation de la consommation à 240 millions de tonnes d'équivalent-pétrole ; réduction de 76 % jusqu'à moins de 60 % du taux de dépendance énergétique de la France ; aucun pays ne devra fournir à lui seul plus de 15 % de nos approvisionnements (tous produits confondus). L'objet de la seconde réunion du conseil de planification était de fixer la part que chacun de ces produits (pétrole, gaz, nucléaire, charbon, etc.) occupera dans le total.

● LE PETROLE : le gouvernement souhaite ramener sa part de 66 % actuellement à environ 40 %. Cela signifie un plafonnement de la consommation à quelque 115 millions de tonnes par an. Il subsiste une inconnue cependant : les tonnages qui pourront être tirés des ressources nationales, en particulier de la mer d'Iroise, où les recherches vont être accélérées.

● L'ENERGIE HYDRAULIQUE : sa part s'établirait à quelque 5 % du total.

● LES ENERGIES NOUVELLES : le gouvernement a manifesté son intention de développer les études à ce sujet. Toutefois l'énergie solaire, la géothermie, etc. ne deviendront des sources d'énergies importantes qu'à très long terme. Pour 1985, elles ne représenteront que 1 %.

● LE CHARBON : il a été décidé de stabiliser à 30 millions de tonnes d'équivalent-pétrole (45 millions de tonnes de charbon) la consommation houillère française, soit 12 % de l'ensemble.

● LE GAZ : actuellement, sa part est d'un peu plus de 8 % du total. Elle serait doublée d'ici dix ans. Toutefois une assez grande latitude devrait être laissée aux organismes compétents pour négocier au « coup par coup » les contrats.

● LE NUCLEAIRE : c'est sur ce point que le débat a été le plus ouvert. Certes, il n'était pas question de revenir sur le principe défini lors du conseil interministériel du 6 mars 1974 : la France fera un gros effort dans le nucléaire. Pourtant le rythme de construction des centrales envisagé il y a près d'un an — sept centrales par an en 1976 et en 1977 — avait été remis en question par plusieurs membres du gouvernement, partisans d'adopter une cadence plus faible — cinq centrales — quitte à accélérer par la suite si le besoin s'en faisait sentir. Le conseil a donc tranché ce samedi matin. Il a choisi une voie médiane. Il sera mis en chantier en 1976 et 1977 douze centrales de 1 000 mégawatts, soit six pour chacune de ces deux années.

AU CONGRÈS DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

M. d'Ornano : l'homme de la rue veut le changement

Samedi matin, 1er février, le congrès des républicains indépendants a repris ses travaux au Palais de la porte Maillot. Ceux-ci devaient se poursuivre jusqu'à dimanche en fin de matinée et se clore par un discours de M. Michel Poniatowski. Les opérations de vote visant au renouvellement des instances dirigeantes ont eu lieu samedi après-midi.

Au cours des débats de la matinée, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a évoqué dans son intervention la désunion de la gauche. Il a déclaré : « *Les querelles de l'opposition sont vraiment des querelles d'états-majors désœuvrés que l'homme de la rue ne comprend pas. Comment voulez-vous lui faire comprendre que la règle c'est l'attachement à un programme démodé, à un Ancien Testament ? Ce qu'il veut lui, c'est le changement, c'est l'action. Je me demande franchement comment beaucoup d'hommes sincères, d'esprit ouvert, peuvent encore s'accommoder de cette mésalliance avec le parti communiste. Ils comprendront sans doute un jour que la voie sur laquelle on a voulu les entraîner, d'autres avant nous l'ont connue ou sont en train d'en faire l'expérience pour leur malheur.* »

M. Roger Chinaud, député de Paris, et qui allait abandonner ses fonctions de secrétaire général, a affirmé : « *A l'heure où je passe le flambeau, je vous dis que votre combat c'est celui de la raison et c'est aussi celui du cœur. Ce combat-là, vous n'avez pas le droit de le perdre.* »

M. Jacques Dominati, député de Paris, qui devait devenir secrétaire général du Mouvement, a insisté sur la nécessité pour les R.I. d'ouvrir largement leurs rangs à des hommes nouveaux.

Les congressistes ont encore notamment entendu M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui a traité des orientations qu'il entend donner à son ministère en disant :

« *Les universités doivent s'ouvrir aux réalités économiques et sociales qui les entourent, de même qu'elles doivent s'ouvrir sur les réalités de la vie régionale ; il faut en effet tisser des liens plus étroits entre les institutions universitaires et les institutions des régions.* »

M. Dominique Bussereau, président du mouvement Génération sociale et libérale (né des comités de soutien à Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale), a notamment déclaré :

« *La société libérale avancée que nous voulons ne s'instaurera définitivement qu'à partir du moment où une démocratie nouvelle verra le jour, c'est-à-dire dès lors que notre famille politique saura montrer pour la première fois dans notre histoire que le pouvoir n'interroge que pour comprendre et que le véritable succès est désormais de convaincre avant d'imposer.* »

APRÈS LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

M. ACHILLE FOULD : LE PLUS URGENT EST DE RÉTABLIR LE DIALOGUE AUX P.T.T.

« *Le plus urgent est d'établir et de conserver le dialogue avec le personnel de cette grande maison, telle est ma première intention* », a déclaré le 31 janvier dans la soirée à Europe 1 M. Aymar Achille-Fould, nouveau secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. « *Je recevrai les syndicats*, a-t-il ajouté, *dès que j'aurai pris connaissance des dossiers. Je veillerai à aplanir les difficultés pour faire fonctionner ce grand service public. Je n'ai reçu aucune instruction particulière, ni du président de la République ni du premier ministre, pour agir.* »

M. Achille-Fould répond ainsi à la première réaction que les postiers ont manifestée après sa nomination. « *La meilleure chose à faire*, a ainsi déclaré un porte-parole de la C.F.D.T., *c'est que le nouveau ministre accepte de recevoir les trois grandes organisations syndicales pour discuter des compensations à accorder pour le surcroît de travail des postiers depuis trois mois.* (...) »

La première tâche du nouveau secrétaire d'Etat sera d'essayer de dissiper le malaise profond qui subsiste parmi le personnel des P.T.T. après la plus longue grève (six semaines) qu'ait jamais connue cette administration depuis 1953. Sa tâche ne sera pas facile. Depuis un an, les postiers ont vu se succéder avenue de Ségur six ministres ou secrétaires d'Etat. Il est vraisemblable qu'ils n'accepteront de donner leur confiance à M. Achille-Fould que si celui-ci apporte des réponses claires aux questions qui sont restées sans réponse depuis plusieurs années.

Tel est du moins le sens des réactions des porte-parole de Force ouvrière ou de la C.G.T. « *Pas de déclaration à faire concernant un changement de ministre. Ce qui nous importe, c'est la défense des revendications des postiers* », a déclaré M. Roger Pitous au nom de F.O., et M. Louis Viannet a précisé pour la C.G.T. : « *Si M. Achille-Fould accepte une telle responsabilité, c'est pour appliquer la politique du gouvernement. Or c'est à cause de cette politique qu'il existe un conflit, dont la solution ne peut être trouvée que par une modification fondamentale des orientations appliquées dans les P.T.T.* »

TOUT EN DÉCALANT L'EXAMEN DU DOSSIER DU SUCRE

Les ministres des Neuf et des quarante-six candidats à l'association ont approuvé le système d'une nouvelle convention

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf et ceux représentant les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), qui envisagent d'établir des liens privilégiés avec la Communauté, ont mené à leur terme leur négociation, samedi 1er février, à 10 heures du matin. Après avoir négocié sans interruption toute la nuit précédente, ils sont parvenus à approuver les textes décrivant le contenu de la future convention C.E.E.-A.C.P.

De façon délibérée, les deux parties n'ont toutefois pas abordé, au cours de leur dernière phase de pourparlers, le dossier du sucre. Ils devaient en reprendre l'examen samedi après-midi

Aucun des participants ne croyait, à l'issue de la réunion, que des difficultés persistantes sur l'affaire du sucre risqueraient de remettre en cause l'accord sur l'ensemble de la convention. Les pays A.C.P. se réuniront à Accra (Ghana), le 11 février, pour décider officiellement s'ils sont prêts à signer la nouvelle convention.

En principe, la nouvelle convention, qui ne s'appellera pas convention d'association mais tout simplement convention entre les A.C.P. et la C.E.E., sera signée à Lomé (Togo), fin février ou début mars. Dès lors, l'ensemble de l'Afrique noire indépendante se trouvera liée à la Communauté.

La convention comptera trois principaux chapitres :

— LA COOPERATION COMMERCIALE. — Les A.C.P. ont obtenu l'accès en franchise sur les marchés des Neuf pour 96 % de leurs exportations ; pour 4 % — il s'agit des produits agricoles susceptibles de concurrencer les produits européens — ils obtiennent des préférences, mais non pas la franchise. Les A.C.P. se sont engagés à faire bénéficier les Neuf de la clause de la nation la plus favorisée.

— LES REVENUS DES EXPORTATIONS. — Les Neuf se sont engagés à garantir — dans certaines limites — la stabilisation des recettes que les pays A.C.P. obtiennent grâce à l'exportation d'une douzaine de produits de base. C'est la première fois qu'un accord de ce type est conclu entre des pays industrialisés et des pays du tiers-monde.

— L'AIDE FINANCIERE consentie par la C.E.E. aux pays A.C.P. atteindra 3 milliards d'unités de compte, soit 16,5 milliards de francs, auxquels il convient d'ajouter 390 millions d'unités de compte de prêts accordés par la Banque européenne d'investissements. C'est sur les 3 milliards que sera prélevé l'argent nécessaire pour garantir la stabilisation des recettes d'exportation. Une aide financière est également prévue en faveur des territoires et départements d'outre-mer.

PHILIPPE LEMAITRE.

Bravant l'interdiction du Mouvement des forces armées

Plusieurs milliers de maoïstes ont manifesté à Lisbonne

De notre correspondant

Lisbonne. — Quelques milliers de militants maoïstes du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) ont manifesté, le vendredi 31 janvier, à Lisbonne, désobéissant ainsi au conseil supérieur du Mouvement des forces armées qui avait interdit les quatre manifestations prévues ces jours-là.

Dès le milieu de l'après-midi, de forts contingents de la police militaire et des troupes spéciales *(commandos) interdisaient* l'accès à la place du Rossio, d'où devait partir la manifestation. Néanmoins, des militants d'extrême gauche, mêlés à la foule des travailleurs sortant de leur emploi, se sont rassemblés et ont commencé à scander : « *A bas l'impérialisme étranger* », « *Expulsion des troupes de l'OTAN* ». Les manifestants étaient en nombre assez réduit, ce qui a permis aux forces de l'ordre de les neutraliser facilement. Vers 20 heures, plusieurs groupes ont commencé à se diriger vers le palais de Sao-Bento, actuellement le siège du gouvernement.

Sous le regard vigilant des centaines de soldats qui, derrière quatre chars d'assaut, défendaient l'entrée du palais, un des orateurs a exprimé sa révolte contre « *le gouvernement de Soares* ». « *Quand le peuple se lève contre le gouvernement*, a-t-il déclaré, *celui-ci jette ses troupes contre lui. Mais il oublie qu'à l'intérieur des troupes il y a aussi des fils du peuple.* »

Après avoir qualifié de « manœuvre pour intimider le peuple » les exercices de l'OTAN qui se déroulent actuellement au large des côtes portugaises, un dirigeant du M.R.P.P. a donné l'ordre de défiler en direction du Rossio.

Très organisés, faisant montre d'une discipline rigoureuse, les manifestants sont redescendus vers le centre de la capitale, où les soldats et les blindés les attendaient. « *Nous avons reçu l'ordre d'éviter toute manifestation place du Rossio*, dit un officier. *Ils peuvent aller là où ils veulent mais pas ici.* » Arrivés à moins d'un kilomètre de l'endroit quadrillé par la troupe, les militants maoïstes se dispersèrent dans le calme.

J. R.

M. MARIO SOARES ESTIME QUE LES MANŒUVRES DE L'OTAN SONT « INOPPORTUNES »

Lisbonne *(A.F.P.)*. — M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères et secrétaire général du parti socialiste, considère que les manœuvres militaires de l'organisation du pacte atlantique qui se déroulent au large des côtes portugaises « *ne sont pas opportunes dans les circonstances actuelles de l'expérience politique portugaise* ».

Le ministre portugais, qui exprime cette opinion dans une interview publiée vendredi par le quotidien du soir *Noticias*, se refuse, d'autre part, à faire un rapport entre cette présence des forces de l'OTAN et un éventuel coup d'Etat de la gauche.

Au Chili

LA JUNTE ANNONCE LA LIBÉRATION DE MM. JAIME TOHA ET CARLOS JORQUERA

Santiago-du-Chili (A.F.P., A.P.). — Les autorités ont annoncé le vendredi 31 janvier un certain nombre d'expulsions et de libérations de détenus politiques. Parmi ceux qui devraient être prochainement libérés figurent l'ancien ministre socialiste de l'agriculture M. Jaime Toha et le conseiller de presse du président Allende, M. Carlos Jorquera.

Un Franco-Chilien, M. Victor Romeo qui avait été condamné à vingt ans de détention par un conseil de guerre fait partie des prisonniers « libérables ». Son sort avait récemment suscité des inquiétudes. La veuve du général Bachelet, mort en prison en mars dernier, doit de son côté être expulsée vers l'Australie en compagnie de sa fille.

● *L'ancien président Salvador Allende* a été fait docteur *honoris causa* à titre posthume de l'université libre de Bruxelles. — *(A.F.P.)*

● *Le consulat du Chili au Havre* a été occupé, vendredi 31 janvier, par des membres des Jeunesses communistes de la ville qui voulaient protester contre la « *mort d'un lycéen chilien, décapité à l'âge de quatorze ans, parce qu'il était communiste* ».

Après la ratification de l'accord de 1971

PLUSIEURS ANCIENS CHEFS DE LA GESTAPO EN FRANC[E] VONT POUVOIR ÊTRE POURSUIVIS

Bonn *(A.F.P.)*. — Kurt Lischk[a], soixante-six ans, chef adjoint d[es] services de sécurité allemands e[n] France et chef de ces services [à] Paris, est le plus connu des c[ri]minels de guerre susceptibles d'êt[re] jugés par les tribunaux oues[t-]allemands à la suite de l'adoptio[n] par le Bundestag, le 30 janvier, [de] la convention judiciaire franc[o-]allemande sur la poursuite des c[ri]minels de guerre condamnés [en] France par contumace (*le Mon[de]* du 1er février).

Dans une circulaire datée [du] 13 mai 1942 et signée notamme[nt] par Lischka, il est expresséme[nt] question de « *la solution finale de [la] question juive* ».

C'est lui qui dirigea du côté al[le]mand la rafle monstre de 1942 [à] Paris, au cours de laquelle fure[nt] arrêtés des milliers de juifs, e[n]voyés ensuite dans les camps d'e[x]termination. Interné par les au[to]rités britanniques, il fut livré à [la] Tchécoslovaquie en 1947, mais re[n]voyé en 1950 en Allemagne [de] l'Ouest. Condamné par contuma[ce] à la prison à vie le 18 septe[m]bre 1950 par un tribunal milita[ire] siégeant à Paris, Lischka réussit [à] se soustraire aux recherches [et] s'établit à Cologne, où il travai[lle] comme fondé de pouvoir.

Heinrich Illers, chef de la Ge[s]tapo à Paris, condamné par con[tu]mace à Paris, était jusqu'à sa retrai[te,] il y a deux ans, président de cha[m]bre au tribunal des affaires social[es] de Basse-Saxe à Hanovre. Illers [a] organisé le départ de Compiègne, [le] 2 juillet 1944, du convoi qui devi[nt] tristement célèbre sous le nom [de] « *train de la mort* » : cinq ce[nt] trente-six des deux mille ce[nt] soixante-dix déportés trouvèrent [la] mort pendant ce transport, effect[ué] dans des conditions effroyables.

August Moritz, soixante-deux an[s,] adjoint de Klaus Barbie à la Gesta[po] de Lyon, condamné à mort p[ar] contumace à Lyon le 25 nove[m]bre 1954, a également été un d[es] responsables des services de sécuri[té] à Orléans et à Marseille. Il aura[it] participé à l'arrestation par la Ge[s]tapo lyonnaise de Victor Basch, pr[é]sident de la Ligue française de[s] droits de l'homme, et de son épouse. Moritz travaille aujourd'hui comm[e] employé à Hambourg.

Herbert Hagen, soixante et un an[s,] représentant d'Eichmann à Paris, auparavant chef de la Sipo (polic[e] de sécurité) à Bordeaux, a ét[é] condamné par contumace à la priso[n] à vie. Comme adjoint d'Eichmann, il serait responsable de la déporta[tion] de deux millions de juifs d[e] 1937 à 1943. L'ancien SS-Sturmbann[fuehrer] vit à Warstein, en Rhénanie-Westphalie, où il est directeu[r] commercial d'une entreprise d[e] machines-outils.

Enfin, parmi les autres principau[x] criminels de guerre encore en vie figure le général en retraite Karl Theodor Molinari, condamné à mort par contumace par un tribuna[l] militaire à Metz, le 13 avril 1951. Molinari, qui a commandé la Bundeswehr dans les régions de Hesse, Rhénanie-Palatinat et Sarre, est accusé d'avoir fait fusiller sans jugement cent six citoyens français près de Revin, sur le plateau des Hautes-Buttes, le 13 juin 1944, trois jours après le massacre d'Oradour-sur-Glane

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1975 a été tir[é] à 576 081 exemplaires.

